TROIS MINISTRES

DE L'EMPIRE ROMAIN

SOUS LES FILS DE THÉODOSE.

RUFIN, EUTROPE, STILICON.

EUTROPE.

DEUXIÈME PARTIE.

I.

Tandis que le sinistre génie d'Eutrope agitait si violemment l'Occident (1), l'Orient était tranquille, et, il faut bien le dire, la jeune Rome ne voyait pas avec déplaisir les humiliations accumulées sur son aînée. Devant un si habile ministre, Arcadius avait passé de la peur à l'admiration, et se soumettait à lui désormais sans arrière-pensée. Eutrope gouverna dès lors la vie de son jeune maître plus despotiquement encore que l'empire. Il n'y eut pas de petit détail quotidien où ne s'étendît le contrôle de l'eunuque : audiences publiques ou privées, fêtes de la cour, lever ou coucher du prince, tout jusqu'aux moindres divertissemens était réglé à l'avance. Les jeux du cirque, pour lesquels Eutrope montrait une sorte de fureur, devinrent, par une conséquence logique, la passion d'Arcadius, et reçurent de sa présence assidue une splendeur et une vogue inaccoutumées. C'était là qu'il fallait chercher l'empereur, quand il ha-

(1) Voyez, sur la première période de la vie d'Eutrope, la *Revue* du 1er mars 1861.

bitait Constantinople. Les voluptueux voyages d'Ancyre amenaient d'autres divertissemens que savait varier à l'infini l'imagination d'un esclave enfant de l'Euphrate : Eudoxie seule y manquait.

En dépit du philosophe Synésius et de ses remontrances, la cour s'abîmait de plus en plus dans les fantaisies d'un luxe sans frein. Nos magnificences pâliraient auprès de celles du palais d'Arcadius, et nos recherches de mollesse seraient en comparaison presque grossières. De peur que le contact du bois, de la pierre ou même des marbres précieux n'offensât les pieds sacrés du prince, on étendait sur le pavé des appartemens, comme un tapis plus moelleux que ceux de l'Égypte ou de l'Inde, un lit de sable d'or très fin, apporté de loin et renouvelé chaque jour. Un service régulier de navires et de chariots était organisé pour cet emploi entre Constantinople et les contrées de l'Asie qui produisaient la poussière d'or. D'innombrables esclaves de toute profession et de tout pays, distingués par le costume, formaient comme un peuple intérieur, qui faisait du palais et de ses dépendances une véritable ville. On était loin alors des temps de Constantin, pourtant si critiqués pour leur luxe, et les mille cuisiniers, les mille barbiers, les mille échansons, que Julien chassa avec tant de fracas à son entrée dans Constantinople, eussent paru sous Arcadius d'une simplicité rustique et bien peu digne d'un maître de l'empire.

Sitôt qu'arrivait l'été avec ses chaleurs, le fils de Théodose, sur un signe de son ministre, se préparait à déserter le palais pour les fraîches campagnes de la Phrygie. Le jour du départ était proclamé dans la ville, comme celui d'un spectacle où la foule curieuse était conviée. Dès le matin en effet, les rues qui s'étendaient du forum au port se remplissaient d'une multitude impatiente de voir et d'admirer. Dans le port stationnait une flotte de barques richement décorées, prêtes à conduire le prince et sa suite sur la rive opposée du Bosphore. A l'heure fixée par le cérémonial commençait à déboucher des portiques du palais, en longues files espacées, la double milice des appariteurs et des soldats, ceux-ci habillés de blanc sous des enseignes brodées d'or. Le corps des *domestiques*, avec ses tribuns et ses généraux vêtus de toges d'or, montés sur des chevaux harnachés d'or, une lance dorée dans la main droite, et dans la gauche un bouclier à champ d'or semé de pierres précieuses, attirait surtout l'attention des spectateurs. A la suite des cohortes palatines, et flanqué d'un cortége de grands officiers, de ministres et de comtes à cheval, apparaissait le char impérial traîné par des mules d'une blancheur sans tache, portant des housses de pourpre parsemées d'or et de pierreries. Le char lui-même, garni dans tout son pourtour de lames d'or mobiles qu'agitait perpétuellement le mouvement des

roues, rayonnait comme un foyer de lumière, au milieu duquel on distinguait le prince. A voir ce jeune homme pâle et somnolent près de la figure immobile et ridée de l'eunuque, qui semblait couver sa proie, on eût plaint volontiers le captif insensible à sa chaîne, ou du moins impuissant à la secouer; mais le peuple de Constantinople avait de bien autres soucis. Il contemplait de loin toutes ces merveilles, et les pennons de soie flottans, brodés d'animaux fantastiques, qui ombrageaient, comme un dais, le char impérial. Heureux qui pouvait apercevoir le prince, admirer l'éclat de ses pendans d'oreilles, l'orbe éblouissant de son diadème, le nombre et la grosseur des perles qui recouvraient son vêtement et jusqu'aux bandelettes de sa chaussure! La ville n'avait pas d'autre conversation ni le soir ni les jours suivans. Au retour de Phrygie, c'étaient des fêtes d'un genre différent, mais non moins dispendieuses : on simulait un triomphe militaire; Arcadius, reçu par les troupes, l'épée au poing, était réinstallé dans son palais, au bruit des fanfares, comme s'il fût revenu vainqueur des Perses ou des Huns. Ces traits de mœurs nous sont donnés par les contemporains eux-mêmes, et, en les reproduisant ici, nous les avons plutôt affaiblis qu'exagérés.

C'est ainsi que l'eunuque amusait par des divertissemens un prince enfant et une capitale aussi frivole que lui. Dans les provinces, l'esprit était tendu surtout vers la lutte des deux ministres; leur inimitié, leurs projets patens ou secrets, leurs mérites divers, leurs chances de réussite étaient l'objet de tous les entretiens, la thèse de toutes les discussions. Si ces instrumens subordonnés de l'autocratie impériale avaient eu l'ambition d'effacer leurs maîtres, cette ambition devait être bien satisfaite, car on semblait à peine savoir qu'Honorius et Arcadius fussent vivans et sur le trône : on ne connaissait qu'Eutrope et Stilicon. Les mesures de police établies depuis la guerre gênant considérablement les communications d'un empire à l'autre, on s'adressait aux voyageurs pour apprendre d'eux ce que les lettres n'osaient pas dire. Un historien du temps, qui habitait une ville de l'Asie-Mineure, nous raconte comment les curieux, en quête de récits, accostaient les nouveaux débarqués dans les ports, et les patrons de navires, qui, plus que tous les autres, avaient à subir de longs interrogatoires. — « Vous venez de Ravenne? de Constantinople? — Que s'y passe-t-il? qu'y dit-on? — Le régent d'Occident nous menace-t-il d'une guerre? Connaissez-vous Stilicon? — Avez-vous vu l'eunuque? » Les réponses n'étaient la plupart du temps que des mensonges, selon la remarque du même historien; mais ces nouvelles imaginaires contentaient la crédulité et lui servaient d'aliment jusqu'à ce qu'elles fussent remplacées par d'autres. Toutefois en dépit de la gêne des communications,

en dépit de la stagnation des affaires commerciales, il se formait dans l'esprit des grandes villes de l'Asie une sorte de patriotisme oriental favorable à l'eunuque : beaucoup approuvaient le fond de sa politique, et il n'eût pas été prudent aux autres de soutenir trop vivement celle de Stilicon.

Eudoxie cependant supportait avec une impatience croissante l'espèce d'exil où elle était condamnée dans son propre palais. Cette fille altière des Franks, en qui le sang barbare coulait presque pur, ne se consolait pas d'avoir été le jouet d'un esclave, elle qui n'avait rêvé dans son mariage que les satisfactions de l'orgueil et le triomphe d'une domination absolue. Quand, révoltée contre sa chaîne, elle s'efforçait de ressaisir par les séductions de la femme la puissance qui lui échappait, elle rencontrait au fond de son gynécée un regard insolent qui semblait la menacer jusque dans les bras de son époux; mais ses efforts pour reconquérir son autorité ne parvenaient qu'à l'affaiblir. Trop violente, trop impérieuse pour ce faible jeune homme qu'elle effrayait, la Barbare voyait son esprit s'amortir avec l'éclat de sa beauté, et elle put à bon droit regretter l'existence paisible qu'elle menait dans cette modeste maison de Promotus, d'où ce même Eutrope l'avait tirée. Elle se prit donc d'une haine féroce contre son tyran, ne se nourrit plus que d'idées de vengeance, et, appelant à son aide le mécontentement public, elle résolut de jouer dans un dernier coup de fortune la perte de l'eunuque ou la sienne.

Les amis ne lui manquèrent point dans la haute société de Constantinople, et elle put compter sur l'appui de quiconque avait à se plaindre d'Eutrope. Trois femmes surtout, ses intimes confidentes, mirent au service de sa vengeance leur propre haine, égale à la sienne, et un puissant génie d'intrigue. L'histoire nous a conservé leurs noms, devenus célèbres dans les luttes d'Eudoxie, dont la vie ne fut qu'un long combat : c'était d'abord Marcia, récemment veuve de Promotus, le tuteur officieux de l'impératrice, puis Castricia, femme de Saturninus, fonctionnaire éminent, prince du sénat, et enfin une autre veuve, appelée Eugraphia, brouillonne acariâtre qu'un contemporain nous peint d'un seul trait : « elle poussait, dit-il, l'esprit de discorde jusqu'à la folie. » Ce trio féminin forma autour de l'impératrice un foyer permanent de dénigrement contre le ministre et contre ses actes. Les ennemis d'Eutrope, hommes et femmes, s'y rallièrent avec empressement, et l'intrigue de palais finit par être un vrai complot où des ambitieux prirent pied pour leur fortune, en paraissant servir l'épouse du prince. La galanterie se mêle assez naturellement aux conspirations dont les femmes sont l'âme; c'est ce qui arriva pour celle-ci, ou du moins ce qu'on ne manqua pas de prétendre. L'impératrice eut à en souffrir dans son honneur. Eudoxie

étant accouchée le 13 janvier 399, au plus fort de ces conciliabules et aussi de son délaissement, d'une fille qui fut nommée Pulchérie, la malignité publique donna pour père à l'enfant un officier du palais bien venu d'elle, disait-on, le comte Jean, homme encore jeune, distingué d'esprit, et qui parvint, lorsqu'elle fut toute puissante, à l'intendance des largesses sacrées.

Gaïnas ne pouvait être oublié en pareille circonstance; mais l'aveugle exécuteur du complot de l'hippodrome, le bourreau de Rufin, dupé par Eutrope, avait appris à ne plus prêter son bras sans réserve, mais à garantir avant tout son intérêt dans le succès d'autrui. Il ne voyait pas d'ailleurs pour qui, dans l'empire, il pouvait travailler, sinon pour lui-même, tant il était infatué de sa propre importance. Borné, dans son autorité militaire, au commandement des corps auxiliaires de sa nation, il leur faisait partager les rancunes de sa disgrâce, comme si elle eût été une injure pour eux, et se rattachant par des relations habiles, la plupart du temps secrètes, les autres Goths disséminés en Asie, soit comme garnisons dans les villes, soit comme colonies agricoles dans les campagnes, il les habituait à voir en lui leur chef naturel. Ainsi déjà se réalisait dans l'ombre la sinistre prédiction de Synésius, quand l'écho de ses sages paroles retentissait peut-être encore sous les voûtes du palais impérial.

L'année 398 amena au parti des mécontens, sinon un complice (ce mot serait un outrage pour l'homme dont il s'agit), du moins un appui considérable en la personne du nouvel évêque de Constantinople, Jean Chrysostome, promu à ce siége éminent en 397, après le décès de Nectaire. Chose singulière, ce fut Eutrope lui-même qui, malgré l'opposition d'un grand nombre d'évêques orientaux, en dépit de cabales puissantes et par un véritable esprit de religion, appela dans la métropole de l'empire celui qui devait être, avant l'année écoulée, son adversaire le plus déclaré. La fortune ne voulut pas tenir compte d'une bonne action à cet homme, qui en pratiquait d'ailleurs si peu.

Le personnage qui fait ici son entrée sur la scène de nos récits y doit jouer un rôle tellement important, et sa place est si grande dans l'histoire du IVe siècle, que nous devons, comme introduction aux faits qui vont suivre, exposer brièvement quels étaient son caractère, sa famille, et de quelle condition il arriva subitement à un rang si élevé. Jean avait alors environ cinquante ans, né qu'il était vers 347, dans la ville d'Antioche, d'une famille aisée, dont le chef appartenait comme officier à la préfecture du prétoire d'Orient. Son père étant mort lorsqu'il était encore enfant, sa mère prit soin de son éducation, l'éleva, et, bien qu'ils fussent chrétiens tous deux, elle le remit aux mains du sophiste païen Libanius, qui tenait à An-

tioche même l'école la plus célèbre de l'Asie. Jean s'y fit remarquer dès son début par ce don de la parole qui lui valut plus tard le surnom de Chrysostome, c'est-à-dire *bouche d'or*. Le vieux maître admirait dans le jeune homme ce langage vif, coloré, tantôt arrondi en périodes savamment balancées, tantôt impétueux et rompu à dessein, qui faisait le cachet de l'éloquence grecque asiatique, et qui caractérise celle de Chrysostome. Il songeait à l'avoir pour successeur dans la direction de son école, et quand il se vit déçu dans son projet, on l'entendit s'écrier avec amertume : « Les chrétiens me l'ont enlevé! » La mère de Jean le destinait au barreau, chemin de tous les honneurs; elle ne réussit pas davantage. Après avoir plaidé quelque temps, Jean se dégoûta de sa profession; il se dégoûta plus encore de la vie licencieuse que menaient les jeunes avocats d'Antioche : des passions plus sérieuses le sauvèrent.

Ce fut vers l'étude de l'Écriture sainte qu'au sortir des mains de Libanius Jean se sentit entraîné par une pente irrésistible. Il s'adressa à l'évêque d'Antioche, qui le reçut dans son clergé en qualité de lecteur; mais, trouvant l'église trop mondaine, il voulut s'enfuir au désert en compagnie d'un ami. Retenu par les larmes de sa mère, il se créa dans sa propre maison une solitude où, pour se tromper lui-même, il accumula tout ce qu'il rêvait ailleurs d'austérités : veilles, jeûnes, macérations, et ce que l'ascétisme pouvait imaginer de plus dures pratiques. Cette fiction du désert ne lui suffit pas longtemps; il lui fallut la réalité. Un grand nombre de chrétiens, tourmentés de la même passion, s'étaient alors retirés dans les montagnes voisines d'Antioche, où ils formaient comme une nation de cénobites : Jean courut les rejoindre; mais cette demi-solitude l'eut bientôt rassasié : il n'était fait ni pour les règles vulgaires, ni pour les tempéramens de conduite. Un jour donc il quitta son couvent pour aller vivre dans une caverne où il passa quatre années, s'abîmant dans l'étude, dans la contemplation, dans des privations inouies, mangeant à peine, et passant les nuits debout pour dompter le sommeil. Poussée avec la ténacité que Jean mettait dans ses entreprises, cette lutte de l'esprit contre le corps ruina sa santé pour jamais. Quand il se fut saturé d'isolemens et d'austérités, il reparut subitement dans Antioche, où l'évêque, ravi de le retrouver, le prit comme diacre et ensuite comme prêtre. Ses premières prédications attirèrent par leur éclat l'attention de toute la chrétienté orientale. L'enfant des rhéteurs païens, orateur chrétien par la vertu du désert, apportait dans le monde, avec un savoir immense, une pensée mûrie par la méditation, sans que sa parole eût rien perdu de cette ampleur élégante et de ces vives images qui plaisaient tant aux Grecs d'Asie. Ce fut comme une apparition du génie ionien,

jetant sa poussière d'or et ses fleurs sur la tribune austère des apôtres. Chrysostome atteignit le comble de sa renommée dans les jours terribles qui suivirent la sédition d'Antioche, quand, par le charme de ses discours, il sut retenir au pied du sanctuaire, l'instruisant, la soutenant, la consolant, une ville entière tremblante sous la colère de Théodose.

Dans cette situation humble par le titre, élevée par les services et la gloire, Chrysostome se félicitait d'avoir su repousser les tentations de l'épiscopat, car on avait voulu le faire évêque au temps de sa retraite dans la montagne, et il n'avait pas résisté sans quelque peine, lui-même l'avoue naïvement. La tentation se représenta en 397, et cette fois avec plus de succès. L'église de Constantinople venait de perdre, le 17 septembre de cette année, son évêque Nectaire, qui l'avait administrée seize ans, au milieu de circonstances difficiles, sans grand éclat, mais aussi sans trouble. La vacance de ce siége était toujours un événement public, non qu'il possédât sur l'Orient, comme celui de Rome sur l'Occident, une suprématie avouée, dérivant soit du consentement des autres églises, soit d'une origine apostolique; il exerçait une simple suprématie de fait en qualité de siége de la ville impériale, mais cette suprématie était grande. L'évêque de Constantinople occupait à la cour un rang égal à celui des premiers fonctionnaires de l'empire, et mettait toujours un poids considérable dans les discussions de l'église, quelquefois même dans celles de l'état. Les évêques étrangers que leurs affaires amenaient dans la métropole, reçus, hébergés chez lui, lui formaient une espèce de cour, et de plus, sans qu'on pût invoquer pour cette extension de pouvoir aucune règle de droit, les titulaires du siége de Byzance s'étaient attribué, sur leurs collègues des diocèses administratifs de Thrace, d'Asie et de Pont, une juridiction qui avait été confirmée par l'usage. C'était donc une chose grave en tout temps que l'élection d'un évêque de Constantinople, et elle se compliquait en ce moment d'embarras nouveaux par la présence de plusieurs évêques réunis à Constantinople, qui réclamèrent le droit ou de la diriger, ou de la contrôler. Leur nombre ne fit que s'accroître à mesure que le bruit de la vacance se répandit en Orient, et il se forma près du siége à remplir une sorte de concile improvisé avec lequel durent compter les électeurs et le gouvernement lui-même.

A la tête de ce petit concile se trouvait un homme remuant et dangereux, le patriarche d'Alexandrie, Théophile, prêtre d'un savoir reconnu, mais d'une moralité contestée, machinateur infatigable d'intrigues, influent à la cour, plein de séduction près des autres évêques, habile enfin à déguiser un esprit dominateur sous des apparences de désintéressement. Ses prétentions à la fidélité envers ses

amis, à la justice paternelle envers son clergé, n'avaient au fond d'autre motif que son intérêt, et la protection parfois bruyante dont il couvrait les autres n'était qu'une manœuvre pour les enchaîner sous lui ou les désarmer. Dans la circonstance présente, Théophile voulait s'emparer de l'élection, non afin d'en profiter lui-même, soit qu'il ne l'osât pas, soit qu'il se contentât du siége d'Alexandrie, qui était canoniquement la première parmi les églises orientales; mais il demandait le siége vacant pour un de ses prêtres, et ce par des raisons que nous ferons connaître tout à l'heure. Grâce à son influence, la plupart des évêques s'engagèrent dans cette candidature; les autres réservèrent leur liberté, désireux de sonder le terrain dans leur intérêt et de courir au besoin les chances d'une compétition.

A côté de cette cabale de prélats étrangers, une autre s'était formée dans le clergé même de Constantinople, résolu à ne point céder la place. Qui donc en effet pouvait revendiquer la légitime possession de ce grand siége, sinon ceux qui, sous Grégoire de Nazianze et Nectaire, en avaient étudié les besoins et supporté les rudes labeurs? Ainsi s'exprimaient avec une apparente raison les prêtres et les diacres de l'église métropolitaine. Des brigues contraires entrèrent donc en lutte, et la ville ne présenta plus qu'un spectacle d'agitation ardente et de disputes. Dès l'aube du jour, les portiques des temples, les places, les lieux de réunion et de promenades étaient occupés par les candidats et leurs amis, discourant, prêchant, travaillant à séduire le peuple, qui, avec le clergé et les *honorés* (1), devait prendre part à l'élection. On ne négligeait aucune des honteuses manœuvres ordinaires aux candidatures électorales, promesses, grossières flatteries, basses supplications à la populace, éloge de soi et des siens, dénigrement de ses rivaux. La brigue près des honorés se faisait avec un peu plus de pudeur; on allait frapper humblement aux portes des gens en crédit, on se glissait chez eux à l'aide de présens destinés à faciliter les audiences ou à corrompre les gardiens : l'un offrait quelque rareté d'Égypte ou quelque statue de la Grèce, l'autre apportait de la soie de l'Inde ou des parfums de l'Arabie; des sommes d'argent furent même distribuées. Heureux qui pouvait se procurer l'appui d'une noble matrone ou le patronage d'un officier du palais! Tant de compétitions se formèrent, tant de factions se combattirent, qu'il fut impossible de procéder à l'élection pendant quatre mois entiers. Sans atteindre à la gravité des désordres de Rome lors de la promotion du pape Damase, quand les électeurs, après une bataille rangée, laissèrent cent trente-sept

(1) *Honorati* : on appelait ainsi la classe des hommes qui avaient traversé les hautes fonctions publiques.

cadavres sur le pavé de l'église, le spectacle donné à Constantinople n'en était ni moins affligeant ni moins honteux. Le peuple fut le premier à en rougir, et, trouvant que ces ambitieux qui se déclaraient les uns les autres indignes de l'épiscopat avaient tous également raison, il résolut de s'en remettre à l'empereur pour faire choix d'un véritable évêque, qui répondît par le caractère et les talens à la grandeur de sa mission. Ce vœu du peuple, délibéré en place publique, fut porté au palais pour être mis sous les yeux du prince. Les honorés n'osèrent point récuser un si auguste arbitrage, et l'élection du futur évêque de Constantinople se trouva transportée du forum et de l'église dans le cabinet impérial.

La faveur des gens du palais, celle de l'empereur peut-être, avait paru pencher du côté d'Isidore : c'était le nom du prêtre d'Alexandrie protégé de Théophile. Les raisons qui poussaient le patriarche de cette grande église à patroner son prêtre avec tant d'ardeur lui étaient toutes personnelles, et méritent d'être relatées ici. Théophile n'avait pas toujours été, quoiqu'il proclamât le contraire, un ami bien fidèle de Théodose. A l'époque où l'empereur catholique entrait en lutte avec le tyran Maxime, suscité par les païens de l'Occident, l'évêque d'Alexandrie avait réfléchi que, grâce au hasard des batailles, le chrétien pouvait être vaincu malgré la sainteté de sa cause, et Maxime devenir le souverain de l'Orient; il avait écrit en conséquence deux lettres de félicitations pour l'un et pour l'autre, suivant le résultat de la guerre. Le messager chargé de les porter était ce même prêtre Isidore, lequel se rendit à Rome pour y attendre discrètement le dernier mot de la victoire. Ce dernier mot ayant été pour Théodose, Isidore courut lui présenter, de la part du patriarche, la lettre qui lui était destinée; mais il ne rapporta pas l'autre à Alexandrie : « elle lui avait été dérobée, disait-il, par un diacre qui l'accompagnait. » Dans le fait, on ne sut jamais ce qu'elle était devenue. Théophile put soupçonner pour plus d'une raison qu'Isidore la retenait à part soi, pour s'en servir au besoin : il y eut même quelques rumeurs répandues à ce sujet dans le public. Telle était la situation de l'évêque vis-à-vis de son prêtre, et il fallait que celui-ci nourrît des prétentions bien désordonnées pour que Théophile n'eût pas encore trouvé moyen de les satisfaire. Enfin se présenta cette magnifique vacance du siége de Constantinople, capable de suffire assurément au plus ambitieux des hommes. En y portant le témoin dangereux de ses faiblesses, le patriarche espérait le désarmer par une marque solennelle d'affection, en même temps qu'il mettait au grand jour son propre désintéressement. Et puis c'était se placer, comme évêque, au-dessus du siége de Constantinople que de le donner et de n'en vouloir pas.

Eutrope, qui connaissait de longue main Théophile, et à qui d'ailleurs il restait, au milieu des ignominies de sa vie, un fonds de piété sincère, Eutrope, inquiet de tant d'intrigues, voyait surtout avec un grand déplaisir la candidature d'Isidore. Il en eût voulu une autre à laquelle personne ne songeait à Constantinople, et qu'il résolut de faire triompher maintenant que l'empereur était le maître de l'élection. Pendant un voyage qu'il avait fait récemment à Antioche pour certaines affaires d'état, Eutrope avait eu occasion d'entendre Chrysostome, et il avait été émerveillé de son éloquence; il le proposa donc à l'empereur, dépeignant avec feu le génie et les vertus de ce prêtre, l'austérité de ses mœurs et la modestie de sa situation au milieu de tant de gloire. Arcadius applaudit à son ministre, comme il faisait toujours; mais la chose n'était point sans difficulté. Chrysostome avait refusé autrefois l'épiscopat; persisterait-il dans son refus? La ville dont il était le conseiller et l'idole consentirait-elle à son départ? Il fallait compter en tout avec ce peuple d'Antioche, léger, ardent, toujours prêt à la sédition; des troubles, des regrets publics, une seule goutte de sang, amèneraient infailliblement le refus de Chrysostome. Il fallait aussi prévoir les oppositions que ce choix rencontrerait à Constantinople, soit de la part des évêques étrangers, soit de la part du clergé métropolitain, qui se croirait méprisé. L'esprit timide d'Arcadius avait besoin d'être rassuré, car ces objections, qui se présentaient d'ailleurs naturellement, ne manquaient ni de vérité, ni de force. Eutrope les résolut comme il lui plut, et lorsqu'il eut tout aplani, il se mit à l'œuvre avec la dextérité d'un eunuque de théâtre préparant le dénoûment d'une comédie.

Avant que rien fût ébruité, il adressa au comte d'Orient, Astérius, qui résidait à Antioche, une lettre signée de l'empereur, laquelle lui enjoignait d'enlever adroitement Chrysostome, et de l'envoyer à Constantinople sous bonne garde. On lui recommandait la prudence, et l'exécution se montra digne en tout point d'un tel message. Astérius ayant attiré Chrysostome hors de la ville, près de la porte qu'on appelait Romaine, sous le prétexte de visiter ensemble un *martyre* (1), il le retint bon gré, mal gré, et l'emmena jusqu'à Pagres, première station de la course publique. Là les attendaient un chariot tout attelé, un eunuque du palais impérial et un maître des milices accompagné de soldats. Ceux-ci, s'emparant du prêtre, le firent monter dans le chariot, quelles que fussent sa surprise et ses réclamations; puis l'escorte s'éloigna au grand galop des chevaux. Il en fut de

(1) On désignait sous ce nom les chapelles construites en l'honneur des saints morts pour la foi.

même à chaque relais. Les courtes explications que put recevoir Chrysostome pendant le trajet augmentèrent sa stupéfaction. Réfléchissant ensuite aux étranges moyens employés pour son élévation au premier siége de l'Orient, il crut voir dans cet événement la main de la Providence et se résigna. C'est de cette façon, et plutôt en criminel d'état qu'en évêque, que le futur chef du diocèse de Constantinople vint prendre possession de sa métropole.

Ce coup de théâtre fit sur le troupeau des prétendans l'effet de la foudre. Le peuple, qui connaissait la renommée de Jean d'Antioche, applaudit avec transport à cette idée de l'eunuque; mais les évêques se trouvèrent indignement offensés. Non contens de se plaindre et de verser sur l'intrus toute leur malignité, ils protestèrent contre l'empereur lui-même au nom de la liberté électorale, et Théophile déclara tout haut qu'il n'ordonnerait pas Chrysostome. « Vous l'ordonnerez, » lui dit l'eunuque, et, le prenant à part, il lui montra des papiers devant lesquels l'évêque d'Alexandrie pâlit. Eutrope s'était procuré sous main des lettres qui compromettaient Théophile pour des choses que nous ne connaissons pas; il en avait d'autres aussi où l'affaire du prêtre Isidore était expliquée de point en point. La communication fut telle, à ce qu'il paraît, et accompagnée de tels avertissemens, que non-seulement Théophile retira sa menace de refus, mais qu'il ordonna lui-même Jean Chrysostome, dont l'intronisation eut lieu le 2 février 398, en présence d'une foule de peuple innombrable.

Alors commença cette administration épiscopale si orageuse, qui devait avoir pour péripéties deux exils, des conciles pleins de scandale, une émeute populaire et l'embrasement de la moitié de Constantinople par les partisans mêmes de l'évêque. Avec un si grand savoir, un génie incomparable et des mœurs qu'on ne put jamais noircir, Chrysostome manquait de la première des vertus pastorales, l'amour de la paix : aussi sa vie, constamment tourmentée, fut la justification du mot profond de l'Évangile : « heureux les pacifiques! » Ces réflexions l'avaient sans doute frappé durant sa retraite au mont Cassius, quand seul, vis-à-vis de sa conscience et encore étranger aux enivremens de la célébrité, il avait repoussé l'épiscopat. Les circonstances actuelles, en exaltant chez lui le sentiment de sa valeur, firent taire ses anciens scrupules, et l'aventure étrange de son élévation le persuada aisément que Dieu le jugeait propre à un état qu'il lui laissait imposer par la force. A tout prendre, Jean d'Antioche n'était point né pour le gouvernement des hommes : il lui fallait l'isolement pour rester lui-même. Dans la méditation solitaire, sa bonne et vraie passion, résidait aussi sa force; elle avait purifié son cœur, agrandi son esprit, placé ses désirs

au-dessus des besoins et des misères terrestres; il lui devait sa grandeur et sa vertu, et pourtant elle ne lui suffisait pas. Il avait besoin des hommes pour leur faire admirer cette vertu et leur imposer cette grandeur, il lui fallait le monde pour le dominer. Simple jusqu'à la pauvreté, sobre jusqu'à défier les plus rigides anachorètes, désintéressé jusqu'à livrer au premier indigent venu sa maigre table et son vêtement, Chrysostome avait l'orgueil de sa vertu comme il avait celui de son génie, et devant ces deux orgueils disparaissaient trop souvent l'indulgence et les ménagemens nécessaires à l'accomplissement du bien. Sa volonté était impérieuse et prompte, son action inclinait presque toujours à la violence; un tempérament dans les choses graves l'offusquait comme une trahison au devoir, tandis que ses séquestrations volontaires et son amour de la solitude le privaient des leçons de l'expérience et des conseils souvent sensés du monde.

Par un effet de son caractère sauvage, qui lui faisait fuir les grands et les riches, il s'était pris d'une ardente tendresse pour les classes misérables du peuple, et cette préférence revêtait parfois la couleur d'une envie secrète contre les heureux de la terre. Il fut accusé près de l'empereur d'exciter les pauvres contre les riches, et ces excès de charité dans une ville telle que Constantinople, où se réunissait la lie de l'Orient, pouvaient n'être pas sans péril. Cinq siècles plus tôt, il eût été au forum un compagnon de Gracchus prêchant la loi agraire sous l'inviolabilité du tribunat; au quatrième siècle et sous l'inviolabilité de l'épiscopat, il ne fut ni moins hardi dans ses systèmes, ni moins opiniâtre dans ses luttes, ni moins puissant à la tête d'une multitude qui fut pour lui comme une armée. C'était d'ailleurs un bizarre spectacle que cet homme au corps chétif, au teint jaune et d'apparence maladive, à la tête dépouillée de cheveux, qui semblait n'avoir qu'un souffle de vie et venait soulever en présence de l'empereur et de la cour les questions sociales les plus redoutables. Le contraste n'était pas moindre entre la véhémence de ses idées et cette éloquence asiatique, à périodes cadencées, un peu molle, dont il fut à son époque le plus parfait modèle; mais lorsqu'il parlait, sa tête et son corps semblaient s'illuminer, et de ses yeux, dont on pouvait à peine supporter l'éclat, rayonnait au dehors le feu sacré de son génie, ce feu dont la trace est restée vivante dans les siècles.

Son entrée en fonction fut une véritable révolution qui engloba tout le régime épiscopal et toute la discipline de son église. Nectaire, ancien questeur de Constantinople, resté homme du monde dans l'épiscopat, entretenait, autant par raison que par goût, un grand train de maison, et recevait avec une large hospitalité les grands de

la ville et les évêques en passage. Chrysostome supprima tout cela. Les meubles du palais furent vendus, ainsi que la garde-robe des anciens évêques; à l'or et à la soie succédèrent partout la laine et la bure. Quand l'économe de l'église lui présenta le livre des dépenses de table, Chrysostome le repoussa avec mépris : « Qu'est cela? dit-il. Mes minces revenus sont suffisans pour me nourrir, je ne veux point de l'argent de l'église. » Le luxe des basiliques ne fut pas plus épargné que celui des appartemens et de la table : le nouvel évêque vendit tous les ornemens de prix, et jusqu'à des vases sacrés qu'il jugea trop magnifiques. Il fit mettre également à l'encan des marbres préparés par Nectaire pour l'église d'Anastasie, que cet évêque affectionnait, et où Grégoire de Nazianze avait prononcé ses éloquens adieux : on put voir dans l'acte de Chrysostome un blâme jeté sur son prédécesseur, qui avait été un prêtre indulgent et regretté, et ce blâme n'était pas charitable. Du produit de ces ventes, l'évêque fonda un hospice pour les étrangers malades, et donna le reste aux pauvres; ses ennemis ne manquèrent pas de publier qu'il appliquait l'argent à son profit. Sa justification était évidente par ses œuvres et par ses aumônes; mais son âpre désir de tout changer, de tout briser, de dominer jusqu'à la mémoire de ses prédécesseurs, choquait la conscience publique dans les rangs élevés du monde, et on en profitait pour le perdre.

Sa manière de vivre, il faut l'avouer, put surprendre une grande métropole, capitale de l'empire, où l'évêque, considéré comme un haut fonctionnaire, marchant de pair avec les plus élevés, fréquentait la cour, et entretenait des relations au sein de la société élégante et riche. Chrysostome rompit tout d'abord ces relations, et déclara qu'il ne mettrait le pied à la cour que pour les affaires urgentes de son église. Cédant à son goût constant pour la retraite, il se fit dans le palais épiscopal, comme autrefois dans la maison de sa mère, une solitude où il aima à se confiner, mangeant seul, n'invitant jamais personne à sa table, et ne dînant jamais chez autrui. Cette vie passablement étrange donna lieu à mille interprétations qui ne le furent pas moins : les uns firent de Chrysostome un avare qui se laissait mourir de faim pour entasser écus sur écus; d'autres le peignirent comme un débauché qui se livrait, loin de tous les regards, à « des orgies de cyclope » (c'était le terme dont on se servait); d'autres enfin racontèrent de lui des infirmités bizarres, inconnues, qu'il avait intérêt de cacher aux regards des hommes. Ces accusations, dont la source principale résidait dans le mauvais vouloir du clergé, prirent une telle consistance que l'évêque se crut obligé d'en parler en chaire, et il réfuta la calomnie des « orgies de cyclope » en découvrant sa poitrine et montrant ses bras amai-

gris par le jeûne. Ce fut bien pis quand il voulut prescrire à ses clercs un régime conforme au sien, quand il leur interdit par exemple d'aller, comme ils faisaient, quêter des dîners à la table des grands et mener la vie de parasites sous le costume de prêtres. « Les deniers de l'église, disait-il, devaient suffire à la nourriture des clercs. » Le clergé en masse réclama : l'évêque tint bon; mais l'abus trop enraciné n'en persista pas moins, malgré ses menaces.

Après les clercs, ce fut le tour des *veuves* ou diaconesses, espèce d'ordre ecclésiastique féminin, chargé primitivement du service des femmes admises au baptême par immersion, utilisé ensuite pour divers ministères dans l'intérieur des églises. Ce titre était fort recherché par les veuves de haut rang auxquelles il procurait une position respectable, sans leur enlever entièrement la fréquentation du monde; aussi beaucoup n'y cherchaient qu'un manteau dont elles couvraient leur vie dissipée. L'austère Chrysostome les fit comparaître toutes devant lui, et, après une enquête sur les habitudes de chacune d'elles, il en renvoya plusieurs en leur conseillant de se remarier au plus tôt. Des *veuves*, il passa aux *sœurs*. Les *sœurs adoptives* formaient une autre classe de femmes qui tenaient, sinon à l'église, du moins aux ecclésiastiques. Quoique le célibat à cette époque ne fût point de rigueur pour les clercs, beaucoup le préféraient au mariage, afin de s'épargner les charges et les ennuis d'une famille. Ils prenaient alors chez eux une jeune fille, quelquefois non encore nubile, la logeaient sous leur toit, où elle vaquait aux soins du ménage, et le frère et la sœur électifs étaient censés ne devoir plus se séparer qu'à la mort. On voyait ainsi des enfans abandonner leur famille pour des hommes qui ne leur étaient rien; quelquefois même c'étaient des vierges consacrées qui, par une confiance excessive dans leur force, croyaient concilier leur vœu de chasteté avec ces liens de fraternité menteuse. En Orient, ces sortes de sœurs par élection s'étaient donné le nom de vierges *agapètes*, c'est-à-dire vierges d'amour spirituel (*agapê* étant l'amour de Dieu par opposition à *erôs*, l'amour mondain); en Occident, elles prirent communément celui de *femmes sous-introduites*. Leur tolérance avait amené dans le clergé une corruption morale extrême, contre laquelle les censeurs ecclésiastiques ne cessaient de tonner, soit en Orient, soit en Occident. Saint Jérôme qualifiait ces fausses sœurs « d'épouses sans mariage, de concubines d'un nouveau genre, de courtisanes d'un seul homme. » Chrysostome, plus hardi dans l'énergie de son blâme, s'écria un jour qu'un évêque qui souffrait ces désordres avait moins d'excuse que les entremetteurs de débauches publiques. Il résolut d'extirper le mal dans son église; mais les mesures qu'il prit, trop brusques et trop violentes, manquèrent d'abord leur but.

Il n'avait pas gouverné trois mois que tout son clergé était soulevé contre lui : diacres et prêtres cabalaient à qui mieux mieux; l'évêque leur rendit guerre pour guerre, il en cassa, il en renvoya plusieurs. Un mot imprudent mit le comble à leur exaspération. Un diacre nommé Sérapion, qui le poussait dans la voie des rigueurs, et, comme il arrive de tous les caractères excessifs, avait pris une grande influence sur lui, se penchant vers son oreille au milieu d'une discussion tumultueuse, lui dit assez haut pour être entendu de quelques-uns : « Évêque, prends un bâton et chasse-moi du même coup tous ces gens-là, car autrement tu n'en viendras pas à bout. » C'en était trop. L'évêque et le clergé formèrent dès lors deux camps séparés qui s'épiaient incessamment, l'un pour diffamer, l'autre pour punir. Les clercs répandus dans le monde allaient de porte en porte déverser le ridicule ou la calomnie sur leur chef, qu'ils bravaient par l'infraction de tous ses ordres. Tandis que la division la plus lamentable régnait dans l'église de Constantinople, Chrysostome ne se fit pas plus d'amis parmi les évêques des diocèses voisins, sur lesquels une suprématie de fait était exercée par le siége de la ville impériale. Jean les traita sans beaucoup plus de ménagement que ses propres clercs, et des hommes, ses égaux, qui pouvaient même, à un moment donné, devenir ses juges, crièrent aussi à la tyrannie et tendirent la main aux ennemis du dedans.

Si le ministre d'Arcadius, en appelant près de lui Chrysostome et livrant au simple prêtre d'Antioche le plus beau siége épiscopal de l'empire, avait pu songer à se faire un complaisant, il aurait certes montré peu de discernement des hommes. Il suffisait même, en dehors de toute autre considération, que le nouvel élu fût notoirement la créature d'Eutrope, pour qu'il évitât avec soin toute apparence de faiblesse au nom de sa propre dignité et des devoirs de son ministère : ici le caractère de l'évêque répondait trop bien aux idées d'indépendance sacerdotale pour qu'il n'en fût pas ainsi. La bonne intelligence exista donc à peine quelques jours entre des personnages si différens, placés en face l'un de l'autre et en contact perpétuel. Le spectacle de ce qui se passait à la cour fit fermenter la bile du prélat, qui se crut le droit de régenter les ministres de l'empereur, et l'empereur lui-même, comme il régentait ses clercs. Ce furent d'abord des remontrances privées, orales ou par écrit, tantôt sur le luxe et les dépenses du palais, tantôt sur la passion du théâtre et des courses du cirque; peu à peu ces plaintes devinrent publiques; des avertissemens et presque des menaces étaient proférés en pleine chaire sous des allusions qui ne trompaient personne. Enfin, des tremblemens de terre ayant eu lieu à Constantinople pendant cette année 398, Chrysostome s'emporta jusqu'à dire

que c'étaient les injustices, les prodigalités, les débauches des puissans et des magistrats qui avaient allumé la colère de Dieu, retenue seulement par les prières des pauvres. Eutrope lui-même, comme si les allusions ne lui eussent pas suffi, donna à Chrysostome le signal des attaques directes en complétant, par un nouveau décret, les mesures restrictives de l'immunité des asiles.

Nous avons déjà parlé (1) du droit d'asile ecclésiastique et de ses abus, qui créaient, sous la main des évêques et des abbés des monastères, un droit à l'impunité en faveur des condamnés fugitifs. Il fallait que ces abus fussent bien crians, puisque Théodose lui-même avait cru devoir y porter remède. Des décrets, comme on l'a vu, limitatifs de l'immunité d'asile, avaient donc été rendus antérieurement au règne d'Arcadius, et l'avaient été dans une sage mesure : Eutrope gâta tout en choisissant, pour renouveler et étendre les anciennes prescriptions, une circonstance où la question de droit n'était évidemment que le prétexte, et la satisfaction d'une vengeance personnelle le véritable but. Aussi Nectaire avait-il eu pour lui la faveur générale lorsqu'il avait adressé à l'empereur des représentations qui par malheur n'avaient point été écoutées. L'affaire en était là lorsque Chrysostome vit paraître, sous la date du 27 juillet, plusieurs lois nouvelles qui complétaient et aggravaient en divers points les actes précédens. De Nectaire à Chrysostome, la différence était grande : celui-ci prit feu avec l'animosité d'un tribun, et l'évêque se déclara hautement l'ennemi du ministre.

Cependant le parti des mécontens, attentif à ce qui se passait, vit avec joie ses rangs s'accroître d'un auxiliaire aussi opiniâtre que puissant. L'impératrice, avec cette intuition des femmes qui ne les trompe jamais quand leur intérêt ou leur vanité est en jeu, avait pressenti, dès les premiers momens, l'antagonisme qui éclatait, et non moins habilement elle s'était mise en mesure d'en profiter. L'évêque ne la recherchant point et évitant la cour, elle était allée vers lui, et s'était jetée avec une apparente passion dans tout ce qui pouvait lui complaire et l'attirer. Son chambellan particulier, l'eunuque Amantius, homme d'une grande droiture de cœur et d'une sincère piété, devint son intermédiaire près du prélat et le canal des libéralités dont elle se mit à combler sans mesure les églises et les pauvres. Cette liaison de l'impératrice avec Chrysostome s'établit, comme on le pense bien, aux dépens d'Eutrope. Pour donner des gages de sa bonne foi à ce nouvel et ombrageux allié, on vit l'altière Eudoxie afficher, malgré ses goûts mondains, les pratiques d'une dévotion excessive, suivre les reliques pieds nus, dans un

(1) *Revue* du 1er mars 1861.

costume moitié monastique et moitié impérial, traînant l'empereur à sa suite, et fonder au loin des basiliques dont elle dessinait elle-même les plans. Aussi la chaire épiscopale ne trouvait-elle pas de louanges assez retentissantes pour remercier « cette mère des églises, cette nourricière des moines, cette protectrice des saints, ce bâton des pauvres. » Eudoxie était la lumière de l'empire, l'eunuque en était l'ombre et la nuit.

Ainsi s'amoncelait, au fond du gynécée impérial et dans les retraites du sanctuaire de Sainte-Sophie, un double orage qu'Eutrope dédaigna ou ne vit pas. La foudre était bien près d'éclater lorsque l'imprudent ministre, dans l'infatuation de ses succès, jeta un dernier défi à l'opinion du monde en se faisant conférer par son maître le titre de patrice avec celui de consul.

II.

Le consulat d'Eutrope causa dans le monde romain une émotion à laquelle l'eunuque ne s'était pas attendu, parce qu'il ne connaissait pas bien l'Occident. En Orient, on fut offensé de cet orgueil excessif de l'esclave aspirant à une dignité voisine du trône, et l'on se demanda si quelque jour l'étrange consul n'aurait pas la fantaisie de se faire empereur. Quant au titre de patrice, il fut accueilli par des railleries qui retombaient directement sur le prince. « Il a bien fait, disait-on, de se choisir un tel père. » Ainsi se produisait devant les entreprises ambitieuses d'Eutrope le sentiment des Romains d'Orient. En Occident, en Italie surtout, où le consulat n'était pas seulement le premier des honneurs, mais une institution sacrée, liée aux grandeurs de la vieille Rome et pour ainsi dire sa représentation historique et l'âme de son passé, l'étonnement fut plus grand et l'indignation plus profonde. D'abord on ne crut pas à la nouvelle, arrivée de Constantinople par des bruits vagues en octobre ou novembre 398, qu'Eutrope venait d'être désigné consul; on la repoussa comme une fable. « Autant vaudrait, se disaient les Romains, nous annoncer un cygne noir ou un corbeau blanc. » Quand la fable se fut trouvée vraie, qu'aucun recours ne resta plus au doute, la colère éclata de toutes parts en manifestations bruyantes : chacun se sentit blessé dans sa croyance, dans ses préjugés, dans sa dignité de citoyen, dans l'honneur même de sa maison.

Le consulat avait à Rome un caractère religieux, dérivé des institutions païennes, et dont la trace subsistait dans beaucoup d'esprits, malgré l'affaiblissement de l'ancien culte et les progrès croissans du nouveau. Ce caractère religieux reprenait sa force sous le coup de graves inquiétudes publiques ou de grands désastres : il reparut

dans cette circonstance, où la pureté du consulat était mise en question. Les nouveaux consuls inaugurant à la fois leur magistrature et l'année, ni leur personne, ni leur nom n'étaient censés indifférens au destin de cette année nouvelle, et les vieux Romains avaient porté en cela la superstition à l'excès. Sans être aussi crédules que leurs pères, les contemporains d'Honorius ne virent pas sans une secrète terreur l'année 399 s'ouvrir sous les auspices d'Eutrope. On s'abordait dans les rues, sur les places, on se communiquait mutuellement ses alarmes. « Quels auspices! disait l'un, les enfans à deux têtes, les bœufs qui parlent, les oiseaux sinistres, ne sont rien à côté de ceci: c'est la stérilité qui nous menace. Plus de mariages féconds, plus de récoltes. A quoi bon ensemencer les champs? Qui perdra son temps à planter la vigne? Le ciel ne peut féconder une année que l'impuissance même va ouvrir. — Non, non, répliquait un autre, l'année repousse un pareil nom; Janus, de sa double bouche, défend de l'inscrire sur les fastes. — Les lois du monde sont renversées, ajoutait un troisième; si les eunuques usurpent la trabée, les hommes n'ont plus qu'à prendre la quenouille et à filer. L'univers va se soumettre au gouvernement des amazones. — Oh! s'écriait un survenant avec l'autorité ou la prétention de l'érudit, l'antiquité, dans ses plus grandes fureurs, n'a rien offert de si monstrueux: OEdipe épousa sa mère, Thyeste sa fille, Médée immola son père, les frères se sont égorgés dans Thèbes, les dieux se sont battus devant Troie; mais un eunuque consul, on ne l'a jamais vu! » Ainsi éclataient les émotions du peuple; telles étaient ses idées et ses terreurs superstitieuses, dont la poésie contemporaine nous a laissé le vivant tableau.

Pour des cœurs plus élevés, c'étaient de plus sérieuses douleurs: la patrie romaine dégradée dans le présent, souillée jusque dans son histoire, et les noms des Brutus, des Scipions, des Fabius, des Claude, profanés par le contact d'un nom servile. Ceux des sénateurs qui comptaient des personnages consulaires dans les annales de leurs familles allaient gémir au milieu des images, rangées par ordre, dans l'atrium de leur demeure. Tous, grands et petits, se remémoraient les affronts et les misères de tout genre que cet esclave, consul désigné, avait fait peser sur l'Italie : le feu de la révolte soufflé en Afrique, les navires de l'annone saisis, la ville éternelle livrée à la famine! Comme tout le monde avait souffert, tout le monde s'indignait à ce souvenir de la veille, et l'on jurait que le consulat d'Eutrope ne serait pas inscrit au Capitole. Il fut même résolu que le peuple et le sénat porteraient ce vœu à l'empereur par une députation solennelle.

Au camp de Milan, où résidait le prince sous l'œil de son tuteur,

la nouvelle n'avait pas été mieux reçue qu'à Rome, et pour des raisons plus personnelles, car c'était vis-à-vis d'eux une raillerie amère et un défi; Stilicon et Honorius étaient déjà convenus de ne point reconnaître Eutrope en Occident. Au moment où les députés de Rome arrivèrent au palais, l'empereur donnait audience à des Germains venus des bords du Rhin au nom de leurs peuplades pour renouer avec l'empire l'alliance un moment ébranlée. Haut de taille et d'un port assez majestueux, le fils de Théodose répondait avec assez d'à-propos à ces fils de la Germanie, ambassadeurs au manteau de peaux de bêtes, aux longues moustaches rousses, à la chevelure liée sur le sommet de la tête ou retombant en anneaux sur leurs épaules. Aux uns il imposait des rois, à d'autres il demandait des otages en garantie de leurs promesses; quelques-uns recevaient l'ordre d'envoyer des contingens à l'armée romaine, et le Sicambre, mêlé aux légions, devait raser cette épaisse crinière qui distinguait les fédérés servant comme troupes barbares de ceux qui combattaient sous les aigles. En assistant à cette revue, pâle image des temps où Rome était puissante et révérée dans le monde, les députés du Capitole se sentirent émus et eurent peine à retenir leurs larmes.

Ce qui se dit entre eux et l'empereur, ou plutôt entre eux et le vrai souverain, Stilicon, nous ne le savons que par la bouche d'un poète; mais celui-ci n'était pas un vulgaire versificateur chantant les grands par ouï-dire et n'apercevant que de loin les lambris de la cour. Claudien, tribun d'une légion par la faveur de Stilicon, assistait peut-être à cette audience; en tout cas, il put la connaître dès le jour même par le récit de son protecteur. Quoi qu'il en soit, il nous en fait, suivant l'habitude des poètes, une narration allégorique, où la déesse Rome représente la députation de la ville éternelle et adresse à l'empereur un discours, celui sans doute que lui tinrent les envoyés. C'est du moins le genre d'argumens, c'est la suite des idées que l'orateur du sénat et du peuple de Rome put exposer au jeune homme qui tenait en ses mains, sinon la destinée, du moins la dignité du consulat.

Puisant son exorde dans le spectacle inattendu qui venait de frapper ses regards, l'orateur (on peut supposer que c'était lui) récapitula les gloires de Théodose et d'Honorius : le Saxon défait sur l'Océan, la Bretagne délivrée des attaques du Picte, la Gaule vengée des menaces de la Germanie. « Par toi, prince, ajouta-t-il, Rome voit à ses pieds le Frank humilié, le Suève abattu, et le Rhin, soumis à ta loi, te salue du nom de Germanique... Mais, hélas! l'Orient, cette terre vouée à la discorde, envie nos prospérités. De l'autre côté du soleil fermentent d'abominables complots qui tendent à nous désunir, à empêcher que l'empire tout entier ne forme un seul corps. » Alors vient l'énumération de toutes les insultes faites à

l'Occident par le gouvernement de Byzance : révolte de Gildon, ravage des villes africaines, famine de Rome, souffrances de l'Italie. Tout cela est l'ouvrage d'Eutrope, c'est ainsi qu'il a mérité le consulat que lui décerne l'Orient; mais ce consulat lui-même est le plus grand des crimes.

« Accoutumé à se courber sous le sceptre des femmes, l'Orient peut accepter celui d'un eunuque, on le comprend bien; mais ce que l'Oronte ou l'Halys regarde comme un usage serait une souillure pour le Tibre. S'ils restent indifférens à leur gloire, nous sommes juges et gardiens de la nôtre. Depuis que la Perse a fait passer dans nos mœurs son luxe et sa corruption, l'espèce dégradée des collègues d'Eutrope s'est glissée chez nous; mais sa puissance est heureusement limitée à la chambre impériale, à la surveillance du vestiaire, à la garde des bijoux. Qu'ils s'occupent de colliers, qu'ils soignent les vêtemens de pourpre, qu'ils protégent le sommeil du prince contre des bruits importuns, ou sa tête sacrée contre les ardeurs du soleil, à la bonne heure! Mais revêtir la pourpre au lieu de la soigner, mais toucher aux rênes de l'état au lieu de manier l'éventail, la majesté romaine le leur défend!

« Quoi! nous irions convoquer les comices au Champ-de-Mars, poser les barrières, recueillir les suffrages pour un eunuque! La tribune du Forum retentirait de ses louanges! L'image d'Eutrope serait portée parmi celles des Émile, des Décius, des Camille, sauveurs et soutiens de la patrie! La dignité fondée par Brutus irait se salir aux mains des Chrysogone et des Narcisse! Voilà où auraient abouti ta chaste mort, ô Lucrèce! ton dévouement devant les brasiers de Porsenna, ô Mucius! ton héroïsme, ô Brutus! quand tu sacrifiais les sentimens du père au devoir du citoyen, et les faisceaux auraient été ravis aux Tarquins pour être jetés aux pieds d'un esclave?... Sortez donc des profondeurs de vos tombeaux, vieux Romains, orgueil du Latium, venez contempler sur vos chaises curules un collègue inconnu! Ou plutôt, ombres magnanimes, apportez-nous la vengeance du sein de l'éternelle nuit! vengez-vous, vengez la majesté romaine : des monstres au sexe douteux se parent de vos insignes; des mains serviles, faites pour porter des fers, osent brandir la hache des consuls...

« Vous aussi, qui fûtes quatre fois décoré du titre consulaire, prince, fils de Théodose, songez à votre propre gloire, épargnez à nos fastes l'infamie qui veut les atteindre. Cette magistrature est la seule que les césars au comble de leur puissance peuvent encore ambitionner : elle leur est commune avec nous; par une noble participation d'honneurs, on la voit passer des mains du monarque dans celles du sujet, et de nos mains dans ses mains augustes : gardez-la donc dans sa pureté, puisqu'elle vous appartient aussi; éloignez d'elle une flétrissure qui retomberait sur vous. Nous te le demandons également, Stilicon! ta gloire y est intéressée comme la nôtre. Quelle guerre ton bras voudrait-il entreprendre, quelle victoire Rome pourrait-elle espérer sous les auspices d'un eunuque? »

Trop habile pour faire un éclat qui aurait amené la guerre immédiate, Stilicon répondit par quelques brèves paroles, d'une modé-

ration apparente. Il affirma n'avoir reçu aucune notification directe de la nomination du consul d'Orient, ajoutant qu'il n'en recevrait probablement pas avant les calendes de janvier, la mer et les vents étant contraires, qu'ainsi on devait s'attendre à ne proclamer dans Rome qu'un seul consul. Le choix de ce consul unique avait été fait avec mûre réflexion, et comme pour contraster d'avance avec ce qui allait se passer en Orient, Honorius désignait Mallius Theodorus, préfet actuel d'Italie, un des hommes les plus considérables et les plus honorés de l'Occident. Des mesures furent arrêtées d'ailleurs entre la cour de Milan et le sénat de Rome pour que son entrée en charge reçût un éclat extraordinaire en rapport avec l'étrangeté des circonstances.

Mallius Theodorus était un type curieux du noble romain à cette époque de transition religieuse où le païen était attiré vers le christianisme par l'exemple du prince ou le cri de sa conscience, et le chrétien retenu sur la limite du polythéisme par le respect des traditions séculaires et l'esprit intolérant de la noblesse. Dans ce conflit de doctrines et de cultes, la philosophie platonicienne, voisine du christianisme par ses sublimités, tandis qu'elle purifiait le grossier réalisme païen par des interprétations idéales, formait un terrain neutre où chrétiens et païens pouvaient se rencontrer sans se choquer. C'était sur ce terrain que Mallius Theodorus, chrétien de profession, mais noble par sa naissance et ses fonctions, avait planté sa tente, là qu'il pouvait être à la fois l'ami du vieux pontife Symmaque et le protecteur du jeune Augustin, récemment converti, qui lui dédia son traité de la vie heureuse. Lui-même avait composé un livre sur l'origine du monde et la source de nos idées, probablement d'après le système de Platon. Séduisant dans ses manières, irréprochable dans ses mœurs, bienveillant dans ses rapports avec les autres, écrivain correct en prose et en vers, Théodore avait eu une vie facile et applaudie. Dans ce temps de discorde de tout genre, on ne lui connaissait point d'ennemi. Successivement avocat au barreau du prétoire, proconsul en Afrique et en Macédoine, intendant des largesses privées et préfet du prétoire des Gaules, il occupait la grande préfecture de l'Italie, lorsqu'Honorius jeta les yeux sur lui. Tous les partis approuvèrent un choix si prudent, et, afin de flatter le sénat, le nouveau consul réclama la présence de Symmaque à la cérémonie de son installation. Symmaque, n'ayant pu venir, se fit remplacer par son fils Flavien, de sorte que le chrétien Théodore, montant au Capitole pour y bénir l'année, se trouva flanqué d'un exilé de la veille, chef du parti païen dans les dernières guerres religieuses. Claudien reçut l'ordre de célébrer le consulat de Mallius par ses vers les plus retentissans, et on lui commanda en même temps une satire sur celui d'Eutrope; mais l'homme pacifique et modéré ne sut guère

inspirer la muse passionnée du poète : elle se trouvait plus à l'aise devant l'ennemi de Stilicon.

Tandis que la ville de Rome, aux calendes de janvier 399, célébrait l'entrée en charge d'un seul consul, une cérémonie semblable ou plutôt une parodie des grandeurs romaines avait lieu le même jour, à la même heure, dans les murs de Constantinople. Eutrope, vêtu du manteau à larges palmes, venait s'asseoir au foyer des césars; le sénat l'entourait, tout ce que l'empire avait de plus illustre, le genou fléchi devant cet esclave, se disputait l'honneur de baiser sa main; les plus favorisés venaient appliquer leurs lèvres sur ses joues ridées et difformes. On l'appelait le soutien des lois, le sauveur de la patrie, le père du prince. Eutrope avait voulu que les portes du palais fussent ouvertes, comme si cette demeure eût été la sienne, et une foule immense s'y précipita, faisant retentir les galeries de marbre de ses cris d'impatience mêlés à mille railleries. Enfin le cortége se met en marche : — du palais il se rend à la curie de Constantin, réservée pour l'inauguration des consuls, puis au forum voisin, dont l'enceinte circulaire était formée de deux portiques superposés. Eutrope traverse cette vaste place que décorent des marbres de toutes couleurs, des statues, des colonnes d'airain; il s'avance vers le tribunal, élevé sur des gradins de porphyre, il y monte et harangue le peuple au milieu d'acclamations payées. Pendant que ce cérémonial a lieu dans le quartier du palais impérial et du sénat, d'autres parties de la ville se remplissent d'ouvriers qui dressent les statues de l'arrogant parvenu; les unes sont d'airain, les autres du marbre le plus beau. Ici on le voit en costume de juge, là il porte la toge, ailleurs il a ceint l'épée. Le sénat a voulu l'avoir à cheval, et bientôt ses portiques l'étaleront aux regards, pressant les flancs d'un coursier. Au-dessous de chacun des monumens sont inscrits des titres emphatiques qui eussent fait rougir un plus digne que lui : on l'appelle le troisième fondateur de la ville, après Byzas et Constantin, et l'on ose y parler de sa haute naissance, quand les maîtres qu'il servait sont encore vivans.

« Quel excès de bassesse dans cette cour! s'écrie Claudien, qui nous donne une partie de ces détails. La terreur règne-t-elle donc là-bas? un effroi secret comprime-t-il l'indignation? l'horreur du moins siége-t-elle au fond des âmes? Non; le sénat applaudit de bon cœur, et les grands de Byzance font écho : voilà les Romains de la Grèce! Peuple bien digne de son sénat, sénat bien digne de son consul! L'armée elle-même ne sait que rester oisive; il n'y a plus un seul soldat qui, dans une pudique colère, saisisse son arme et se lève. C'est apparemment aux Barbares qu'il appartiendra de laver l'ignominie des Romains.

« Il ne reste plus qu'une chose : c'est que tous les eunuques du monde, les égaux, les compagnons du consul, viennent occuper les siéges de ces faux

pères de la patrie! Allons, eunuques, accourez, venez faire cortége à votre chef! Patriciens d'un nouveau genre, quittez la chambre à coucher, votre place est au tribunal; vous avez suivi assez longtemps la litière des matrones, on vous attend derrière la chaise des consuls! ou plutôt, non, cela ne se passera pas ainsi. Si le terrible Stilicon rougissait de combattre un tel ennemi avec l'épée, qu'a-t-il besoin de tirer la sienne? Que le fouet seul retentisse, et l'on verra se courber des dos habitués au châtiment. On nous raconte que les Scythes, au bout d'une guerre de plusieurs années, trouvèrent leurs esclaves assis à leurs foyers, maîtres de leurs femmes et opprimant leurs enfans. Ces misérables voulaient encore leur fermer l'entrée de leur pays, et s'avançaient au-devant d'eux avec des armes : les Scythes ne montrèrent que des fouets, et au seul bruit des lanières les esclaves redemandèrent leurs chaînes. »

Le poète va plus loin : il met dans la bouche de Mars, père des Romains, un fougueux appel aux armes, et comme la côte d'Asie éprouvait alors des secousses de tremblement de terre assez violentes pour avoir endommagé un quartier de Constantinople, Claudien énumère ces désastres avec un contentement sinistre, et il ose ajouter ces mots : « Puisse Neptune, d'un revers de son trident, rejeter dans la mer cette terre souillée avec le crime qu'elle a enfanté! — Nous accordons volontiers aux furies une seule ville pour sauver l'univers. » Telle était la haine fratricide qui animait l'une contre l'autre les deux métropoles du monde romain.

L'Orient était dans cette situation, lorsqu'au mois de février ou de mars arriva dans Constantinople un officier goth qui commandait, avec le grade romain de tribun, une colonie militaire barbare, établie dans les provinces phrygiennes, autour de la ville de Nacolie. Il se nommait Tarbigile ou Tribigilde, et la tribu de colons fédérés placée sous ses ordres appartenait aux Gruthonges, branche considérable des Ostrogoths. Tribigilde venait à la cour saluer l'empereur et solliciter pour lui-même un avancement de grade, pour ses colons une solde plus forte en argent, attendu que les Gruthonges, mauvais laboureurs comme tous les Barbares, mouraient de faim sur les terres les plus fertiles de l'Asie. La richesse par un travail productif leur convenait beaucoup moins que l'oisiveté avec un peu d'argent et le pouvoir de satisfaire doublement les vices de leur race et ceux qu'ils empruntaient aux Romains. Ils avaient d'ailleurs devant les yeux l'exemple d'Alaric, qui avait montré comment on se procurait en Épire les gratifications que refusait Constantinople. Le voyage de Tribigilde n'eut point le succès qu'il en attendait. Assailli de réclamations semblables de la part de tous les cantonnemens barbares de son empire, Arcadius repoussa celle-là, et Eutrope, après avoir promené le Gruthonge de délai en délai, finit par le congédier en se moquant de lui. Tribigilde était parent de Gaïnas, qu'il avait entre-

tenu des espérances de sa mission, et à qui il vint confier sa déconvenue et son dépit. Gaïnas se garda bien de le calmer; il sembla au contraire plus irrité que lui des airs insolens de l'eunuque vis-à-vis d'un chef de leur race. On ne sut pas d'ailleurs ce qui se passa entre ces deux Barbares; mais, quand le tribun partit pour regagner sa colonie, il avait le cœur profondément ulcéré.

Il s'acheminait lentement vers sa demeure, honteux d'y reparaître les mains vides et de la retrouver pauvre, dénuée de ce luxe grossier qui faisait l'orgueil des familles germaines, et attestait soit le bonheur de son chef dans les expéditions de guerre, soit son crédit près des généraux romains et sa faveur près de l'empereur. Les femmes surtout tenaient à étaler ces marques de l'autorité de leurs maris, ou sur elles en parures bizarres, ou, comme ornement, sur les parois de leur maison. La femme de Tribigilde devançait en idée le moment de son retour, impatiente de voir les cadeaux que devait rapporter du palais impérial un chef de son importance, un tribun parent du maître des milices Gaïnas. Si loin donc qu'elle l'aperçut, elle franchit le seuil de sa porte pour courir au-devant de lui, et le serra joyeusement dans ses bras. C'était, suivant le portrait que nous en trace Claudien, une grande et robuste Germaine à la voix rude, à l'œil hardi, aux instincts belliqueux, digne en un mot d'être dans les vers du poète une personnification de Bellone. Comme les femmes de sa colonie, elle avait adopté un costume moitié phrygien, moitié goth. Son corps se dessinait sous une longue chemise de lin; une agrafe, placée entre les mamelles, retenait les deux pans de sa robe rejetée en arrière, et le contour d'une mitre solidement agencée emprisonnait ses longues tresses blondes toutes prêtes à s'échapper. « Que m'apportes-tu? lui dit-elle; le prince a sans doute été généreux, la cour favorable. — Je n'apporte rien, » répondit tristement le guerrier, et il lui raconta ses déboires, l'inutilité de ses démarches et les outrages qu'il avait essuyés de la part de l'eunuque.

A mesure qu'il parlait, la surprise, la honte, la colère, se peignaient tour à tour sur les traits de la Germaine. Soudain elle se déchire le visage avec les ongles, elle éclate en malédictions contre les Romains, en reproches contre son mari. « Te voilà donc voué à la charrue, lui disait-elle; laisse l'épée pour enseigner à tes camarades l'art de fendre la terre et de suer sous le râteau. Le beau métier pour des hommes! Le Gruthonge, par tes soins, va devenir un adroit laboureur, un bon vigneron qui saura planter sa vigne en temps opportun. Heureuses les autres femmes dont les maris conquièrent des cités! Elles peuvent se parer des dépouilles enlevées par la vaillance : aussi nos sœurs de l'armée d'Alaric sont riches et fières; les filles d'Argos et de Lacédémone tremblent devant elles, et les

célèbres beautés de la Thessalie sont les servantes de leur maison. Mais moi, j'ai épousé un homme faible et sans cœur, un Goth dégénéré qui renie les mœurs de ses pères et prétend être fidèle à des maîtres, un lâche qui aime mieux vivre en sujet sur un champ qu'on lui prête que de le ravir lui-même et de le posséder par le droit de l'épée. Ces grands mots de justice et de fidélité dont on se couvre, au fond que signifient-ils, sinon qu'on n'ose rien, parce que le courage manque? Les Romains nous enseignent eux-mêmes en ce moment comment on récompense les fédérés qui observent les traités et comment on punit les autres. Toi, tu vas humblement réclamer ce qui t'est dû, on te chasse. Alaric vivait pauvre dans les contrées de la Mésie : irrité d'un refus, il envahit l'Épire, il la pille, et on l'en fait gouverneur. Tu me diras peut-être : « Alaric avait une grande armée, et je compte à peine quelques soldats! » C'est vrai, mais la guerre t'en donnera, et puis as-tu affaire à des hommes? Vois plutôt celui qui les commande et qui marchera devant leurs aigles... Écoute donc mon conseil et suis-le; reprends enfin ta vie de Barbare. Les Romains te méprisent fidèle et te foulent aux pieds : ils te craindront rebelle et t'admireront; puis quand tu seras enrichi de butin et redouté de tous, tu deviendras Romain si tu veux. »

Cette scène d'intérieur barbare, admirablement tracée par Claudien, est de la plus complète vérité historique. C'était bien là la pensée et le langage de toutes les femmes de fédérés germains à la vue des succès d'Alaric; c'étaient bien là les excitations qui venaient troubler l'officier vandale ou goth dans son passage de la barbarie à la romanité, et ébranlaient sa fidélité jusque sous le toit domestique.

Quelques jours à peine s'écoulèrent, et la colonie de Tribigilde présenta l'aspect d'un cantonnement barbare en insurrection. Les charrues étaient brisées ou abandonnées dans les champs; les chevaux, dételés des chars rustiques, reprenaient leurs harnais de guerre, chacun fourbissait ses armes. Bientôt commença le pillage des fermes et des villas romaines. Comme il arrive toujours en pareille occurrence, tous les misérables, tous les gens sans aveu vinrent se joindre aux Gruthonges; les Barbares des cantonnemens voisins en firent autant, et le nombre des soldats de Tribigilde fut doublé. Assez fort alors pour assaillir des villes fermées, il en prit plusieurs et en passa la population par les armes. La Phrygie tout entière fut en feu, et l'Asie-Mineure, craignant le même sort, demanda des renforts de troupes à l'empereur. Ces nouvelles, comme on le pense bien, jetèrent une vive inquiétude dans Constantinople; Arcadius était alarmé, et Gaïnas semblait l'être plus que tout le monde. « Je connais les Gruthonges, répétait-il, et je connais Tribigilde; rien ne leur coûtera pour assouvir leurs rancunes, et ce sont

de braves soldats. » Eutrope au contraire affichait la plus entière sérénité; il nia d'abord l'événement, traitant les nouvelles de fables ridicules, puis, quand il ne fut plus possible de les nier, il affecta d'en rire : « C'était, disait-il, une émeute de bandits qui ne réclamait pas l'emploi de l'épée, mais la potence et le bourreau. — J'enverrai là un juge, ajoutait-il, et non pas un général. » Ce dernier mot avait trait à Gaïnas, qui, dans ses exagérations suspectes, se présentait comme le seul homme qui pût aisément étouffer la rébellion. Bien décidé à décliner de tels services, Eutrope offrait sous main à Tribigilde un arrangement que celui-ci refusait. Fier d'être à son tour sollicité par l'homme qui naguère l'avait accueilli avec tant de dédain, le Barbare prenait amplement sa revanche. A toutes les propositions que lui adressaient les émissaires du ministre, il répondait qu'il ne voulait rien. — Quel grade souhaites-tu? lui disaient-ils. — Aucun. — Est-ce de l'argent que tu désires? — Non. — Que te faut-il donc? — La tête de l'eunuque.

Eutrope, ne pouvant éviter la guerre, tâcha du moins de ne point recourir à Gaïnas. Il laissa ce dernier à la tête des auxiliaires barbares en lui donnant la charge honorable de protéger la métropole et l'empereur, si Tribigilde osait passer le Bosphore; mais il envoya son favori Léon en Asie avec les légions romaines et des levées assez considérables faites à Constantinople, les garnisons de la Thrace et de la Mésie restant d'ailleurs à leur poste. Léon se voyait donc général en chef, préposé au commandement d'une guerre importante, et sa surprise d'une telle bonne fortune égala peut-être celle des autres. Ce n'est pas que cet homme fût complétement incapable, ou qu'il manquât de qualités bienveillantes envers le soldat; mais les satires dont il était perpétuellement l'objet avaient détruit son autorité dans l'armée, et sa grotesque figure, son énorme embonpoint, le souvenir enfin de son ancien métier de cardeur, excitaient une risée générale dès qu'il voulait parler de discipline ou punir. Ses lieutenans ne le respectaient pas davantage; chacun obéissait, chacun ordonnait suivant son caprice, et cette armée, grossie de soldats recrutés dans les bas lieux de Constantinople, était l'une des plus mauvaises qu'eût jamais abritées l'aigle romaine.

Cependant sa présence sur la rive orientale du Bosphore rendit confiance aux provinces dévastées. Les citoyens prirent les armes et s'organisèrent. De la Phrygie, où ils ne laissaient que des ruines, les Gruthonges avaient passé dans la Pisidie; mais ils y trouvèrent une sérieuse résistance chez les montagnards du Taurus. Ceux-ci, trompant Tribigilde, qui ne connaissait point le pays, le poussèrent dans des défilés qu'il reconnut trop tard impraticables à sa cavalerie. Il approchait alors de Selgé, ville autrefois peuplée et guerrière, réduite à n'être plus qu'un petit bourg fortifié sur une colline,

mais appelée par sa position à commander les gorges où l'ennemi s'engageait. Décidés à se débarrasser de ces brigands, et conduits par un ancien officier d'un grand courage nommé Valentinus, les habitans allèrent, à l'approche de la nuit, se poster sur les hauteurs, d'où, se démasquant tout à coup, ils firent pleuvoir au fond de la vallée une telle avalanche de pierres que les lignes barbares furent rompues et une partie de la troupe ensevelie sous un amas de rochers. Le vallon aboutissait à un escarpement d'une prodigieuse hauteur que l'on ne pouvait franchir que par un sentier tortueux, à peine assez large pour deux hommes de front. C'est là que Valentinus se proposait de rejoindre au point du jour les Gruthonges, pour les exterminer, et il avait confié la défense du sentier à un autre habitant de Selgé, nommé Florentius; mais celui-ci, gagné par l'argent de Tribigilde, lui livra passage. Les Gruthonges étaient déjà loin quand le jour parut, et ils atteignirent la Pamphilie en suivant le cours de l'Eurymédon.

Pendant cette marche des Barbares, Léon s'était mis à leur poursuite, et il arriva presque en même temps qu'eux aux défilés du mont Taurus. Il franchit cette chaîne sur leurs derrières, et les deux armées se trouvèrent bientôt en présence dans la vaste plaine où coulent l'Eurymédon et le Mélas, et que ferment au nord les derniers contre-forts de la montagne, au midi le golfe de Pamphilie. Elles y manœuvrèrent durant plusieurs jours, Tribigilde évitant une bataille décisive, Léon cherchant à l'acculer le long du golfe pour finir la guerre par un seul combat. Dans cette situation d'ailleurs fort critique, le chef gruthonge ne manqua ni de sang-froid, ni de ruse. Étudiant par des mouvemens simulés les dispositions de son ennemi, il feint un découragement qui accroît la confiance des Romains : sûrs de vaincre, ceux-ci se contentent de le bloquer contre la mer, en attendant qu'il leur plaise de l'y rejeter avec toutes ses forces. Quant à Léon, en dépit des précautions les plus vulgaires, il va adosser son camp à un marais qui peut lui couper la retraite, tandis qu'il se fortifie à peine du côté des Barbares, soit ignorance du général, soit plutôt indiscipline du soldat et refus d'exécuter les travaux de défense. A l'intérieur règne une anarchie sans nom : on ne connaît ni gardes, ni sentinelles; les soldats courent librement la campagne, ou passent la nuit à jouer et à boire. Tribigilde aux aguets épiait le moment favorable pour une attaque. En effet, par une nuit obscure, il approche à pas de loup, franchit un rempart mal gardé, et lance son armée sur le camp ennemi. Les Barbares n'ont d'autre peine que d'égorger des gens surpris ou endormis dans l'ivresse. Les Romains qui parviennent à s'échapper rencontrent le marais qui leur barre le chemin; ils essaient inutilement de le traverser et vont s'entasser par monceaux dans la vase. Léon, entraîné

par le courant des fuyards, arrive lui-même au bord de ces marécages, dont le sol défoncé ne présente plus qu'une boue liquide; il y pousse au milieu des ténèbres son cheval couvert de sueur; l'animal nage d'abord courageusement, puis, écrasé sous le poids de son cavalier, il fléchit et tombe dans un bas-fond. Léon se dégage comme il peut; il rampe sur son ventre; mais plus il s'agite, plus il enfonce, et sa lourde masse disparaît enfin sous les eaux. Au point du jour, on retrouva son cadavre, et on connut les vains efforts qu'il avait faits pour se sauver. Quoique en réalité il ne fût pas méchant, sa mort excita plus de rires que de pitié : un si joyeux compagnon semblait mériter une fin moins tragique. Le lendemain, Tribigilde était maître de toute l'Asie-Mineure, et les soldats romains, en pleine déroute, regagnaient par tous les chemins possibles le voisinage du Bosphore.

A ces nouvelles et à la consternation profonde qu'elles jetèrent dans Constantinople, Gaïnas ne put retenir l'excès de sa joie. Son attitude pendant le cours de la campagne avait été de plus en plus arrogante : exaltant Tribigilde aux dépens de Léon, il semblait prédire à coup sûr un échec à l'armée romaine. On le soupçonna même d'entretenir une correspondance secrète avec le chef des révoltés, et on put le croire en effet quand on vit certains détachemens de Goths auxiliaires, qu'il avait recommandés comme très fidèles, passer avec leurs armes à l'ennemi. Pourtant, quels que fussent les répugnances et les soupçons, la nécessité obligeait l'empereur à recourir à Gaïnas: eût-il été prudent d'avoir à Constantinople ce Barbare mécontent ou disgracié et Tribigilde vainqueur à Chalcédoine? Le plus simple et le plus sûr peut-être était d'accepter pour bonnes ses protestations de service et de l'éloigner : c'est ce que fit Arcadius. Gaïnas, avec les troupes auxiliaires, alla donc prendre position sur la rive orientale du Bosphore, comme pour couvrir Constantinople. Il pouvait marcher au-devant de Tribigilde et l'arrêter au débouché des montagnes lydiennes : il n'en fit rien, ou plutôt il laissa tous les passages dégarnis, et les Gruthonges recommencèrent à se promener le fer et la flamme en main dans les campagnes de la Phrygie et de la Bithynie, Gaïnas les cherchant sans cesse et ne les trouvant jamais. Cependant les messages du général romain à l'empereur dénotaient une grande irrésolution : il continuait à représenter Tribigilde comme un chef inépuisable en ressources, qu'il ne fallait affronter qu'avec réserve, d'autant plus que les deux armées se composaient de deux peuples du même sang. Alors Gaïnas discutait avec son souverain les causes de la guerre : « Tribigilde, écrivait-il, était pour le prince un aussi bon serviteur que lui-même, et les Gruthonges ne demandaient pas mieux que de vouer, comme ils l'avaient fait longtemps, leurs bras à la défense de l'empire; mais le gouvernement

romain avait été injuste pour eux. Qu'exigeaient-ils? La destitution du ministre qui les avait offensés : à ce prix, la paix était faite. Eutrope était-il donc si nécessaire à la prospérité publique, que le prince et l'empire dussent se sacrifier pour lui de gaieté de cœur? » Telle était la conclusion de toutes les lettres de Gaïnas, qui, devenant de plus en plus positif, déclara qu'il répondait à peine de son armée, s'il n'était pas donné satisfaction aux demandes des Gruthonges.

A Constantinople, comme on le pense bien, les ennemis d'Eutrope ne s'endormaient pas et agissaient de leur côté sur Arcadius; mais le ministre tenait bon. Deux événemens nouveaux amenèrent pourtant quelque incertitude dans l'esprit du prince en augmentant ses terreurs. La Perse avait eu jusqu'alors pour roi Vararane, quatrième du nom, ami de Théodose et constant allié de l'empire; il venait d'être tué par une faction opposée aux Romains, et le premier acte de son successeur Isdégerd, chef de cette faction, avait été d'envoyer des troupes d'expédition sur la frontière de Syrie. Le bruit s'accrédita presque au même instant que Stilicon, prenant pour motif ou pour prétexte les réclamations de plusieurs provinces d'Orient, qui imploraient son assistance armée contre le mauvais gouvernement d'Eutrope, faisait des préparatifs sérieux, autorisés par le sénat de Rome. Le fait était vrai, et, d'après les révélations du poète son confident, Stilicon ne projetait pas moins que la réunion des deux empires et des deux princes sous sa double régence. Cette dernière menace jeta plus d'épouvante que tout le reste dans l'âme d'Arcadius : il se demanda si, après tout, Eutrope lui était tellement précieux qu'il dût braver, à cause de lui, le danger de tomber en tutelle sous l'homme qu'il haïssait le plus au monde.

Ce fut le ministre lui-même qui, par un acte d'impudence inouie, mit fin aux hésitations de son jeune maître. Ces oppositions, qui éclataient de toutes parts et tout à la fois autour de lui, l'envahissant comme une mer montante, le mettaient dans une rage qu'il ne savait plus dissimuler : cet homme d'ordinaire si cauteleux ne se possédait plus. Il s'en prit à l'impératrice, dont il avait découvert les menées, et un jour il s'emporta jusqu'à lui dire : « Prenez-garde à vous! la main qui vous a amenée dans ce palais est encore assez forte pour vous en chasser... » L'impératrice, à ce mot, se redressa de toute sa fierté barbare; elle écarta d'un geste l'eunuque, et, passant dans l'appartement où se trouvaient ses deux filles, Flaccile, âgée de trois ans, et Pulchérie, qui avait à peine cinq mois, elle les prit dans ses bras et s'achemina à grands pas vers le cabinet de son mari. L'indignation l'étouffait; ses larmes coulaient en abondance, au milieu des sanglots. Émus de l'agitation de leur mère, les enfans y répondirent par des cris perçans qui retentissaient au loin sous les

galeries du palais. En face d'Arcadius, accouru à ces cris, Eudoxie resta longtemps sans proférer une parole, puis, en mots entrecoupés et la fureur dans les yeux, elle lui apprit l'outrage qu'elle avait reçu de son esclave. Cette scène était trop violente pour le faible Arcadius. Il fit venir Eutrope à l'instant, et en présence de l'impératrice il le cassa de sa charge, déclara qu'il lui retirait tous ses biens, et lui ordonna de quitter aussitôt le palais, sous peine de la vie. Les serviteurs des appartemens impériaux et les chefs des gardes, attirés par le bruit, purent assister à la dégradation du tout-puissant ministre. Eudoxie commanda de le suivre et de mettre sur lui la main, coûte que coûte. Redevenue calme par la satisfaction de la vengeance, elle prit pour la circonstance les dispositions que son mari était hors d'état de régler, et son regard impérieux fit comprendre à tout le monde qu'elle régnait désormais dans le palais.

Eutrope ne s'y était pas trompé, et il sentit qu'il était perdu. Il traversa précipitamment ces vastes salles et ces portiques où le matin encore il recevait plus d'adorations que son maître, et où maintenant les mêmes courtisans, empressés de le fuir, lui ouvraient leurs rangs, comme à un pestiféré. Sorti du palais par une porte secrète, la tête troublée, ne sachant que devenir, il courut se réfugier à l'église métropolitaine, qui était assez voisine du palais, y cherchant un asile, et oubliant que lui-même avait aboli l'immunité ecclésiastique pour les criminels de lèse-majesté. Avant de franchir le seuil, il se baissa vers le pavé, et, prenant une poignée de poussière, il s'en souilla les cheveux et le front, comme pour mieux exciter la pitié. Voyant qu'on le suivait du côté de l'église, il marcha hardiment au sanctuaire, entr'ouvrit le voile qui séparait le saint des saints des parties de la basilique réservées aux fidèles, et, embrassant une des colonnes qui soutenaient la table du sacrifice, il attendit dans cette attitude suppliante l'arrivée de l'évêque. Cependant le voile était retombé, mais il entendait les pas pressés de la foule qui se répandait dans les nefs, et bientôt un bruit d'armes et des voix menaçantes l'avertirent que des soldats étaient à sa recherche. L'évêque ne tarda pas à paraître, environné de son clergé. A la vue de ce suppliant qu'il n'attendait pas, il ressentit un mouvement non de satisfaction pour lui-même, mais d'orgueil pour son ministère. Il rassura le fugitif par quelques paroles, lui recommandant d'avoir bon courage, et comme dans le cortége des clercs quelques-uns murmuraient de ce qu'un misérable tel qu'Eutrope pouvait être enlevé à son juste châtiment: « Quoi donc! interrompit l'évêque, ne comprenez-vous pas la gloire de l'église, qui voit son persécuteur reconnaître ses droits et implorer sa miséricorde? »

Tandis que ces choses se passaient en dedans du voile, les sol-

dats, l'épée nue, mais n'osant pénétrer plus avant, appelaient l'évêque à grands cris. Chrysostome alarmé prit Eutrope par la main, et le conduisit dans la sacristie, où il le cacha parmi les vases sacrés, puis il revint à grands pas s'opposer à la profanation du sanctuaire. « Évêque, lui criaient les soldats furieux, Eutrope est caché ici; livre-le-nous; nous avons ordre de le saisir. — Cet asile est sacré, répondait Chrysostome, nul n'y pénétrera que sur mon corps. L'église est l'épouse de Jésus-Christ, qui m'a confié son honneur; je ne le trahirai jamais. » Ils firent mine de porter la main sur lui; mais, sans s'effrayer, il présenta sa poitrine aux coups : « Menez-moi à l'empereur, répétait-il, nous nous expliquerons en sa présence. » De guerre lasse, les chefs de la troupe consentirent à ce qu'il proposait, et Chrysostome, placé entre deux haies de lances et d'épées, s'achemina vers le palais, comme un prisonnier. A l'heure où cette scène avait lieu dans l'église, sur les marches du sanctuaire, il s'en passait une autre bien différente dans le grand amphithéâtre si fréquenté jadis par Eutrope, et où se donnait ce jour là une représentation extraordinaire. A peine la nouvelle des derniers événemens fut-elle connue des spectateurs, que l'assistance tout entière se leva en demandant la tête du ministre.

III.

L'apparition de cet évêque emmené par des soldats à travers les rues ne causa, soit dans la ville, soit au palais, guère moins d'émotion que l'événement même du matin. L'audience impériale ne se fit point attendre, et les explications commencèrent entre Chrysostome et l'empereur. L'évêque développa la thèse qu'il avait déjà soutenue contre Eutrope à propos du dernier décret sur l'immunité ecclésiastique, à savoir que l'enceinte de l'église protégeait, par un droit dérivant de son caractère sacré, quiconque y cherchait un refuge, soit juif, soit païen, soit chrétien, condamné par la justice des hommes. Et quand l'empereur objectait qu'une loi rendue par lui-même avait excepté du privilége d'asile les criminels de lèse-majesté, et qu'aucun n'était plus coupable assurément que celui qui avait osé insulter la *nobilissime impératrice*, celui dont les crimes ou la mauvaise administration avaient compromis la sûreté de l'empire : — « Les lois humaines, répondait l'évêque, ne sauraient prévaloir contre la loi divine. » Eutrope n'en fournissait-il pas une preuve éclatante, lui qui, après avoir attenté aux droits du sanctuaire par cet acte dont la responsabilité pesait sur sa tête, était forcé de les proclamer aujourd'hui en venant se placer sous leur ombre? Dieu, qui l'avait frappé pour ce crime, mettait dans son châtiment un avertissement salutaire pour ceux qui oseraient l'imiter. » Ces choses

ou d'autres pareilles, exprimées avec feu, dans ce magnifique langage que possédait seul Chrysostome, troublèrent profondément Arcadius, qui ne se sentait pas de force à discuter avec un tel homme des questions où le droit divin était aux prises avec la souveraineté temporelle et la théologie avec l'obéissance due aux lois. Une secrète frayeur le saisit d'ailleurs en songeant qu'il avait signé de sa main ce décret qui semblait entraîner des conséquences si funestes pour son ministre. Il accorda ce que demandait l'évêque, c'est-à-dire que la retraite de l'eunuque serait respectée : on n'alla pas plus loin, à ce qu'il paraît. C'était déjà beaucoup, car les troupes de l'escorte et celles qui se trouvaient de garde au palais se révoltèrent en apprenant cette décision : « Il nous faut Eutrope, criaient-elles. Eutrope à mort! » Et les soldats agitaient leurs lances au milieu d'un tumulte affreux. L'empereur dut aller en personne calmer cette émeute. Dans un long discours qu'il fit aux séditieux, il essaya de reproduire les argumens qu'il avait entendus de la bouche de l'évêque, ajoutant que, si Eutrope avait commis de grandes fautes, il fallait reconnaître aussi qu'il avait fait quelque bien. Évidemment la résolution d'Arcadius commençait à chanceler; voyant que, loin de l'écouter, les soldats redoublaient de cris et de menaces, il se mit à fondre en larmes, demandant grâce pour son ministre, comme il l'eût fait pour lui-même. Les soldats alors se laissèrent fléchir. Tel fut l'incroyable spectacle que présenta le palais impérial durant cette soirée avant le départ de l'évêque.

Ces dramatiques incidens se passaient un samedi, l'évêque devait célébrer le lendemain les saints mystères et parler au peuple suivant l'usage. Or de quoi l'entretenir sinon de l'étrange catastrophe qui occupait tous les esprits, et des marches du trône était venue, comme sous la main de Dieu, aboutir à celles du sanctuaire? Fatigué des émotions de la journée, Chrysostome eut à peine le temps de méditer sur un si grand sujet; cependant le lendemain matin il était prêt. La basilique, dès le point du jour, commençait à se remplir d'une foule curieuse, passionnée, avide d'émotions : les femmes quittaient le gynécée de leur maison, les vierges l'appartement secret où elles étaient confinées près de leur mère; les hommes, désertant les places publiques ou l'amphithéâtre, tous accouraient à ce drame de la fragilité des grandeurs humaines comme à une représentation scénique. L'église, avec ses nefs, ses tribunes, ses portiques, se trouva bientôt encombrée de monde. « La solennité de Pâques, disait Chrysostome, en avait à peine réuni autant. » Des sentimens divers agitaient cette foule, composée de gens de toute classe; mais la haine d'Eutrope dominait à tel point qu'on put craindre un retour de violence contre le sanctuaire. Il s'éleva même d'amères récriminations contre l'évêque, qui couvrait le scélérat d'une protection imméri-

tée. Partout sur les visages éclatait cette joie vulgaire que produit chez les petits la chute inopinée des grands. Quant à Chrysostome, une seule pensée l'absorbait, celle du triomphe de l'église sur les puissances de la terre, et il y joignait l'orgueil d'avoir été choisi d'en haut pour instrument de ce beau triomphe. C'était là la signification religieuse des faits qui se déroulaient sous ses yeux : ce fut le thème de son discours. Eutrope n'était point pour lui un ennemi personnel, mais un ennemi de l'église; il n'était point non plus un de ces obscurs misérables envers qui la charité commune ordonne l'oubli; c'était un grand coupable, entouré de l'éclat du monde, qui avait osé méconnaître les droits de Dieu, que Dieu avait renversé dans sa colère, et à qui, pour dernier châtiment, le prêtre allait infliger, du haut de sa chaire, l'humiliation du pardon. Tel est le point de vue où il faut se placer pour bien comprendre la scène qui va s'ouvrir, et qui donna lieu chez les spectateurs eux-mêmes à des appréciations très diverses.

On pourrait croire que l'évêque avait voulu seconder l'effet de sa puissante parole par un appareil un peu théâtral, car à l'instant où, monté sur l'estrade qui lui servait de chaire, il commandait le silence d'un mouvement de sa main, le voile du sanctuaire s'ouvrit, et l'auditoire aperçut Eutrope. L'ancien ministre était agenouillé presque sous l'autel, qu'il enlaçait de ses bras, pâle, couvert de cendres, et si tremblant qu'on pouvait entendre en quelque sorte le claquement convulsif de ses dents. Profitant de l'émotion produite par ce spectacle inattendu, l'évêque commença ainsi :

« C'est en ce moment plus que jamais qu'il est permis de dire avec le sage : Vanité des vanités, tout est vanité. Où donc est maintenant la splendeur du consulat? Où est l'éclat des lampes et des torches? Où sont les applaudissemens et les chœurs de danse, les festins et les joyeuses assemblées? Où sont les couronnes et les magnifiques tentures? Les rumeurs flatteuses de la ville, les acclamations du Cirque, les adulations des milliers de spectateurs, où sont-elles? Tout cela a passé. Le vent, soufflant tout à coup, a balayé les feuilles, et nous montre l'arbre nu, ébranlé jusque dans ses racines : si violente a été la tempête, que toute force a été brisée en lui, et qu'il va tomber. Où sont les prétendus amis? où est l'essaim des parasites? Et les tables chargées de viandes, le vin bu à la ronde pendant des journées entières, les raffinemens variés des cuisiniers, le langage souple des serviteurs de la puissance : qu'est devenu tout cela? Un rêve de la nuit qui s'évanouit au jour, une fleur du printemps qui se fane à l'été, une ombre qui passe, une fumée qui se dissout, une bulle d'eau qui éclate, une toile d'araignée qui se déchire. — Aussi disons, disons toujours : Vanité des vanités, tout est vanité. Inscrivez ces mots sur vos murailles, sur vos vêtemens, sur vos places, dans vos rues, sur vos maisons, sur vos fenêtres, sur vos portes; inscrivez-les surtout dans vos consciences, afin qu'ils se repré-

sentent incessamment à votre pensée. Répétez-les à dîner, répétez-les à souper, que dans les assemblées du monde chacun les répète à son voisin!... Vanité des vanités, tout est vanité. »

Se tournant alors vers Eutrope, il continua :

« Ne te disais-je pas sans cesse que la richesse est fugitive? Tu ne m'écoutais pas. Ne te disais-je pas : Elle est de la nature des serviteurs ingrats, qui ne songent qu'à s'échapper? Tu ne m'as pas voulu croire. Et pourtant l'expérience t'a démontré qu'elle n'est pas seulement chose fugitive et ingrate, mais meurtrière, car elle te fait pâlir et trembler. Ne te répétais-je pas quand tu t'irritais contre moi, qui te disais la vérité : « Je suis plus ton ami que ceux qui te flattent? » Et j'ajoutais que les blessures que fait celui qui aime valent mieux que les baisers trompeurs de celui qui hait. Si tu avais sagement supporté mes blessures, les baisers des autres ne t'auraient pas perdu : mes blessures, à moi, donnent la santé; leurs baisers, la mort. Où sont maintenant les échansons? Où sont ces armées d'appariteurs qui écartaient la foule devant toi, pour proclamer en tous lieux ta toute-puissance? Ils ont déserté à l'ennemi, et ils renient ta faveur, cherchant leur propre sûreté dans tes périls. Je n'ai point agi ainsi; quoique tu me supportasses à peine, je ne t'ai point abandonné, et maintenant dans ta chute je suis le seul à t'apporter appui et soulagement. Tu combattais l'église, et l'église a ouvert ses bras pour te recevoir. Tu aimais au contraire, tu favorisais les théâtres, et les théâtres t'ont trahi : aujourd'hui ils demandent ta tête. Quand je te répétais jusqu'à satiété : « Pourquoi agir ainsi? pourquoi te lancer en furieux contre l'église et te précipiter de gaieté de cœur à ta ruine? » tu haussais les épaules et courais au cirque : le cirque, à qui tu prodiguais tout, a aiguisé le glaive qui te perce; l'église, que tu persécutais, n'a qu'un souci aujourd'hui : te tendre la main dans ta détresse et te sauver.

« Ce que je dis là, ce n'est pas pour insulter un homme abattu, mais pour prémunir et fortifier ceux qui sont encore debout; ce n'est pas pour exaspérer les plaies d'un blessé, mais pour garantir la santé à ceux qui n'ont point de blessures; ce n'est pas pour enfoncer sous les flots celui qui se noie, mais pour avertir ceux qui naviguent le vent en poupe, leur signaler les écueils, et tracer la route à leur navire...

« Qui fut jamais plus grand que cet homme? Nul dans le monde entier ne pouvait prétendre à sa richesse; aucun honneur ne lui manquait, il en avait atteint le faîte; on l'enviait, on le redoutait, et voilà qu'il est devenu plus misérable que le captif chargé de fers, plus dénué que l'esclave, plus indigent que le mendiant affamé! Il n'a devant lui à toute heure que glaives affilés, bourreaux, précipices affreux, tortures où s'éteint la vie des hommes. Et ce n'est pas le souvenir de ses voluptés passées qui l'occupe et entretient ses visions : ce qui lui apparaît incessamment, c'est le supplice sous toutes les formes, la mort avec toutes ses horreurs. Mais pourquoi chercher à vous émouvoir par des peintures imaginaires? Ne le voyez-vous pas vous-mêmes là-bas, sous l'autel? Lorsqu'hier on voulut l'en arracher par la force, il s'y cramponnait, plus serré que s'il y eût été rivé par une chaîne, plus livide que le buis, plus pâle qu'un cadavre, et il vous donne encore le même spectacle. Voyez comme ses dents claquent, comme son

corps tremble, comme sa voix sanglote, comme sa langue est paralysée par la frayeur! Ce n'est plus un être vivant, c'est une statue dont l'âme a pris le froid et la rigidité de la pierre.

« Non, je le répète, je ne veux point par mes paroles insulter à son infortune; ce que je veux, c'est vous toucher, c'est vous montrer ce qu'il souffre, afin que ses souffrances vous suffisent et que votre cœur soit amolli. Je sais qu'il est parmi vous des hommes si peu charitables, qu'ils me reprochent à moi d'avoir reçu ici cet homme, et qu'ils me l'imputent à crime; mais, dis-moi, mon ami (toi qui m'accuses), que peux-tu reprendre dans mon action? — Il attaquait l'église. — Oui, mais il s'y est réfugié. Glorifions plutôt, glorifions Dieu d'avoir permis qu'à ce terrible instant l'ennemi de l'église en ait reconnu la puissance et la miséricorde : la puissance, parce qu'elle l'a vaincu dans la lutte qu'il osait rêver; la miséricorde, parce qu'elle a étendu sur lui ses ailes après la victoire. Est-il un trophée plus éclatant que la présence de ce coupable dans cette enceinte, plus propre à faire rougir les Juifs et les païens? Un homme combattait l'église, il niait, il violait les immunités du sanctuaire; il tombe, et voici que cette mère très aimante le cache sous son voile et se jette entre lui et le ressentiment de l'empereur ou la fureur de la multitude. Respectez Eutrope dans son asile; il est là-bas le plus bel ornement de l'autel!

« Un ornement, allez-vous vous écrier, cet homme avare, rapace, injuste! ce scélérat qui voulait attenter à ces mêmes autels, en serait l'ornement! — Oh! taisez-vous; lorsque la courtisane impure a pu baiser les pieds du Christ, ne répétez pas cela. Le crucifié, dont nous sommes les serviteurs, n'a-t-il pas dit lui-même à son père : Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font? Mais, ajouterez-vous, il a fermé lui-même cet asile et abrogé par sa propre loi le pardon qu'il implore! — Sans doute; mais l'inviolabilité de cet asile, il la rend plus forte et plus manifeste par son action même. L'église est comme les rois, dont la majesté est moins grande s'ils sont assis tranquillement sur un trône, la pourpre aux épaules et le diadème au front, que s'ils se montrent à nous debout, le pied levé, foulant la tête des ennemis qu'ils ont vaincus. »

Chrysostome termina en invitant le peuple à se rendre avec lui au palais, après la célébration des saints mystères, pour y solliciter la grâce d'Eutrope, et « déposer, comme il disait, aux genoux du prince très clément les moissons dorées de la miséricorde. » L'auditoire n'obéit point à cette exhortation, que le reste du discours avait assez mal préparée. Eutrope resta plusieurs jours renfermé dans l'église comme dans une prison, puis il disparut subitement, et l'on apprit que, conduit au port sous bonne garde, il avait été déposé dans un navire partant pour l'île de Chypre. Le bruit se répandit aussitôt que Chrysostome l'avait livré pour complaire à l'impératrice, et quoiqu'une pareille calomnie répugnât à l'évidence, qu'elle fût en contradiction flagrante soit avec le caractère personnel du prêtre, soit avec le rôle de protecteur des immunités ecclésiastiques qu'il avait adopté dans cette affaire, le mensonge s'accrédita

tellement dans Constantinople que Chrysostome sentit le besoin de se justifier. Il le fit par un sermon que nous avons encore, où il prend pour texte ce passage significatif du psaume quarante-quatrième : « La reine s'est assise à la droite du roi. » — « Qu'on ne vienne pas me dire, s'écrie-t-il avec indignation, que si cet homme a été trahi, c'est la perfidie de l'église qui l'a livré : s'il n'avait pas abandonné l'église, il n'eût pas été trahi. — N'allez pas me dire : « C'est parce qu'il s'est réfugié ici, qu'il a été trahi; non, non, l'église ne l'a pas abandonné, mais il a abandonné l'église; il n'a pas été trahi dans les entrailles du sanctuaire, mais hors des limites de l'église, parce qu'il s'est soustrait à sa protection. » On sut plus tard qu'attiré par les promesses des agens de la cour, Eutrope s'était remis entre leurs mains, et qu'après l'avoir effrayé sur les mauvaises dispositions du peuple et des soldats, ces agens s'étaient engagés par serment, au nom de l'empereur, à ne pas toucher un cheveu de sa tête, s'il se laissait conduire à Chypre sans résistance. Le malheureux qui avait violé tant de sermens pareils au temps de sa grandeur s'abandonna à ces vaines paroles comme un enfant.

Tandis que le navire qui le portait cinglait vers l'île de Chypre, on instruisit son procès. L'empereur en chargea une commission de hauts personnages sous la présidence d'Aurélien, préfet du prétoire, un de ses plus intimes conseillers. Outre les méfaits et attentats déjà connus et répétés par toutes les bouches, les juges en découvrirent un qui constituait le crime de lèse-majesté au premier chef : l'usurpation des signes et ornements impériaux. On constata en effet que lors de la cérémonie de son consulat, Eutrope, plutôt à dessein que fortuitement, avait mêlé au costume ordinaire des consuls certains insignes réservés à la dignité des césars. Dès lors il n'y avait plus de doute sur le caractère à donner à l'accusation; Eutrope était coupable de complot secret pour usurper l'empire, et la peine portée par les lois contre ce crime était la mort. Un pareil dénoûment cadrait mal avec les engagemens pris envers ce malheureux pour le tirer de son asile, et la conscience de l'empereur pouvait être inquiète. On concilia tout en expliquant au jeune prince que la vie n'avait été garantie qu'au prévenu contumace, menacé par la haine populaire, et nullement au condamné que réclamait la rigueur des lois, que d'ailleurs le serment de respecter sa tête regardait le seul territoire de Constantinople et non les autres parties de l'empire. Ces subtilités ne persuadant pas complétement Arcadius, Eudoxie, qui ne se voyait maîtresse ni de son mari ni de l'empire tant que l'eunuque respirait encore, insista fortement pour l'exécution de la sentence. De son côté, Gaïnas ne déposait point les armes, prétendant qu'on l'avait joué, et qu'il ne croirait au châtiment d'Eutrope que lorsqu'il pourrait toucher sa tête. Il put la toucher à loisir, car

un second navire alla chercher l'eunuque dans son île et le ramena à Chalcédoine, où il fut décapité.

Son supplice avait été précédé de la publication de sa sentence, affichée dans toutes les villes et sur toutes les places; elle était conçue en ces termes :

« Arcadius et Honorius, augustes, à Aurélien, préfet du prétoire.

« Nous réunissons aux revenus de notre trésor toutes les propriétés d'Eutrope, qui fut naguère préposé de notre chambre sacrée, l'ayant déclaré déchu de son rang et ayant purifié le consulat de la tache ignominieuse de son nom. Nous voulons en outre que tous ses actes soient abolis et que le titre de l'année soit changé. Que ceux donc qui par leur vaillance et au prix de leur sang étendent les frontières romaines, ou ceux qui les conservent en faisant régner parmi nous l'équité des lois, cessent de gémir à l'aspect du hideux prodige qui avait sali par son contact la divine récompense du consulat. Qu'ils sachent également qu'Eutrope est dépouillé de la dignité de patrice et de toutes les dignités moindres qu'il déshonorait par la cruauté de ses mœurs.

« Nous ordonnons enfin que toutes les statues et représentations quelconques qui lui ont été élevées dans les cités, villes, bourgs, lieux publics ou privés, en bronze, marbre, métaux fusibles ou toute autre matière, soient renversées, afin de ne plus offenser les regards comme une tache infamante pour notre siècle.

L'ancien consul, avant de mourir, put contempler à Chalcédoine les débris de ses bustes et de ses statues, car la flatterie avait su les multiplier dans une ville qui n'était pour ainsi dire qu'un faubourg de Constantinople.

La place laissée vacante par Eutrope avait été aussitôt remplie, on devine par qui, et de ce jour datait, dans l'histoire d'Arcadius, le ministère, si l'on peut ainsi parler, de la nobilissime impératrice Eudoxie. En même temps qu'elle ressaisissait dans l'intérieur du palais son autorité perdue, Eudoxie s'emparait de la direction souveraine de l'état; elle faisait nommer consul le préfet du prétoire Aurélien, principal juge d'Eutrope, et donnait à son mari pour intendant des largesses le comte Jean, son amant. Son règne fut naturellement celui de la coterie qui avait comploté avec elle le renversement de l'eunuque: Castricia, Eugraphia, Marcia, devinrent les membres d'un gouvernement de gynécée, qui, pour n'être pas officiel, ne fut pas moins puissant que l'autre. Quoique déjà très riches par la fortune de leurs maris, ces trois femmes se livrèrent à toute sorte de rapines et souvent de violences pour entretenir leur luxe ou leur galanterie. L'impératrice, qui ne voyait que par les yeux de ses favorites, se laissa entraîner à des actes qui lui firent perdre beaucoup de sa popularité. Elle porta d'ailleurs dans le règlement des affaires publiques les tendances outrées de sa nature;

elle y fut, comme partout, hardie, impérieuse, impatiente de sages conseils : Arcadius n'avait fait que changer de tyran.

Ce n'était pas pour un pareil dénoûment que Gaïnas avait renversé deux ministres, tué l'un et amené en grande partie la chute de l'autre : aussi prit-il une attitude dédaigneuse, mais toujours hostile, en face de ce gouvernement féminin. Sitôt après la mort d'Eutrope, il conclut la paix avec Tribigilde, en son propre nom, comme de puissance à puissance, et leurs deux armées se réunirent, ou plutôt Tribigilde devint le lieutenant de son parent Gaïnas, généralissime des Goths auxiliaires ou fédérés en commune révolte contre l'empereur. L'Asie était à leur discrétion; ils achevèrent de l'épuiser par des contributions publiques et par le pillage. Gaïnas avait dû s'attendre à une attaque de la part des troupes romaines qui se trouvaient encore en Europe; ne voyant rien venir, il prit l'offensive et envoya Tribigilde sur l'Hellespont menacer Constantinople à revers, tandis qu'il la tenait en échec du haut des rochers de Chalcédoine. Dans cette situation, il ouvrit des négociations avec l'empereur. Sa prétention affichée tout d'abord fut de traiter directement avec le prince, de n'avoir affaire qu'au prince, « les intérêts d'un homme tel que lui, disait-il sans doute dans son langage insolent, ne devant point être discutés devant un conseil de femmes ou par des ministres soumis à l'influence d'une femme. » Et afin de bien montrer que sa volonté en ce point était immuable, Gaïnas exigea qu'on lui livrât les trois plus intimes conseillers de l'empereur, le préfet du prétoire Aurélien, Saturninus, mari de Castricia, et le comte Jean, intendant des largesses, pour en faire ce qu'il lui plairait. Ces choix, surtout celui du comte Jean, dénotaient un dessein arrêté d'attaquer personnellement l'impératrice. A cette demande sans raison, le palais fut dans le plus grand trouble. L'impératrice, blessée dans son honneur ou dans son affection, dut combattre avec un redoublement d'énergie la lâche idée de céder à de si cruelles fantaisies; Arcadius pourtant balançait, quand ces trois hommes, pour éviter à l'empire et à l'empereur la dernière des hontes, et s'inspirant de leur nom de Romain, prirent un parti digne des vieux temps de la république. Traversant le Bosphore sur une barque, à l'insu de tout le monde, ils débarquèrent sur la côte, à quelques milles de Chalcédoine, et envoyèrent prévenir Gaïnas qu'ils se remettaient eux-mêmes en son pouvoir. Le Barbare les fit amener chargés de chaînes, sous sa tente, où il les reçut en présence du bourreau. Tout ce qu'on peut endurer de tortures morales, d'insultes, de menaces, ces trois hommes l'éprouvèrent; Gaïnas leur fit savourer à plaisir l'avant-goût de la mort, puis il ordonna à l'exécuteur de les frapper. Celui-ci s'avança vers eux le glaive nu et la fureur dans les yeux; puis se radoucissant tout à coup, il se con-

tenta de leur tirer un peu de sang en leur écorchant la peau avec la pointe du fer. Cette féroce plaisanterie achevée, Gaïnas retint dans son camp les trois Romains qui restèrent ses prisonniers.

Débarrassé de trois conseillers dont il redoutait à bon droit la fermeté, Gaïnas revint à la charge et somma l'empereur pour la dernière fois de se rendre à Chalcédoine, afin d'y conférer avec lui. A proximité des murs de la ville, près du rivage, s'élevait une église dédiée à sainte Euphémie martyre; ce fut le lieu désigné pour l'entrevue, et les deux parties s'engagèrent, sous serment, à ne se point dresser mutuellement d'embûches. L'empereur arriva comme il avait été convenu, et Gaïnas lui signifia de vive voix ses conditions : il voulait le généralat suprême des armées de l'empire, infanterie et cavalerie, troupes romaines et troupes barbares; en un mot, il voulait ce que possédait Stilicon en Occident, ce qu'il avait ambitionné avant et depuis la mort de Rufin, ce qui en réalité était tout le gouvernement avec un prince enfant comme Honorius, ou imbécile comme son frère. Ce dernier accepta tout et signa la paix avec son général révolté. La première conséquence fut de livrer Constantinople aux Goths, ainsi que la Thrace et la Chersonèse, où l'on échelonna leurs troupes. Des navires romains, unis à une flottille barbare que Gaïnas s'était construite pour ses expéditions, amenèrent successivement de l'autre côté du Bosphore les divisions de l'armée rebelle, et la métropole de l'Orient prit l'aspect d'une ville conquise.

Le généralissime Gaïnas ne fut pas plus tôt installé à son poste, que de nouvelles difficultés surgirent; elles naissaient chaque jour plus vives et plus imprévues. Ainsi il voulut que l'empereur cédât une des églises de la ville à ses Goths, qui étaient ariens, et qui, en vertu des lois de Théodose sur l'exercice du culte chrétien, ne pouvaient avoir d'église dans l'enceinte de Constantinople, réservée aux seuls catholiques. « Que signifient cette humiliation et cette gêne? disait Gaïnas. Les catholiques sont-ils plus braves que nous? défendent-ils mieux l'empire? sont-ils des serviteurs plus attachés au prince? » Arcadius lui objectant que telle était la loi, Gaïnas répliquait avec colère que, si la loi était mauvaise, il fallait la changer, et qu'un césar pouvait bien défaire ce qu'un autre césar avait fait. A bout de raisons, Arcadius renvoya le Barbare à Chrysostome : « Entendez-vous ensemble, lui dit-il, et ce qui sera décidé entre vous, je le ferai. » Gaïnas, à toutes ses prétentions désordonnées, mêlait celle de la théologie, et il se portait pour l'apôtre de l'arianisme depuis qu'il avait soutenu contre saint Nil une discussion sur la question fondamentale du dogme arien, la ressemblance et non l'identité de substances dans le mystère de la Trinité, et qu'il se flattait d'avoir battu son adversaire. Il consentit donc à une conférence avec le célèbre évêque de Constantinople, qu'il attendit de

pied ferme, armé de tous ses argumens; mais Chrysostome ne daigna pas l'écouter jusqu'au bout. Le maître des milices, dans le cours de son argumentation, s'étant exprimé en mécontent dont les Romains n'avaient pas su récompenser le mérite, Chrysostome l'arrêta court. « Quoi! lui dit-il, les Romains, qui t'ont fait chef de leurs armées, qui t'ont prodigué jusqu'aux honneurs consulaires, seraient ingrats envers toi? Tu n'y songes pas, et la récompense dépasse de beaucoup la valeur des services. La mémoire te manque trop, Gaïnas; tu oublies dans quel dénûment on t'a vu jadis arriver ici, et dans quelle abondance maintenant nous t'y voyons vivre. Tu étais nu ou couvert de haillons quand tu as passé le Danube quêtant une place parmi nos stipendiés, et aujourd'hui te voilà vêtu magnifiquement, décoré même des insignes de nos magistrats. Sois donc juste envers toi, qui as tant reçu et si peu fait, et ne parle plus d'ingratitude de peur d'en montrer à un peuple qui t'a accablé de richesses et de dignités. » Les historiens disent que Gaïnas resta sans voix à ce discours, comme si un pouvoir surhumain l'eût rendu muet. Cet homme terrible, disposé à tout briser ou tuer, n'avait jamais entendu de vérités si dures dites avec tant d'autorité. Chrysostome avait dans le regard et dans la parole cette décision qui apaise la lutte en la bravant; Gaïnas connaissait son invincible opiniâtreté, il savait aussi sa puissance sur le peuple, et ne poussa pas plus loin l'affaire de l'église.

D'ailleurs la violence allait mieux que la discussion à cette grossière nature sans vergogne. Tout en vivant au palais et singeant les allures et le ton d'un courtisan, Gaïnas méditait avec ses Goths le pillage de la ville. On devait faire d'abord main basse sur les boutiques des changeurs et des banquiers, chez lesquels on espérait trouver des monceaux d'or, et à la faveur du désordre, pendant la nuit, on irait attaquer et incendier le palais. Un hasard, plutôt que les bonnes dispositions des officiers romains, sauva la ville. Une seconde tentative échoua également, mais par l'attitude courageuse du peuple, qui prit les armes, courut sus aux Barbares et en brûla ou tua plusieurs milliers dans leur église même. Ralliés aux environs de Constantinople, les Goths commencèrent une guerre de brigandage qui ne leur fut pas toujours heureuse. Gaïnas éprouva d'ailleurs une perte irréparable par la mort de son compagnon Tribigilde, qui laissa les Gruthonges sans commandement dans la Chersonèse de Thrace.

Il s'en fallait bien que tous les Goths partageassent les passions de l'homme qui s'était fait leur représentant auprès des Romains: beaucoup d'entre eux, au contraire, surtout parmi les chefs, le voyaient avec dégoût trancher déjà du souverain vis-à-vis de gens ses égaux ou ses supérieurs. Ils étaient donc loin de désirer que la guerre se terminât à son avantage. Dans le nombre était un chef que j'ai déjà nommé, Fravitta, qui joignait à des talens militaires éprouvés

le goût instinctif de la civilisation ainsi qu'un sentiment inébranlable du devoir. Entre tous ces caractères barbares, incertains ou faux, celui-ci s'était dessiné constamment par sa droiture : nul dans les deux nations ne jouissait de plus d'estime que Fravitta. Jeune encore, il avait épousé une Romaine qui l'avait probablement conquis de cette sorte à la civilisation et à l'empire. Il possédait d'ailleurs un esprit cultivé, des manières élégantes, et la connaissance des choses qui faisaient aux yeux du monde le parfait Romain : c'était en tout l'opposé de Gaïnas. Il alla trouver l'empereur et s'offrit à balayer de la Thrace, à rejeter même, s'il le fallait, au-delà du Danube les bandes qui menaçaient Constantinople : que l'empereur daignât lui confier le commandement des troupes romaines, avec celui des Barbares qui n'avaient point suivi Gaïnas, il se faisait fort de réussir. L'empereur accueillit avec joie la proposition d'un homme qui ne trompait jamais, et Fravitta se mit à l'œuvre. Il n'était pas arien comme la plupart de ses compatriotes, mais païen, affilié aux doctrines de ce polythéisme philosophique né du mélange des idées platoniciennes avec l'ancien culte national de la Grèce. En un mot, Fravitta, converti peut-être par sa femme, était *hellène*, hellène convaincu et fervent. On rapporte que plus tard l'empereur, voulant l'élever à de grandes dignités, en récompense de ses services, l'engageait à se faire chrétien : Fravitta s'y refusa. « Que veux-tu donc que je te donne? lui dit l'empereur, contrarié de son refus. — Rien, répondit le païen avec calme, sinon le droit d'adorer Dieu à ma mode. » Son opiniâtreté n'empêcha point qu'il ne fût consul l'année suivante.

Ce Romain de Gothie, qui savait faire revivre dans les armées de l'empire l'ancienne discipline, se signala par des succès dès le début de la campagne. Laissant Gaïnas exhaler sa fougue en vaines fanfaronnades et le battant chaque jour en détail, il l'obligea de quitter les abords de Constantinople et bientôt la longue muraille. Par une manœuvre qu'on ne comprend pas bien, celui-ci voulut gagner la Chersonèse pour se rejeter en Asie; mais Fravitta, non moins habile sur mer que sur terre, l'assaillit au passage de l'Hellespont, culbuta sa flotte et noya une partie de son armée. Les bandes découragées se dispersèrent alors, et Gaïnas gagna l'autre versant de l'Hémus pour tâcher de ranimer la guerre dans les provinces riveraines du Danube : Fravitta l'y suivit. Aidé des paysans daces et mésiens, qui se joignirent aux troupes impériales, il déjoua tous ses efforts, détruisit ses dernières ressources et le pourchassa lui-même de canton en canton. Désespéré, hors de sens, et d'ailleurs sur le point d'être pris, Gaïnas se fit amener des captifs romains qu'il traînait avec lui dans sa fuite (le comte Jean et ses deux compagnons n'étaient pas du nombre, heureusement pour eux), les poignarda de sa main, et, lançant son cheval à travers le Danube, il atteignit avec quelques

Goths fidèles les gorges des Carpathes, où il se cacha. Son projet, dit-on, était de retourner dans la patrie de ses ancêtres sur les bords du Pruth ou du Borysthène, et d'y achever tranquillement ses jours. Cette fin si différente de sa vie ne lui fut pas accordée. Les Huns occupaient alors l'ancienne terre des Goths, et leur roi Uldin recherchait l'alliance des Romains. Informé de la présence de leur ennemi au nord du Danube, il le fit traquer de caverne en caverne comme une bête fauve, le prit, le tua et envoya sa tête à Constantinople en témoignage de bonne amitié. Solidement plantée au bout d'une lance, la tête de l'ancien généralissime des milices d'Orient arriva dans la ville impériale le 3 janvier de l'année 401; elle put presque assister à l'entrée en charge du consul Fravitta et au triomphe d'Eudoxie, proclamée solennellement *auguste*.

Ainsi donc des quatre personnages qui, après la mort de Théodose, s'étaient promis le gouvernement du monde romain, des quatre acteurs principaux du drame sanglant de l'Hebdomon, un seul restait, Stilicon : Rufin, Eutrope et Gaïnas avaient l'un après l'autre péri de mort violente. Stilicon gouvernait toujours l'Occident, où nos récits le retrouveront bientôt; il le gouvernait avec plus de puissance et d'éclat que jamais, tandis que le sceptre de l'Orient, voué à un ballottement perpétuel, venait de passer des mains d'un eunuque dans celles d'une femme.

Associée au gouvernement et devenue l'égale de l'empereur, la fille des Bructères et des Sicambres sembla ramener dans l'histoire romaine les temps d'Agrippine et de Livie. Sa statue, portée à travers les provinces comme celles des césars, y reçut des adorations presque païennes; ce ne fut pas assez : il fallut qu'une de ses images, fondue en argent massif et dressée au haut d'une colonne de porphyre, vînt sur le forum de Constantin dominer le tribunal, et le sénat, et l'église elle-même. Cet excès d'orgueil la perdit; elle trouva là en face d'elle Chrysostome, cet autre souverain de Constantinople, qui s'était fait de la multitude une milice ardente et dévouée. Alors commença entre Augusta et l'évêque la lutte fameuse qui remplit de troubles tout l'Orient, et eut pour incidens des émeutes, des conciles pleins de scandales et de tumulte, deux exils, deux condamnations épiscopales, Sainte-Sophie en cendres, et Constantinople, avec les merveilles des arts, à moitié ruinée par la flamme. Ces événemens, dont l'intérêt dramatique relève encore l'importance aux yeux de l'histoire politique comme à ceux de l'histoire religieuse, mériteraient assurément d'être exposés en détail; mais ils n'entrent point dans le cadre où je dois renfermer ces récits.

AMÉDÉE THIERRY, de l'Institut.

LES HALLUCINATIONS

DU PROFESSEUR FLORÉAL

Au temps de ma jeunesse, — « il n'y ha pas trois jours, » dirait Panurge, — j'avais pour compagnon un jeune homme qui était élève à l'École des Chartes; nous vivions côte à côte, épris l'un pour l'autre d'une de ces belles amitiés qui sont la gloire de la vingtième année, et partageant nos travaux, qui ne se ressemblaient guère. Quand il était fatigué de déchiffrer les vieux documens de la diplomatique, il venait me trouver et me suivait dans les courses à travers les musées, les hôpitaux, les bibliothèques, le théâtre et la campagne, qui se partagaient ma vie. Il m'accompagnait tantôt à l'École de Médecine, tantôt à la Sorbonne, tantôt au Collége de France, suivant que mon goût de ce jour-là avait été de faire de la physiologie, de la philosophie ou de l'histoire. Ah! le bel emportement qui vous pousse à tout apprendre, et qui dure jusqu'à l'heure où l'on s'aperçoit que l'on n'a rien appris! Bien souvent nous sommes allés ensemble visiter à Charenton ou à la Salpétrière ces pauvres êtres vers qui m'entraînait mon insatiable curiosité, et que leur raison trop faible ou trop forte a séparés du reste des hommes. Au retour de ces excursions, c'étaient entre nous des discussions interminables, où l'harmonie préétablie de Leibnitz, le médiateur plastique de Cudworth, l'âme et le corps, l'esprit et la matière, jouaient un grand rôle; la nuit se passait quelquefois dans ces ardentes causeries; la fatigue et le soleil levant nous arrêtaient, et nous en étions quittes pour dormir une partie de la journée. Nous nous promettions d'être plus sages à l'avenir, mais le diable de la jeunesse soufflait méchamment sur nos résolutions, et nous recommencions le lendemain.

Cette bonne vie de recherches, de rêveries, de curiosités toujours nouvelles et de développement forcé dura jusqu'au moment où mon ami quitta subitement ses études et Paris pour aller se marier en province. Il habitait Caen. Notre correspondance était active et régulière; chaque semaine m'apportait une lettre volumineuse à laquelle je répondais longuement : nous échangions nos idées, nous reprenions nos discussions d'autrefois; la distance qui nous séparait et quelques années de plus n'avaient rien changé à notre vieille amitié.

Dans les derniers mois de 1847, je reçus une lettre timbrée de Caen et d'une dimension inusitée; elle était de mon ami, qui m'écrivait : « Je t'envoie un récit qui m'a paru de nature à t'intéresser et à éclaircir peut-être quelques points de cette philosophie indécise qui nous a si souvent fait discuter dans notre bon temps. Le pauvre diable dont tu vas lire l'histoire, écrite par lui-même, inspire ici une sorte de compassion que méritent l'honnêteté et la douceur passées de sa vie, car il est question de l'envoyer en cour d'assises. » Je lus cette bizarre confession, et je la reproduis textuellement.

Je m'appelle Marius-Floréal Longue-Heuze : les deux premiers de ces noms disent assez que je suis né pendant l'époque que la banalité des métaphores françaises appelle obstinément la tourmente révolutionnaire; le dernier indique que j'appartiens à la vieille race normande, et qu'il fut certainement donné à l'un de mes aïeux comme un surnom, devenu par l'usage un nom patronymique pour ses petits-fils. J'ignore quel est celui de mes ascendans dont la difformité mérita cette appellation de Longue-Heuze, qui, comme on le sait, signifie longue-jambe; ce qui est certain, c'est que toutes mes recherches furent inutiles pour découvrir notre vrai nom originel.

Ma famille était une famille de petits robins et mon père tenait l'emploi de greffier d'une justice de paix, charge fort honorable sans contredit, mais peu lucrative, et qui le laissa pendant toute sa vie dans un état assez voisin de la gêne pour qu'il ait souvent côtoyé la misère. J'étais le dernier de six enfans, le plus chétif et peut-être le moins désiré. Je grandis entre les taquineries de mes frères et le dur service qu'exigeait l'entretien de la maison, dont ma mère seule était chargée. — Floréal, va chercher du bois. — Floréal, apporte-moi de l'eau. — Floréal, va voir chez le boulanger si le pain est cuit. — Floréal par-ci, Floréal par-là! — Et j'allais, sans jamais murmurer, portant les falourdes, tirant de l'eau du puits, soutenant dans mes bras trop faibles de grosses piles

de pains brûlans; j'allais toujours, n'obtenant souvent, en guise de remercîmens, qu'un mot bien sec et des reproches sur ma maladresse. J'étais fort maladroit en effet, je ne puis en disconvenir; ma croissance avait été extraordinairement rapide. Il semblait que je fusse arrivé tout exprès au monde pour affirmer la justesse du nom de notre famille, car la longueur démesurée de mes jambes et de mes bras faisait de moi un être osseux, mal attaché et sans proportions; je ressemblais à un pantin dont les fils se sont desserrés. Les autres enfans riaient de moi quand je passais dans la rue, et les beaux-esprits du voisinage prétendaient que je pouvais, sans fléchir les reins, nouer les cordons de mes souliers. Sans altérer la douceur qui est le fonds de mon caractère, ces plaisanteries, que je savais justifiées par mes allures inharmonieuses, m'avaient rendu extrêmement timide. Je fuyais mes camarades parce qu'ils me raillaient sans cesse et que je ne savais pas me mêler à leurs jeux; je n'accompagnais pas mes frères quand ils se rendaient aux *assemblées* des bourgs voisins de la ville; je restais seul à la maison, mais je ne m'ennuyais guère, car, dévoré par un perpétuel besoin de lecture, je lisais ardemment tous les livres qui me tombaient sous la main. Je grandissais cependant ou plutôt j'allongeais, et le temps vint de me faire commencer des études plus sérieuses. Les services obscurs, mais dévoués, que mon père avait rendus pendant de longues années, sa pauvreté, sa probité proverbiale, sa nombreuse famille, lui valurent la protection du préfet, qui obtint pour moi une *bourse* au collége. Ce fut un éclat de rire général lorsque j'y fis mon entrée, vêtu d'un vieil habit trop court d'où mes bras s'échappaient à moitié et couvert d'un pantalon qui faisait paraître mes jambes plus grêles et plus démesurées encore. Ce fut à qui s'en moquerait. On m'avait surnommé Cotret Ier ou le prince Échalas; je m'en consolais en travaillant, et j'étais d'une nature si placidement douce que mes camarades finirent par s'accoutumer à moi, comprenant que ce qu'ils appelaient volontiers ma bêtise n'était peut-être bien que la mansuétude d'une âme incapable de méchanceté. Dans les compositions, j'étais souvent le premier; à la fin de l'année, j'obtenais presque tous les prix; les professeurs m'aimaient pour mon assiduité au travail, les maîtres d'étude pour la régularité de ma conduite; en somme, j'étais heureux.

Lorsque j'eus terminé mes études en méritant le prix d'honneur, ce qui me valut une aubade des deux tambours du collége, tout était bien changé dans ma famille. Mon père et ma mère étaient morts; deux de mes frères, enlevés par la conscription, servaient à l'armée; deux autres étaient allés tenter la fortune en Amérique; ma sœur mariée habitait Saint-Malo, et mon dernier frère venait de s'établir

marchand de bonneterie à Rouen. Je restais donc seul, ayant pour toute fortune mes vingt ans près de sonner, mon diplôme de bachelier ès lettres, et une somme d'environ trois mille francs, qui était toute ma part dans l'héritage paternel. Néanmoins je ne me trouvais pas à plaindre; les privations ne m'ont jamais beaucoup effrayé; n'ayant pas grands besoins, il ne me coûta guère de mener une vie restreinte. Je donnais des répétitions au collége, j'avais quelques leçons particulières en ville, et tout en continuant mes études classiques, car je voulais être nommé professeur titulaire, je trouvai facilement moyen de mener une très passable existence.

J'eus à cette époque une aventure qui fit grand bruit et me fut utile au lieu de me nuire, ainsi que j'aurais pu le craindre. Un régiment de la garde royale tenait garnison dans la ville, et je dois dire que la conduite agressive des officiers amenait entre eux et les étudians des rencontres continuelles. Des idées politiques se mêlaient à tout cela, les mots les plus inoffensifs étaient pris pour des provocations, et presque chaque jour les querelles se dénouaient, les armes à la main, dans les prairies de Saint-Pierre. La police impuissante fermait les yeux; en effet, que pouvait-elle contre des officiers qui appartenaient, pour la plupart, aux premières familles du royaume? L'irritation était extrême entre les *péquins* et les militaires, ainsi que l'on disait; insensiblement la ville se divisa en deux factions, et le préfet avait fort à faire pour calmer un peu les esprits. Je restais naturellement étranger à ces déplorables disputes: je n'aime point la violence; je n'ai jamais pu m'intéresser à une opinion politique quelconque, et je vivais enfermé dans mon travail, beaucoup plus occupé de Silius Italicus et de Velleius Paterculus que des discours ministériels ou libéraux qui à cette époque passionnaient le pays. Une inexplicable fatalité qui semble peser sur ma vie et la diriger devait cependant me faire jouer un rôle dans les luttes insensées dont la ville était le théâtre. Un soir, dans un café où j'allais quelquefois pour causer avec les étudians qui s'y réunissaient d'habitude, j'étais assis sur un tabouret, et j'avoue que, sans méchante intention de ma part, mes malheureuses jambes s'étendaient jusque sur l'espace libre ménagé entre les tables pour la circulation des allans et venans. Un officier entra, le chapeau sur l'oreille, l'œil provocant et la moustache en crocs; je le regardais, admirant ses allures hardies et dégagées, lorsque, passant près de moi, il s'embarrassa dans mes jambes et tomba. Chacun éclata de rire, et ce fut à qui dirait sa plaisanterie ou son insolence : « Il est tombé pile. — Il est tombé face. — Éteignez les bougies, monsieur est couché! » Ce fut un concert de lazzis plus grossiers les uns que les autres. J'étais désespéré de cet accident dont j'avais été la cause fortuite. L'offi-

cier se releva rouge de colère, et comme je me penchais vers lui pour lui faire mes excuses, il me frappa au visage. Malgré l'étonnement que me causa cette injustifiable agression, je lui fis observer qu'il avait tort de répondre par un acte de brutalité réfléchie à une maladresse involontaire. Il répliqua que je l'avais fait exprès, qu'il saurait bien mettre à la raison les petits bourgeois libéraux, et que si je n'étais pas content il me couperait les oreilles; puis il me jeta sa carte au nez et sortit. J'étais fort penaud et tout à fait humilié d'avoir été souffleté devant tant de monde. Chacun m'entourait et me criait aux oreilles : « Il faut vous battre. — Nous serons vos témoins. — Vous ne pouvez garder sans vengeance un affront pareil. » Tant de clameurs m'assourdissaient, et je me sauvai, ne sachant auquel entendre.

Je rentrai chez moi fort perplexe et je passai une mauvaise nuit, ballotté entre toute sorte de projets contraires. J'étais cependant très décidé à ne point me battre. Eh! comment me serais-je battu? Jamais je n'avais manié une arme, car j'ai une instinctive horreur pour ces outils de destruction; le sang versé m'effraie, je déteste la guerre, que je trouve un fléau inutile, et j'aurais volontiers écrit sur les murs de ma chambre cette inscription qu'un notaire avait fait graver dans son étude : « Une plume d'oie vaut seule plus que vingt épées! » Je ne me sentais donc pas l'homme de la circonstance où le hasard m'avait poussé, et j'en souffrais. Vers le point du jour, j'étais à peu près résolu à déposer une plainte régulière au parquet du procureur du roi, lorsque plusieurs jeunes gens qui avaient assisté à la scène de la veille entrèrent chez moi. « Allons! êtes-vous prêt? me dirent-ils. — Prêt à quoi? — Mais prêt à vous battre; votre adversaire est prévenu, toutes les conditions sont réglées, vous vous battrez au pistolet, à vingt pas. Allons vite, dépêchons! Pour un duel, l'exactitude est plus que de la politesse. » J'eus beau protester, on ne m'écouta point, et l'on m'entraîna. Sous prétexte qu'il ne faut jamais se battre à jeun, on me fit boire plusieurs verres d'eau-de-vie qui me troublèrent la tête. J'allai au rendez-vous fixé par mes trop officieux amis avec la persuasion que je marchais à la mort. Nous arrivâmes; on me mit un pistolet dans la main en me disant comment je devais m'en servir. Je voulus faire bonne contenance; mais ce n'était pas facile, car j'avais peur, je l'avoue sans honte, n'étant pas homme de guerre, mais homme d'étude et de contemplation. Je ne me rappelle plus trop ce qui se passa. Je sais seulement qu'à un signal donné je fis feu, que j'entendis un grand cri, et qu'en rouvrant les yeux, que j'avais fermés pour tirer, j'aperçus le pauvre officier étendu la face contre terre et sans vie, car ma balle lui avait brisé le crâne. J'étais désespéré, et je me mis

à pleurer en voyant cette sanglante besogne que l'on m'avait forcé de faire. Mes amis voulaient me rapporter en triomphe; je me débattis, je luttai contre eux, mais ce fut en vain, et ils me ramenèrent dans le café où j'avais reçu l'insulte qui venait, hélas! d'être si cruellement expiée. On but à ma santé plus que je n'aurais voulu, j'avais le deuil dans l'âme; mais j'étais obligé de répondre aux toasts que l'on me portait. Quel supplice! On fit tant et si bien que ma raison, déjà fort ébranlée par les émotions du matin, m'abandonna tout à fait, et qu'on fut dans la nécessité de me reporter chez moi. C'est la seule fois de ma vie que je me sois enivré, et j'en rougis encore lorsque j'y pense.

J'étais devenu le héros du moment; on ne parlait que de mon courage. Moi qui savais à quoi m'en tenir, je cherchais où me cacher lorsque j'entendais vanter ma bravoure. On composa sur cet événement un mauvais couplet qui faisait allusion à la longueur de mes bras :

Déployant son bras surhumain,
A vingt pas, la distance est belle,
Sur son front il posa la main
Et lui fit sauter la cervelle!

Cette ineptie courut la ville; les gamins me la chantaient aux oreilles lorsqu'ils me voyaient passer. J'étais honteux, désolé, et je croyais que ce grand scandale allait ruiner toutes mes espérances. Ce fut le contraire qui arriva. Les hommes qui appartenaient aux fonctions civiles du département prirent parti pour moi, qui, disait-on avec plus de rhétorique que de vérité, avais enfin mis un terme au despotisme d'une soldatesque effrénée. Le régiment reçut l'ordre de changer de garnison; la victoire fut complète du côté des bourgeois, et l'on m'en attribua toute la gloire. Des personnages importans, qui déjà commençaient contre le gouvernement des Bourbons cette opposition systématique qui devait aboutir à la révolution de 1830, s'intéressèrent vivement à mon sort; je devins momentanément une sorte de point de mire vers lequel tous les yeux se tournaient; l'opinion générale de la ville s'était prononcée en ma faveur, et l'on crut faire un acte de bonne et conciliante politique en me nommant d'emblée professeur titulaire de la classe de cinquième au collége. C'est plus que je n'avais espéré dans mes rêves les plus ambitieux, et il se trouva que je dus à un déplorable malheur une position que dix années de travail ne m'auraient pas value.

Arrivé à une situation stable qui me permettait de vivre honorablement en me livrant à mes études les plus chères, étais-je heureux? Oh! non pas! Jamais au contraire je n'avais été plus tour-

menté, car je sentais s'agiter dans les profondeurs de mon âme un drame terrible qui ne me laissait plus aucun repos. Je venais de faire sur moi-même une découverte psychologique extrêmement grave, et j'en suivais avec anxiété les résultats, qui bien souvent m'ont épouvanté. On a cru jusqu'à ce jour que les morts enlevés du milieu de nous n'existent plus, si ce n'est par le souvenir que nous en conservons et par les regrets qu'ils nous inspirent. C'est là une erreur capitale de nos philosophies incomplètes. Je fis sur moi la triste expérience que certains morts vivent toujours, que leur âme ne suit pas leur corps, disparu à jamais, et qu'elle vient au contraire se mêler à l'âme des vivans pour l'effrayer, la diriger, la conduire, selon ses propres tendances, au bien et au mal. Ce jeune officier que j'avais tué, que j'avais vu tout sanglant étendu à mes pieds, qu'on avait enterré en grande cérémonie militaire, et dont je connaissais le tombeau, cet homme, dont on m'avait contraint de devenir le meurtrier, cet homme n'était point mort; il vivait en moi, visible, presque palpable, me raillant, m'accablant de reproches, et bouleversant incessamment mon esprit en faisant combattre ses idées contre les miennes. Parfois, lorsque j'étais absorbé dans mon travail, lorsque, toutes les fibres de mon cerveau tendues vers le but que je poursuivais, je cherchais à rétablir les mots à demi calcinés de quelque palimpseste retrouvé à Herculanum, je voyais tout à coup ce jeune homme apparaître en moi, alerte et bruyant comme au premier jour où j'admirais sa fière tournure. Une indicible terreur me saisissait, les sueurs froides de l'angoisse mouillaient mes tempes, tout l'échafaudage scientifique que j'avais construit avec tant de peine s'écroulait, et je restais saisi de vertige, fasciné, sans force et sans volonté pour repousser ce fantôme qui s'évoquait lui-même en mon âme. Ce n'était point une hallucination, et je n'étais pas fou; je le sentais bien à la logique serrée avec laquelle je conduisais mes raisonnemens; je n'étais pas malade, et je n'ai jamais été très nerveux : non, j'étais habité par ce mort, et j'étais devenu sa proie. Lorsque, tout tremblant, je lui disais, comme Horatio à l'ombre du roi de Danemark : « S'il y a quelque bonne action à faire pour te soulager, parle-moi! » je le voyais qui se mettait à rire, et j'entendais sa voix mordante qui me disait : « Laisse donc là ton fatras de grec et de latin, va faire danser les fillettes dans les faubourgs, va au café boire avec tes amis et chanter quelqu'une de ces bonnes chansons grivoises qui valent mieux que toutes les odes de ton Horace. La vie est courte, la seule loi est le plaisir; dépêche-toi de jouir, ou tu mourras sans avoir vécu. » J'avais beau raisonner avec ce tyrannique interlocuteur; il raillait mes résolutions, bafouait mes argumens, et se moquait si fort de mes douces occupations,

qu'il m'en rendait honteux. Je quittais mon travail alors, j'allais au café, j'y restais tard, m'amusant aux sornettes que l'on y débitait, mais troublé cependant par la voix de ma propre conscience, qui me disait : « Tu as tort, Floréal, la voie droite n'est pas celle où tu t'engages. » Après ces soirées, qui n'eussent été des excès pour personne, mais qui pour moi étaient presque des débauches, j'avais un sommeil agité et tout troublé de rêves étranges : il me semblait que j'étais un beau capitaine reluisant d'or, buvant de larges rasades, embrassant des femmes charmantes, et donnant de grands coups d'épée à tout venant.

Au matin, je me réveillais triste et découragé de n'être qu'un pauvre professeur dans un collége de province. On avait remarqué que parfois je fréquentais les cafés, et déjà j'avais entendu dire : « Floréal se dérange ! » Je rougissais alors de ma conduite, je me répétais la belle phrase de Montaigne : « Le vice laisse comme un ulcère en la chair, une repentance en l'âme qui toujours s'égratigne et s'ensanglante elle-même, » et je me promettais de ne plus me montrer dans les lieux publics, où, pour obéir à des suggestions qui m'étaient odieuses, je compromettais ma dignité, mon savoir et ma considération. Je tenais ma promesse, mais ce n'était pas sans supporter des luttes terribles contre cet ennemi intérieur qui m'était, pour ainsi dire, inhérent et subjectif. Quand à force de ténacité j'avais réussi à le vaincre, il se retournait avec une prestesse merveilleuse vers quelque autre défaut qu'il essayait de faire naître ou de développer en moi. Ses évolutions me déroutaient, et je tombais innocemment dans les piéges qu'il me tendait. « Si tu savais, me disait-il, comme on se moque de toi dans la ville, tu n'oserais plus sortir; c'est à qui raillera ta grotesque tournure et tes mouvemens de télégraphe cassé; on se retourne pour te voir, les enfans te suivent en te montrant la langue; tu es un objet de ridicule pour tout le monde, et tu ferais bien, dans ton propre intérêt, de donner une bonne leçon au premier drôle qui rira de toi. » Je lui répondais, mais, hélas! sans pouvoir le convaincre, que les défauts physiques sont insignifians et que les beautés de l'âme importent seules à la grandeur humaine. « Ésope était bossu, disais-je, Tyrtée contrefait, Annibal borgne, Démosthènes a été bègue, Alexandre avait le cou de travers, Marius avait les jambes couvertes de verrues, César était chauve, Charlemagne avait les pieds hors de toute proportion, ce qui ne les a pas empêchés d'être de grands hommes. » Vains argumens, rhétorique inutile! l'officier maudit faisait si bien que ce jour-là je sortais sentant en moi une hardiesse inconnue; j'allais par la ville, donnant à ma démarche tout ce qu'elle pouvait avoir de martial et à mes regards tout ce qu'ils comportaient de provocant.

On s'étonnait de ces façons d'être si étrangères à ma nature et si incompatibles avec ma profession. Quelquefois des amis m'arrêtaient et me disaient : « Qu'est-ce donc, Floréal? et que vous prend-il? Pourquoi portez-vous ainsi votre chapeau sur le coin de la tête? Pourquoi ces regards irrités que vous lancez aux passans? Êtes-vous donc devenu querelleur, et le souvenir de votre fameux duel vous pousse-t-il à chercher de nouvelles disputes? » Ces paroles fermes et raisonnables me faisaient reprendre possession de moi-même. Je ne pouvais répondre à mes amis : « Je ne suis pas coupable de ces sottes puérilités, ce n'est pas moi qui les commets, c'est le capitaine que j'ai tué jadis et qui vit en moi pour me tourmenter. » Je ne pouvais dévoiler cette simple vérité, car personne ne l'aurait crue, et l'on m'eût ri au nez. Je baissais d'un air contrit mon chapeau sur mes yeux, et je rentrais chez moi, irrité contre cet être dont j'étais doublé, et que je ne parvenais à réduire au silence qu'après des combats d'où je sortais épuisé.

J'avais compris cependant que tous les conseils qu'il me donnait étaient pernicieux, et qu'il tentait sans cesse de substituer à mon caractère doux, tolérant et pacifique jusqu'à l'excès son caractère violent, querelleur, habile à excuser le mal et porté à tous les genres de plaisir. Il me sembla qu'il n'était venu se réfugier en moi après sa mort que pour se venger du meurtre que j'avais presque innocemment commis. Je me décidai alors à lutter contre lui sans relâche jusqu'à ce que j'eusse remporté une victoire si complète qu'elle me remît dans l'absolue possession de mon être réel et primitif. Cette lutte entre deux créatures qui n'en faisaient qu'une, entre deux âmes qui se confondaient dans la même monade, entre deux tendances unies qui se contrariaient sans repos, cette lutte fut longue, acharnée, pleine de péripéties étranges qui parfois ont lassé mon courage, mais ne l'ont jamais abattu. J'en sortis victorieux, ayant forcé mon ennemi au silence et l'ayant réduit à subir le triomphe de ma raison supérieure à la sienne; je pus enfin me ravoir tout entier, et si quelquefois encore il éleva sa voix mauvaise conseillère, ce ne fut plus que timidement, comme une dernière protestation d'un prisonnier enchaîné, et non plus avec cette tyrannie qui pendant les premiers temps m'avait tenu courbé sous sa volonté. Il ne m'avait point quitté cependant, et je ne puis dire qu'il fût mort en moi, car je le sentais toujours; non, il dormait, incapable de prendre goût aux travaux qui faisaient ma joie, trop brutal pour jouir des belles leçons de l'antiquité et trop matérialiste pour s'élever aux contemplations philosophiques dont je nourrissais mon esprit. S'il s'agitait encore, c'était pendant mon sommeil, et alors il me promenait, sous sa forme passée, à travers des rêves

souvent grossiers que je me dépêchais d'oublier au réveil. Une seule fois il me tourmenta encore. C'était au moment où la guerre d'Espagne venait d'être décidée à la suite du congrès de Vérone. Un matin, avant de me rendre au collége pour faire ma classe, je parcourais un journal qui racontait qu'une partie de nos troupes avait reçu l'ordre de franchir les Pyrénées; je lisais cette nouvelle avec indifférence, lorsque tout à coup je vis l'officier surgir en moi. Ce me fut un battement de cœur affreux, car depuis bien longtemps j'avais perdu l'habitude de le voir. Il était pâle, des pleurs gonflaient ses yeux, une large plaie sanglante ouvrait son front comme au jour de sa mort. « Ah! me dit-il d'une voix lente et profonde, pourquoi m'as-tu tué? » A ce mot, je compris la douleur poignante et les regrets qui travaillaient cette pauvre âme en peine, et, laissant tomber ma tête dans mes mains, j'éclatai en larmes, en m'écriant : « Ah! pardonne-moi! » Hélas! ce mot que je prononçais avec un si sincère repentir, je devais l'entendre souvent plus tard dans les circonstances cruelles qui ont perdu ma vie. De ce jour, une curiosité que je n'avais jamais éprouvée, moi qui avais traversé les jours de l'empire, me saisit pour le sort de notre armée; je lisais les journaux avec avidité, j'allais aux nouvelles, j'espérais une victoire avec un emportement inexplicable, et j'étais pris de frisson à la seule idée d'une défaite. Quand arriva enfin la dépêche qui annonçait la prise du Trocadéro, je ne me tins pas de joie; je courus par la ville, je payai à boire à tous les soldats que je rencontrai, j'eus envie d'embrasser le drapeau qui flottait sur la caserne, et le soir je mis des lampions sur mes fenêtres. « Qu'a donc Floréal? disait-on; quelle mouche patriotique l'a piqué? d'où lui vient cette joie de conscrit? » Le lendemain je fus surpris moi-même de mes extravagances de la veille; mais j'aurais bien étonné les gens si je leur avais dit : « Il y a en moi un être qui se réjouit de cette victoire, dont pour ma part je ne me soucie guère. » C'eût été la vérité pourtant. De ce jour, l'officier et moi nous vécûmes en paix, et je repris, sans plus m'en départir, l'existence studieuse que j'avais toujours aimée.

Je me suis étendu longuement, trop longuement peut-être, sur cette aventure et sur les conséquences psychologiques qu'elle eut pour moi; mais je ne crois pas avoir eu tort. Il était nécessaire d'expliquer les curieux phénomènes dont j'ai été le siége, afin qu'on pût bien comprendre comment j'ai été amené, sans participation morale, à commettre un crime inexplicable.

Chaque année cependant, le temps impassible retournait son sablier; un gouvernement nouveau avait remplacé un gouvernement tombé; j'avais revu ce drapeau tricolore, égalitaire et symbolique,

qui flottait pendant les jours de ma jeunesse. Le bruit de l'écroulement de la vieille monarchie vint à peine jusqu'à moi, et, dans la retraite profonde où j'avais enfermé ma vie, j'aurais pu l'ignorer toujours, si parfois le soir je n'avais entendu retentir au loin des chants patriotiques, qui tombaient dans mon oreille comme l'écho de ma première enfance. Cela n'interrompit point mes études, qui me devenaient plus chères à mesure que j'avançais en âge; elles étaient le seul intérêt sérieux de ma vie, et quoique depuis plusieurs années j'eusse passé la trentaine, elles satisfaisaient à tous mes besoins et me tenaient l'âme en équilibre. Je n'étais point de complexion fort amoureuse; les femmes ne me causaient pourtant aucune répugnance, mais elles m'inspiraient un respect tel qu'on eût pu le prendre volontiers pour de la terreur. Parfois, je dois l'avouer, j'ai essayé quelques galanteries avec des femmes qui me semblaient avenantes; mais ce fut en vain : ma maladresse native paralysait mes efforts. Je me consolais de mon mieux de ces défaites en lisant quelques passages du *Stratagematicon* de Frontin, dont je préparais les commentaires, dernière satisfaction donnée à ce mort qui dormait en moi; mais, il faut bien le confesser, les ruses d'Archidamas, d'Iphicrate, de Sulpicius Peticus et de Memnon de Rhodes n'étaient qu'une médiocre compensation aux besoins d'aimer qui me tourmentaient; je prenais mon parti de ma solitude, mais difficilement, et j'éprouvais souvent une certaine peine à calmer le sentiment qui regimbait dans mon cœur. « Allons, me disais-je alors avec quelque mélancolie, je ne suis et ne serai jamais qu'un pauvre professeur; mes amours habitent les temps passés, elles s'appellent Hélène, Lesbie, Lalagé, et les tendresses de ce monde sont fermées pour moi. »

Ces révoltes n'étaient point trop fréquentes. Habitué à ma solitude, j'avais fait mon deuil de bien des choses, ainsi que disent les gens illettrés, et je me croyais sûr de moi pour l'avenir, lorsqu'un matin, en sortant pour aller faire ma classe au collége, je rencontrai sur l'escalier une jeune fille que je ne connaissais pas. Elle me salua d'un sourire; je lui rendis son salut en rougissant. Je me retournai pour la voir; elle était arrêtée, et me regardait. Je fus honteux d'être pris en flagrant délit de curiosité, et je hâtai le pas. Tout en marchant, je me rappelai que, peu de jours auparavant, j'avais vu, devant la porte de la maison que j'habitais, une voiture chargée de meubles. « Ah! me dis-je, c'est la fille des nouveaux locataires. » J'espérais la rencontrer en revenant du collége, mais je ne l'aperçus pas; j'en fus contrarié et même un peu triste.

Le soir, pendant que je travaillais à la clarté de ma petite lampe, j'entendis tout à coup une jeune voix dont les accens semblaient se marier au ronflement d'un rouet. J'écoutai; nulle parole distincte

n'arrivait jusqu'à moi; je ne percevais qu'un chant léger auquel le bruit monotone du rouet faisait une basse continue. Je laissai là ma besogne; je repoussai de la main une longue dissertation que je venais de terminer sur l'*acies obliqua* d'Épaminondas, et, mettant ma tête dans mes mains, je m'abandonnai tout entier au plaisir que j'éprouvais. Quand la chanson eut cessé et que tout fut rentré dans le silence, je fus surpris de me trouver les yeux humides. Je me levai, je marchai dans ma chambre; pour la première fois, elle me parut triste, trop grande et comme déshabitée. Il me sembla qu'elle serait égayée, et que je serais plus heureux, si près de ma table il y avait un rouet qu'une jeune fille semblable à celle que j'avais rencontrée le matin tournât en chantant. Je me couchai; mais, au lieu de prendre Frontin pour continuer mon travail avant de m'endormir, j'ouvris un volume d'Ovide, et, lisant le treizième livre des *Métamorphoses*, j'eus quelque pitié du sort de Polyphème.

Le lendemain matin, comme je venais de descendre pour aller chercher, chez la crémière, la tasse de lait qui compose, avec un petit pain de seigle, mon déjeuner quotidien, je rencontrai une vieille voisine avec qui je causais quelquefois, et que j'aimais beaucoup, car elle m'avait soigné dans une maladie que j'avais eue peu de mois auparavant. Je l'abordai et lui dis en souriant : « Quel est donc le rossignol qui, le soir, chante si bien dans notre maison? — Ah! dit-elle, il ne faut pas lui en vouloir, à la pauvrette, si sa chanson vous a empêché de travailler; elle est aimable et ne recommencera plus, si elle apprend qu'elle vous a dérangé; mais, vous savez, ces jeunesses, il faut que ça chante, ou bien ça étouffe. C'est la fille de Darnetal, le gros mercier de la rue Saint-Jean; la mère est morte il y a six mois; le père est devenu paralytique; il a fallu vendre le magasin; ce pauvre M. Darnetal s'est retiré avec un peu d'argent, pas grand'chose, vous pensez bien; alors il est venu habiter notre maison avec sa fille. Lorsqu'elle chante en filant au rouet, cela amuse son pauvre homme de père qu'il faut soigner comme un enfant, car il ne peut plus remuer les jambes, c'est une pitié que de le voir; la pauvre Célestrie est bonne pour lui et ne le quitte pas, quoique ce soit bien triste pour une fille de vingt ans passés de vivre toujours avec un impotent, sans compter que cela pourrait bien l'empêcher de s'établir. » La bonne femme continua, et, comme elle était fort bavarde, se perdit dans mille détails qui m'intéressaient, quoique je les jugeasse superflus. Elle ne cessait de parler et je ne cessais de l'écouter, lorsque, se retournant tout à coup, elle me dit : « Tenez, la voilà, cette belle chanteuse! » Et s'adressant à Mlle Darnetal : « Bonjour, ma mignonne, lui dit-elle, voilà monsieur Floréal, un savant tout entier dans ses livres, qui se

plaint que vous l'empêchiez de travailler avec vos chansons. » Célestrie me regarda d'un air boudeur en me disant : « Excusez-moi, monsieur; je ne chanterai plus, puisque cela vous gêne. » J'aurais voulu disparaître sous terre, tant j'étais troublé et furieux de la façon ridicule dont cette sotte vieille femme avait interprété ma question; je me sentais très rouge et tout paralysé par ma timidité. Je fis un effort, et je répondis quelques phrases sans suite, mais qui purent faire comprendre à la jeune fille que, loin de me déplaire, son chant m'avait charmé. Elle tenait sa boîte à lait d'une main et de l'autre un panier plein de provisions. Je m'enhardis jusqu'à lui demander la permission de l'aider et de porter son panier jusque chez elle. « Ce sont, lui dis-je, de petits services qui sont permis entre voisins. » Elle me laissa faire avec bonne grâce, et comme elle s'excusait de la peine qu'elle me causait, je lui répondis avec une certaine galanterie que le chant que j'avais entendu la veille me récompensait, et au-delà, de toutes les peines que je pouvais prendre pour elle. Je la quittai à sa porte en lui disant que je serais heureux si je pouvais rendre quelques soins à son père, dont je connaissais la triste situation. La vieille voisine nous avait suivis ; au moment de rentrer chez elle, lorsque déjà Célestrie avait disparu, elle me heurta le coude d'un air railleur, et avec ce rire bête des gens maladroits qui croient faire une finesse, elle me dit : « Ah ! grand séducteur, vous en tenez pour la petite ! » Je m'éloignai sans même daigner lui répondre.

Sa phrase maligne m'était cependant restée au cœur, et j'y pensais en me rendant au collége : « Séducteur, me disais-je ; non pas ! j'ai de la probité ; il ne faut pas qu'on puisse m'appliquer les paroles de Virgile : *Vetitos invasit hymenæos!* Cette jeune fille est charmante, et j'en veux bien faire la compagne de ma vie, mais devant Dieu, dont les ministres nous béniront, en loyal mari et non pas en abusant de sa sainte innocence. » J'aurais été, je l'avoue, fort embarrassé pour abuser de son innocence, car, je l'ai dit, j'étais un pauvre séducteur, ignorant toutes les choses de l'amour et sans pouvoir sur moi-même pour les affronter. J'étais honnête, voilà ce que je savais. Bien des idées confuses m'assaillaient à travers lesquelles je démêlais seulement que j'étais fort troublé, et que pour la première fois de ma vie j'étais préoccupé par une image de femme. Cette préoccupation se fit jour, pendant ma classe, au moment où j'expliquais à mes élèves un passage de *la Pharsale* de Lucain. Je m'interrompis tout à coup, oubliant où j'étais, et, répondant à mes propres pensées : « Célestrie, dis-je, n'est qu'un nom de baptême, il est vrai ; mais ce nom était, comme mon nom de famille, souvent porté chez nos pères les vieux Normands. En effet, j'ai découvert dans une charte datant du roi Guillaume qu'un certain Noël,

accompagné de sa femme Célestrie, se rendit en Angleterre après la conquête : *Quidam Noel nomine et Celestria uxor ejus venerunt in exercitu Wilhielmi bastardi, in Angliam...* Ce rapprochement est digne de remarque et peut même servir de base à de sérieuses négociations matrimoniales. » Les rares écoliers qui m'écoutaient éclatèrent de rire, et le tumulte de cette joie me rappela douloureusement que je devais faire un grand effort sur moi-même pour rester maître de mon esprit.

J'abrége par raison ce récit, sur lequel il me serait si doux de m'étendre. J'aurais voulu raconter les émotions dont débordait mon cœur, peu accoutumé à de pareilles fêtes; mais à quoi bon ces détails dont ma mémoire est pleine et qui n'ont de charmes que pour moi? Qu'il suffise de savoir que j'allai voir M. Darnetal, qui m'accueillit avec bonté, que mes visites se renouvelèrent jusqu'à devenir quotidiennes, et qu'au bout d'un mois j'étais amoureux fou de Célestrie. Chaque soir, je descendais près de son père, et je jouais aux dominos avec lui; on approchait la table du fauteuil où le retenait son infirmité, et pendant qu'il me gagnait facilement, car ma pensée était loin de mon jeu, Célestrie faisait tourner son rouet au bruit de ses chansons. J'avais tout oublié, le grec, le latin, Homère, Horace, Virgile, Ovide lui-même, car ses poèmes sur l'amour me semblaient une fade rhétorique en comparaison de ce que j'éprouvais. Célestrie me recevait gracieusement, mais je ne remarquais en elle aucun de ces symptômes extérieurs par où la passion qui me dévorait éclatait au grand jour. M'aime-t-elle? était l'incessante question que je me posais sans pouvoir la résoudre. « Si tu veux le savoir, demande-le-lui, » me disais-je; mais mon indomptable timidité me fermait les lèvres et refoulait vers mon cœur déjà trop plein toutes les pensées que je n'osais en laisser échapper.

Ces tourmens ou plutôt ces délices duraient depuis six semaines déjà, et je ne pouvais me décider à faire au père de Célestrie une demande définitive. Je croyais me donner du courage et me mettre moi-même au pied du mur en allant à la mairie retirer les papiers qui pouvaient m'être nécessaires pour mon mariage; mais ce fut en vain : je lisais ces paperasses qui me parlaient de la mort des miens, et je ne prenais aucune résolution. Chaque jour, en revenant de faire ma classe et en me promenant dans les prairies que baigne l'Odon pour distraire, par un exercice violent, les angoisses qui m'étouffaient, je me disais : « Ce soir, je parlerai. » Le soir venait, j'allais près de M. Darnetal, et nous commencions à jouer. Je me disais alors : « A la fin de cette partie-ci, je parlerai. » La partie finissait, nous en recommencions une autre, et je ne parlais pas. Dix heures sonnaient au coucou pendu à la muraille et je remontais chez

moi, désespéré de ma sottise et me disant : « Ce sera pour demain ; » mais les mêmes scènes se renouvelaient le lendemain, car mon trouble ne diminuait pas. Enfin, comprenant que jamais je n'oserais parler, je me décidai à écrire. Je fis une lettre, je la recommençai bien vingt fois, où je demandais à M. Darnetal la main de Célestrie. Je donnai sur ma position tous les renseignemens désirables, et je détaillai le chiffre de mes économies; je terminai cette lettre par un post-scriptum où je disais : « J'attends votre réponse avec une anxiété inexprimable; si elle est négative, adieu, car je quitterai la maison et ne vous verrai plus; je ne sens pas dans mon cœur le courage d'affronter, après un refus, la vue de celle que j'aime. Si cette réponse doit être favorable, ne me faites pas languir; frappez trois coups au plafond de votre chambre, je les entendrai, et j'irai me jeter dans les bras de celui qui veut bien faire mon bonheur et devenir mon père en me donnant sa fille ! » A l'heure où j'avais l'habitude d'aller chez M. Darnetal, j'envoyai cette lettre, et j'attendis. Jamais damné heurtant aux portes du ciel ne fut dans une telle angoisse. J'étais immobile, n'osant remuer dans la crainte de faire du bruit. Je savais que le sort de ma vie se débattait au-dessous de moi, à mes pieds; je tremblais de tous mes membres et je me disais : « Malheureux ! jusqu'à quelle espérance as-tu osé monter? on va te rire au nez et te renvoyer ta lettre. » Je m'appuyais contre la muraille pour ne pas tomber; il me sembla qu'au-dessous, chez M. Darnetal, j'entendais remuer une chaise; mon cœur battait à rompre. Un premier coup retentit, je n'attendis pas le second, je descendis l'escalier je ne sais comment, j'ouvris la porte, je me jetai aux pieds de Célestrie. Je voulus parler, lui dire que je l'aimais, que j'étais l'être le plus heureux du monde; mais le cantique d'amour qui chantait dans mon cœur ne put parvenir jusqu'à mes lèvres, et je m'évanouis.

Un mois après, nous étions mariés. Je ne dirai rien de mon bonheur, car je ne sais point de mots humains qui puissent, non pas le raconter, mais en donner seulement une idée. Il fut momentanément troublé par la mort de mon beau-père, qui s'éteignit près de nous, heureux de savoir l'avenir de sa fille à jamais assuré; mais, à la honte du cœur humain, je dirai que ma douleur ne fut pas de longue durée, et que toute pensée donnée à ce pauvre mort qui avait été si bon pour moi me semblait un vol fait à la félicité au milieu de laquelle je vivais. Ma femme était charmante, et je l'adorais; le petit avoir qu'elle m'avait apporté, joint à mes émolumens de professeur et au revenu de mes économies, nous mettait dans une situation excellente. Nous n'avions que des goûts simples, et les six ou sept mille livres de rente que nous parvenions à réunir suffisaient

amplement à nos besoins. Nous avions déménagé et pris un appartement plus grand, plus gai, ayant vue sur des jardins, et que ma chère Célestrie s'était plu à orner avec le goût exquis qu'elle mettait en toutes choses. Par ses soins, nos fenêtres s'entourèrent de plantes grimpantes, un gros tapis s'étendit sous mes pieds dans mon cabinet de travail, deux chardonnerets presque apprivoisés chantèrent dans leur cage, et pour la première fois mes livres, rangés par ordre de taille, s'alignèrent régulièrement sur de belles planchettes en bois de Norvége. Ah! le bon petit nid que nous avions là, et les belles heures que j'y ai passées!

J'adorais ma femme, je le répète; mais il ne suffit pas d'aimer, il faut encore savoir aimer, et c'est là peut-être le plus difficile de tous les arts. Cet art, je l'ignorais; j'étais trop pris par ma tendresse pour pouvoir la diriger. Toutes les volontés de Célestrie étaient sacrées pour moi, et je m'efforçais de les accomplir en me donnant cette joie égoïste de plaire à celle que j'aimais plus que tout au monde. Dans les premiers jours qui suivirent notre mariage, j'avais essayé de parfaire son éducation, qui, sous le rapport des lettres et de l'histoire, avait été quelque peu négligée; mais comment y parvenir? Elle m'échappait toujours. Lorsque, voulant lui donner une idée des grandeurs de la langue latine, je cherchais à lui faire comprendre les beautés du *procumbit humi bos* de Virgile, ou les difficultés du *devium scortum* de l'ode d'Horace à Quintius Hirpinus, elle hochait la tête d'un petit air mutin qui lui allait à ravir, et, me passant sur les bras un écheveau de fil qu'elle voulait pelotonner, elle me disait avec un sérieux désespérant : « Comment dis-tu dévidoir en latin? » Lorsque, désirant l'intéresser aux origines de notre cité, je lui disais que le nom de Caen est la contraction du mot saxon *Cathem*, qui signifie demeure de guerre, elle profitait de ce que le mot Caen revenait souvent dans ma phrase, et chantait : « Quand, quand, quand les cannes vont aux champs! » Je me mettais à rire, je l'embrassais, et la leçon était terminée. Quelquefois je lui lisais l'*Histoire des Empereurs romains*, par Crevier, et ce n'est pas sans étonnement que je lui voyais préférer à ces récits sérieux, écrits en bon langage, les romans modernes infectés alors du virus romantique. Quand par hasard nous allions au spectacle, j'aurais choisi de préférence le jour où l'on jouait une tragédie célèbre; mais ma femme ne l'entendait pas ainsi, et j'allais avec elle entendre des drames invraisemblables qui choquaient le bon sens et la grammaire. De tout ce qui précède et des efforts que je faisais incessamment pour lui plaire, on a conclu que j'étais soumis sans réserve à Célestrie, et que, pour me servir d'une expression triviale, elle me menait par le bout du nez. Cela est faux; je ne demandais qu'à la rendre heu-

reuse, et naturellement je m'arrangeais de façon à être toujours d'accord avec elle. C'est à cela que se bornaient les prétendues concessions humiliantes qu'on m'a souvent reproché de lui avoir faites.

Quelques voisins, méchans hors de toute mesure, ont même été jusqu'à oser dire qu'elle me battait. C'est là une calomnie sans pareille et qui se réfute d'elle-même, car il n'est pas supposable qu'armé d'une force naturelle supérieure à la sienne, je lui aie jamais permis de se porter sur moi à des voies de fait que rien du reste ne pouvait motiver. Non certes, elle n'était ni méchante, ni acariâtre, ni même impérieuse; mais le sang qui coulait dans ses jeunes veines lui mettait parfois au cœur des vivacités singulières : elle s'emportait alors et dépassait peut-être les saines limites de la raison; pouvais-je lui en vouloir de ces élans d'ardeur et de vie où se manifestait sa jeunesse? Elle eut un défaut cependant ou plutôt une imperfection : elle était jalouse. Elle ne supportait pas que je regardasse une autre femme dans la rue; lorsque par hasard je revenais du collége un peu plus tard que de coutume, elle me boudait et se livrait à des suppositions dont j'avais quelque peine à lui faire comprendre l'invraisemblance. Lorsque, pendant l'été, nous allions le dimanche en voiture jusqu'à Dives (c'étaient là nos grands jours de fête), et que nous nous promenions sur les bords de la mer en ramassant des coquillages, elle se fâchait gravement contre moi quand il m'arrivait de suivre des yeux une de ces femmes vaillantes qui vont, jambes nues, à la marée basse, chercher sur la grève des équilles et des vignots. Sa jalousie s'exerçait surtout contre une de ses amies que nous voyions assez fréquemment, et qui se nommait Henriette Fatargolle. C'était une fort aimable personne, blonde, blanche, douce, timide même, et dont le mari, petit homme haut en couleur, chauve, reluisant, jovial, quelquefois même un peu grossier dans ses plaisanteries, était employé dans un des greffes du palais de justice. Henriette et ma femme s'aimaient beaucoup, quoiqu'il n'y eût aucun point de ressemblance entre elles; autant l'une était calme et lente, autant l'autre était vive et impétueuse. Faisant allusion à la couleur différente de leurs cheveux et aux aptitudes plus différentes encore de leurs caractères, j'avais coutume de les appeler « le jour et la nuit. » Célestrie goûtait peu cette comparaison, et prétendait qu'elle était faite à son désavantage. Henriette avait été élevée avec ma femme, et de la vie commune du pensionnat elle avait conservé l'habitude de supporter ses petites tyrannies sans jamais murmurer contre elle. Souvent je m'étais hasardé à faire à Célestrie de légères observations sur la façon un peu dure dont elle traitait son amie; elle n'en avait tenu aucun compte et m'avait

même répondu : « Vous la défendez parce que vous lui faites la cour; elle est blonde et vous l'aimez mieux que moi; toutes les fois que je ne vous regarde pas, vous essayez de lui prendre les mains. » Je repoussai avec horreur une si grave accusation, mais je l'excusai bientôt en me disant que le soupçon avait pu naître dans l'esprit de Célestrie, car j'avais eu en effet avec Mme Fatargolle quelques-unes de ces petites familiarités innocentes que l'intimité de nos relations me paraissait devoir expliquer suffisamment. Parfois, abusant de ce qu'elle était très craintive, j'avais tout à coup poussé un cri dans son oreille afin de l'effrayer; un jour qu'elle avait très froid, je lui pris les mains et les tapotai dans les miennes pour les lui réchauffer. Il n'y a pourtant là, ce me semble, rien qui dépasse les bornes des convenances; Célestrie n'avait donc aucune raison de paraître choquée, car moi, je ne me choquais pas lorsque je voyais Étienne Fatargolle lui prendre aussi les mains après quelques-unes de ses vivacités et lui dire avec un gros rire retentissant : « Eh bien! madame Longue-Heuze, nous sommes donc toujours méchante? » Malheureusement elle était ainsi faite, la pauvre chère âme; elle se tourmentait, se troublait, et avait des crises violentes lorsqu'on lui résistait. Elle ne raisonnait pas ses impressions, elle les subissait; mais elle rachetait ce léger défaut par tant de qualités exquises, par tant de prévoyante bonté, tant de charité naturelle, tant de franchise dans l'esprit, qu'on ne pouvait lui en vouloir longtemps, et que ceux même qui en souffraient se hâtaient de lui pardonner. Néanmoins, malgré mes explications loyales et malgré mes efforts pour détruire des soupçons que rien ne justifiait, elle voyait Henriette avec peine; elle l'avait « prise en grippe, » ainsi qu'elle disait elle-même.

Une scène insignifiante en apparence, et qui eut sur ma vie une influence incalculable, vint briser tout à coup les relations que nous entretenions avec M. et Mme Fatargolle. C'était pendant cette foire qui commence le second dimanche après Pâques et dure quinze jours. Cette année-là, le printemps fut précoce et le mois de mai d'une douceur charmante. Dès que la nuit venait, les habitans de la ville allaient dans les prairies de Saint-Pierre se promener à travers les boutiques illuminées, les bruyantes baraques de saltimbanques et les jeux de toute sorte établis en plein air. Un soir, imitant la foule et nous mêlant au *profanum vulgus*, nous étions allés avec les Fatargolle voir toutes ces choses futiles et mondaines. Célestrie et Henriette, qui avaient toujours entre elles de ces petites rivalités auxquelles les femmes ne savent pas renoncer, avaient mis leurs plus belles toilettes et s'en étaient mutuellement fait mille complimens avec un air trop aimable pour ne pas cacher quelque

jalousie. Nous avions parcouru tout le champ de foire, nous arrêtant tantôt à écouter les paroles ridicules que les paillasses débitent du haut de leurs tréteaux, tantôt à regarder les élans d'une danseuse de corde qui bondissait au bruit d'un mauvais orchestre, perdant notre temps en un mot à mille spectacles sans goût, dont Henriette et Célestrie se divertissaient. Nous étions même entrés dans une tente où une somnambule débitait ses oracles. Cette femme m'avait pris pour un capitaine, ce qui me causa un grand trouble, car je pensai tout de suite au malheureux que j'avais tué jadis, et qui si longtemps avait revécu en moi. Nous revenions donc, et je marchais en baissant les yeux, préoccupé de mes souvenirs, lorsque Henriette s'arrêta devant une boutique où s'étalaient des bimbeloteries, des rubans, des pains de savon et quelques menus bijoux. Elle prit un collier d'ambre transparent qui reposait sur un lit de coton, et le marchanda. On lui demanda cinquante ou soixante francs, je ne sais plus au juste, et, comme elle se récriait sur ce prix élevé, on lui fit remarquer que les perles étaient fort grosses, bien taillées, sans défaut et toutes à peu près de même dimension. M. Fatargolle dit alors à sa femme qu'une pareille dépense serait une folie, et qu'il ne fallait plus y penser. Henriette rendit en soupirant le collier d'ambre à la marchande, et nous continuâmes notre route. Henriette était triste et ne parlait pas; son mari semblait contrarié de n'avoir pu lui donner ce qu'elle désirait; Célestrie riait et disait : « L'ambre ne sied pas aux blondes, et c'est faire preuve de goût que de vous refuser cette babiole. » Sur ce propos, les deux femmes se querellèrent, Célestrie avec sa vivacité habituelle et Henriette avec une raideur que je ne lui connaissais pas encore, et qui prouvait combien elle avait été humiliée de ne pouvoir obtenir de son mari le cadeau qui l'avait tentée. M. Fatargolle intervint dans cette petite dispute, et au moment où, arrivés devant la porte de ma maison, nous allions nous séparer, il dit à sa femme : « Voyons, mauvaise tête, calme-toi; demain soir, nous irons acheter ce collier d'ambre, puisqu'il te fait envie. » Henriette fut si contente qu'elle embrassa son mari au milieu de la rue.

Tout le reste de la soirée, Célestrie fut de méchante humeur, et, quelques efforts que je fisse, je ne pus parvenir à l'adoucir. « Cette Henriette est une coquette avec ses airs de sainte nitouche, disait-elle, et son mari est un pauvre sire de ne pas savoir lui résister. » Je hasardai une timide observation qu'elle reçut fort mal, et je me couchai sans avoir pu réussir à calmer son inexplicable irritation. Le lendemain, en revenant du collége à mon heure ordinaire, après avoir fait ma classe du matin, je fus très surpris de ne point trouver Célestrie à la maison; j'allais m'enquérir de cette absence inaccou-

tumée, lorsque je la vis entrer. « Eh! d'où viens-tu donc? lui demandai-je. — Du champ de foire, me répondit-elle, où j'ai acheté le collier d'ambre. — Ah! bonne, aimable et douce créature! m'écriai-je en la prenant dans mes bras, par quelles prévenances charmantes tu sais réparer les vivacités où ton cœur n'a point part! Allons vite porter ce collier à Henriette, qui sera d'autant plus ravie de le tenir de toi que tu l'as plaisantée un peu durement hier au soir. » Elle se dégagea brusquement de mon étreinte. «Tu te trompes, me dit-elle, j'avais vu ce collier avant-hier, et j'en avais eu envie; par conséquent il est juste que je l'aie: c'est pourquoi je l'ai acheté et c'est pourquoi je le garderai. Du reste, il irait très mal à Henriette, qui ne voulait l'avoir que parce qu'elle avait deviné que je le désirais. Ce bijou serait ridicule pour elle, car les Fatargolle, tout le monde sait cela, ne sont pas en position de faire une aussi grosse dépense. » En achevant ces paroles, elle attacha le collier autour de son cou, et comme j'essayais de la faire revenir à des sentimens plus équitables envers son amie : « Ah! tu m'ennuies! me dit-elle; si tu n'aimais pas Henriette, tu ne prendrais pas toujours son parti contre moi! Si elle n'est pas satisfaite, elle n'a qu'à rester chez elle; nous y gagnerons tous! »

Le soir, M. et Mme Fatargolle vinrent nous voir vers les neuf heures. Henriette avait le visage allongé d'une personne qui a supporté une déconvenue; son mari riait, selon son invariable habitude. « Le sort nous force à être sages malgré nous, me dit-il en entrant, le collier d'ambre n'y est plus, et ma pauvre femme en est toute contrariée. » J'étais fort troublé, car plus j'avais réfléchi, plus j'avais trouvé le procédé de Célestrie agressif et peu aimable. En levant les yeux, Henriette aperçut le collier, dont les perles, pénétrées par la lumière de la lampe, brillaient comme des gouttes d'or liquide au cou de Célestrie. « Ah! dit-elle avec un cri d'étonnement qu'elle ne put réprimer, c'est vous qui l'avez? — Eh! pourquoi donc ne l'aurais-je pas? repartit Célestrie avec aigreur. Mon mari ne me refuse jamais rien pour ma toilette, et Dieu merci nous sommes assez riches pour acheter des colliers. » Commencée sur ce ton, la conversation dégénéra bientôt en dispute. M. Fatargolle et moi, nous nous regardions sans mot dire, pendant que les deux femmes, debout, rouges, parlant à la fois, s'accablaient de reproches qui ressemblaient bien à des injures. Suffoquée par ses larmes, Henriette prit tout à coup le bras de son mari. « Sortons d'ici, lui dit-elle, et n'y revenons jamais. » Ils s'en allèrent sans même nous dire adieu. Je ressentis une douleur sincère en les voyant s'éloigner, car cette relation était agréable pour nous, et il n'y avait aucun motif plausible de la briser. J'en fis l'observation à Célestrie, qui me répondit : « Si tu les

aimes mieux que moi, tu n'as qu'à les suivre, je ne te retiens pas. » Je savais déjà par expérience qu'il est inutile de raisonner avec une femme, lorsqu'elle est en colère, et je me tus, tout en donnant intérieurement tort à Célestrie. Henriette ne revint plus nous voir, et lorsque, seul dans les rues, je rencontrais M. Fatargolle, j'osais à peine lui serrer la main, dans la crainte que ma femme ne le sût et s'en irritât.

On eût dit vraiment que cette scène et la rupture qui en fut le résultat avaient éveillé en Célestrie des sentimens de coquetterie que je ne lui connaissais pas encore : elle aimait à se mettre en toilette pour avoir l'occasion de se parer de son collier d'ambre. Bientôt même elle ne le quitta plus, elle le portait tous les jours, le nettoyait sans cesse, le regardait, admirait les jeux de la lumière à travers ses grains à facettes, s'en servait quelquefois en guise de bracelet, et semblait enfin ne pouvoir le quitter. Je souriais à ces enfantillages, et je la laissais faire. Elle sauta de joie en m'entendant dire que les anciens croyaient voir dans les perles d'ambre les larmes cristallisées des sœurs de Phaéton. Un soir qu'elle jouait avec son collier pendant que je travaillais, elle en rompit le fil, et toutes les petites boules, chassées violemment de sa main, s'éparpillèrent sur le parquet. Il fallut tout quitter et rattraper une à une, sous les meubles, les perles égarées. Célestrie les mit précieusement dans une boîte, et me chargea d'aller, dès le lendemain matin, chez un bijoutier, les faire réunir de nouveau à l'aide d'un fil qui ne se pourrait briser. Je n'oublierai jamais qu'en me rendant le collier qu'il venait de réparer, le bijoutier me dit : « J'ai remplacé le cordon rompu par une petite corde à violon que je vous défie bien de casser. Elle est si solide, monsieur Floréal, ajouta-t-il en souriant, que vous pourriez étrangler votre femme avec. » Je frémis encore quand je pense à cette sinistre parole, qui n'était cependant qu'une plaisanterie de mauvais goût.

Plusieurs fois je fis des efforts pour amener Célestrie à aller voir Mme Fatargolle et lui dire qu'elle regrettait ses vivacités passées; mais il me fut impossible de vaincre sa résistance. Par un effet de la passion que les femmes mettent dans les choses les plus simples, elle en était arrivée à se persuader que Henriette avait tous les torts. « Pourquoi, disait-elle sérieusement, a-t-elle voulu s'approprier un collier que je désirais acheter ? » Elle était sincère en parlant ainsi; sans s'en douter, elle avait interverti les rôles, et elle avouait elle-même qu'elle aimait d'autant plus son collier d'ambre qu'il avait failli lui échapper.

Quoiqu'il me fût pénible de ne plus voir les Fatargolle, j'avais fini par prendre mon parti de leur absence, et mon bonheur n'en

fut pas atteint. Rien ne l'interrompit; il coulait pur et profond ainsi qu'un beau fleuve limpide, et peut-être durerait-il encore, comme il a duré pendant dix ans, s'il n'avait été arrêté dans sa course par une effroyable catastrophe. Célestrie tomba malade; son indisposition, qui dans le principe paraissait n'avoir aucune gravité, prit tout à coup un caractère inquiétant. J'obtins aussitôt l'autorisation de me faire remplacer au collége, et je soignai jour et nuit la chère créature à qui je devais toutes les joies de mon existence. J'appelai à mon aide les médecins les plus renommés; nulle dépense, nulle fatigue ne m'arrêtèrent; mais hélas! ce fut en vain, la mort l'avait touchée déjà, et l'implacable déesse allait me la ravir. Chaque jour, chaque heure l'affaiblissait, et la nuit, pendant que je la veillais à la pâle lueur d'une lampe à demi baissée, je suivais avec épouvante les ravages que le mal creusait sur sa pauvre figure. Je voyais s'agrandir ces yeux si doux qui m'avaient regardé avec indulgence et qui ne s'étaient point fermés devant ma laideur; je voyais se contracter et se déformer cette bouche charmante d'où était sorti ce oui tant attendu qui m'avait fait son époux. Ses mains amaigries, déjà revêtues de blancheurs transparentes, erraient machinalement comme à la recherche de choses indécises. Le bleu des veines marbrait ses tempes, auxquelles maintenant la chevelure semblait trop lourde. Ah! quels instans! quel silence, interrompu çà et là par quelques plaintes de la mourante, et où j'entendais seulement les battemens de mon cœur et le balancement régulier de la pendule!

Célestrie sentait bien que ses heures étaient comptées, et courageusement elle surmontait ses souffrances pour apaiser ma douleur. A sa voix, j'éclatais en larmes, je laissais tomber ma tête sur son lit, je criais : « Ne meurs pas! ne meurs pas!... » La pauvre femme essayait de se soulever; ses mains froides passaient sur mon visage comme une caresse de neige : « Du courage! me disait-elle, ne pleure pas, garde mon souvenir... » Puis sa raison paraissait l'abandonner tout à coup, et elle parlait de grands oiseaux qui lui frappaient le front en volant auprès d'elle. L'accès aigu passait; elle retrouvait sa sérénité résignée, elle me prenait la main, et s'endormait ainsi pendant que je ne la quittais pas des yeux. Une fois elle se réveilla, c'était vers les heures suprêmes qui précèdent la dernière : « Floréal, me dit-elle, promets-moi, quand tout sera fini, de laisser mon collier d'ambre à mon cou et d'empêcher Henriette de venir me le voler dans ma tombe. » Je jurai. « Mais tu ne mourras pas! m'écriai-je. — Tais-toi, reprit-elle, pense à ta promesse; ne parle pas, laisse-moi, le calme vient, mon âme est en repos, et je ne souffre déjà plus! »

Elle mourut!... Ce qui se passa alors, je ne pourrais le dire. Des

voisins compatissans m'entraînèrent, et je ne sais plus rien de ces heures exécrables. A ces instans où mon âme sombrait dans un vertige sans fond, je vis apparaître en moi celui qui m'avait habité si longtemps. « O fantôme, lui criai-je, que me veux-tu? Pourquoi ne m'as-tu pas tué jadis aux jours de ma jeunesse? Si j'étais resté sur la prairie qui fut teinte de ton sang, je n'aurais pas connu le bonheur qui vient de m'être arraché, et dont la disparition fait ma vie misérable à jamais. » Les personnes qui étaient près de moi me crurent fou. « La douleur lui trouble l'esprit! » disaient-elles, et elles s'empressaient à me soigner, baignant mes tempes, me faisant respirer du vinaigre, et débitant devant moi ces phrases de convention dont la banalité exaspère la douleur au lieu de la calmer.

Vint l'enterrement; je suivis le cercueil malgré toutes les observations que l'on put me faire. On me disait: « Ce n'est point l'usage; ce n'est pas convenable, ce n'est pas ainsi qu'agissent les gens bien élevés. » Eh! que me faisait cela? Est-ce que j'appartiens à telle ou telle catégorie de la société? Je ne suis qu'un homme, et rien de plus. En dépit des efforts conjurés contre moi, j'allai où mon cœur m'entraînait. Tête nue, dévasté, secoué par ma douleur comme un arbre est secoué par l'orage, je marchais derrière la voiture qui emportait tout ce que j'avais aimé; des amis me soutenaient; je me tournais vers eux en gémissant et en cherchant dans leurs regards quelque commisération pour mon infortune, car il me semblait, tant mon malheur était grand, que chacun devait s'apitoyer sur moi. A l'église, j'assistai à cette cérémonie théâtrale et farouche où des versets terribles semblent s'interpeller et se répondre avec des paroles de menace et de colère. Les psalmodies, accompagnées du murmure profond des orgues, montaient sous les voûtes et retombaient sur moi ainsi qu'un ouragan de désolation. Tout à coup, à l'un de ces instans où les chantres disent en chœur: *Requiescat in pace!* je me sentis illuminé par une clarté intérieure qui m'envahit tout entier, et en moi, dans mon cœur gonflé, dans ma poitrine brisée par les sanglots, je vis surgir, semblable à un ange rayonnant, Célestrie, ma Célestrie, cette chère compagne dont je pleurais la mort et dont j'escortais la dépouille. « Me voici, me dit-elle avec un sourire que sa pâleur rendait plus charmant encore, me voici avec toi, à toi, et pour toujours! » Je me levai en poussant un cri : « Elle vit! elle vit! elle n'est point morte! » Tout le monde courut vers moi, le prêtre même quitta l'autel, on s'empressait autour de la bière, qu'on avait déjà débarrassée de ses noires tentures, et qu'on voulait briser. « Où donc? me disait-on. L'avez-vous entendue remuer? — Je l'ai vue! je l'ai vue! répondais-je en levant vers le ciel des yeux pleins d'extase et de reconnaissance. — Mais où donc?

demandait-on. — Là, répliquais-je en frappant sur mon cœur. — Ah! le pauvre homme! dirent les assistans en se regardant entre eux et en haussant les épaules par un geste de pitié. Il est fou! » Non, vraiment, je n'étais pas fou, je ne l'ai jamais été, et je ne le suis pas. Suis-je coupable, et faut-il calomnier ma raison, parce que je subis des phénomènes inconnus à la plupart des autres hommes? La messe interrompue reprit son cours; on m'entraîna, on voulut me calmer et me prouver que j'avais tort. « Elle est là, elle est là, je la vois, je la sens! » criais-je toujours en pressant ma poitrine; mais j'avais été battu par de si violentes émotions que j'en fus accablé : je tombai sans connaissance, et l'on m'emporta.

Lorsque je rentrai dans mon appartement, qui me parut plus désert et plus sinistre qu'une ville ravagée par la peste, ce fut avec un sentiment d'inexprimable tristesse. Je le parcourus comme si j'y cherchais l'hôte chéri que la mort en avait enlevé; je touchais avec une sorte de recueillement religieux à tous les objets qui avaient appartenu à Célestrie, et pendant ce temps je voyais cette même Célestrie sourire dans mon cœur et tourner vers moi des regards pleins de commisération. Les larmes coulaient de mes yeux. Comme tout était triste! Les chardonnerets, si babillards ordinairement, se taisaient dans un coin de leur cage; les fleurs, qu'on avait oublié d'arroser durant ces jours cruels, penchaient leurs tiges souillées de poussière. L'appartement me semblait agrandi et rempli d'un silence qui m'effrayait; quelque chose de nouveau venait d'y entrer: la solitude, que j'avais désapprise pendant tant de bonnes années auprès de Célestrie; oui, la solitude, car je sentais bien que l'image qui vivait en moi, invisible pour le monde extérieur, ne remplacerait jamais l'être charmant près de qui j'aurais voulu vivre toujours. Je continuai ma lugubre inspection, je rassemblai tous ces gracieux petits outils dont les femmes se servent, le dé, les aiguilles, les ciseaux, l'ouvrage que la mort avait interrompu. Je rangeais le livre de messe à côté d'une vieille Bible qui avait autrefois servi à ma mère, lorsque, levant les yeux, j'aperçus tout à coup le collier d'ambre sur un meuble! Je jetai un cri de désolation. Dans le tourbillon de douleur où j'avais disparu après la mort de Célestrie, je n'avais plus pensé à sa recommandation dernière, et les voisines qui prirent soin d'elle crurent bien faire en lui retirant ce collier avec lequel elle avait voulu être ensevelie et enterrée. Que faire? J'avais beau fatiguer mon esprit, je n'inventais aucun moyen de réparer cet oubli déplorable qui me faisait manquer au vœu sacré d'une mourante. Je regardai Célestrie : son visage était sévère et son regard sans douceur. « Je te jure que je le conserverai toujours comme un précieux dépôt que tu m'aurais confié, » m'écriai-je en

appuyant le collier contre ma poitrine. Célestrie secoua la tête, et des pleurs affluèrent à ses yeux. Sous un globe de verre, je réunis le bouquet qu'elle portait le jour de notre mariage et la couronne virginale qui avait pressé son front; j'y joignis le collier d'ambre, et je déposai ces pieuses reliques devant moi, près de ma table de travail, afin de les avoir toujours sous les yeux.

Je repris ma vie bien tristement et sans courage. Le cher fantôme qui m'habitait et ne me quittait plus avait beau rappeler mon énergie, je me traînais à tâtons dans l'existence comme un aveugle qui a perdu son guide. Ce n'est pas que Célestrie eût cessé de me conseiller; au contraire plus que jamais, maintenant que disparue pour tous elle ne vivait absolument que pour moi, elle dirigeait mes actions et substituait peu à peu ses pensées à celles qui jusqu'alors m'avaient conduit. Je sentais en moi son influence permanente toujours éveillée. Elle me donnait des vertus que je n'avais pas, et aussi, je dois le dire, des vivacités, des emportemens que mon caractère n'avait pas encore connus. Que de fois, ayant passé indifférent et songeur devant des mendians qui tendaient leurs mains vers moi, je me suis arrêté, je suis revenu sur mes pas, j'ai déposé mon humble aumône pour obéir à Célestrie, qui disait dans mon cœur : « Donne, celui qui donne aux pauvres prête à Dieu! » Ce n'est pas moi, c'était elle qui faisait la charité. Bien souvent, au collége, j'avais contre mes élèves trop turbulens des colères que j'ignorais jadis : je les grondais, je les punissais à outrance; une fois même je m'abandonnai jusqu'à en frapper un qui m'avait appelé *vieux fou!* Lorsque j'étais revenu à moi, je déplorais ces excès et je disais à Célestrie : « Pourquoi donc te mets-tu ainsi en colère? »

On pourrait croire que, réuni et pour ainsi dire indissolublement mêlé à celle que j'aimais, j'étais heureux. On se tromperait. J'étais le plus infortuné des hommes. Pour ne pas m'éloigner des lieux où j'avais vécu près de Célestrie et pouvoir sans cesse contempler les muets témoins de mon bonheur passé, j'avais conservé notre appartement, qui était pour moi comme un temple. O faiblesse des hommes! ce fut là cependant que je commis le crime, mon vrai crime, celui d'avoir trompé tant de chers souvenirs, crime punissable bien plus que l'accident fatal qui s'ensuivit... Passons, passons : l'instant ne viendra que trop vite de raconter cet événement funeste dont la responsabilité m'écrase, quoique aux yeux de Dieu elle ne doive pas m'incomber. C'est donc dans cet appartement qu'elle s'était plu à orner pour en faire l'asile de notre heureuse existence que je vivais maintenant, cherchant en vain à tromper par mes occupations accumulées les pensées de désolation qui ne cessaient de m'obséder. J'étais, pour ainsi dire, environné de regrets qui, à toute

heure, me parlaient de celle que je ne voyais plus que par les yeux de l'esprit. Son âme identifiée à la mienne était en moi, je le sais, et ce fut un incomparable adoucissement à mes peines; mais son corps, ce corps charmant qui avait la blancheur du duvet de cygne, où était-il? Rien ne pouvait suppléer à son absence, et je me désespérais d'être seul après avoir été deux. Non, non, son âme ne me suffisait pas: elle m'aimait encore, elle me soutenait dans mes défaillances, c'est vrai; mais l'apparence, cette apparence que j'avais idolâtrée, que je regrettais sans relâche, à laquelle j'avais dû tant de joies ineffables, cette apparence n'était plus là, et je m'agitais dans le vide, sans savoir que faire des trésors de tendresse que je sentais amassés en moi. Bien souvent, lorsqu'entraîné par mes rêveries douloureuses, je m'écriais en pensant à Célestrie : « Où es-tu? » je l'ai vue apparaître en moi, me disant : « Me voilà! — Non, lui répondais-je alors, tu n'es pas celle que j'appelle, pauvre âme évoquée qui crois suffire à mon bonheur! Non, tu n'es pas telle que je te voudrais. Où est ton regard limpide? où est ton rire étincelant? où sont tes mains si douces que je frémissais tout entier lorsqu'elles passaient sur mon visage? où sont tes lèvres si regrettées, et dont les miennes restent altérées jusqu'à en mourir? Où es-tu, toi qui étais mes délices et mon idole? Que veux-tu que je fasse de la vie maintenant que je ne t'ai plus? » Célestrie ne répondait pas, et qu'aurait-elle pu répondre? Que de fois, la nuit, assis sur mon lit, si tristement solitaire, je suis resté jusqu'au point du jour, la tête dans mes mains, pleurant, appelant Célestrie et ne pouvant écouter les consolations qu'elle me prodiguait au dedans de moi-même!

Un an s'était écoulé ainsi dans une peine constante qui souvent s'exaspérait jusqu'à devenir une souffrance aiguë. Pour tous ceux qui me connaissaient, je n'étais qu'un pauvre homme accablé d'un chagrin auquel le temps devait apporter son infaillible remède; mais pour moi, qui savais de mes douleurs tout ce que je n'en voulais pas dire, j'étais un être misérable, d'autant plus à plaindre que la présence intérieure de Célestrie me rendait insupportable son absence réelle. Je fuyais le monde, je remplissais exactement mes devoirs de professeur, mais sans plaisir, comme une besogne à laquelle j'étais machinalement accoutumé; en dehors de mes heures de classe, où je me trouvais forcément en rapport avec mes élèves, je vivais dans une solitude absolue, ayant brisé le peu de relations que j'avais et redoutant d'en créer de nouvelles. Je marchais beaucoup, je faisais de longues courses à travers la campagne, mais sans trouver le repos qui semblait s'obstiner à me fuir.

Un soir qu'au soleil couchant, plein de mélancolie, je suivais, en songeant à mon bonheur envolé, les bords de l'Odon, je me trouvai

face à face avec Fatargolle. Il vint cordialement à moi, la main ouverte; son premier mot fut une doléance sur le malheur qui m'avait frappé. Il répondait si précisément aux pensées qui m'agitaient à ce moment même que j'en fus touché, et que, me laissant tomber dans ses bras, j'éclatai en sanglots. Il me consola par de bonnes paroles : « Venez donc nous voir, me dit-il; toutes nos petites querelles sont oubliées depuis longtemps, Henriette m'a parlé bien souvent avec regret de cette pauvre Célestrie : si vous êtes libre, venez passer la soirée avec nous, ma femme en sera ravie, et nous renouerons notre vieille amitié que rien jamais n'aurait dû rompre. » Il y avait si longtemps que j'amassais mes douleurs sans les épancher que je ne refusai point l'offre de Fatargolle, et que, prenant son bras, je le suivis. Pendant le trajet, je regardais en moi-même, je voyais Célestrie : son visage paraissait joyeux; on eût dit qu'elle était heureuse de se réconcilier en moi et par moi avec l'amie qu'elle avait jadis injustement blessée. Henriette me reçut à merveille; je la trouvai peu changée, légèrement engraissée peut-être, mais toujours charmante et portant dans ses regards une douceur pénétrante qui était son plus sérieux attrait. Ai-je besoin de dire que toute notre soirée fut employée à causer de Célestrie? Dans mon cœur, elle se réjouissait et s'attristait en même temps des regrets qu'elle avait inspirés. On me fit promettre de revenir souvent. « Voyez, me dit Mme Fatargolle, je suis bien seule; Étienne est toute la journée occupé à son greffe, et moi je reste à la maison : venez quelquefois me tenir compagnie dans l'intervalle de vos classes, nous parlerons de votre pauvre femme, et au moins vous ne vivrez plus comme un ours, enfermé dans votre chagrin et votre solitude. »

Cette visite me fit un grand bien, car elle diminua le poids qui m'oppressait, et, loin de déplaire à Célestrie, elle parut lui avoir été agréable. En effet, lorsque, resté seul avec cette chère apparition, je l'interrogeai, je ne vis en elle aucun signe de colère; elle souriait doucement lorsque je lui faisais l'éloge d'Henriette, approuvant ma conduite et m'encourageant à chercher dans cette intimité non pas un oubli, mais un allégement à mes chagrins. Toutes ces mesquines jalousies qui jadis l'avaient séparée de son amie semblaient mises à néant, et pour la première fois depuis bien des jours je m'endormis le cœur moins attristé.

Le soir souvent, au lieu de m'enfermer chez moi ou d'errer sur les routes, j'allais passer une heure avec Étienne et sa femme. Quelquefois, dans la journée, j'allais voir Henriette; il me plaisait singulièrement d'être seul près d'elle, je causais avec plus d'abandon, et nous n'étions pas dérangés par Fatargolle, dont l'intarissable gaieté me fatiguait beaucoup. Insensiblement ces visites se renouve-

lèrent jusqu'à devenir quotidiennes, et bientôt elles furent pour moi une telle habitude que le matin, en sortant du collége, je prenais instinctivement le chemin de la maison d'Henriette. Lorsque j'entrais, j'étais toujours accueilli par un : « bonjour, monsieur Floréal! » accompagné d'un beau sourire avenant. Je m'asseyais, et pendant qu'elle se livrait aux soins de son ménage ou à ces petits travaux d'aiguille auxquels elle excellait, je causais avec Henriette. Elle m'écoutait, me redonnait du courage quand j'étais triste et m'admirait même un peu. « Vous êtes si savant! » me disait-elle. Peu à peu, fortifiée par les confidences, notre confiance mutuelle devint extrême. Je pus alors connaître sa vie dans tous ses détails. La pauvre femme n'était pas heureuse; trop douce pour se plaindre, elle ne souffrait pas moins; son mari la négligeait fort; il s'était lié avec une ouvrière du voisinage, il passait chez elle une partie de son temps, et presque tout l'argent qu'il gagnait s'en allait en dîners qu'il faisait avec elle dans les petits restaurans de la ville. Une fois ou deux Henriette avait essayé d'adresser quelques remontrances à son mari; il lui avait ri au nez en lui répondant qu'il était fait ainsi et qu'il ne pouvait se changer. Elle se l'était tenu pour dit et n'avait point recommencé. Elle n'avait point d'enfans, et parfois elle trouvait les journées bien longues, seule, travaillant dans sa chambre, pendant qu'Étienne courait la pretantaine. Elle s'ennuyait, et mes visites lui étaient d'un grand secours; nous nous consolions; elle me plaignait d'être isolé dans la vie, et moi je la réconfortais de mon mieux lorsque Fatargolle avait fait quelque nouvelle fredaine. « C'est un mari semblable à vous qu'il m'aurait fallu, me dit-elle un jour, doux, rangé et instruit comme un livre. — Ma pauvre tournure mal gracieuse ne vous aurait donc pas rebutée? » lui demandai-je. Elle me regarda avec ses bons yeux doux et me répondit : « On aime tout dans ceux qu'on aime. » Ce jour-là, je me retirai fort troublé; une sorte de sensation nouvelle qui ressemblait à une espérance indécise m'agitait. Dans mon cœur, Célestrie se remuait confusément. « Qu'as-tu donc? lui disais-je. — Ah! répliqua-t-elle, tu vas l'aimer; je ne saurais t'en vouloir, car tu ne peux pas toujours vivre seul parce que je suis partie; elle est douce et soumise, vous êtes malheureux tous les deux; aime-la donc, mais n'oublie pas cependant ta pauvre Célestrie! »

Étais-je donc amoureux? Je ne sais, mais à coup sûr je ne tardai pas à le devenir, et sans oser dévoiler à Henriette l'état de mon cœur, où se livraient de grands combats, je fus très attentif et plus assidu près d'elle. Nos causeries se prolongeaient plus intimes chaque jour et plus émues; je me sentais troublé jusqu'au plus profond de

mon être, j'éprouvais des angoisses poignantes qui ne ressemblaient en rien au sentiment presque éthéré qui jadis avait envahi mon cœur avant mon mariage. « Que faire? disais-je à Célestrie. — Aime-la, me répondit-elle, mais ne m'oublie pas! »

Un hasard, fut-ce bien un hasard? précipita ma chute. Un soir que je m'étais plaint devant Henriette du désordre qui régnait chez moi depuis la mort de Célestrie : « Les hommes n'entendent rien à tout cela, me dit-elle; demain, si vous me le permettez, j'irai chez vous visiter votre linge et donner un coup d'œil à vos armoires. » J'acceptai avec reconnaissance. Le reste de la soirée se traîna languissamment; nous avions peine à reprendre notre conversation, qui, faute d'aliment, tombait à chaque minute. Lorsque je quittai Henriette, elle me serra la main, et je crus sentir dans sa pression quelque chose de plus doux que d'ordinaire, et qui ressemblait à une promesse. Je dormis mal; à demi éveillé, en proie à des cauchemars qui participaient du rêve et de la vie réelle, je ne cessais de m'entretenir avec Célestrie; parfois elle m'encourageait à aimer Henriette et parfois au contraire elle entrait dans des violences excessives et s'écriait : « Ah! comme tu trahis notre amour! » J'étais comme une boussole affolée entre deux courans magnétiques contraires; je cherchais mon pôle à travers ces hésitations où le souvenir et l'espérance se combattaient, et je ne pouvais parvenir à le trouver. Le lendemain, j'allai au collége; c'était un mardi, jour de composition par bonheur, car, une fois la dictée faite, je n'avais d'autre devoir à remplir que de surveiller mes élèves. Je pus donc, sans contrainte, m'abandonner à toutes mes pensées, que Célestrie dirigeait ou plutôt bouleversait sans pitié. On eût dit que son souvenir, si précieusement conservé et personnifié en moi par sa permanente apparition, se révoltait à l'idée d'une liaison nouvelle qui peut-être allait l'affaiblir. Je luttais, ou, pour parler plus exactement, Célestrie luttait dans mon cœur. Ses irrésolutions se reflétaient dans mon esprit; balancé entre deux extrémités, je ne savais que résoudre. Ah! qu'ils sont heureux, ceux qui ont une volonté!

Je revins chez moi lentement et tout à fait bouleversé. Devant la porte de ma maison, Henriette m'attendait. « Fi, que c'est laid d'être en retard! » me dit-elle en souriant. Nous montâmes l'escalier sans parler. A peine entré dans l'appartement, Célestrie m'enveloppa pour ainsi dire, et je ne pensai plus qu'à elle. « C'est ici qu'elle s'asseyait pour coudre, disais-je à Henriette; c'est là qu'elle était lorsque je lui faisais la lecture; c'est ainsi qu'elle parlait à ses oiseaux... Ah! je suis bien malheureux! » m'écriai-je. Henriette me prit la main, et, me regardant avec ses yeux dont l'étrange douceur avait le don de me troubler jusqu'au fond de l'âme, elle me dit :

« Pauvre monsieur Floréal! » Je laissai tomber ma tête sur son épaule, et je pleurai. Elle me caressait le visage de sa main, comme on fait aux enfans qu'on veut calmer. Dans mon cœur, Célestrie fermait les yeux et semblait se raidir contre une insupportable émotion. « Ah! Henriette, disais-je, qui remplacera jamais celle que j'ai perdue? » Il me sembla que sa bouche murmurait à mon oreille : « Moi! » Je relevai le front, nos lèvres se rencontrèrent, et, avant même que j'eusse pu combattre, j'étais vaincu.

Nous fûmes coupables, si c'est être coupable que d'obéir aux impulsions terribles de la nature; je trahissais un ami; bien plus, je trahissais un souvenir sacré, et lorsque je restai seul après cette crise, je demeurai longtemps absorbé dans un engourdissement douloureux. Mon trouble intérieur n'était pas près de finir, et il se refléta dans ma vie d'une façon déplorable. Célestrie me dirigeait, je subissais son influence sans pouvoir m'y soustraire, et cette influence étrange et mobile imposait à ma conduite d'inexplicables contradictions. Quand j'étais seul, Célestrie, douce, charmante, quoique attristée, me parlait d'Henriette sans colère. Je me trouvais heureux alors, un grand calme se faisait dans mon cerveau, si souvent battu d'idées contraires, et j'estimais que nul au monde n'avait ce bonheur de posséder une maîtresse enviable et de sentir exister en soi une créature autrefois adorée; mais il n'en était plus ainsi lorsque, dans nos rendez-vous, Henriette et moi nous étions réunis; on eût dit alors que Célestrie devenait folle; elle s'agitait dans mon cœur comme si elle eût voulu se jeter sur sa rivale; toute son ancienne jalousie contre elle se réveillait avec des ardeurs d'injustice que je ne soupçonnais pas, mais que je subissais avec ma passivité ordinaire, tout en m'en effrayant. Pour le plus léger motif, profitant d'un prétexte souvent insensé, j'entrais dans d'absurdes colères contre la pauvre Henriette, qui supportait ces bourrasques sans pouvoir en deviner la cause. « Ah! Floréal, me disait-elle, mon Dieu! comme vous êtes méchant, vous que je croyais si doux! » Ces paroles me rappelaient à moi-même, je faisais un effort désespéré, je réduisais Célestrie au silence, et, m'inclinant vers Henriette, qui pleurait, je lui disais en lui baisant les mains : « Ah! je vous aime tant et je suis si bon pour vous quand vous n'êtes pas là! » Elle riait de cette phrase, qu'elle appelait une naïveté, car elle ne se doutait guère de l'inconcevable réalité que ces mots renfermaient. Je pourrais affirmer, sans crainte de me tromper, que Célestrie s'efforçait de se substituer en moi à Henriette, et il me semble, tant l'apparition était violente, que parfois je n'ai pas su laquelle des deux je tenais dans mes bras.

Cette vie de lutte était affreuse; je souffrais beaucoup, et j'essayais en vain de calmer le fantôme jaloux qui m'habitait. Pendant mes

nuits sans sommeil, je suppliais Célestrie de me donner enfin le repos dont j'avais tant besoin; elle s'attristait alors de ma douleur, elle me jurait d'être plus sage à l'avenir, me parlait d'Henriette en termes affectueux; mais dès qu'elle la revoyait près de moi, elle oubliait ses résolutions promises et entrait dans des colères nouvelles, dont je faisais injustement supporter le poids à mon innocente maîtresse. Vingt fois, pour éviter ces combats où je perdais le meilleur de mes forces, j'ai voulu tout quitter, m'enfuir, aller cacher ma vie dans quelque coin ignoré de tous; mais je n'avais pas l'énergie nécessaire pour accomplir un projet pareil, et puis j'aimais Henriette, et je restais.

Je lui avais remis une clé de mon appartement afin qu'elle pût y entrer pendant mon absence et m'attendre; elle pouvait se rendre assez secrètement chez moi par une sorte *d'allée* qui aboutissait à ma maison, et lui épargnait, par son obscurité, les regards indiscrets du voisinage. Elle rangeait mes affaires, raccommodait mon linge et donnait à tout mon intérieur une proprette élégance. J'aimais à la trouver chez moi quand j'arrivais. « Ne me querellez pas trop aujourd'hui, mon cher Floréal, » me disait-elle en me voyant paraître. Je le lui promettais en l'embrassant, et j'étais bien heureux quand j'avais pu tenir ma promesse.

« J'ai quelque chose à vous demander, me dit-elle un jour. — Faites vite, lui répondis-je, afin que j'aie la joie de vous obéir promptement. — Ce collier d'ambre que j'ai tant désiré autrefois et qui n'est plus pour vous aujourd'hui qu'un souvenir insignifiant, donnez-le-moi, car je le désire encore. » A ces mots, Célestrie fit un bond dans mon cœur. « Jamais vous n'aurez ce collier, dis-je sévèrement à Henriette; je vous défends de m'en parler de nouveau, et si vous redoutez un grand malheur, évitez même d'y toucher lorsque vous viendrez ici. » Henriette voulut insister, j'entrai en fureur; elle pleura et partit en me disant : « Vous êtes en vérité trop méchant pour moi! »

« Pourquoi ne veux-tu pas lui donner ton collier? demandai-je à Célestrie, quand, resté seul, je pus l'interroger. — Tu m'avais promis de l'enterrer avec moi, me répondit-elle. N'est-ce donc pas assez déjà de t'avoir pardonné ta négligence? Ce collier est à moi, il ne doit appartenir à personne; si cette créature y touche, je l'étrangle. » Que faire? Je me tus sans oser répliquer. Henriette ne me parla plus du collier; mais son désir persistait toujours, je m'en apercevais facilement aux regards de convoitise qu'elle jetait souvent sur ce pauvre bijou, qui m'avait déjà valu tant de contrariétés et qui devait encore me valoir bien des douleurs. Toutes les fois qu'Henriette contemplait le collier d'ambre, je sentais les tressaillemens irrités

de Célestrie. Une fois j'eus envie de le prendre et d'aller le jeter à la rivière; Célestrie me fit de tels reproches, si douloureux et si âcres en même temps, que je n'eus pas le courage de mettre mon projet à exécution. Je comprenais vaguement qu'un malheur planait sur nous; mais l'inconcevable fatalité de ma vie déjouait mes projets les plus sages, et la catastrophe s'abattit sur moi comme la foudre.

C'était pendant les premiers jours du mois d'août. Une chaleur accablante rampait sourdement sous un ciel de plomb. Les oiseaux se taisaient parmi les feuilles immobiles; un air épais et carbonique miroitait au-dessus des prairies desséchées comme au-dessus d'un terrain sulfureux. Voilé de gros nuages blanchâtres que nulle brise ne remuait, le soleil laissait tomber sur nous des effluves semblables à l'haleine d'un four embrasé. Les chiens haletans, couchés à l'ombre, le museau étendu sur leurs pattes, tiraient la langue et ne luttaient plus contre les mouches voraces qui les harcelaient; les hirondelles même, moins rapides dans cette atmosphère alanguissante, volaient mollement en rasant la surface des eaux où nul poisson n'apparaissait. Parfois on entendait à l'horizon le bruit sourd d'un tonnerre lointain. Je revenais du collége, me traînant à peine, sentant un cercle de fer presser mes tempes : un engourdissement singulier m'avait saisi; mes pensées étonnées et comme disloquées s'agitaient dans ma tête sans pouvoir se rejoindre, pareilles aux tronçons d'un serpent coupé. Ma peau brûlait, et cependant une sorte de froid glacial circulait jusque dans la moelle de mes os. Avant de rentrer chez moi, je fus obligé, par lassitude, de m'arrêter sur les bords de la rivière; j'y trempai mon front pour en dissiper l'insupportable douleur; les objets dansaient devant mes yeux et prenaient des formes étranges; j'entendais de grands bourdonnemens dans mes oreilles; j'étais comme ivre, tout à fait étourdi, et je trébuchais à chaque pas.

Henriette était chez moi lorsque j'y arrivai; en m'apercevant, elle fit un geste d'effroi que je me suis rappelé depuis, mais que je ne remarquai pas sur le moment même. Une fatigue trop énervante était en moi pour que je pusse faire attention à quoi que ce soit; je me laissai tomber sur une chaise en prenant ma tête dans mes mains. « Qu'avez-vous donc, Floréal? me demanda Henriette. — Je souffre, lui répondis-je, cette chaleur me fait mal. » Elle me baigna les tempes avec de l'eau fraîche, et comme je levais les yeux vers elle pour la remercier, j'aperçus le collier d'ambre qui brillait à son cou comme un chapelet de feu. La malheureuse avait profité de mon absence pour l'essayer, et mon retour l'avait surprise avant qu'elle eût pu le retirer. A cette vue, Célestrie se dressa en moi comme une furie; je la

sentais littéralement qui trépignait dans mon cœur en criant : « Mon collier! mon collier! » Une rage aveugle m'envahit, je me levai d'un bond; un nuage de sang troublait mes yeux, et comme celle qui s'agitait en moi, je me mis à crier : « Mon collier, mon collier! — Le voilà! le voilà! » répondit Henriette éperdue, courant dans la chambre pâle de frayeur, et ne pouvant parvenir à dénouer la corde qui rattachait les perles. Je la poursuivais en répétant toujours : « Mon collier! mon collier! » sans conscience de mes paroles, sans conscience de mes actions, ivre, fou peut-être, à coup sûr stupide! Henriette s'était jetée sur mon lit, ramassée dans un coin, les deux mains sur son visage, grelottant de terreur. « Je ne voulais pas le garder, disait-elle, c'était pour l'essayer. Floréal! ô monsieur Floréal! ne me maltraitez pas; je vais m'en aller, jamais je ne le ferai plus,... je n'y toucherai plus jamais. » Je n'écoutais ou plutôt je n'entendais rien. Une force invincible me poussait. « Mon collier, m'écriai-je, ah! misérable, tu m'as pris mon collier! » J'allongeai le bras, je saisis le collier à pleines mains, je criais : « Veux-tu me le rendre? » Une voix étranglée répondit quelque chose que je n'entendis pas; je tirai le collier à moi, et comme il ne cédait pas à mon mouvement, je me mis à le tordre en fermant les yeux, n'apercevant plus en moi et autour de moi que Célestrie debout, furieuse, effrayante à voir. — Je tordais toujours cet infernal collier. Il me semble que j'entendis une sorte de râle étouffé, que des mains battirent mon bras avec une rapidité indicible; il me semble qu'il y eut près de moi des convulsions dont je ressentis le contre-coup, mais je ne puis rien affirmer; ce qui se passa dans cette chambre fut un rêve. Combien cela dura-t-il? Je ne sais: une éternité sans doute, car le temps me parut très long. Les yeux clos, raidissant toujours ma main dans son étreinte terrible, je regardais Célestrie, qui éclata d'un rire farouche. Puis peu à peu, par d'insensibles gradations, le calme se fit sur son visage; à la colère qui l'animait tout à l'heure succéda une impression d'épouvante et de désespoir; de grosses larmes roulèrent sur ses joues, et, levant ses regards comme si elle eût voulu me voir, elle me dit d'une voix que secouaient des sanglots : « Ah! mon pauvre homme! qu'avons-nous fait? »

Je rouvris les paupières; ce que je vis fut horrible! Henriette, couchée en travers sur mon lit, avait le visage tout pâle, marbré de taches violettes; ses yeux renversés en arrière ne montraient que leur orbe blanc traversé par des filets sanguins que couvrait une teinte laiteuse; sa langue tuméfiée apparaissait livide sur le bord de ses lèvres; ma main, ma main meurtrière tenait encore le collier, dont quelques perles brisées jonchaient les draps blancs. Je dégageai mes doigts lentement, avec un effroi qui me remua tout en-

tier. Une ligne rouge traçait autour du cou un cordon sanglant; nulle respiration ne soulevait la poitrine immobile. Je mis la main sur le cœur, il ne battait plus; la douce Henriette était morte!...

Je tombai anéanti, à genoux, le front appuyé sur le lit où gisait le corps de la pauvre créature, ne comprenant rien au forfait que je venais de commettre, en proie à une sorte d'abrutissement aigu qui me faisait douter de ma raison; des bruits de cloches sonnaient dans ma tête, et mes pensées indécises s'envolaient confusément sans que je pusse les saisir, semblables à des oiseaux de nuit effarouchés. « Ah! malheureuse! qu'as-tu fait? disais-je à Célestrie. — Pardonne-moi, » me répondit-elle en pleurant. Je pleurais comme elle, et je restais prosterné, n'osant lever les yeux dans la crainte d'apercevoir la chose affreuse qui était étendue près de moi. Je demeurai là longtemps, longtemps, dans une somnolence douloureuse, abattu par une lassitude sans nom, et hors d'état de faire un mouvement; je crois même que je m'assoupis pendant quelques minutes. Tout cela du reste est plein de confusion dans mon esprit; c'est un cauchemar qui, pour moi, disparaît dans les épouvantes de mon souvenir. Mon nom prononcé à haute voix, puis des coups précipités frappés à ma porte me tirèrent de ma léthargie. Je me levai avec un battement de cœur affreux. « Est-ce qu'on vient m'arrêter? » La voix disait: « Monsieur Floréal, il est plus de deux heures, vous êtes en retard; on vous attend au collége pour faire votre classe, le censeur m'a envoyé vous prévenir. » Je me tins immobile, n'osant même plus respirer. « Il n'y est pas, » reprenait la voix. Une autre voix répondit: « Ah! il y était ce matin, je vous assure, car on a fait un beau vacarme dans sa chambre. » J'entendis encore quelque mots, puis tout rentra dans le silence.

Je m'assis dans un coin, la face contre la muraille, tournant le dos au lit, et j'essayai de réfléchir. Chose étrange! dans cet instant, l'idée de mourir ne me vint même pas. « Allons, me dis-je après une longue méditation, c'est un irrémédiable malheur; je suis l'instrument du meurtre plutôt que le meurtrier; ce que j'ai de mieux à faire, c'est de me remettre loyalement entre les mains de la justice et de dire la vérité. » Au moment de sortir, je pensai à Fatargolle, et j'éclatai en larmes. Quand je fus un peu remis, j'ouvris ma porte avec mille précautions, je descendis l'escalier sur la pointe du pied; dans la rue, je me glissai le long des murailles, et j'arrivai chez le commissaire de police; je le connaissais, car son fils était un de mes élèves. Dès qu'il me vit entrer, il vint à moi en me tendant la main. « Eh! bonjour, cher monsieur Floréal, comment allez-vous par cette chaleur? — Monsieur, lui répondis-je, je vais très mal, et je viens de tuer une femme. » Il éclata de rire. « Joli, joli!

s'écria-t-il; ah! la plaisanterie est vraiment excellente! — Je ne plaisante pas, repris-je en sentant les pleurs déborder de mes yeux, le malheur que je viens vous annoncer n'est que trop réel; j'ai commis un crime. — Mais alors, dit le commissaire de police en prenant tout à coup un maintien sévère, c'est à l'officier public et non à l'ami que vous vous adressez; quelle est cette femme? Comment l'avez-vous tuée? Est-ce à l'aide d'un instrument contondant? — Non, c'est avec le collier. — Quel collier? C'est donc par mode de strangulation? » Il appela son secrétaire, ceignit son écharpe, envoya chercher deux agens de police entre lesquels il me fit placer, et nous nous rendîmes ainsi à ma maison. La honte m'étouffait; ah! si la terre avait pu m'engloutir!

Nous pénétrâmes dans ma chambre; en voyant sur le lit Henriette morte et encore crispée par les dernières convulsions, le commissaire s'écria : « C'est donc vrai! » Puis, approchant d'elle, il voulut détacher le collier en disant : « Je saisis cette pièce de conviction. » Un nouvel accès de fureur s'empara de moi, je me jetai sur le commissaire en lui criant : « N'y touchez pas! » Ses hommes m'arrêtèrent, me lièrent les bras, me firent asseoir sur une chaise et me gardèrent à vue. Le commissaire m'interrogeait, je répondais. Il haussait les épaules pendant que son secrétaire écrivait, et il me disait : « A qui voulez-vous faire croire de semblables sornettes? » Je n'inventais rien cependant, et Célestrie, qui se désespérait dans mon cœur, était là pour m'affirmer que je ne mentais pas. Quand il fallut sortir, ce fut affreux; tous les voisins remplissaient la rue; c'est à peine si je parvins, toujours tenu par les deux agens, à traverser la foule. Chacun cherchait à me voir; les uns me plaignaient, les autres m'accusaient. « Mais il est fou depuis la mort de sa femme! — Bath! c'est un vieil hypocrite; autrefois déjà il a tué un homme en duel. — Il avait l'air doux comme un mouton. — Il aura eu un transport au cerveau. » Je baissais la tête, n'osant pas regarder autour de moi; je souffrais cruellement de cette implacable curiosité, et je disais à Célestrie : « Tu vois, malheureuse, où tu m'as conduit! Que t'ai-je fait, et ne t'avais-je donc pas assez aimée? »

On me mena dans la prison, où l'on m'enferma dans une cellule, tout seul, en présence d'un crucifix en bois noir pendu contre la muraille. Je me jetai tout habillé sur le lit, et je dormis longtemps d'un sommeil lourd, sans rêve, comme on doit dormir dans la tombe. A mon réveil, j'eus beau me raconter les événemens de cette journée maudite; je ne pus pas mieux les comprendre. J'eus une terreur indicible en pensant que sans doute Henriette allait apparaître en moi, comme jadis y avait apparu le capitaine; mais il n'en fut rien heureusement, car je serais devenu fou. Gardienne vigilante de

ce cœur où elle avait régné de son vivant et où elle voulait régner après sa mort, Célestrie n'en permit pas l'accès à sa rivale.

Un médecin vint, qui me palpa le front, me fit longtemps causer sur différens sujets et me quitta en secouant la tête; un prêtre vint aussi, qui n'écouta rien de ce que j'essayai de lui dire; il me débita une sorte de sermon qui paraissait avoir déjà servi dans d'autres circonstances. « Ce sont vos mauvaises passions qui vous ont conduit au crime, me disait-il; votre impiété vous a poussé vers l'amour déréglé des femmes; Dieu maudit les unions illicites, et vous auriez dû vous rappeler qu'on lit dans l'Ecclésiaste : « La femme est plus amère que la mort, son cœur est un piége, et ses mains sont des chaînes. » Hélas! nul ne compatit à mes douleurs; le remords me déchire, et je suis très malheureux. C'est à peine si j'ose parler à Célestrie; dès que je lui adresse la parole, elle fond en larmes et ne peut me répondre qu'un seul mot : « Pardonne-moi! »

Mon interrogatoire est commencé. Je me perds dans ce dédale où nul fil ne me conduit, et cependant je puis dire en toute sincérité : « J'ai perpétré le crime, mais je ne l'ai pas conçu; je suis inconscient de mon forfait, comme le couteau est inconscient du meurtre qu'il sert à commettre. Que Dieu me pardonne si je prononce un blasphème, mais j'affirme sans honte que je suis innocent. »

Tel était le récit de Floréal. Ainsi qu'on a pu le deviner en le lisant, il croyait être prochainement traduit devant la cour d'assises; mais, grâce à Dieu, la justice des hommes est trop perspicace pour commettre de pareilles erreurs. Une commission de médecins-légistes examina Floréal avec soin, et leur rapport le déclara un halluciné sujet à des colères pouvant dégénérer en folie furieuse. Ce rapport mettait toute procédure à néant. Floréal, par mesure de sûreté, fut enfermé à l'hôpital Saint-Yon, un des plus remarquables asiles que la France ait ouverts à la folie. Ce fut là que je le vis et que je le vis souvent, dans les courses fréquentes que je faisais à Rouen. Sa vue ne me surprit pas, car il s'était dépeint assez fidèlement dans son récit. C'était un grand homme d'une cinquantaine d'années, disgracieux et remarquable surtout par la forme fuyante de son front et de son menton, qui donnait à sa figure l'apparence d'une grosse tête de lièvre; cette similitude était rendue plus frappante encore par des yeux saillans, des tempes creuses, et par l'incessant mouvement des narines, qui indiquait les tressaillemens nerveux d'une insurmontable inquiétude. Ordinairement il était silencieux et solitaire, *absorbé*, comme on dit en style de maison de santé, très doux du reste pendant des mois entiers, et tout à coup

pris d'inexplicables fureurs dont il s'excusait, quand l'accès était passé, en disant : « Ce n'est pas moi, c'est ma femme. »

Il ne se plaignait pas, acceptait son sort avec humilité, était persuadé que ce n'était pas lui-même, mais Célestrie qu'on retenait en prison pour le crime qu'elle avait commis sur Henriette, lisait beaucoup et écrivait souvent pendant des heures entières. « Il faut qu'on sache la vérité, disait-il; je compose un grand traité qui est toute une philosophie nouvelle. » On lui laissait, dans ses jours de calme, une liberté relative dont il n'abusait pas; un matin même il alla trouver le directeur et lui dit : « Monsieur, je vous prie de me faire surveiller, parce que ma femme s'ennuie ici et désire se sauver; je ne veux point prêter les mains à un pareil projet, et je vous serai obligé de mettre obstacle à sa fuite. La détention qu'elle subit par moi est la juste punition de son crime. »

A certaines époques de l'année, vers les équinoxes surtout et les jours caniculaires, il se troublait, abandonnait ses tranquilles occupations, injuriait les gardiens et semblait prévoir ses accès furieux. « Prenez garde, disait-il, je sens que Célestrie va se mettre en colère. » Jamais ces avertissemens singuliers n'ont trompé. On l'enfermait alors dans ce triste préau qu'on appelle la *cour des agités*. On fut obligé parfois de le revêtir de la camisole de force.

En vieillissant, il devint plus calme; sa santé s'altérait visiblement; il se traînait affaissé sur lui-même, et n'en profitait pas moins de tous ses instans de repos pour écrire. Bientôt il ne put quitter son lit; on l'entoura de soins, car il était bon homme, serviable et avait su se faire aimer. Il s'en allait peu à peu, sans secousses, sans angoisses, avec une résignation qui ressemblait bien à la joie d'une délivrance. Son dernier mot fut pour sa femme. « Ah! ma chère Célestrie, nous allons donc partir ensemble! »

On découvrit après sa mort, sous son matelas, un énorme manuscrit; c'était le fameux traité dont il s'était tant occupé, un gros volume, tout en langue latine et intitulé : *De la Résurrection des morts dans les vivans, et des modifications que cette importante découverte doit apporter aux lois morales, philosophiques et politiques qui sont actuellement en vigueur*, par Marius-Floréal Longue-Heuze, autrefois professeur au collége de Caen. On garde encore ce manuscrit à l'hôpital, et on le montre aux curieux qui visitent la maison.

MAXIME DU CAMP.

LA

MÉDITERRANÉE CASPIENNE

ET

LE CANAL DES STEPPES

I. *Kaspische Studien* (*Études sur la Mer-Caspienne*), par M. de Baer; 1854-1860, Saint-Pétersbourg. — II. *Die Verbindung des Kaspischen mit dem Schwarzen Meere* (*la Jonction de la Mer-Caspienne et de la Mer-Noire*), par M. de Bergstræsser, dans les *Mittheilungen* de Petermann, Gotha 1859.

C'est un fait désormais incontesté qu'une grande mer s'étendait autrefois du Pont-Euxin à l'Océan-Glacial : la Caspienne, la mer d'Aral, les innombrables lacs parsemés dans les plaines d'Astrakhan et de la Tartarie, sont des restes de cette antique Méditerranée d'Asie, non moins grande que notre Méditerranée européenne. Les traces diverses laissées sur le sol pendant les périodes géologiques récentes, les amas de coquillages, les bancs de sel épars au milieu des steppes, ne permettent pas de mettre en doute le long séjour des eaux marines dans ces plaines, aujourd'hui desséchées, et l'on peut même reconnaître en grande partie la ligne des falaises que venaient battre autrefois les eaux de l'océan disparu. Il n'est pas étonnant que dans une contrée où chaque rocher, chaque dune, chaque grain de sable est un éloquent témoin des anciens jours, les populations aient inventé ou conservé la tradition de la mer immense qui séparait les continens de l'Europe et de l'Asie. D'ailleurs l'homme a peut-être assisté au desséchement graduel de cette mer; il a peut-être vu le Pont-Euxin s'éloigner de la Caspienne, la Caspienne abandonner dans la plaine son ancien golfe de l'Aral, et des lacs considérables s'évaporer au soleil ou se changer en masses de sel gemme.

Nous ignorons si le volume des eaux diminue encore de nos jours dans le bassin de la Caspienne, la plus grande mer intérieure qui reste de l'antique océan d'Hyrcanie; mais il est certain qu'on ne cesse d'observer bien des changemens importans dans la forme de ses rivages, dans les terrains des steppes qu'elle abandonna jadis, dans les allures des fleuves qui s'y déversent. Le livre que vient de publier M. de Baer, ouvrage remarquable à la fois par ses patientes analyses et ses généralisations hardies, nous prouve que la nature est encore en travail, comme dans les premiers âges, pour transformer la Caspienne et les contrées qui l'avoisinent : aucune force géologique ne s'est arrêtée dans son œuvre. Même pendant les quelques années de nos si courtes vies, nous voyons le territoire de la Russie méridionale s'enrichir d'espaces considérables aux dépens de la mer, nous voyons les steppes salines modifier la nature de leur sol, des lacs se résoudre en étangs et en mares, des fleuves incertains osciller dans les plaines comme des serpens déroulant leurs anneaux. Et ces changemens n'arrivent point à la suite de soudaines révolutions, de redoutables cataclysmes; ils sont amenés par de lents et imperceptibles mouvemens du sol, par les variations périodiques des météores, les immuables lois de la rotation du globe et de la pesanteur; ils s'accomplissent en se succédant chaque jour d'une manière inappréciable à l'œil nu, mais certaine. Par leur majestueuse lenteur, ils donnent un démenti à ce que nos théories géologiques ont de brutal. Si fiers que nous soyons de notre science moderne, il faut avouer qu'elle diffère assez peu des conceptions grossières de nos ancêtres; comme eux, nous avons le grand défaut des faibles, celui d'adorer la violence, et l'histoire de la terre n'est pour nous qu'une succession de terribles catastrophes. Autrefois on attribuait la formation de chaque langue de sable, de chaque éboulis de montagne, de chaque défilé, à la verge de Moïse, au marteau de Thor, à la Durandal de Roland; nous, moins poètes que nos pères, mais non moins matérialistes qu'eux, nous voyons partout les traces de violentes convulsions, de luttes sauvages entre les forces indomptées du chaos. Pour expliquer tous les phénomènes géologiques, nous ne parlons de rien moins que de changemens de l'axe terrestre, de ruptures de la croûte solide, d'effondremens gigantesques; un grand savant, Halley, va même jusqu'à attribuer la concavité du bassin de la Caspienne au choc d'une comète égarée. Ce n'est point ainsi que la nature procède d'ordinaire; elle est plus calme, plus régulière dans ses œuvres, et, contenant sa force, opère les changemens les plus grandioses à l'insu des créatures. Elle soulève les montagnes et dessèche les mers sans déranger le vol des moucherons; telle révolution qui nous semble avoir été produite comme par un coup de foudre a mis

peut-être des milliers de siècles à s'accomplir. C'est que le temps appartient à la terre : elle renouvelle chaque année, sans se hâter, sa parure de feuilles et de fleurs; de même elle rajeunit pendant le cours des âges ses mers et ses continens, et les promène lentement à sa surface suivant des lois qui nous sont encore inconnues, mais que nous commençons à entrevoir. Grâce à des études profondes comme celles de M. de Baer sur la Caspienne, nous pouvons espérer un jour de voir se dérouler devant nous l'ancienne histoire de la terre, non pas dans ses coups de théâtre gigantesques et ses bouleversemens terribles, mais dans sa vie de chaque jour et pour ainsi dire dans l'intimité même de ses lentes évolutions géologiques. Nous apprendrons comment le plus simple phénomène exerce son influence dans la distribution des continens et des mers, comment le moindre grain de sable accomplit sa petite œuvre dans la grande œuvre du globe. Toutes les manifestations de cette force vivante qui pénètre la terre auront un sens pour nous, et la statue si longtemps voilée de la grande Isis nous apparaîtra dans sa divine beauté!

I.

Il y a peu de siècles encore, la Caspienne appartenait plus au domaine de la fable qu'à celui de la géographie. On sait que presque tous les anciens, le grand Strabon lui-même, prenaient la mer d'Hyrcanie pour un appendice de l'Océan-Boréal, de la Mer-Noire, ou pour un prolongement du Golfe-Persique. Seuls, Hérodote, Aristote, Diodore, Ptolémée y voyaient une mer intérieure; mais Aristote ne pouvait en expliquer l'isolement que par l'hypothèse de canaux souterrains qui déversaient le trop-plein des eaux dans la Mer-Noire. En plein XVIIe siècle, le géographe et voyageur hollandais Jean Struys adoptait encore cette idée et dessinait au centre de la Mer-Caspienne un tourbillon dans lequel devaient se perdre les eaux pour se rendre à l'Océan par des gouffres secrets. L'antique mer d'Hyrcanie fut enfin enlevée à la fable lorsque Pierre le Grand eut présenté à l'Académie des sciences de Paris la carte dressée de 1710 à 1720 par le capitaine hollandais van Verden. Puis vinrent Pallas, Gmelin, Eichwald et d'autres savans voyageurs : Kolotkin, Karelin publièrent leurs beaux atlas; Humboldt écrivit son livre si important de *l'Asie centrale*. Maintenant le gouvernement russe fait lever des cartes qui pourront servir de base certaine à toutes les recherches; en même temps on sonde la profondeur des eaux, on en constate la salure, et sur les rochers des bords on trace des marques qui raconteront aux savans toutes les oscillations du niveau.

Le fait le plus étonnant révélé par les explorateurs scientifiques

est la dépression considérable des steppes de la Caspienne au-dessous des eaux de la Mer-Noire. De nombreuses observations barométriques, faites pendant le cours du siècle dernier et au commencement du nôtre, ont donné une différence de niveau de plus de 90 mètres entre les deux mers; mais les nivellemens barométriques doivent être acceptés avec une extrême défiance lorsqu'il s'agit de mesures aussi délicates. Le poids de l'air n'est pas le même sur toutes les parties de la surface terrestre : il change avec les différences de température, la direction des courans atmosphériques, la forme et la hauteur des montagnes (1). Il fallait donc attendre les résultats d'un nivellement géodésique avant de pouvoir admettre comme un fait désormais hors de doute la dépression des steppes caspiennes au-dessous de la hauteur moyenne de la Mer-Noire. Ce nivellement, exécuté en 1837 par MM. Fuss, Sabler et Sawitch avec toutes les garanties désirables d'exactitude, fixe le niveau de la Caspienne à plus de 25 mètres en contre-bas de la Mer-Noire. Aujourd'hui ce chiffre est universellement accepté comme à peu près irrévocable, et de récens nivellemens trigonométriques opérés par le général de Chodzko sur plusieurs points à la fois, dans la Transcaucasie, entre le Don et le Volga, et directement à travers la dépression ponto-caspienne, ont pleinement confirmé le résultat obtenu par les trois savans géomètres. Quant au nivellement vrai ou prétendu de M. Hommaire de Hell, d'après lequel la différence de niveau serait de 12 mètres seulement, les savans russes le considèrent comme non avenu.

Qu'on admette un instant l'existence des gouffres souterrains d'Aristote, et la Mer-Caspienne, se trouvant en communication avec la Mer-Noire, monterait tout à coup de 25 mètres. Au sud, la chaîne de l'Elbourz ne lui permettrait de recouvrir qu'une étroite lisière de côtes; entre l'Elbourz et le Caucase, elle envahirait seulement le delta marécageux du Kour et de l'Araxe; mais plus au nord, à partir de l'embouchure du Terek, elle déroulerait ses flots du côté de l'ouest sur une immense étendue : enveloppant de son nouveau rivage toute la vallée inférieure du Kouma et la dépression du Manytch jusqu'à une petite distance du seuil des deux mers, elle inonderait tout le bassin du Volga au-dessous de Saratov; elle engloutirait les lacs d'Elton, de Baskouchok, tant d'autres lacs qu'elle avait oubliés jadis dans les steppes, et s'arrondirait au pied des collines calcaires du Turkestan jusqu'au-delà de l'embouchure de l'Emba. Contenue par la ligne de hautes falaises qui bordent le plateau rocheux d'Oust-

(1) D'après le capitaine Maury et le lieutenant Herndon, l'erreur probable donnée par les lectures barométriques serait de plus de 600 mètres dans la vallée du Marañon; quand on remonte les bords du fleuve, le baromètre annonce que l'on descend.

Ourt, la partie septentrionale de sa rive orientale ne gagnerait qu'une faible largeur sur le continent; mais, plus au sud, la mer, refluant dans les golfes de Karaboghaz, de Balkhan, de Khiva, envahirait le désert de la Tartarie et reformerait une grande partie du détroit qui l'unissait jadis au lac d'Aral : peut-être même ne ferait-elle avec cette vaste nappe d'eau et les lacs environnans qu'une seule méditerranée, car l'élévation du niveau de l'Aral au-dessus de la Mer-Noire, élévation qui, d'après les observations barométriques de M. Struve en 1858, serait d'environ 7 mètres et 1/2, pourrait fort bien n'être pas confirmée par les nivellemens géodésiques. Humboldt a désigné sous le nom de *concavité du bassin caspien* cette énorme étendue de terrain, comparable à la superficie de la France, que la Caspienne recouvrirait de ses ondes, si elle remontait soudain au niveau de la Mer-Noire. Il est impossible de séparer l'étude de ce bassin desséché et celle de la dépression que remplissent encore les eaux; bien que les plaines d'Astrakhan soient aujourd'hui transformées en terre ferme, leur histoire ne se confond pas moins avec l'histoire de la Caspienne.

Certes ces plaines basses n'ont rien de pittoresque : elles ne peuvent se comparer au rivage du Mazandéran, où les plages ombragées de palmiers, les collines verdoyantes et les lointains horizons bleuâtres que domine le cône du Demawend forment une succession d'admirables paysages; elles n'offrent qu'un spectacle ennuyeux à ceux qui ont pu voir les monts du Caucase étalant au-dessus des eaux leurs larges terrasses de verdure, ou le défilé des Portes-de-Derbend gardé par sa ville bâtie en amphithéâtre et semblable à une pyramide aux gigantesques degrés de pierre; mais, quelles que soient la désolation et l'uniformité des steppes, c'est là que les voyageurs ont pu le mieux lire sur le sol l'histoire récente de la Russie méridionale. Les montagnes nous parlent d'un passé trop lointain, leurs cimes superbes se dressent, pour ainsi dire, au-delà des temps; les empreintes gravées sur leurs assises de rochers témoignent de tant de changemens et de révolutions qu'en les étudiant l'esprit reste souvent confondu. Plus modestes, offrant moins de problèmes à résoudre, les steppes sont aussi plus faciles à explorer; leur surface, nivelée graduellement par les eaux, raconte clairement au géologue l'œuvre de l'Océan.

Les Russes divisent, suivant la nature du sol, les plaines de la Mer-Caspienne en steppes de sable ou d'argile, en steppes rocheux et en steppes salins. Les premiers forment la plus grande partie du bassin occidental de la Caspienne; les steppes rocheux s'étendent à l'est dans la direction de la Tartarie; les plaines salines occupent une étendue considérable entre le cours du Volga et celui de

l'Oural. En général, tous ces steppes mériteraient presque le nom de désert : ils ne comprennent point de magnifiques prairies comme les steppes du Dnieper et du Don, et leurs pâturages occupent une zone très limitée, à une assez grande distance au nord du rivage actuel de la mer. Quand les sauterelles s'y abattent, ce qui arrive assez fréquemment, il n'y reste pas une herbe, et les roseaux des marécages sont rongés jusqu'au niveau même de l'eau.

On sait combien est sinistre d'aspect la surface des steppes au milieu de l'hiver, alors que tout est caché sous la neige et que le vent glacial soulève cette blanche mer en flots et en tourbillons; mais, dans la saison la plus joyeuse de l'année, l'immense étendue de sable blanc et d'argile rougeâtre, où croissent çà et là des armoises et des euphorbes aux feuilles de teintes sombres, offre aussi un aspect effrayant. Le terrain que l'on traverse en char au grand galop des chevaux apparaît comme une nappe couleur de feu rayée de longues lignes grises. De distance en distance, on traverse péniblement un ravin creusé dans le sol par les eaux torrentielles des orages, puis on contourne quelque marécage aux eaux blanchâtres et floconneuses entrevues à travers une forêt de roseaux. Dans le lointain, une lisière de salicornes rouges de sang révèle une mare saline, et tout à fait à l'extrême horizon des nuages pesans, étagés en longues assises, indiquent le rivage de la mer. Le sol répercute une intolérable chaleur. En même temps la brise, attirée comme par un foyer d'appel sur la surface brûlante des steppes, soulève devant elle des tourbillons de poussière; à côté du char, on voit des débris de plantes desséchées bondir étrangement par milliers et par millions; roulés en boules par le vent, ces *coureurs des steppes* luttent de vitesse en rasant la terre, et se pourchassent furieusement en faisant des sauts de plusieurs mètres : on dirait des êtres vivans entraînés dans quelque course démoniaque. A la fin de chaque étape, on s'arrête un instant devant une misérable cabane à demi enterrée dans le sable. On entrevoit une figure humaine aux yeux hagards, aux cheveux en désordre, puis on repart comme un trait pour s'enfoncer de nouveau dans le désert. Rarement on distingue dans le lointain les kibitkas de feutre des Kalmouks ou des Kirghizes; souvent on parcourt des centaines de lieues sans voir d'autres traces du passage de l'homme que les ornières laissées par les roues dans l'argile durcie.

La plus grande largeur du steppe caspien, de Kamychin sur le Volga à Gouriev, près de l'embouchure de l'Oural, dépasse 600 kilomètres. La pente de la plaine, qui est de 25 mètres seulement pour cette énorme distance, se continue au-dessous de la surface des eaux d'une manière à peine plus sensible : on pourrait s'a-

vancer dans les flots jusqu'à plusieurs lieues du rivage sans courir le risque d'être englouti. Il en est ainsi sur tous les bords de la Caspienne septentrionale : partout les côtes sont basses, partout la mer se présente comme un véritable steppe inondé qu'une soudaine baisse de niveau transformerait en plaines semblables à celles d'Astrakhan. Le bassin maritime auquel s'applique cette observation est trois ou quatre fois plus étendu que la mer d'Azof; mais nulle part la profondeur ne dépasse 15 ou 16 mètres; des bancs de sable très nombreux y rendent la navigation difficile ou même complétement impossible, et les fleuves qui s'y déversent, le Terek, le Volga, l'Oural, l'Emba, travaillent sans relâche à le combler de leurs alluvions: on pourrait lui donner le nom de mer des steppes.

Au sud de ce grand marécage, qui est la simple continuation des steppes, et dont l'axe est dirigé du sud-ouest au nord-est, parallèlement aux plaines d'Astrakhan, commence la véritable Caspienne. Elle se compose de deux bassins que la péninsule d'Apchéron ou de Bakou sépare l'un de l'autre. Ce prolongement du Caucase s'avance très loin dans la mer et projette une longue pointe de bancs de sable qui vont à la rencontre d'autres bas-fonds enracinés sur la rive orientale; d'après la tradition locale, on pouvait autrefois se rendre à pied sec de Bakou aux steppes de la Tartarie, et les sillons creusés par les pluies dans le sol argileux de la péninsule sont considérés comme d'anciennes ornières de chars. Ces assertions n'ont rien de fondé; mais il est certain qu'un seuil sous-marin s'étend d'une rive à l'autre. On n'a pas encore exécuté un assez grand nombre de sondages pour que la profondeur moyenne des deux bassins soit bien connue. M. de Baer pense que la dépression la plus considérable de toute la Caspienne doit se trouver au nord de la péninsule d'Apchéron, à peu près sous la latitude de Derbend et à une soixantaine de kilomètres du rivage; cependant, en raisonnant par analogie, on serait amené à croire que le bassin méridional est le plus profond des deux, car il est plus large, et une abrupte chaîne de montagnes le domine en partie. Les sondages sembleraient confirmer cette opinion. M. de Baer lui-même, jetant la sonde à quarante-deux milles de la côte d'Asterabad, n'a pu trouver le fond avec une corde verticale de 540 mètres; depuis, on aurait opéré près du même endroit un sondage de près de 900 mètres.

Ainsi la Mer-Caspienne se divise en trois parties distinctes : celle du nord, considérable seulement par sa superficie, est très peu profonde, et contient un volume d'eau beaucoup moindre que chacun des deux autres bassins. Ceux-ci se ressemblent par la profondeur de leurs eaux et par les traits physiques de leurs rivages; mais ils appartiennent à deux zones climatériques bien différentes. Au nord

du Caucase, c'est-à-dire autour du bassin central et de la mer des steppes, les températures sont extrêmes (1). En été, la chaleur est redoutable; en hiver, les eaux sont ridées par le souffle de l'Océan-Glacial, qui parcourt librement toutes les plaines de la Russie, tandis que l'énorme muraille du Caucase arrête au passage les vents chauds du sud et du sud-ouest. Cette même chaîne sert de rempart protecteur au bassin méridional, et détourne en grande partie le cours des vents glacés du nord. Ceux qui continuent à se diriger vers le fond du golfe rencontrent en chemin les vents contraires venus des plateaux du Khorassan. Il en résulte un conflit qui neutralise les extrêmes de température et force l'atmosphère à livrer les torrens d'humidité qu'elle renferme. Ainsi les rivages persans de la Caspienne sont à la fois garantis des rigueurs du froid et abondamment arrosés par les pluies du ciel. Leur végétation offre un merveilleux contraste avec celle des steppes d'Astrakhan, où l'on ne peut cultiver la vigne qu'à la condition d'enterrer les ceps à 1 mètre et demi de profondeur pendant toute la durée de l'hiver.

La salure des eaux est très inégale dans les diverses parties de la Caspienne. Au nord de la péninsule d'Agrakhan, le Terek, l'Oural et surtout le Volga apportent à la mer une énorme quantité d'eau douce, si bien que la salure totale est seulement de 15 à 16 dix-millièmes, et que, dans plusieurs stations de poste où manquent les sources, on boit l'eau de la mer sans répugnance et sans danger. Entre l'embouchure du Volga et celle de l'Oural, l'eau est à peu près douce tout le long des rivages, tant que la sonde n'a pas atteint 4 mètres de profondeur. Les deux bassins du centre et du midi renferment au contraire une eau tout à fait salée. Ce contraste a donné lieu à d'incessantes discussions, depuis Pline et Quinte-Curce jusqu'à M. Hommaire de Hell. M. de Baer, au lieu d'ajouter une opinion de plus à tant de vaines opinions, a tranché la question par des expériences directes. Il a puisé de l'eau dans toutes les parties de la Caspienne, près des bouches du Volga, au milieu du bassin central, dans les golfes de la côte orientale, non loin d'Asterabad, puis il a dosé la quantité de sel contenue dans les divers échantillons. C'est près du haut promontoire de Tchuk-Karaghan, sur la côte orientale, que M. de Baer croit avoir trouvé le degré de salure moyenne. A côté du cap, en effet, passe un courant assez rapide dans lequel sont parfaitement mélangées les eaux du bassin central et celles de la mer des steppes. Le sel marin contenu dans ce courant ne dépasse pas 9 millièmes : c'est une salure deux fois moindre que celle des eaux de l'Océan-Atlantique.

(1) L'écart est d'environ 80 degrés, de + 40 à — 40. En l'année 1840, M. Platon de Tchihatchef constata un froid de — 43°7 sous le 47e degré de latitude.

Mais la saturation de la Mer-Caspienne diminue-t-elle pendant le cours des siècles, ou bien est-elle au contraire dans une période d'accroissement? Un voyageur allemand, M. Eichwald (1), admet l'augmentation de salure comme une chose évidente. Au premier abord, son assertion doit sembler parfaitement fondée, puisque le terrain des steppes abandonne peu à peu le sel qu'il contient. Les pluies et les eaux de neige, en pénétrant à travers la couche superficielle de sable, entraînent les particules salines et les concentrent dans le sous-sol argileux. Partout où se creusent les ravins si nombreux des steppes, les argiles salines sont délayées par les eaux, et vont à leur tour porter leur sel, soit directement à la mer, soit dans un lac, un étang ou quelque ancien lit de rivière. On peut facilement observer ce fait dans les *limans*, canaux étroits qui se ramifient à travers le sol des steppes, à l'ouest des bouches du Volga. Aussi longtemps qu'ils restent en communication avec le courant du fleuve ou les eaux marines très douces de ces parages, ils sont remplis d'une eau parfaitement potable; mais que, par une cause quelconque, la communication vienne à être interrompue, les limans se transforment graduellement en lacs salés. En délayant les petites falaises d'argile dont ils baignent la base, ils se saturent de plus en plus de particules salines; puis, lorsqu'ils s'ouvrent de nouveau une issue vers la mer, ils lui portent le tribut de sel qu'ils ont recueilli, molécule à molécule, dans le steppe. De même les fleuves dissolvent le sel que contiennent leurs rives, et lors de la fonte des neiges ou pendant les fortes pluies d'automne, de nombreuses ravines déversent dans la mer les eaux des lacs salés. Toutes ces causes, semble-t-il, doivent concentrer dans le bassin de la Caspienne une quantité de sel toujours croissante, et donner à ses eaux une teneur plus considérable.

Cependant M. de Baer ne croit pas à l'augmentation du degré de salure dans les eaux de la Caspienne, et, d'après lui, si la proportion du sel subit une modification quelconque, il faudrait plutôt admettre une diminution qu'un accroissement. Évidemment l'étude scientifique de la Caspienne est d'origine trop récente pour que des analyses dignes de foi puissent fournir des élémens de comparaison; mais l'examen du sol que recouvraient autrefois les eaux supplée en partie aux observations directes. Dans ces plaines abandonnées par la mer, on rencontre çà et là des bancs considérables de coquillages identiquement semblables à ceux qui habitent aujourd'hui la

(1) Ce voyageur ayant, sans penser à mal, indiqué son itinéraire au ministre de la marine, le capitaine de navire chargé de lui faire visiter les points du rivage marqués sur la feuille de route le conduisit comme un prisonnier à tous les endroits désignés, et ne lui permit pas une seule excursion à droite ou à gauche. Peu importait la science au rigide capitaine : il ne connaissait que sa consigne.

Caspienne. Les dimensions de ces coquillages, toujours proportionnelles à la quantité de sel contenue dans les eaux qu'ils peuplaient, doivent indiquer la salure des anciennes mers, et donner ainsi un point de comparaison. Or les coquilles qu'on ramasse dans le voisinage du lac d'Elton, à plus de 350 kilomètres du rivage actuel de la mer, sont aussi grosses que celles des mollusques vivant de nos jours en pleine mer, à 100 kilomètres de l'embouchure du Volga. Près d'Astrakhan, où les eaux de la mer, mélangées à celles du fleuve, devaient être comparativement douces, les coquillages laissés par le retrait de la mer indiquent un degré de salure semblable à celui des eaux du cap Tchuk-Karaghan et du bassin central lui-même. Bien plus, dans les environs de Bakou, sur les flancs des collines qui dominent les flots, on recueille au milieu des rochers des coquilles de mollusques beaucoup plus fortes que celles des mollusques de même espèce nageant aujourd'hui dans la mer à quelques dizaines de mètres plus bas. Ce fait suffirait à lui seul pour créer une forte présomption en faveur de l'hypothèse de M. de Baer sur la décroissance de la salure dans les eaux de la Caspienne (1).

Mais comment cette décroissance est-elle possible? comment le sel apporté par les fleuves et les ruisseaux des steppes peut-il sortir du vaste bassin qui l'a reçu, se séparer de l'eau marine avec laquelle il s'est mélangé? Rien de plus simple : par le mouvement régulier de ses flots, la mer crée sur une grande partie de ses rivages des lagunes où elle enferme ses eaux pour les saturer lentement de sel, et maintenir ainsi sa pureté relative. Devant chaque baie de la Caspienne, l'action des vagues enracine d'abord deux langues de sable aux deux pointes qui gardent l'entrée, puis elle prolonge graduellement ces deux levées et rapproche l'une de l'autre leurs deux extrémités libres, de manière à leur faire décrire un grand arc de cercle dont la convexité est tournée vers le rivage. En même temps elle les élève au-dessus du niveau ordinaire des eaux, et, après une période de temps plus ou moins longue, la mer ne communique plus avec l'intérieur de la lagune que par un étroit canal. L'évaporation, très active dans ces parages qu'avoisine le brûlant désert, fait constamment baisser le niveau des bassins, et l'eau de mer, chargée de sel, doit affluer sans relâche pour rétablir l'équilibre; il se forme ainsi de véritables magasins de sel incessamment enrichis par l'apport des eaux marines. Lorsque, après de fortes tempêtes ou de longues sécheresses, le détroit qui faisait communiquer la mer et la lagune vient enfin à se fermer, la nappe d'eau, complétement isolée, diminue rapidement de superficie ou même se laisse boire

(1) La Mer-Noire, avec laquelle la Caspienne communiquait autrefois par la vallée du Manytch, renferme proportionnellement deux fois plus de sel.

par l'atmosphère, et il ne reste plus d'elle qu'une couche de sel plus ou moins épaisse, formée aux dépens de la mer. C'est ainsi que les lagunes reprennent à la Caspienne le sel que les fleuves des steppes lui avaient apporté. Toute la question est de savoir s'il y a égalité entre la recette et la dépense, ou bien si, conformément à la théorie de M. de Baer, la déperdition de sel est plus considérable que le gain. Une longue série d'observations rigoureuses pourra seule résoudre ce problème.

On peut étudier la formation de ces réservoirs salins sur tout le pourtour de la Caspienne. Pendant un séjour de plusieurs mois à la citadelle de Novo-Petrovsk, qui domine le meilleur port de la rive orientale, non loin du cap Tchuk-Karaghan, M. de Baer utilisait ses loisirs en visitant les restes d'une ancienne baie, aujourd'hui divisée en un grand nombre de bassins qui présentent tous les degrés de concentration saline. L'un reçoit encore de temps en temps les eaux de la mer et n'a déposé sur ses bords qu'une très mince couche de sel; un deuxième, également rempli d'eau, a le fond caché par une épaisse croûte de cristaux roses semblable à un pavé de marbre; un troisième offre une masse compacte de sel où brillent çà et là des flaques d'eau situées à plus d'un mètre au-dessous du niveau de la mer: un autre enfin a perdu par l'évaporation toute l'eau qui le remplissait jadis, et les strates de sel qui en tapissent le fond sont en partie recouvertes par les sables. Il en est de même plus au sud, dans les environs de la baie d'Alexandre. Une crique profonde se sépare de la mer; le Karakul, autre crique déjà complétement isolée, se change en saline, tandis qu'une troisième, l'Achtchi-Saï, dont le niveau se trouve à 15 mètres en contre-bas de la Caspienne, est un réservoir de sel presque inépuisable.

De ces milliers de baies et de lagunes où s'emmagasinent les sels de la Caspienne, aucune n'est plus remarquable que le Karaboghaz, espèce de mer intérieure qui réunissait probablement la mer d'Hyrcanie au lac d'Aral, et dans lequel se jetait peut-être l'Oxus lorsqu'il était encore tributaire de la Caspienne. Le Karaboghaz, à peine indiqué sur la plupart des cartes, couvre cependant une surface très considérable et s'étend dans l'intérieur des terres jusqu'à près d'un tiers de la distance qui sépare le rivage oriental de la Mer-Caspienne d'une baie projetée par l'Aral dans la direction du sud-ouest. Cet immense golfe communique avec la mer par une bouche étroite qui, dans sa partie la plus resserrée, a de 140 à 150 mètres de largeur. Le chenal, que gardent des récifs de calcaire coquillier, offre une profondeur de 7 mètres; mais le fond se relève graduellement vers l'intérieur du bassin, et forme une large barre dont la partie la plus profonde est à cinq pieds au-dessous de la surface; les bateaux à fond plat peuvent seuls franchir l'entrée. Un courant venu de la

haute mer se porte toujours à travers le détroit avec une rapidité de trois nœuds à l'heure. Les vents d'ouest l'accélèrent, les vents qui soufflent dans une direction opposée le retardent, mais jamais il ne coule avec une vitesse moindre d'un nœud et demi. Tous les navigateurs de la Caspienne, tous les Turkmènes nomades qui errent sur ses bords, ont été frappés de la marche inflexible, inexorable de ce fleuve d'eau salée roulant, à travers les noirs écueils, vers un golfe où récemment encore n'avaient jamais osé se hasarder les embarcations. Que peut être cette mer intérieure, sinon un abîme, un *gouffre noir*, ainsi que le dit le nom de Karaboghaz, où plongent les eaux de la Caspienne pour se rendre dans le Golfe-Persique ou dans la Mer-Noire par des canaux souterrains? Peut-être est-ce à de vagues rumeurs sur l'existence du Karaboghaz qu'il faut attribuer les assertions d'Aristote au sujet de ces étranges gouffres de la Mer-Noire où venaient bouillonner les eaux de la mer d'Hyrcanie après avoir coulé pendant des centaines de lieues dans les régions des enfers.

L'existence de ce courant, qui porte les flots salés de la Caspienne au vaste golfe de Karaboghaz, s'explique aujourd'hui de la manière la plus satisfaisante. Dans ce bassin exposé à tous les vents et à des chaleurs estivales très intenses, l'évaporation est considérable, la nappe d'eau s'amincit constamment, et le déficit ne peut être réparé que par des afflux d'eau continuels. Des recherches, très faciles à établir dans le chenal étroit et peu profond du Karaboghaz, n'ont pu faire constater l'existence d'un contre-courant sous-marin ramenant à la Caspienne les eaux plus salées du golfe : il est donc très probable que ce bassin intérieur ne rend qu'à l'atmosphère l'eau apportée par le courant caspien; mais en laissant évaporer ses eaux, l'immense marais garde le sel : il le concentre, il s'en sature chaque jour davantage. Déjà, dit-on, aucun animal ne peut y vivre; les phoques, qui le visitaient autrefois, ne s'y montrent plus aujourd'hui; les rivages mêmes sont dépourvus de toute végétation. Des couches de sel commencent à se déposer sur la vase du fond, et la sonde, à peine retirée de l'eau, se recouvre de cristaux salins. M. de Baer a voulu calculer approximativement la quantité de sel dont s'appauvrissait chaque jour la Caspienne au profit du Gouffre-Noir. En ne prenant que les chiffres les moins élevés pour le degré de salure des eaux caspiennes, la largeur et la profondeur du détroit, la vitesse du courant, il a prouvé que le Karaboghaz reçoit chaque jour 350,000 tonnes de sel, c'est-à-dire autant qu'on en consomme dans tout l'empire russe pendant six mois. Qu'à la suite de tempêtes violentes ou par une lente action de la mer la barre se ferme entre la Caspienne et le Karaboghaz, celui-ci diminuera promptement d'étendue, ses bords se transformeront en immenses champs de sel, et

la nappe d'eau qui restera au centre du bassin ne sera plus qu'un marécage. Peut-être même disparaîtra-t-elle en entier comme cette mer qui se trouvait entre le lac Elton et le fleuve Oural, et dont l'ancienne existence est révélée seulement par une dépression de 21 mètres au-dessous du niveau de la Caspienne, de 46 mètres au-dessous de la Mer-Noire.

Ce n'est pas uniquement dans les golfes à étroites embouchures que la Caspienne se crée des réservoirs salins. La baie de Mertvoï-Kultuk, qui occupe en entier l'extrémité orientale du bassin septentrional, est aussi une grande nappe d'évaporation où le sel s'accumule sans cesse. Cette vaste baie, que des promontoires sablonneux et des bas-fonds séparent en partie de la mer, ne reçoit pas un seul affluent digne de ce nom, et l'évaporation complète de ses eaux, déjà bien plus basses que celles de la Caspienne, ne peut être prévenue que par l'afflux continuel d'un courant parti de la haute mer. Tout en apportant son tribut de flots salés, ce courant, aidé par les brises de terre qui entraînent en tourbillons le sable des steppes et le déposent au milieu de la baie, élève constamment la digue des bas-fonds et travaille à l'isolement du Mertvoï-Kultuk, à sa transformation en un immense marais salant. Bien avant toutefois que cette baie soit séparée du reste de la Caspienne, un bras qu'elle projette au loin dans l'intérieur des terres sera changé en un lac de sel. Ce bras de mer, auquel les cartes donnent le nom de Karasu (eau noire), mais qui porte en réalité celui de Kaïdak, remplit une longue et profonde fissure, dominée par des rochers abrupts et semblable à un *fiord* norvégien. Au XVIe siècle, lorsque les tribus des steppes n'étaient pas encore privées de toute initiative par le despotisme russe, c'était sur les bords du Karasu que se trouvait le grand marché où s'opéraient les échanges entre Khiva et la Moscovie. Alors la barre qui sépare ce fiord du Mertvoï-Kultuk était facile à franchir; elle est aujourd'hui presque inaccessible aux embarcations du plus faible tirant d'eau, et le gouvernement russe a été obligé en 1843 d'abandonner la forteresse, d'ailleurs parfaitement inutile, de Novo-Alexandrovsk, qu'il avait construite en 1826 sur le rivage oriental du Karasu. La salure de Mertvoï-Kultuk est déjà deux fois plus forte que celle du bassin central de la Caspienne; celle du Karasu est presque quadruple et dépasse même celle du golfe de Suez, la plus salée de toutes les mers qui communiquent avec l'Océan. La proportion du sel marin s'élève dans le Karasu à près de 4 centièmes, et tous les sels réunis forment environ les 57 millièmes de l'eau; c'est dire que la vie animale doit y être presque complétement ou tout à fait supprimée.

Ainsi la Mer-Caspienne travaille sans cesse à diminuer de surface en détachant de son sein les baies et les golfes qui découpent

ses rivages. Comme un arbre qui laisse tomber ses fruits sur le sol, elle éparpille dans le steppe des lacs et des étangs. Bien plus, non contente de créer sur ses côtes, et aux dépens de sa propre étendue, des réservoirs d'eau salée, elle transforme en réservoirs de même espèce jusqu'aux îles qu'elle entoure de ses eaux. L'île de Kulali, située entre le bassin septentrional et le bassin central de la Caspienne, non loin du cap Tchuk-Karaghan, est un exemple remarquable de ce travail de la mer. Étalée sur les eaux en forme de cimeterre, elle se compose de deux levées de sable parallèles renfermant une série de lagunes où l'eau marine se sature et s'évapore. Pendant les tempêtes, les vagues bondissent par-dessus les cordons littoraux, apportant de nouvelles quantités de sel à concentrer; puis la chaleur vaporise l'humidité des lagunes, et il ne reste bientôt plus que des couches de cristaux.

II.

Il serait facile d'expliquer l'asséchement graduel des côtes basses et la formation des lagunes salées sur les bords de la Caspienne, si l'on admettait une diminution constante des eaux dans cette mer intérieure. Plusieurs géographes, qui se sont faits les défenseurs de cette hypothèse, citent à l'appui de leurs argumens les îles et les péninsules émergées dans les parages de Bakou; mais jusqu'à nouvel ordre ces émersions peuvent être attribuées aux forces purement locales qui font onduler et ployer l'écorce de la terre dans cette partie des régions caucasiques. Les oscillations diverses constatées sur le bord de la mer, près de Bakou, ne témoignent pas en faveur d'une dénivellation de la Caspienne plus que les immersions et les émersions fréquentes du temple de Sérapis à Pœstum ne prouvent un changement de niveau dans la Méditerranée. Il n'est pas un récit de voyage qui ne parle de l'activité extraordinaire des forces volcaniques à l'œuvre sous le sol de Bakou, et récemment encore on vu dans ces parages surgir brusquement un îlot. Les touristes, aussi bien que les géographes, parlent des abondantes sources de naphte, de ce temple du Feu où les Guèbres entretiennent une flamme éternelle, de ces incendies de gaz qu'allume une étincelle, de ces manteaux de lumière qui, pendant les nuits orageuses, étendent leurs replis phosphorescens sur les flancs des montagnes. Au milieu même de la mer sourdent des ruisseaux de naphte en faisant bouillonner les flots et en répandant au loin sur la surface des vagues une légère pellicule irisée. Il suffit de jeter sur la source une étoupe enflammée pour que le gaz s'allume et qu'un vaste incendie propage ses flots de lumière sur la nappe des eaux. Quelles richesses enfouies dans cette terre qui en laisse échapper le trop-plein avec une telle

abondance! Chaque année, on puise dans le sol plus de 1,500 tonnes de naphte liquide; mais les torrens de gaz, qui pourraient être d'une si grande utilité industrielle, s'échappent librement dans l'air. Quelques chaufourniers seulement s'en servent comme de combustible. En 1856, l'amiral russe de la station de Bakou fit construire sur l'îlot de Swætoï un phare qui devait être alimenté de gaz lumineux par les foyers souterrains. A la vue de ce phare, M. de Baer sentit son cœur se gonfler d'orgueil patriotique. « Que diront nos amis de fraîche date, s'écrie-t-il, que diront les habitans d'Albion, eux qui voient dans l'industrie la mesure de tout progrès et qui jugent de la civilisation par la soif sacrée de l'or? Prétendront-ils encore que la Russie est inactive dans la grande œuvre de l'humanité? » Malheureusement pour la gloire de la Russie, à peine l'étoile de feu avait-elle commencé à briller, que le phare fut renversé par une explosion soudaine.

Si l'abaissement général du niveau de la Caspienne est une de ces hypothèses qu'il est inutile de discuter parce que les observations locales ne sont pas encore assez nombreuses, à bien plus forte raison est-il oiseux de s'arrêter à cette supposition dont parle Humboldt, et d'après laquelle la Mer-Caspienne éprouverait une succession de crues et de retraits correspondant à une période de vingt-cinq à trente-quatre ans. Avant de se prononcer, il faut d'abord établir des points de repère sur tous les rivages, étudier tous les changemens qui s'opèrent dans la forme et la direction des cordons littoraux, constater si les flots n'empiètent pas sur les terres en certains endroits, mesurer le progrès de tous les atterrissemens, distinguer dans toutes les conquêtes de la terre sur la mer la part qui revient à l'action continue des vagues, aux apports des sables par le vent, aux alluvions des fleuves. Bientôt ce dernier élément du problème sera résolu, et, grâce aux cartes excellentes qui se publient aujourd'hui, on pourra sans aucun doute déterminer exactement de combien les deltas des fleuves empiètent chaque année sur la Caspienne. Les énormes saillies du rivage qui marquent les embouchures du Volga, du Terek et du Kour prouvent que ce progrès annuel des terres doit être fort considérable, ainsi que les témoignages historiques s'accordent à l'affirmer. Le majestueux Volga, le plus grand fleuve de l'Europe, se distingue entre tous les fleuves de la Russie méridionale par le volume des apports que ses nombreuses bouches jettent dans la Caspienne. Son delta est un labyrinthe, un dédale de rivières, de fausses rivières, de canaux, de marigots, de simples fossés, les uns obstrués par des bancs de sable, les autres communiquant librement avec la Caspienne, tous serpentant dans un immense lit de boue qui n'est plus la terre et qui n'est pas encore la mer. L'eau du fleuve n'est que de la vase liquide, si bien que les pê-

cheurs russes n'ont aucune expression pour en indiquer la transparence; elle est pour eux rouge ou blanche selon la plus ou moins grande quantité de molécules argileuses ou de craie délayée qui la saturent. Toutes ces matières en suspension vont se déposer en îles, en îlots, en bancs de vase, jusqu'à une grande distance dans l'intérieur de la mer. Des barres, ayant toutes moins de 2 mètres 1/2 de profondeur, obstruent les embouchures; les troubles produits par le courant, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, modifient sans cesse la direction du chenal et obligent les marins à faire constamment de nouveaux sondages. Les grands navires n'osent se hasarder sur la barre, et maintenant le port d'Astrakhan, situé près de l'origine du delta, à 80 kilomètres de la mer, n'est plus un port maritime.

Les atterrissemens du Terek n'envahissent la Caspienne guère moins rapidement que ceux du Volga, et forment un énorme delta qui dépasse 100 kilomètres de large. Une pêcherie, située il y a trente ans à l'extrémité d'une presqu'île maritime, se trouve aujourd'hui à 15 kilomètres dans l'intérieur des terres, et l'on prévoit déjà le moment où les alluvions rempliront toute la baie qui s'étend jusqu'à la péninsule d'Agrakhan. Il n'est pas étonnant que ce progrès si rapide des terres soit attribué par quelques géographes au retrait des eaux; mais, s'il en était ainsi, les terrains laissés à nu par l'eau salée auraient donné spontanément naissance à des salicornes et à d'autres plantes qui aiment les rives saturées de sel. Au contraire, toutes les herbes et tous les arbustes du delta ne peuvent vivre que dans un sol d'alluvions apporté par les eaux douces.

Au sud de la chaîne du Caucase, le Kour et l'Araxe réunis accomplissent aussi un travail géologique considérable; bien que, dans ces parages, la profondeur de la mer soit beaucoup plus grande qu'aux embouchures du Terek et du Volga, cependant le Kour a depuis les temps historiques rempli la moitié de la vaste baie de Kisil-Agatch, et projeté une péninsule d'alluvions jusqu'à 60 kilomètres en mer. Quelques auteurs se sont même demandé si dans les premiers siècles de notre ère la ligne des rivages ne passait pas en amont du confluent du Kour et de l'Araxe, à une distance moyenne de 100 kilomètres à l'ouest du rivage actuel. En effet, le témoignage très explicite de Strabon nous apprend que ces deux fleuves se jetaient autrefois dans la mer par des embouchures indépendantes, tandis qu'aujourd'hui l'Araxe, devenu simple affluent du Kour, lui apporte ses eaux à près d'un degré à l'ouest de l'embouchure commune. Grande matière à discussion! Strabon se serait-il trompé? Les deux fleuves auraient-ils opéré leur confluent dans un nouveau lit conquis à frais communs sur la mer? L'Araxe aurait-il pu se permettre de désobéir au texte de Strabon et changer de cours? M. de Baer a sur tant d'érudits qui ont cherché à élucider la ques-

tion en comparant les manuscrits grecs, latins, arabes, l'immense privilége d'avoir étudié le sol même où depuis Strabon les fleuves Araxe et Kour ont promené leurs lits. Grâce à un examen approfondi des plaines alluviales où l'on peut suivre encore le large sillon abandonné par l'Araxe, il a pu tracer une carte de l'ancien cours, et raconter l'histoire de ce fleuve, transformé de nos jours en simple tributaire. A l'époque de Strabon, l'Araxe coulait, comme aujourd'hui, dans la direction du nord-est jusqu'à une quarantaine de kilomètres du Kour; mais en aval des montagnes appelées Karabag, il se détournait à droite et se dirigeait au sud-est vers la mer. Au coude même, des canaux d'irrigation prenaient les eaux du fleuve pour aller fertiliser au nord les campagnes de la vallée du Kour, situées à plusieurs mètres au-dessous du niveau de l'Araxe. Celui-ci n'avait plus alors qu'à suivre sa propre pente pour élargir un des canaux d'irrigation et déverser dans le Kour d'abord une partie, puis la masse entière de ses eaux. Tous les fleuves qui traversent des plaines alluviales ne sont-ils pas de nature erratique et ne changent-ils pas incessamment de lit? Le Tigre et l'Euphrate, dont les embouchures étaient autrefois éloignées d'une journée de marche, se confondent aujourd'hui dans le Chat-el-Arab; le Pô et l'Adige unissent leurs eaux par un réseau de rivières paresseuses; en Amérique, la Rivière-Rouge, naguère fleuve indépendant, n'est qu'un simple affluent du grand Mississipi; dans la Chine, on a vu de nos jours le Hoang-ho abandonner en partie sa principale embouchure et s'en former une autre à 350 kilomètres plus au nord. Et pour ne pas sortir de la dépression aralo-caspienne, plusieurs savans, parmi lesquels Humboldt se place au premier rang, ne considèrent-ils pas comme un fait acquis à la science l'existence d'un ancien lit de l'Oxus dirigé vers la Mer-Caspienne? Aujourd'hui l'Oxus ou Amu-Deria se jette dans l'Aral, à 600 kilomètres au nord-est de son antique embouchure présumée.

Les fleuves tributaires de la Caspienne ne se contentent pas d'empiéter constamment sur la mer par leurs deltas, ils empiètent aussi sur leur rive droite, et se déplacent sans relâche en abandonnant leurs alluvions à la rive gauche. Ce fait, souvent constaté par les géologues et connu de tout temps par les habitans de la Russie, est un des plus importans de l'hydrologie caspienne, puisqu'il entraîne le remaniement graduel de toute la surface des steppes par les eaux douces, la formation de nouveaux deltas et de nouvelles passes, l'obstruction des anciennes embouchures. Ainsi toutes les bouches orientales de l'Oural se dessèchent graduellement, tandis que de nouveaux bras se creusent à droite du côté de l'ouest. De même toutes les anciennes branches du Terek, qui formaient la continuation naturelle de son cours vers le nord-est, sont aujourd'hui des-

séchées, et des deux embouchures principales qui coulent à droite du delta, la plus importante est celle de droite, appelée le Nouveau-Terek. Dans le delta du Volga, c'est également sur la droite, c'est-à-dire à l'ouest, que s'est portée la masse des eaux. Il y a deux cents ans, l'embouchure principale suivie par les navires coulait directement d'Astrakhan vers l'est; depuis, le grand courant s'est frayé successivement de nouveaux lits, obliquant de plus en plus à droite, et maintenant le bras que suivent les embarcations est dirigé vers le sud-sud-ouest : c'est le Bachtemir.

En amont d'Astrakhan, on peut aussi voir dans leur étonnante grandeur les traces des empiétemens du Volga sur sa rive droite. Du côté de l'est, c'est-à-dire sur la rive gauche, ce sont des îles, des canaux à demi desséchés, des marécages, puis dans le lointain le steppe nivelé par les eaux qui le recouvraient jadis. Le fleuve porte toute la force de son courant vers la rive occidentale, le plus souvent taillée en falaise et formée d'une énorme muraille d'argile reposant sur un talus de sable. Pendant les crues, l'eau du Volga vient se heurter contre la base de la falaise, elle emporte le sable, creuse de grandes cavités au-dessous de la paroi d'argile, puis déblaie les uns après les autres les énormes blocs quadrangulaires qui se détachent des assises supérieures : elle ronge ainsi et détruit sans relâche ces puissantes murailles argileuses qui de loin ressemblent à des rochers, et les emporte à la mer avec les villes et les villages qui les couronnent. Presque toutes les vingt-trois cités construites sur la rive occidentale du Volga, appelée aussi rive d'amont à cause de ses falaises, sont ainsi démolies en détail, maison à maison, rue à rue, et, rongées d'un côté, sont obligées d'avancer de l'autre dans le steppe. La berge de Tchernoï-Jar, haute d'environ 30 mètres, recule à peu près d'autant chaque année, et la route par laquelle on descend de la ville au bord du fleuve est à refaire tous les ans. Le cimetière, aussi bien que l'ancienne ville, est englouti, et récemment encore on voyait des crânes grimaçans et des squelettes blanchis faire saillie hors de la muraille rougeâtre de la falaise. Du haut des escarpemens qui bordent la rive droite, on jouit d'une vue grandiose sur le fleuve, sur les innombrables canaux qui serpentent au milieu du labyrinthe des îles vertes, sur l'Achtouba, ancien lit du Volga, laissé aujourd'hui à 20 kilomètres du courant principal. Au-delà s'étend le steppe immense, qui ressemble à une mer grisâtre, et pendant les inondations du Volga se transforme réellement en mer sur une largeur considérable. C'est pour éviter ces redoutables inondations que les villes ont été presque toutes bâties sur la rive droite; trois seulement ont pu, grâce à des avantages exceptionnels, s'élever sur la rive gauche; l'une d'elles, Kasan, située autrefois au

confluent même de la Kasanka et du Volga, est maintenant à 3 kilomètres de ce dernier fleuve : elle a pour ainsi dire voyagé vers l'est.

Les affluens du Volga et toutes les rivières de la Russie presque sans exception présentent le même phénomène d'un empiétement continu des eaux sur la rive droite du lit qui les contient. La véritable raison de ce phénomène est la rotation de la terre. Puisque la vitesse de chaque point du globe autour de l'axe central, vitesse complétement nulle au pôle, augmente sans cesse à mesure qu'on se rapproche des régions équatoriales, où elle dépasse 1,600 kilomètres à l'heure, tout mobile qui se dirige du pôle vers l'équateur doit nécessairement rester en arrière du mouvement terrestre de plus en plus rapide qui l'emporte, et par conséquent dévier vers l'occident, qui est à droite dans l'hémisphère du nord, à gauche dans l'hémisphère du sud. De même tout corps qui remonte de l'équateur vers l'un des pôles devance, par suite de sa vitesse acquise, le mouvement angulaire du globe et dévie fatalement à l'est, c'est-à-dire à droite encore dans l'hémisphère septentrional, à gauche dans l'hémisphère opposé. C'est à cette loi qu'obéissent les vents alizés et tous les courans atmosphériques, le *gulfstream* et les autres fleuves de l'Océan, les boulets eux-mêmes sortis de la gueule du canon, et parfois, quand elles déraillent, les locomotives de nos voies ferrées. Cette loi règle aussi le cours de toutes les rivières, et quand la configuration du sol s'y prête, quand les oscillations de la croûte terrestre ou d'autres forces géologiques ne viennent pas la contrarier, elle fait régulièrement dévier les eaux courantes à droite dans l'hémisphère du nord, à gauche dans l'hémisphère du sud. Quant aux fleuves qui coulent parallèlement à l'équateur, aucune force ne les oblige à ronger l'une ou l'autre de leurs rives.

M. de Baer cite un grand nombre de fleuves qui modifient leur cours dans le sens indiqué par la loi de déplacement, et l'on pourrait ajouter beaucoup d'autres noms à sa liste. Dans l'hémisphère méridional, il mentionne le système de la Plata avec tous ses affluens qui rongent incessamment leurs rives gauches; dans l'hémisphère du nord, il montre le Gange abandonnant la ville de Gour au milieu des jungles, l'Indus avançant son delta du côté de l'ouest, la Gironde et l'Elbe longeant la base des escarpemens de leurs rives droites, la Vistule approfondissant son embouchure orientale aux dépens de celle de gauche. Il cite aussi les grands fleuves de la Sibérie, l'Ob, l'Irtych, le Iénisséi, qui s'avancent continuellement vers l'est en sapant les falaises sur lesquelles sont bâties les principales villes de la contrée. Parmi les fleuves que M. de Baer a signalés dans les diverses parties du monde comme se déplaçant d'une manière normale, il a eu tort cependant de placer le Mississipi. Ce

cours d'eau, grâce peut-être à un lent mouvement de bascule qui semble faire pencher l'Amérique du Nord vers le sud-est, ne cesse au contraire d'empiéter sur sa rive gauche (1).

C'est probablement dans l'immense territoire russe, et en particulier dans le bassin de la Caspienne, que le phénomène du déplacement normal des fleuves se prête aux études les plus intéressantes. Là en effet se trouvent réunies toutes les conditions favorables à l'empiétement graduel des eaux sur la rive droite de leur lit. Le Volga surtout se fait remarquer sous ce rapport parmi tous les fleuves de la Russie. Son cours, assez droit et souvent parallèle au méridien, lui permet de traverser rapidement des latitudes dont la vitesse angulaire augmente rapidement; il roule une masse d'eau considérable qui peut balayer bien des obstacles; ses énormes crues accroissent périodiquement sa force d'érosion; les falaises qui le bordent sont composées d'un sol friable. Désormais ses envahissemens continuels, qui ont causé tant de surprise aux géologues, ne seront plus un sujet d'étonnement pour personne, et d'avance on pourra calculer la rapidité de sa marche vers l'ouest. Bien que l'influence de la rotation du globe sur les empiétemens des fleuves fût déjà indiquée et même exposée longtemps avant la publication des *Études sur la Caspienne*, c'est à M. de Baer qu'il faut faire remonter l'honneur d'avoir dégagé cette découverte de toute obscurité et de l'avoir étayée sur des preuves irrécusables.

La création des deltas, l'érosion des falaises, l'égalisation du sol des steppes et tous les autres changemens introduits par les fleuves dans le relief de la contrée et la forme de la Mer-Caspienne sont peu de chose cependant, comparés à la véritable révolution géologique qui a suivi la séparation du Pont-Euxin et de la Caspienne en deux mers distinctes. Lorsque ces deux nappes d'eau ne formaient encore qu'une seule et même méditerranée, la Mer-Noire entourait de ses eaux le massif montagneux de la Crimée, recouvrait tous les steppes

(1) Dans un intéressant volume publié récemment sous le titre d'*Harmonies de la Mer*, M. Julien, s'appuyant sur une affirmation fort légère de M. Babinet, prétend que dans notre hémisphère les alluvions des fleuves se déposent invariablement sur la rive droite en vertu même de la rotation du globe. Or c'est précisément le contraire qui a lieu, excepté pour le Mississipi et d'autres cours d'eau qui se trouvent dans des conditions particulières. Il est vrai que tous les bois de dérive, toutes les épaves flottantes entraînées par le *gulf-stream*, dévient sur la rive droite de ce courant; mais les cours d'eau contenus entre deux rivages ne peuvent être comparés au *gulfstream*, qui coule librement au milieu de la mer. Dans ce fleuve maritime, tous les débris que porte le courant trouvent immédiatement à droite une eau tranquille, et ils n'ont qu'à suivre leur pente pour aller s'y déposer; mais, dans les fleuves des continens, les sédimens tenus en suspension ne peuvent s'arrêter là où passe toute la masse des eaux, rongeant constamment le rivage. Laissées, puis reprises, puis déposées de nouveau pour être entraînées encore, toutes les alluvions finissent par être rejetées sur la rive la plus éloignée du fil du courant. Dans l'hémisphère du nord, cette rive est la rive gauche.

des Cosaques, de l'embouchure du Don à celle du Kouban, et projetait un large bras dans la direction de l'est. Ce bras, graduellement rétréci entre les premiers renflemens du Caucase, au sud, et les hauteurs d'Ergeni, au nord, s'unissait par un détroit d'environ 50 kilomètres de large aux eaux de la Mer-Caspienne, qui s'étendaient alors sur les immenses steppes d'Astrakhan jusqu'à l'embouchure de l'Emba. Ce détroit de communication entre les deux mers, cet ancien lit de la Méditerranée ponto-caspienne, est la vallée où coulent aujourd'hui les eaux du Manytch. Malte-Brun ne s'était donc point trompé en donnant cette dépression pour la véritable limite géographique entre l'Europe et l'Asie.

Comment le partage de la grande mer intérieure en deux nappes distinctes s'est-il accompli? A-t-il eu pour cause l'effraction du Bosphore par les eaux du Pont-Euxin, ou plus simplement, comme le veulent Arago et le capitaine Maury, la diminution graduelle des pluies dans le bassin de la Russie méridionale? Cette question nous semble pour le moment très difficile ou même impossible à résoudre; mais déjà on peut affirmer et prouver que l'abaissement du niveau de la Caspienne s'est fait relativement d'une manière assez rapide. Dans les steppes des Kirghizes, non loin du lac Elton, s'élèvent à 200 mètres de hauteur au-dessus de la plaine les collines du Grand-Bogdo, qu'entouraient autrefois les vagues de la mer. Leurs flancs ont été déchiquetés par les eaux en tours, en dents, en aiguilles; les flots y ont creusé de profondes cavernes, et l'on y voit même des *marmites de géant*, grands entonnoirs où les ondes tourbillonnantes roulaient incessamment des roches détachées; mais ces anciens écueils se montrent seulement dans une certaine zone, située sur tout le pourtour du massif à la même élévation au-dessus du sol des steppes; plus bas, les roches ne portent plus aucune trace de l'action érosive des eaux, évidemment parce que le niveau de la mer a baissé trop rapidement pour que les eaux aient pu attaquer les murailles des falaises. On peut observer le même fait sur les rochers qui portent le fort de Novo-Petrovsk, près du cap de Tchuk-Karaghan. Ces rochers, séparés du plateau d'Oust-Ourt par un large ravin, étaient aussi un grand écueil battu des flots. Les assises inférieures, sur lesquelles pesaient des masses d'eau tranquille, offrent à peine quelques traces de l'action destructive de la mer; à une certaine hauteur, les aspérités des roches ont été arrondies et polies par le mouvement incessant et régulier des vagues chargées de sable et de débris; plus haut, quelques grottes, creusées sous des assises surplombantes, indiquent l'extrême élévation qu'atteignaient les lames poussées par un vent d'ouest. Les massifs de roches intactes qui se dressent au-dessus des grottes étaient des îles dominant le tumulte des flots.

Si importante qu'elle soit, cette action des vagues sur quelques rochers ne saurait se comparer aux traces laissées par les eaux sur tous les rivages actuels des steppes d'Astrakhan. Ces témoignages du travail de la mer méritent une étude toute spéciale, et ce n'est qu'après en avoir donné une explication satisfaisante qu'on pourra espérer de résoudre le problème si complexe du partage de la Méditerranée ponto-caspienne en deux mers distinctes. On peut observer ces vestiges d'une grandiose révolution principalement entre l'embouchure du Volga et celle du Kouma. Là, les indentations de la côte affectent une forme des plus étranges : malgré l'énorme différence qu'offrent la formation géologique des steppes d'Astrakhan et celle des montagnes primitives de la Scandinavie, les baies de la Caspienne ressemblent d'une manière frappante aux *fiords* de la Norvége; la côte, découpée régulièrement par des canaux très étroits et longs de 20, 30, 40 et même 50 kilomètres, projette dans la mer d'innombrables presqu'îles parallèles et dirigées de l'ouest à l'est. Jusqu'à une grande distance dans la mer, les îles sont également disposées en rangées parallèles et séparées par de longs détroits; simples continuations des péninsules, elles forment des espèces de chaînons qu'interrompent de distance en distance les eaux de la mer, et qui s'abaissent par chutes successives d'île en îlot et d'îlot en bas-fond. Les milliers de canaux qui séparent ces étroites levées de terre sont un immense dédale inexploré même des pêcheurs; les cartes les plus détaillées peuvent seules donner une idée de cet étrange fourmillement d'îles, d'îlots, de canaux et de baies. Il va sans dire que ces fiords caspiens n'ont rien de la sublimité sauvage des fiords de la Norvége; ils n'ont qu'une faible profondeur et sont obstrués de bancs de sable; les rivages qui les bordent ne sont pas ces âpres rochers d'où s'élancent de merveilleuses cascades : du côté de la terre, l'horizon est borné par la plaine des steppes et non par ces grandioses mers de glace des Alpes scandinaves; mais, bien qu'inférieures en beauté, les indentations de la côte caspienne ne sont pas, au point de vue géologique, moins intéressantes que celles de la Scandinavie.

Entre chaque baie parallèle se prolonge une série de hauteurs qui va se rattacher dans l'intérieur des terres au sol uniforme des steppes. Ces *bugors*, ou monticules en chaînons, sont en général très étroits, tandis que leur longueur varie de 500 mètres à 5 et même 7 kilomètres; ils s'élèvent d'ordinaire à la modeste hauteur de 8 ou 10 mètres, mais il en existe aussi qui atteignent une élévation presque double. Vu d'un ballon, l'ensemble des bugors doit rappeler une campagne marécageuse labourée par une gigantesque charrue. Immédiatement à l'ouest du Volga, les *limans*, ou sillons qui séparent les bugors, sont toujours changés en rivières. Pendant les inon-

dations du fleuve, le courant déverse dans ces canaux le trop-plein de ses eaux chargées d'argile; puis, après la fin de la crue, la mer y pénètre à son tour. Grâce à ces ruisseaux qui coulent tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, et qu'on pourrait comparer à un système de veines et de veinules, il se produit ainsi dans les eaux de cette région des bugors un mouvement incessant de va-et-vient entre la mer et le Volga. Plus au sud, les vallées étroites des limans, étant moins souvent remplies par les eaux d'inondation, n'offrent point en général de nappe continue, mais seulement une chaîne de lacs séparés les uns des autres par des isthmes sablonneux. Lorsque le niveau des lacs s'élève à la suite de longues pluies, d'une crue exceptionnelle du Volga ou d'une infiltration des eaux marines, les digues de sable sont parfois emportées, et plusieurs lacs se réunissent en un seul; souvent aussi de longues sécheresses fractionnent un seul lac en un nombre plus ou moins considérable d'étangs qui se saturent peu à peu de sel aux dépens des bugors dont ils baignent la base. Les agens qui dirigent l'exploitation de ces étangs se procurent de nouveaux lacs salés en coupant un liman de digues pour le séparer du Volga et de la mer; en quelques années, l'ancienne nappe d'eau douce est transformée en un réservoir de sel.

On peut étudier la formation des bugors sur un développement de plus de 400 kilomètres de côtes entre l'embouchure du Kouma et celle de l'Oural. Au nord du Volga, ces monticules sont peu élevés, assez irréguliers et séparés les uns des autres par des limans d'une faible longueur; mais il est cependant facile de les reconnaître. Dans les steppes, des séries de lacs en chapelets épars çà et là semblent indiquer aussi une formation de la nature des bugors. Le delta du Volga offre lui-même un nombre considérable de ces monticules, dirigés de l'est à l'ouest, c'est-à-dire perpendiculairement au courant du fleuve. Les branches du Volga contournent les bugors; mais en même temps elles les rongent pour se frayer un passage direct vers la mer. Dans la partie orientale du delta, où l'œuvre d'érosion se continue depuis de longs siècles, les collines ont été en grande partie déblayées; mais dans la partie occidentale, où le Volga coule depuis une époque comparativement récente, de longues chaînes de bugors dominent encore les eaux. Toutes les stations de pêche disséminées sur les bords du fleuve et la cité d'Astrakhan elle-même ont été construites sur des collines de cette nature.

Un fait très remarquable, c'est que tous ces monticules sont stratifiés, et que leurs couches superposées affectent la forme de voûtes concentriques. Les strates les plus fortement argileuses sont pour ainsi dire les noyaux autour desquels se sont déposées les terres plus mélangées de sable. Cette distribution des couches est due probablement à l'action des courans d'eau qui donnèrent aux bugors

leur apparence actuelle. On comprend en effet que, dans le sol délayé, les couches d'argile et de sable se soient déposées régulièrement, et que toutes ces strates encore flexibles, inclinant de côté et d'autre vers les courans qui baignaient leurs bases, se soient voûtées en forme de coupoles.

Nous avons dit que les chaînes de bugors se dirigent généralement de l'est à l'ouest. Cela est vrai, surtout dans les environs d'Astrakhan; mais si l'on compare ces lignes de monticules à une bordure de franges attachée au continent, on voit que ces franges s'étalent un peu en éventail, d'un côté vers le nord, de l'autre vers le sud. Elles sont toutes comme les extrémités de rayons partant d'un centre commun qui se trouverait dans la dépression du Manytch, sur le seuil qui sépare les versans des deux mers. On peut facilement s'expliquer cette disposition. Lorsque par suite de la rupture du Bosphore ou de la diminution des pluies le seuil du Manytch émergea de la mer, la nappe de la Caspienne, qui avait alors une superficie deux fois plus grande qu'aujourd'hui, fut tout à coup privée des masses d'eau douce qui l'alimentaient conjointement avec la Mer-Noire. Bornée au Volga, au Terek, à l'Oural et à des rivières insignifiantes, elle fut sans doute, dans l'espace de quelques années, réduite par l'évaporation à la moitié de son ancien bassin, et les eaux, dans leur dénivellation graduelle, creusèrent sur le rivage actuel ces étroits sillons qui nous étonnent. Sur les deux rives du Volga, on voit aussi des bugors dirigés perpendiculairement au rivage, et qui semblent devoir leur origine à l'écoulement des eaux des steppes dans le courant du fleuve.

III.

La communication qui existait autrefois entre les deux mers peut-elle être rétablie, et pouvons-nous espérer de voir un jour les navires se rendre sans obstacle de Gibraltar au port d'Asterabad? Si Pierre le Grand avait connu la topographie de la Russie méridionale, il eût sans doute répondu affirmativement à cette question; mais de son temps on n'avait aucune connaissance de la dépression du Manytch. Vers la fin du XVIIe siècle, il fit commencer le percement d'un canal à travers l'isthme étroit de Tsaritzin, qui sépare deux coudes très rapprochés du Don et du Volga. Les travaux continuèrent pendant quatre années; mais les difficultés du terrain et surtout le mauvais vouloir des habitans firent abandonner l'entreprise. Maintenant encore ce projet semble irréalisable, et on s'occupe simplement de remplacer par un chemin de fer à locomotives la voie ferrée à traction de chevaux qui réunissait les deux fleuves depuis une quinzaine d'années. En 1722, le tsar Pierre, vivement

préoccupé du problème de la jonction des deux mers, fit explorer les vallées du Kour et du Rion dans l'espérance de pouvoir établir au pied méridional du Caucase cette voie commerciale qu'il ne pouvait ouvrir au nord de la chaîne. La cession du Kour à la Perse empêcha les recherches d'aboutir; mais l'énormité des travaux à entreprendre pour l'ouverture d'un canal à travers cette région accidentée aurait sans aucun doute fait reculer Pierre le Grand. Lorsque Pallas eut enfin exploré et pour ainsi dire découvert la vallée du Manytch occidental, on put se faire une idée de l'ancienne communication des deux mers par le détroit ponto-caspien, et le projet d'un canal fut repris par les savans. Perrot, le premier, proposa d'utiliser la dépression du Manytch en y ouvrant une artère commerciale; mais c'est depuis les explorations de M. de Baer et surtout de l'inspecteur des salines Bergstræsser que l'entreprise du canal du Manytch se discute sérieusement. Pendant quelques mois, ce projet détourna l'attention publique des grandes spéculations de chemins de fer.

A peu près à égale distance des deux mers, au milieu de la dépression ponto-caspienne, se trouve un lac allongé ou plutôt une chaîne de marécages aux bords obstrués de roseaux : c'est le lac Manytch, dont l'eau se déverse dans le Don par une rivière paresseuse qui porte aussi le nom de Manytch. Au sud du lac, les contreforts du Caucase donnent naissance au torrent Kalaous, qui coule d'abord directement au nord, puis, arrivé à quelques verstes du lac, oblique à l'est et au sud-est pour courir parallèlement à la dépression de l'isthme et s'y jeter à une petite distance en amont du lac. On croyait naguère que le Kalaous, uni à un affluent venu des steppes de l'est, allait perdre toutes ses eaux dans le lac Manytch et n'arrosait ainsi qu'un seul versant de l'isthme, celui de la Mer-Noire. Il n'en est pas ainsi. Arrivé dans la dépression ponto-caspienne, le Kalaous se ramifie en un grand nombre de bras dont plusieurs disparaissent sous les sables, tandis que d'autres se dirigent à l'est vers le lac Chara-Chul-Ussun, situé déjà sur le versant de la Caspienne, et coulent ensuite dans la direction de cette mer, en empruntant une vallée qui est la continuation de celle du Manytch et à laquelle on donne le même nom. Au printemps, lors de la fonte des neiges, et vers la fin de l'automne, après les grandes pluies, le Kalaous roule une quantité d'eau considérable et se partage entre les deux Manytch, l'un tributaire de la mer Caspienne, l'autre de la mer d'Azof. La plaine, en apparence parfaitement unie, qui sépare le lac Manytch du lac Chara-Chul-Ussun forme donc le véritable seuil entre les deux bassins maritimes : c'est le point le plus élevé de l'isthme.

En explorant lui-même le col de partage, M. de Baer recueillit sur la vallée du Manytch oriental les témoignages de nombreux

traitans russes, arméniens ou cosaques; mais comme il n'eut pas le temps de s'aventurer dans cette vallée, un doute eût toujours subsisté sur le cours de la rivière qui l'arrose, si une exploration directe n'avait depuis confirmé ses assertions. Grâce à M. Bergstræsser, cette tâche est remplie : il a fait relever géométriquement toute la dépression du Manytch depuis la Caspienne jusqu'au seuil des deux mers; bien plus, afin de résoudre pratiquement le problème de la communication entre les deux bassins, il fit transporter sur les eaux du Manytch oriental, près de l'entrepôt des salines de Modchar, deux embarcations, dont l'une, assez grande et munie de quatre voiles, était montée de douze rameurs. La crue de la rivière était alors dans son plein. En amont de Modchar, le chenal, profond de 3 mètres environ, permit aux embarcations d'avancer rapidement; mais lorsque les bateaux furent entrés dans le vaste lac de Sasta, dont les eaux, gonflées par l'inondation, recouvraient une grande partie de la steppe, ils s'égarèrent sur cette immense surface, aux bas-fonds encore inconnus, et plus d'une fois échouèrent sur des bancs de sable, ou quittèrent le chenal pour s'aventurer, sans le savoir, au milieu des plaines inondées. Ainsi l'expédition perdit plusieurs jours à la recherche du véritable cours du Manytch, puis, lorsqu'elle fut arrivée à un endroit où la vallée rétrécie permet de toujours reconnaître le lit, il lui fallut lutter péniblement contre un courant assez fort. Enfin elle atteignit l'embouchure du Kalaous; mais l'inondation avait déjà considérablement baissé, et il était impossible de pénétrer directement dans le Manytch occidental. Les membres de l'expédition durent remonter le Kalaous parallèlement à la dépression ponte-caspienne, puis, arrivés au coude où la vallée du Kalaous remonte vers le nord, ils firent transporter leurs embarcations au point très rapproché où le Manytch occidental commence à devenir navigable, et descendirent le cours de la rivière jusqu'à son embouchure dans le Don. En route, un bateau sombra sur un banc de sable; mais le problème n'en était pas moins à peu près résolu : l'expédition avait démontré la possibilité de passer d'une mer à l'autre mer pendant les hautes crues du printemps. A cette époque, deux courans d'eau, coulant en sens inverse, établissent temporairement un canal non interrompu entre les deux mers.

Ainsi la vallée du Manytch oriental, complétement inconnue il y a quelques années, est maintenant explorée dans son entier, et M. Bergstræsser en a fait tracer une carte excellente. Au sortir du lac Chara-Chul-Ussun, qui ressemble plutôt à un large fleuve, la rivière se perd dans le Sasta (lac des Carpes), ou plutôt dans un labyrinthe d'eaux stagnantes, éparses au milieu des steppes comme les îles d'un archipel au milieu de la mer, et s'unissant en un seul

lac à l'époque des inondations. Malgré l'énorme évaporation qui agit sur cette vaste étendue, les eaux du Manytch sont encore assez abondantes pour s'échapper du lac Sasta et se séparer en trois branches. L'une va s'évaporer à l'est, dans les mares en chapelet d'une aride vallée; mais les deux autres se réunissent pour former le lac de Kökö-Ussun, et coulent vers les salines de Modchar sous le nom de Machtuk-Gol. Près du dépôt des salines, le fleuve se divise de nouveau : un bras se dirige à l'est vers le golfe de Beloserk, qu'il n'atteint pas; un autre coule au sud-est et dans la direction du Kouma; enfin le Houïdouk ou bras du milieu, plus important que les deux autres, se change pendant l'été en une longue ligne de mares espacées de distance en distance jusqu'aux dunes qui bordent la Caspienne. N'est-il pas vraiment prodigieux que, dans son voyage de nivellement à travers les steppes de la dépression du Manytch, M. Hommaire de Hell n'ait point vu tous ces affluens de la Caspienne? N'est-il pas plus étonnant encore qu'il ait indiqué la position du seuil des deux mers à plus de 100 kilomètres de sa position vraie, qu'il ait fait du Manytch oriental la source du Manytch occidental et complétement ignoré la bifurcation du Kalaous? Et quelle foi peut-on ajouter aux résultats d'un nivellement qui comporte de pareilles erreurs géographiques? Sans répéter ici les accusations que MM. de Baer et Bergstræsser portent contre M. Hommaire de Hell, nous dirons seulement que Humboldt n'a pas eu besoin de parcourir les steppes du Manytch et de faire des opérations géodésiques pour pressentir la véritable topographie de l'isthme : dans son excellent livre de l'*Asie centrale*, il parle de la bifurcation du Kalaous comme d'un fait probable.

Un fleuve qui se sépare en tant de branches, qui s'épand en de si vastes bassins lacustres soumis à une forte évaporation, qui fournit une mare insalubre à chaque ravin latéral et déverse le restant de ses eaux dans quelques rigoles d'irrigation, pourrait sans doute devenir une voie navigable, si la masse en était contenue par un seul lit. D'ailleurs un document retrouvé prouve que cette voie existait encore au milieu du XVIIe siècle. A cette époque, les Cosaques du Don, accourant en foule auprès de leur compatriote Stenko Rasin, qui avait levé l'étendard de la révolte, se rendirent en barques dans la Caspienne par la dépression du Manytch. Lorsque Stenko Rasin voulut retourner dans sa patrie, il tint conseil pour savoir sur quel cours d'eau il s'embarquerait, le Manytch ou le Volga. S'il fit remonter ce dernier fleuve à ses bateaux, ce fut dans l'espérance de mieux approvisionner sa flottille et de pouvoir, en passant, faire demander sa grâce au tsar. Le canal des deux mers a donc cessé d'exister depuis deux siècles seulement, grâce à quelque bifurcation du Manytch ou à son épanchement dans un lac. Serait-il donc impossible

à l'industrie de ramener le Manytch et de le maintenir dans son ancien lit?

En tout cas, on ne peut songer à creuser un canal maritime à travers l'isthme ponto-caspien. Pour faire descendre en pente douce les eaux de la mer d'Azof vers la Mer-Caspienne, il faudrait accomplir une œuvre bien plus colossale que le percement de l'isthme de Suez en vue d'un résultat incomparablement moindre. Le seuil du Manytch étant situé à 13 mètres au-dessus de la mer d'Azof et à plus de 38 mètres au-dessus du niveau de la Caspienne, les tranchées à creuser pour un canal de 3 mètres seulement n'auraient pas d'égales dans le monde; le fossé, excavé dans la dure argile des steppes et peut-être à travers des assises de grès, atteindrait une profondeur de 29 mètres sur une distance de 50 kilomètres environ. Au contraire un canal d'eau douce alimenté par le Kalaous, le Kouma et tous les ruisseaux qui descendent des contre-forts du Caucase et des hauteurs d'Ergeni, dans la dépression du Manytch, serait, selon toute apparence, une œuvre facile. D'après M. Bergstræsser, il suffirait d'établir des barrages à tous les endroits où des branches latérales épuisent le fleuve pour obtenir à peu de frais une ligne navigable de la Caspienne au lac Chara-Chul-Ussun. Si en même temps on régularisait le cours du Manytch à travers les lacs, qu'on réunît en un même courant ses eaux, celles du Kouma et plusieurs ruisseaux qui se perdent aujourd'hui dans le désert, le canal ponto-caspien serait définitivement rétabli, et les embarcations d'un faible tonnage se rendraient sans peine d'une mer à l'autre mer. L'eau existe : il suffit d'en former un courant et de ne pas la laisser s'évaporer au milieu des steppes ou s'étaler en mares insalubres infestées par les moustiques. En pensant à l'ouverture possible du canal des deux mers, M. Bergstræsser se laisse emporter par son imagination aux rêves du plus brillant avenir. Il voit des villes commerciales se fonder aux embouchures des deux Manytch et au point de partage de leurs eaux; il voit les steppes, ces régions aujourd'hui si arides et désolées, se couvrir de vergers et de champs de blé; il voit des populations sédentaires s'établir en foule là où séjournent seulement pendant quelques mois des tribus de Tatars nomades. Les eaux d'inondation non utilisées pour le canal serviront à fertiliser les campagnes infécondes aujourd'hui; les roseaux des lacs et l'argile du sol fourniront en abondance des matériaux de construction; le bois de chauffage manque, il est vrai, mais on pourrra le remplacer parfaitement par les déjections des bestiaux.

Il y a quelques mois à peine, trois explorateurs de la vallée du Manytch, MM. Kostenkof, Barbet de Marny et Kryjine, sont revenus de leur voyage beaucoup moins enthousiastes que leur devancier; mais admettons un instant que les projets de M. Bergstræsser se réa-

lisent, et que les navires puissent aller librement de la Caspienne dans la Mer-Noire; bien plus, supposons que, par un judicieux aménagement des eaux de l'Oxus, on fasse communiquer la Mer-Caspienne avec la mer d'Aral et que l'on continue celle-ci vers l'Océan-Arctique au moyen des lacs en chapelet et des rivières de la Sibérie méridionale; affirmons avec M. Bergstræsser qu'il suffit de suivre les indications données par la nature elle-même, partout où elle a laissé des traces de son passage, pour refaire son œuvre et conduire de nouveau les bras de mer à travers les continens : eh bien! quand même ces grands travaux seraient accomplis, quand même les steppes seraient sillonnés de routes et les bords de la Caspienne pourvus de docks et d'entrepôts, la civilisation n'y gagnerait que de faibles avantages, si les peuples qui habitent les contrées aralo-caspiennes ne recouvraient pas en même temps leur initiative. Avec sa toute-puissance, qu'a su faire la Russie de ces pays conquis? Sans doute, elle a fait explorer ces vastes contrées et favorisé le progrès de la géographie physique; mais, en faisant étudier le sol, elle a négligé la prospérité du peuple. Au lieu de coloniser les bords de la Caspienne et de donner à cette mer la grande importance commerciale qu'elle devrait avoir, les conquérans moscovites n'ont su que dévaster et appauvrir. Dans ces régions jadis peuplées, le despotisme a fait la solitude.

A l'époque de la migration des peuples, alors que les guerriers de l'Asie se rendaient à la curée de l'empire romain, les tribus s'abattaient tour à tour sur les steppes de la Caspienne comme des légions de sauterelles, et pendant plusieurs siècles ces contrées firent partie du grand atelier des peuples (*officina* ou *vagina gentium*) d'où surgissaient sans cesse de nouvelles hordes de barbares poussant leur cri de guerre et de massacre contre le monde épouvanté. Il ne manquait aux tribus accourues dans les steppes qu'une puissante influence civilisatrice pour les transformer en une véritable nation. Lorsque l'empire des Bulgares, l'un des plus riches de l'Europe, se fonda sur les bords du Volga, on aurait pu croire que cette nation s'était enfin constituée; mais l'émigration des peuplades de l'Asie continuait toujours, les conflits se succédaient sans interruption, la paix était impossible entre ces hordes trop nombreuses qu'attiraient les plaines de la Russie abondamment arrosées par d'immenses fleuves. En 1630, l'émigration n'avait pas cessé encore : cinquante mille familles mongoles, quittant les plateaux du Thibet et les bords du lac de Koko-Noor, vinrent camper sur les rives du Volga. Un siècle après, un autre flot de Kalmouks déborde sur les steppes, et dans l'espace de quelques années cinq cent mille émigrans viennent demander l'hospitalité à la Russie. Quelle bonne aubaine pour le gouvernement qui s'occupait déjà d'introduire à grands frais des

Allemands sur son territoire! Une population plus considérable que celle de plusieurs principautés germaniques s'offrait volontairement à coloniser les parties les plus reculées de l'empire et à fournir en même temps des troupes au tsar. En effet, les nouveau-venus paient généreusement leur droit d'aubaine : ils équipent pour l'empereur une armée de trente mille cavaliers, et vont combattre ses ennemis jusqu'en Turquie; mais bientôt ils s'aperçoivent que la Russie récompense leur bonne amitié par l'oppression : elle leur ravit systématiquement leurs immunités; de libres alliés qu'ils étaient, elle les transforme peu à peu en sujets au moyen d'une pression administrative savamment organisée. Les Kalmouks comprirent que pour sauvegarder leur liberté ils n'avaient plus qu'à retourner dans la patrie de leurs ancêtres. Le 5 janvier 1771, le khan Oubacha se mit en route, suivi de près de quatre cent mille Kalmouks de tout âge et de tout sexe; il déjoua l'armée russe envoyée à sa poursuite, contourna la Caspienne, la mer d'Aral, le lac Balkach, et atteignit enfin le territoire de la Chine après un voyage de huit mois. Le peuple s'étant évadé, il ne restait plus aux Russes qu'un désert. Aujourd'hui on compte à peine dans les steppes d'Astrakhan quinze mille familles de Kalmouks, c'est-à-dire au plus la sixième partie de la population qui s'y trouvait autrefois. La nation est remplacée par quelques hordes errantes et avilies, car les fugitifs ont emporté avec eux leur patrie et leurs dieux; le lien qui réunissait les tribus en un corps de peuple est rompu, et ceux qui sont restés dans les steppes, opprimés, épars, dépaysés, plus exilés que leurs frères, ont perdu toute littérature nationale et jusqu'au souvenir des chants de leurs aïeux; la civilisation originale qui se développait chez eux vers le milieu du XVIIIe siècle a disparu sans retour. Grâce au despotisme, la barbarie a repris l'empire le plus absolu sur ces peuplades asservies, et de nos jours l'instruction des Kalmouks les plus intelligens consiste à savoir écrire des prières et à les faire tourner dévotement sur une roue en l'honneur de Bouddha. Tel a été le résultat de la domination russe, et maintenant même n'assistons-nous pas à la dépopulation presque complète de la Crimée? Pour éviter la loi du tsar, les Tatars Nogaïs vont demander asile à cette Turquie elle-même si profondément démoralisée. Les Tcherkesses aussi abandonnent leurs montagnes par centaines et par milliers, afin de ne pas voir flotter près d'eux l'étendard moscovite.

Ce qui s'est passé sur la rive occidentale de la Caspienne se passe également sur la rive orientale. Après une première et fatale expédition contre Khiva, les généraux russes, n'osant plus aventurer une armée dans une nouvelle campagne, employèrent un ingénieux moyen d'arriver lentement et sûrement à une conquête définitive. De

chaque fort situé sur le bord de la Caspienne, ils envoyèrent dans la direction de l'Aral des compagnies de soldats chargées d'établir, sans se presser, une ligne de *blockhaus* s'étendant comme une barrière d'une mer à l'autre mer. Dès qu'un campement militaire était mis à l'abri de toute attaque et pourvu de puits et de jardins, on organisait un autre campement plus avant dans le steppe. Semblable à ces tiges traçantes qui, de distance en distance, plongent leurs racines dans le sol, l'armée russe d'occupation projetait ainsi vers la mer d'Aral ses postes avancés. Enfin les plaines furent enserrées de toutes parts; mais la Russie avait conquis un désert: sans attendre que le cercle d'acier se fût refermé autour d'eux, les Turkmènes nomades avaient prudemment pris la fuite.

Les steppes arides d'Astrakhan et de l'Aral n'ont pas été seuls à perdre leur ancienne population; les rivages fertiles qui s'étendent au pied du Caucase ont été de même en partie désertés. Derbend, Bakou, n'offrent plus que les restes de leur antique splendeur, et la Transcaucasie caspienne, où les Argonautes allaient autrefois conquérir la toison d'or, où tant d'érudits théologiens ont cherché le paradis terrestre, n'offre guère que des campagnes laissées en friche. Les seules parties du pays où l'on trouve encore des bourgades et des cultures clair-semées sont les rives des fleuves; les anciens canaux d'irrigation ne servent maintenant qu'à former des marécages, et ces régions, jadis salubres, sont aujourd'hui ravagées par des fièvres mortelles. La description que Strabon fait de ces contrées leur convient de nos jours aussi peu que la description de la Babylonie par Hérodote convient aux plaines de l'Euphrate : on dirait qu'un souffle de mort a passé sur elles, flétrissant les arbres, exterminant les peuples.

Toutefois, si les bords de la Caspienne, comparés à d'autres régions d'Europe moins favorisées, sont pour ainsi dire dépeuplés, peut-être, pensera-t-on, la Russie a-t-elle su profiter des immenses avantages commerciaux que lui offre la Caspienne, et y créer au moins quelques marchés où s'opèrent les échanges entre les peuples de l'Europe et ceux de l'Asie. Dans le monde entier, il n'est pas une seule mer qui soit plus admirablement placée pour le commerce du monde que la Méditerranée russe. Située au centre du continent, elle baigne à la fois l'Europe et l'Asie; elle étend d'un côté ses baies sur les plaines du nord, de l'autre reflète dans son bassin la splendide végétation des tropiques; elle unit deux mondes que le Caucase tente vainement de séparer l'un de l'autre par sa haute muraille de rochers et de glaces. Elle semble destinée à devenir le grand chemin du commerce de l'Europe avec l'Inde et la Chine, et le Volga, ce grand fleuve que Strabon prenait pour un bras de mer, est en effet comme un

immense détroit creusé d'avance pour porter dans l'extrême Orient les richesses de l'Europe occidentale. Eh bien ! ces priviléges que les Bulgares savaient utiliser, la souple et mobile nation russe, si naturellement portée au commerce, n'a pu jusqu'à ce jour en tirer aucun profit. Pendant le moyen âge, Astrakhan était le grand marché où les négocians de Venise et de Gênes venaient acheter les épices et les soieries des Indes; mais Ivan le Terrible a passé là, et ce qu'il n'a pas détruit par le fer et l'incendie, le despotisme administratif de ses successeurs s'est chargé de le faire. En vain Pierre le Grand, qui avait conscience de la haute destinée réservée à son empire, a voulu rappeler le commerce à coups de décrets; les décisions de l'autocrate n'obligèrent pas les trafiquans des Indes à reprendre le chemin de la ville abandonnée. Astrakhan, que par habitude on croit encore être le rendez-vous des peuples de l'Asie, est aujourd'hui une cité purement russe, renfermant à peine quelques centaines d'étrangers; sa plus grande industrie est une industrie toute locale, celle de la pêche, et son commerce est inférieur à celui d'un port anglais de troisième ordre. Les marchandises qu'elle échange annuellement avec la Perse représentent au plus une valeur de 5 ou 6 millions de francs, et c'est à 300,000 francs chaque année que s'élève à peine son trafic avec Khiva, Boukhara, Samarkhand, ces capitales des plaines fertiles qui, du temps d'Alexandre le Grand, avaient mérité le nom de Sogdiane ou de Paradis, et dont les contes des *Mille et Une Nuits* nous rappellent la merveilleuse splendeur à l'époque des califes. Loin d'être un grand chemin des nations, la Caspienne n'est guère qu'une impasse entourée de déserts. Le commerce la fuit; on a même vu les cotons du Mazanderan, recueillis au bord de la Méditerranée russe, se rendre en Angleterre par la voie du Golfe-Persique, et Trébizonde ne doit son importance qu'à l'adresse avec laquelle le commerce sait éviter les frontières de la Russie. C'est que l'absolutisme pèse même sur les échanges : quand il ne laisse au peuple d'autre soin que celui de ses intérêts matériels, ces intérêts mêmes sont en danger, et les citoyens s'appauvrissent tout en recherchant avidement la fortune. Morts à la vie politique, ils finissent par perdre toute initiative et ne savent plus même s'enrichir. La civilisation ne se laisse pas décréter par un gouvernement, et toute prospérité durable ne peut jamais se fonder que sur la liberté.

ÉLISÉE RECLUS.

LA LIBRE PENSÉE

AU MOYEN AGE

TRAVAUX RÉCENS SUR ABÉLARD.

Le fondateur de la philosophie du moyen âge a été depuis quelques années en Europe l'objet de travaux aussi brillans que variés. M. Victor Cousin, en publiant les œuvres complètes d'Abélard (1), a provoqué un mouvement d'études qui nous a valu de précieux documens sur l'histoire de la libre pensée. Ce n'est pas seulement la France qui a répondu à cette généreuse impulsion. Il était naturel sans doute que la patrie d'Abélard conservât la prééminence dans cette espèce de concours : c'est à elle qu'il appartenait d'élever le plus haut la voix pour rendre hommage au vieux maître, et M. Charles de Rémusat, dans un ouvrage célèbre, a noblement acquitté notre dette; mais le mouvement ne devait pas s'arrêter là. Deux théologiens allemands, M. Ernest Henke et M. George Lindenkohl, ont publié en 1851 une édition nouvelle du *Sic et Non*, et bien qu'ils ne dissimulent pas leur intention de compléter, de rectifier même, d'après le manuscrit de Munich, le texte publié en 1836 par M. Cousin, ils proclament en même temps tout ce qu'ils doivent à leur illustre devancier, « au successeur de Pierre Abélard dans l'Université de Paris, à celui qui a réveillé en France les études philoso-

(1) *Petri Abælardi opera, hactenus seorsim edita nunc primum in unum collegit... Victor Cousin, adjuvantibus C. Jourdain et E. Despois.* — Tomus prior, Parisiis 1849. Tomus posterior, 1859.

phiques et les a remises en honneur (1). » En même temps que paraissait à Marbourg l'édition du *Sic et Non* donnée par MM. Henke et Lindenkohl, un écrivain italien, M. Luigi Tosti, publiait à Naples une curieuse étude historique sur Abélard et son époque : *Storia di Abelardo e dei suoi tempi*. Un tel ensemble de recherches commencées il y a vingt-cinq ans mérite assurément qu'on le résume et qu'on cherche à en dégager les principaux résultats.

C'est en 1836 que M. Cousin fut chargé de publier dans la grande collection des *Documens inédits sur l'histoire de France* plusieurs manuscrits d'Abélard, parmi lesquels le plus important est celui qui porte le titre de *Sic et Non*. Jusque-là l'éloquent professeur de la Sorbonne ne paraissait pas attacher beaucoup d'importance au rôle et aux écrits de l'adversaire de saint Bernard; dans ses brillantes leçons de 1829 sur l'histoire générale de la philosophie, il en parle assez dédaigneusement. « Le grand mérite d'Abélard, dit-il, est d'avoir été beaucoup plus instruit qu'on ne l'était de son temps, et d'avoir joint l'étude de Cicéron à celle de saint Augustin. Dans ce siècle de grossièreté et de pédanterie, Abélard est une sorte de bel-esprit classique;... mais il n'est pas seulement remarquable par le goût, il l'est aussi par la dialectique et par les progrès qu'il fit faire à la forme philosophique. » Ainsi un bel-esprit, un homme plus lettré que ses grossiers contemporains, en même temps un dialecticien entre les mains duquel se développa la forme philosophique, voilà tout Abélard. Il est vrai que ce n'est pas là un médiocre éloge, si l'on songe aux obstacles qui arrêtaient sans cesse le dialecticien du XIIe siècle, aux efforts qu'il dut faire, à l'audace d'esprit qu'il fut obligé de déployer pour assurer ce premier développement de la pensée libre. Qu'il y a loin pourtant de ces paroles aux pages éloquentes où l'éditeur du *Sic et Non* proclame l'importance de la philosophie scolastique et apprécie le rôle si considérable d'Abélard dans les batailles intellectuelles de cette époque! Sept ans plus tard, M. Cousin associait tous les événemens du moyen âge à la fortune d'une simple question métaphysique; le problème, en apparence si fastidieux, des genres et des espèces devenait chez l'historien des idées l'explication des plus grands faits, des plus profondes révolutions de l'histoire. « C'est ici, s'écrie-t-il, qu'il faut se donner le spectacle de la puissance des principes. Un problème, digne à peine, ce semble, d'occuper les rêveries des philosophes, donne naissance à divers systèmes de métaphysique. Ces systèmes troublent les écoles;

(1) *Vir celeberrimus Victor Cousin, ipsius Petri in cathedra philosophica successor et languescentis in Gallia philosophici studii hoc tempore stator et vindex.* Voyez l'ouvrage intitulé *Petri Abælardi Sic et Non primum integrum ediderunt Ernestus Ludov. Theod. Henke et Georgius Steph. Lindenkohl*; un vol. in-8°, Marbourg 1851.

mais d'abord ils ne troublent que les écoles. Bientôt de la métaphysique ils passent dans la religion et de la religion dans l'état. Les voilà sur la scène de l'histoire; ils interviennent dans les événemens de ce monde, suscitent des conciles, occupent des rois. Un Guillaume le Conquérant est mis en mouvement par le clergé d'Angleterre contre le nominaliste Roscelin, et Louis VII préside l'assemblée où saint Bernard, le héros du siècle, porte la parole contre le conceptualiste Abélard, le maître d'Arnaud de Brescia. Encore n'est-ce là qu'un épisode. Laissez marcher le temps : le conceptualisme, qui pendant près de deux siècles a retenu dans son sein le nominalisme, le laisse échapper enfin, et cette nouvelle conséquence ou plutôt cette conséquence renouvelée du même principe, trouvant des temps plus favorables, jette un bien autre éclat, soulève de bien autres tempêtes. Un autre Roscelin, Okkam, en appliquant encore une fois le nominalisme à la théologie et par la théologie à la politique, fait échec au pape, met dans sa querelle un roi et un empereur, et, s'abritant contre les foudres de Rome sous les ailes de l'aigle impériale, il peut dire avec un légitime orgueil au chef du saint-empire : « Défends-moi avec ton épée; moi, je te défendrai avec ma plume. *Tu me defende gladio, ego te defendam calamo.* » Abandonné par le roi de France, secouru par l'empereur d'Allemagne, l'indompté franciscain, échappé au cachot de Roger Bacon, meurt dans l'exil à Munich; mais il a enseigné à Paris, et cette terre n'a jamais laissé périr aucun des germes qui lui ont été confiés. L'Université de Paris embrasse la doctrine proscrite; le nominalisme victorieux répand l'esprit d'indépendance; cet esprit nouveau produit les conciles de Constance et de Bâle, où siégent les grands nominalistes Pierre d'Ailly, Jean Gerson, ces pères de l'église gallicane, sages réformateurs dont la voix n'est pas écoutée, et que remplace bientôt cet autre nominaliste qui s'appelle Luther. Il ne faut donc pas tant plaisanter avec la métaphysique, car la métaphysique, ce sont les principes premiers et derniers de toutes choses. La philosophie scolastique a donc aussi sa grandeur; elle mérite l'intérêt de l'histoire et par elle-même et par les événemens auxquels elle se lie, et quelque chose de cet intérêt doit se réfléchir jusque sur son enfance si obscure et si négligée. La première époque de la philosophie scolastique est une époque de barbarie à la fois et de lumière; c'est Charlemagne qui l'ouvre, ce sont les écoles carlovingiennes qui la remplissent; tout son trésor est l'Aristote de Boèce, tout son travail est la glose, et son résultat une première polémique où luttent déjà toutes les opinions. Abélard résume cette polémique et couronne cette époque. A ce titre, il mérite d'être sérieusement étudié... »

L'éloquent écrivain donnait ici l'exemple en même temps que le

précepte; la belle page que nous venons de citer est empruntée à cette introduction du *Sic et Non* qui a jeté tout à coup une si vive lumière sur la philosophie du moyen âge. Qu'est-ce donc que cet ouvrage, le *Sic et Non?* Une vaste collection de textes empruntés à l'Écriture et aux pères, collection étrange et dont la pensée seule est singulièrement hardie, car il résulte de cet assemblage d'opinions que sur maintes questions théologiques les évangélistes, les apôtres, les pères, les docteurs ont donné des réponses différentes. Abélard pose les problèmes et cite les solutions contraires que lui fournissent ses lectures; d'un côté se trouvent l'affirmation, de l'autre la négation, et toutes les deux ont pour elles des autorités considérables. En un mot, le oui et le non, le pour et le contre, sont confrontés par le maître; de là le titre de cette singulière compilation, comme il l'appelle, *Sic et Non*. Il n'y a donc pas d'unité dans l'enseignement de l'église? Il n'y a donc rien de certain dans la tradition? L'unité existe, la certitude aussi, mais il faut les conquérir; comment? Par la dialectique. Voilà le sens du livre, voilà la portée de cette entreprise. Abélard ne donne pas lui-même l'exemple de cette recherche qu'il recommande ici; il ne révèle pas à son lecteur la solution des antinomies qu'il prend plaisir à ranger en bataille; cette récompense était réservée sans doute aux innombrables auditeurs qu'il réunissait autour de sa chaire, et qu'il entraîna jusque dans les thébaïdes de son exil. M. Cousin a dit spirituellement que ce livre était « la table des matières de ses traités dogmatiques de théologie et de morale; » on peut y voir aussi une sorte de programme de ses plus audacieuses leçons. Avec quelle curiosité les jeunes théologiens du XIIe siècle ne devaient-ils pas se porter aux leçons d'un dialecticien qui, après avoir accumulé ainsi de telles difficultés, se faisait fort de les résoudre!

Il ne faut pas vouloir rapprocher des périodes que séparent des abîmes; comment ne pas remarquer toutefois de curieuses analogies, en même temps que des différences frappantes, entre les antinomies d'Abélard et celles d'Emmanuel Kant? Abélard nous montre dans la tradition chrétienne des affirmations qui s'excluent, et cependant, malgré cet antagonisme d'autorités diverses qui semblent condamner l'esprit au doute, il conduit ses auditeurs ou promet de les conduire à une solution qui satisfera leur pensée et confirmera leurs croyances. Kant signale dans nos facultés mêmes des tendances opposées, des lois contradictoires, tellement que nous sommes réduits, si son système est vrai, à une incertitude absolue sur toutes choses, et ce même homme, appuyé sur le sentiment moral, va reconstruire à sa manière l'édifice qu'il vient de détruire. Les antinomies de Kant portent sur les facultés de l'entendement humain, c'est-à-dire

sur la vie même de l'esprit, et c'est là ce qui donne à sa philosophie un caractère si désespérant pour ceux qui en subissent les formules sans pouvoir en admettre le correctif. Les antinomies d'Abélard offraient-elles des difficultés moins redoutables aux hommes du moyen âge? Elles portaient sur l'Écriture sainte, sur le texte des Évangiles, sur les décisions des Pères, c'est-à-dire sur ce qui était alors le fondement de la vie intellectuelle et morale. Du scepticisme de Kant est sorti un immense effort de la pensée philosophique, et l'*assembleur* d'antinomies a eu pour héritiers les intrépides constructeurs de systèmes qui ont prétendu à la science universelle; du doute provisoire d'Abélard est né le vigoureux élan de la dialectique du moyen âge, et les successeurs de l'homme qui ne voyait que des contradictions dans les textes consacrés ont trouvé dans ces textes mêmes une parfaite conformité avec la philosophie d'Aristote. On a souvent comparé Abélard avec Descartes : si l'on songe aux antinomies du *Sic et Non*, il n'est peut-être pas hors de propos de signaler aussi ses rapports indirects avec Emmanuel Kant.

Il y a des rapprochemens plus curieux à faire entre Abélard et certains écrivains de l'Allemagne, bien que le précurseur de Descartes soit une physionomie toute française. Il est vrai que les Allemands dont je parle n'ont fait eux-mêmes que reprendre des idées françaises et les développer avec vigueur. En confiant à la dialectique le soin de résoudre les antinomies des Écritures, Abélard devait être amené nécessairement à fonder ou du moins à provoquer une science nouvelle, la critique des livres saints. C'est là en effet une des choses qui donnent au *Sic et Non* une importance particulière. Les bénédictins Martène et Durand, expliquant pourquoi ils ne publient pas le *Sic et Non* dans leur *Thesaurus* avec l'*Hexameron* et la *Theologia christiana*, disent que cet ouvrage est indigne de voir le jour, et qu'il mérite d'être condamné aux ténèbres éternelles. D'où vient une telle colère chez les doux et pieux érudits? Rien de plus simple : ils venaient d'entendre la grande voix de Bossuet foudroyant Richard Simon, et ils retrouvaient chez le théologien du XIIe siècle les principes de cette science qui effrayait l'évêque de Meaux. Oui, ce savant, cet audacieux Richard Simon que Bossuet a combattu avec tant de colère et d'épouvante, ces théologiens de Berlin ou de Halle, de Goettingue ou de Tubingue, qui depuis plus d'un demi-siècle ont renouvelé le champ de la tradition évangélique avec une curiosité si ardente, quelquefois même avec une émotion si religieuse, ont eu pour précurseur en ces périlleux domaines le grand orateur philosophique de la montagne Sainte-Geneviève. L'exégèse allemande, si fière des hommes éminens qu'elle a produits, des laborieuses écoles qu'elle a fondées, et qui, tout mis

en balance, accepte résolûment les dangers de la critique en échange du bien qu'elle en tire, l'exégèse allemande ne se rappelle pas assez qu'elle est née en France au XIIe siècle, et qu'elle y a grandi au XVIIe. Quant à ceux qui lui opposent parmi nous une fin de non-recevoir en la traitant de rêverie germanique, ils oublient tout simplement quelques-unes des plus vives pages de notre histoire. A force de circonscrire l'esprit français, on le rapetisse et le dénature. Vouloir absolument lui donner une correction irréprochable, c'est lui enlever une part de sa vie. La vérité est qu'aux grandes époques de notre développement intellectuel, aux époques de fortes croyances et d'énergie philosophique, le génie de notre pays n'a pas craint d'examiner l'objet de sa foi et de lire avec les yeux de l'esprit les textes les plus sacrés. Le silence sur ce point ne saurait être une preuve de soumission, c'est un signe de tiédeur et d'indifférence, quand ce n'est pas un signe de dédain. Il est naturel, à mon avis, que la science des Schleiermacher et des de Wette, des Baur et des Ewald, soit née dans la France de saint Bernard. Saint Bernard l'a condamnée : qu'importe ? Cette apparition extraordinaire de l'exégèse à côté du moine de Clairvaux n'en est pas moins un témoignage de vitalité religieuse aussi remarquable à sa manière que les triomphes du puissant thaumaturge. Il est impossible d'ailleurs de ne pas être touché quand on voit des principes si sages, des recommandations si naïvement, si tendrement chrétiennes, unis chez Abélard aux premières hardiesses de la pensée. Il ne craint pas de dire que certains passages ont dû être altérés dans tel ou tel Évangile par l'ignorance des copistes ; il ose affirmer que le langage du Sauveur, en face d'une multitude grossière, a dû être nécessairement un langage figuré, et que c'est à la théologie d'interpréter ces figures ; mais quelle circonspection, et surtout quelle tendresse dans ses conseils, lorsqu'il exige de l'interprète des livres saints la piété du cœur, l'humilité de l'esprit, et principalement cette charité « qui croit tout, espère tout, souffre tout, et ne soupçonne pas facilement le mal chez ceux qu'elle aime ! » *Quæ omnia credit, omnia sperat, omnia suffert, nec facile vitia eorum quos amplectitur suspicatur.*

Il semble que l'auteur du *Sic et Non* abandonne ici les principes qu'il vient de proclamer, car enfin, si les traditions religieuses ne peuvent être interprétées qu'avec une charité *qui croit tout et souffre tout*, que deviennent les droits de la critique ? Prenez garde ; Abélard manque souvent de précision dans le langage, et, gêné d'ailleurs par les entraves de son temps, il a besoin, lui aussi, d'un interprète charitable qui mette sa pensée en lumière. Si je comprends bien l'enchaînement de ses idées dans ce *prologue*, je crois découvrir ici un principe très important, et qu'il n'est pas inutile de rap-

peler à l'exégèse de nos jours. Abélard a voulu dire que, pour faire efficacement cette critique des livres saints, il fallait y être préparé par un vif sentiment de la vérité religieuse. La première condition en telle matière, c'est la piété, l'humilité, la charité, c'est-à-dire une complète initiation à la vie chrétienne. Comment décider que le texte a été altéré, comment oser entreprendre l'interprétation de telle ou telle figure, si la conscience du chrétien ne vient pas continuellement en aide au savoir du critique? Une fois cette condition remplie, Abélard n'hésite plus à défendre la liberté de l'interprète; il va même jusqu'à revendiquer ce que Bayle appellera plus tard *le droit de la conscience errante*. « Dieu, dit-il, qui sonde les cœurs et les reins, juge moins les actes que les intentions. Quiconque dit ce qu'il croit la vérité simplement, sans fraude, sans duplicité, est absous devant lui. » Ne semble-t-il pas qu'on entende parler un homme de nos jours? Et ne croirait-on pas avoir affaire à un disciple de Descartes, quand on voit le théologien du XIIe siècle faire du doute provisoire la condition de la science? « C'est le doute, s'écrie-t-il, qui conduit à la recherche, et la recherche à la vérité. » Il y a en un mot dans ce *prologue* un mélange d'ardeur et de retenue, de hardiesse et de circonspection, qui donne un singulier charme à ce premier essor de la pensée libre.

J'ai dit que l'Allemagne oubliait trop aisément l'origine toute française de cette science nouvelle appelée la critique des livres saints; la publication des œuvres inédites d'Abélard par M. Victor Cousin, surtout la publication du *Sic et Non*, eut pour effet de rappeler à nos voisins ces titres de la France. M. Cousin avait publié le *Sic et Non* d'après un manuscrit d'Avranches et un manuscrit de Tours; un autre manuscrit de cet ouvrage se trouve à la bibliothèque de Munich, et l'illustre éditeur n'avait pu en faire usage. Deux Allemands, deux théologiens, M. Henke et Lindenkohl, comparant le texte donné par M. Cousin avec le manuscrit de Munich, furent frappés de certaines lacunes dans l'édition française. M. Cousin du reste avait indiqué lui-même ces lacunes. Pour des œuvres si éloignées de nous et qui contiennent tant de fatras au milieu de pages intéressantes, le respect superstitieux du texte n'est certainement pas une obligation absolue. Sans doute il ne faut rien modifier dans l'œuvre qu'on édite; mais est-il nécessaire de la donner tout entière? M. Cousin ne le pensa pas, et il prévint loyalement son lecteur des suppressions qu'il avait faites. « Nous avons publié, dit-il, intégralement toutes les questions qui présentent encore aujourd'hui quelque intérêt, et nous avons eu soin de donner le titre de toutes les autres et de marquer leur place, afin qu'on eût une idée exacte de cette singulière composition. » MM. Lindenkohl et Henke, dans leur

scrupuleuse exactitude, crurent qu'il y avait lieu de publier le manuscrit de Munich en indiquant les endroits où ce manuscrit diffère de ceux de Tours et d'Avranches, et surtout en rétablissant les passages supprimés par l'éditeur français. Cette édition allemande du *Sic et Non* a paru à Marbourg en 1851; elle a été exécutée avec soin, avec amour, et si elle fait grand honneur aux deux théologiens d'outre-Rhin, elle n'est pas un moindre titre pour l'auteur de l'édition *princeps*, sans les travaux duquel l'ouvrage n'eût pas vu le jour. Quant aux passages que M. Cousin avait cru devoir omettre tout en les signalant, et que les consciencieux Allemands ont restitués avec un religieux respect, je m'assure que le lecteur ne donnera pas tort à l'éditeur français. J'ai collationné ces pages, et je n'y ai rien trouvé qui justifiât les réclamations des nouveaux éditeurs. Ce n'est donc pas là qu'est l'intérêt de l'édition de Marbourg, et je ne me serais pas arrêté à ce détail, si les deux théologiens allemands n'y avaient attaché une importance légèrement emphatique. L'intérêt de leur travail à nos yeux, c'est l'impression qu'ils ont reçue en lisant le manifeste d'Abélard, c'est l'inspiration qui les a soutenus dans leurs recherches. Pour ces compatriotes de Schleiermacher, de Baur et d'Ewald, Abélard est le promoteur de la critique des livres saints, et s'ils publient avec tant de soin ce recueil d'antinomies intitulé *le Pour et le Contre*, c'est que le critique du XIIe siècle peut encore, à leur avis, exercer une action salutaire sur les critiques du XIXe.

Recueillons ce précieux témoignage de la théologie germanique. M. Cousin, de son regard sûr et perçant, avait parfaitement démêlé ce caractère si important du *Sic et Non*. « Au premier coup d'œil, dit-il, c'est ici une pure compilation d'autorités contraires; mais en réalité c'est une construction de problèmes et d'antinomies théologiques puissamment établis, qui condamnent l'esprit à un doute salutaire, le prémunissent contre le danger de toute solution étroite et précipitée, et le préparent à des solutions meilleures. » M. Ernest Henke, dans la préface de l'édition de Marbourg, développe cette pensée de M. Cousin, et la rend sienne en l'appliquant à la situation actuelle des églises protestantes en Allemagne. « Sans doute, dit le prudent théologien, les intentions qui ont dicté ce livre à Abélard ne sont pas exemptes de tout blâme; cette ardeur à trouver des dissentimens chez les chefs de la foi et à les mettre en lumière est la marque d'un esprit partial, qui prend plaisir au mal d'autrui; il faut bien reconnaître d'ailleurs que le XIXe siècle ne ressemble en rien au XIIe, et que si, au temps d'Abélard, il n'était pas inutile d'éveiller les âmes engourdies, de les troubler dans leur somnolence, de les accoutumer enfin à s'approprier librement et hardiment la foi, ce n'est ni la foi aveugle ni la pusillanimité servile

qu'il est urgent de guérir chez les théologiens de nos jours. Leur mal est plutôt le mal contraire. Ce remède périlleux, je veux dire la critique et le doute, qui, prudemment administré, est profitable aux intelligences atteintes de superstition, on le prend aujourd'hui à haute dose; on ne s'en sert plus comme d'un poison dont l'emploi discret peut produire des effets salutaires, on le boit comme l'eau vive qui doit rafraîchir les âmes altérées. Et pourtant, continue M. Henke, on voit à toutes les époques reparaître les mêmes maladies sous des formes différentes; la paresse de l'esprit, la langueur dans l'amour et la recherche des choses divines, cette espèce de lâcheté morale qui nous rend sourds aux avertissemens de la conscience, ce sont là des vices propres à tous les temps. Et combien ces vices deviennent plus dangereux quand certains hommes viennent les ériger en vertus, quand ces mauvais conseillers persuadent à la foule ignorante que, bien loin de vouloir guérir ce mal, il le faut entretenir avec soin! »

« Voilà notre mal, s'écrie encore M. Henke; il a fait irruption de l'état dans l'église, et déjà une nouvelle barbarie nous menace. Comme cet empereur du VIe siècle qui, fermant les écoles de philosophie et ne laissant subsister que les monastères, crut avoir beaucoup fait pour la préparation des futurs ministres de l'église, certaines écoles de notre pays en sont venues à proclamer que ni le travail, ni le zèle, ni l'application aux études philosophiques et théologiques ne sont la vraie préparation au saint ministère. Où est-elle donc, cette préparation? Apparemment dans l'habitude de vociférer avec passion et de calomnier avec audace! C'est pourquoi ils condamnent la recherche ardente de la vérité, cette nourrice d'orgueil, et le désir de connaître les systèmes des penseurs, cette source d'inquiétude pour l'esprit. Oh! que l'inertie vaut bien mieux! Avec elle, ni mouvement d'orgueil à redouter, ni troubles intérieurs. Tout se réduit à un précepte unique : accepter avec soumission les formules proclamées par les hommes qui disposent du pouvoir au sein de l'église, et mépriser ceux qui veulent examiner ces formules, en un mot éteindre en soi l'amour de la vérité. Ce seul sacrifice équivaut à toutes les vertus et en expie l'absence. Le mal dont il s'agit a jeté de trop profondes racines sur notre sol pour qu'il soit possible de l'extirper du premier coup; il peut arriver cependant, au XIXe siècle comme au XIIe, que le livre d'Abélard y apporte quelque remède. Écrit dans une époque presque entièrement privée de ces ressources littéraires dont nous sommes si abondamment pourvus aujourd'hui, il nous offre les commencemens de plusieurs sciences tout à fait inconnues jusqu'alors, je veux dire la critique sacrée, l'histoire des dogmes, la théologie biblique, et enfin la dogmatique élevée sur cette triple base; non-seulement donc il pourra recommander aux

théologiens de nos jours la science de l'histoire et l'étude attentive des matériaux bien autrement riches dont elle dispose aujourd'hui, non-seulement il leur offrira une anthologie des pères de l'église rassemblée d'une main ingénieuse, mais il leur rappellera que l'auteur l'a surtout composée pour provoquer ses lecteurs à la recherche du vrai et aiguiser leur intelligence par cette recherche. »

Une telle page mérite d'être conservée; nous la recommandons à ceux qui écriront un jour l'histoire de la critique religieuse au XIXe siècle. L'auteur, théologien pieux autant que libéral, a éprouvé naïvement en face de cette résurrection d'Abélard ce que bien des esprits ont éprouvé, il y a six cents ans, à la voix d'Abélard en personne. Abélard éveillait les esprits, et, *les prémunissant contre toute solution étroite et prématurée*, il les préparait à une foi non-seulement plus haute, plus lumineuse, mais plus vivante et plus efficace, puisqu'elle était le produit de leurs efforts. M. Henke connaît les dangers de ce qu'on appelle la critique; il sait qu'on peut abuser de tout, et que le remède peut se changer en poison, comme le poison peut devenir un remède; mais, chrétien convaincu, le pire de tous les maux à son avis, c'est la torpeur de l'âme, et par ce mot il entend surtout la pusillanimité des esprits qui craignent pour leur foi le moindre rayon de lumière. Aussi, maintenant que les excès de la critique ont ramené les églises protestantes d'Allemagne sous le joug d'un dogmatisme intolérant, maintenant qu'on voit des consistoires proscrire la science à tort et à travers, le pieux théologien de Marbourg ne craint pas d'invoquer l'assistance d'Abélard. « Il a réveillé les consciences de son temps, s'écrie M. Henke; il peut encore réveiller les nôtres. »

On ne s'attendait pas à cette justification d'Abélard au nom de la foi chrétienne et du réveil des âmes. Parmi les ouvrages qu'a suscités la publication de M. Cousin, si la première place appartient sans conteste à l'*Abélard* de M. de Rémusat, je n'hésite pas à donner la seconde à l'édition du *Sic et non* de MM. Ernest Henke et George Lindenkohl. Critique pénétrant, cœur libéral, intelligence initiée à tous les secrets de la dialectique, à tous les problèmes de la philosophie, M. de Rémusat a surtout cherché dans Abélard le dialecticien et le philosophe : il est naturel que des théologiens, et des théologiens allemands, aient vu dans ses œuvres, par-dessus toute autre chose, le promoteur de la critique théologique. L'ouvrage de M. de Rémusat, en même temps qu'il contenait une vive peinture du XIIe siècle, sert à faire apprécier l'école historique du XIXe; le *Sic et Non* publié à Marbourg, hommage rendu à la théologie du moyen âge, a aussi sa place marquée dans la critique religieuse de notre époque. Enfin, par des mérites très opposés, ces deux ouvrages si

différens se rattachent également à l'influence de M. Cousin; il est probable que ni l'un ni l'autre n'aurait vu le jour, au moins dans la forme qu'ils ont revêtue, si les *Œuvres inédites* d'Abélard n'avaient vu le jour en 1836.

La publication du *Sic et Non* éclairait donc d'une lumière inattendue la philosophie du XIIe siècle; on ne peut pas dire cependant que la doctrine d'Abélard fût dès lors complétement dévoilée. Outre le *Sic et Non*, le volume des *Œuvres inédites* publié en 1836 contenait sans doute des pages importantes, plusieurs traités de logique, des commentaires sur Porphyre, en un mot toute une série de fragmens qui formaient dans leur ensemble un exposé assez complet de la dialectique du maître : où étaient sa théologie, sa psychologie et sa morale? Ces autres écrits si curieux, qui, avec le *Sic et Non* et les traités de dialectique, formaient les œuvres complètes de l'adversaire de saint Bernard, étaient enfouis alors dans une édition incorrecte et confuse donnée au commencement du XVIIe siècle par le conseiller d'état Adrien d'Amboise. Si l'on en croit une note communiquée à Bayle par un anonyme, et insérée dans le *Dictionnaire* du célèbre critique (article *Amboise*), cette édition de 1616 serait l'œuvre de Duchesne, qui en aurait fait don au conseiller d'état. Il paraît certain que toute une partie de cette édition porte le nom de Duchesne, tandis que la première page des autres exemplaires en attribue la publication au conseiller d'Amboise. C'est ainsi que chacun de ces deux personnages, l'érudit et le magistrat, est indiqué tour à tour comme l'éditeur des œuvres d'Abélard par les écrivains qui ont eu à s'occuper de ces matières. Quoi qu'il en soit, l'édition de 1616, intéressante à bien des titres, puisqu'elle contient entre autres documens les mémoires d'Abélard sur sa vie et ses malheurs, n'était en définitive qu'un assemblage informe. Cent ans après, en 1717, les deux bénédictins Martène et Durand publiaient dans leur *Thesaurus novus anecdotorum* deux autres ouvrages d'Abélard qui n'avaient pas encore vu le jour, la *Theologia christiana* et l'*Hexameron*. Quelques années plus tard, un bénédictin allemand, continuateur de Martène et Durand, dom Bernard Pez, faisant imprimer à Augsbourg (1721-1729), sous le titre de *Thesaurus anecdotorum novissimus*, un vaste recueil de documens relatifs à l'histoire de l'église, y insérait au tome troisième un traité psychologique d'Abélard intitulé : *Ethica, seu liber dictus : scito te ipsum*. Enfin en 1831 M. F.-H. Rheinwald éditait à Berlin le curieux dialogue où le théologien du XIIe siècle, en son audacieuse candeur, n'avait pas craint de mettre aux prises un philosophe, un Juif et un chrétien, *Dialogus inter philosophum, Judæum et christianum*. Il fallait donc s'adresser à la fois aux savans de France et d'Allemagne pour con-

naître les œuvres d'Abélard. De l'édition de Duchesne ou d'Amboise il fallait passer aux in-folio des bénédictins, et ce que n'avaient pas donné les imprimeries parisiennes, on était obligé de le demander à Augsbourg ou à Berlin. M. Cousin, au moment même où il publiait les œuvres inédites du vieux maître, comprit bien qu'il n'importait pas moins de rassembler ses écrits déjà imprimés, il est vrai, mais plutôt enfouis que mis au jour dans les collections bénédictines. « J'appelle de tous mes vœux, je seconderais de tous les moyens qui sont en moi une édition complète des œuvres de Pierre Abélard. Si j'étais plus jeune, je n'hésiterais point à l'entreprendre, et je signale ce travail à la fois patriotique et philosophique à quelqu'un de ces jeunes professeurs, pleins de zèle et de talent, auxquels j'ai ouvert la carrière et que j'y suis avec tant d'intérêt. »

Si j'étais plus jeune! M. Cousin écrivait cela en 1836, et treize ans plus tard, commençant à réaliser son vœu, il donnait au monde savant, avec le concours de MM. Charles Jourdain et Eugène Despois, le premier volume des œuvres complètes de Pierre Abélard. Malheureusement la révolution de 1848 venait d'éclater au moment où s'achevait l'impression de ce volume *in-quarto*, entreprise en des temps plus calmes, destinée à des loisirs plus studieux; les secours sur lesquels M. Cousin pouvait compter, dans une société paisible et de la part d'un gouvernement ami des lettres, se trouvaient ajournés pour longtemps. Quand la société même était mise en question, il y avait autre chose à faire pour les particuliers et pour l'état que de s'intéresser à l'érection d'un monument philosophique. M. Cousin ne se découragea point : seul ou presque seul, il se chargea de cette œuvre nationale, et il a eu l'insigne honneur de l'accomplir. Le second volume a paru en 1859; ajoutez-y les *Œuvres inédites* publiées en 1836, et vous avez en trois volumes *in-quarto* tout ce qui existe aujourd'hui des écrits d'Abélard.

Le premier volume s'ouvre par les lettres d'Abélard, et la première de toutes est celle qu'il écrit du monastère de Saint-Gildas à un ami inconnu pour se consoler et se fortifier lui-même par le récit de ses malheurs. On peut voir dès le début avec quel soin scrupuleux M. Cousin s'est acquitté de sa tâche. Le texte donné par Amboise et Duchesne en 1616, celui que l'Anglais Rawlinson a publié en 1718, et que le savant Orelli a si violemment condamné comme l'œuvre d'un faussaire, enfin le texte d'Orelli lui-même, ont été confrontés, examinés, discutés par l'éditeur, comme s'il s'agissait d'un des maîtres de la littérature ancienne. Bien des écrivains, depuis dom Gervaise, ont traduit les lettres d'Abélard et d'Héloïse. M. Cousin cite les traductions de Bastien, de Longchamps, de Turlot, de M. Oddoul; on peut ajouter à cette liste l'élégante étude de M. Paul Tiby : *Deux couvens au moyen âge, ou l'abbaye de*

Saint-Gildas et le Paraclet au temps d'Abélard et d'Héloïse (1); mais, quel que intérêt que puissent présenter ces travaux, les traducteurs, y compris le bénédictin Gervaise, ne s'étaient pas inquiétés des altérations du texte, et l'on peut dire qu'avant l'édition de M. Cousin la plus grande incertitude régnait sur maintes parties de ces lettres. Entre les affirmations hasardeuses de Rawlinson et les critiques défiantes d'Orelli, quel moyen de se décider? Il fallait pour cela un philosophe et un philologue, un homme qui connût bien la littérature du XIIe siècle et la langue particulière d'Abélard. Nul n'était mieux désigné que M. Cousin pour ce rôle d'arbitre; il l'a rempli en effet avec une sûreté magistrale, donnant raison ou tort à Orelli selon l'occurrence, repoussant comme lui les interpolations évidentes de Rawlinson, mais rompant sans hésiter avec ce censeur irritable quand sa critique soupçonneuse transforme en œuvres apocryphes toute une série de lettres où chaque mot révèle la main d'Abélard. Les précieuses notes de Duchesne ont été conservées comme elles méritaient de l'être. Les variantes des divers manuscrits sont indiquées au bas de chaque page, des introductions particulières précèdent chacun des traités, et servent de guide au lecteur; en un mot, rien n'a été omis de ce qui pouvait faciliter l'étude de ces curieux documens, et introduire les esprits studieux dans les arcanes du moyen âge.

Héloïse, on peut le dire, remplit le premier volume. Ces lettres touchantes, tant de fois traduites, mais dont il faut désespérer de rendre la grâce et la passion, les voici dans la langue même où la malheureuse femme épanchait ses douleurs. Dès les premiers mots, elle se peint tout entière : *Unico suo post Christum, unica sua in Christo.* Ce maître, cet ami, cet époux, qu'elle ne sait plus comment nommer, elle l'appelle toujours : *unice meus.* Quelle ardeur et quelle chasteté tout ensemble! Son amour épuré n'en brûle pas de flammes moins vives. Bien loin de là, puisqu'elle aime en Dieu désormais, pourquoi ne laisserait-elle pas un libre cours aux sentimens de son âme? Purifier son affection afin de s'y livrer sans scrupule, telle fut la destinée d'Héloïse. C'est sur l'autel que son cœur se consume. Jamais le dévouement d'une âme à une autre âme, jamais l'abandon, le sacrifice, l'amour enfin n'a éclaté sous des formes plus sincères et plus vives. Le langage même dont se sert Héloïse, ces recherches, ces prétentions scolastiques, qui ne sont pas sans élégance sur ses lèvres, ne croyez pas que ce soit seulement le ton général du XIIe siècle; c'est le style d'Abélard, et, dans l'emploi qu'en fait l'abbesse du Paraclet, on sent encore le désir de rendre hommage à ce maître, qui est à ses yeux le maître unique après Jésus. L'hu-

(1) Paris, Techener, 1851.

milité d'un cœur qui s'est donné à jamais apparaît à chaque ligne de ces pages trempées de larmes. On trouve parfois qu'elle s'humilie trop lorsqu'on lit les réponses d'Abélard ; mais ce contraste même la relève, et son abaissement lui assure une dignité immortelle. « Héloïse, a dit M. de Rémusat, est la première des femmes. » Il faut lire dans le texte donné par M. Cousin cette correspondance incomparable, et si l'on songe au milieu de quel monde apparut un amour si complet, si dévoué, si résigné au sacrifice, si délicatement purifié, si ardemment associé aux extases de la vie religieuse, on ne trouvera pas que l'historien d'Héloïse ait placé trop haut cette merveilleuse figure.

C'est à Héloïse encore que se rapportent les autres ouvrages renfermés dans le premier volume, ici tout un recueil de vers, là toute une série de sermons pour les principales fêtes de l'année. Amboise, au XVIIe siècle, avait eu en sa possession un grand nombre d'hymnes ou de séquences composées par Abélard pour l'abbesse du Paraclet, et, bien qu'il y trouvât une tendre inspiration chrétienne, il avait négligé, on ne sait pourquoi, de les insérer dans son édition. Un savant belge, M. OEhler, les a retrouvées à Bruxelles il y a quelques années, et il songeait à les publier quand la mort l'emporta : peu s'en fallut que ce secret ne disparût avec lui; mais M. Cousin veillait sur l'intéressante découverte, il s'empressa d'acquérir les copies fidèlement prises par M. OEhler, et on peut lire dans les *Œuvres complètes* d'Abélard quatre-vingt-treize hymnes que l'on croyait perdues. Le principal intérêt de ces poésies assurément, ce sont les circonstances où elles sont nées; Héloïse les avait demandées à Abélard pour les faire chanter à ses religieuses. La collection de ses sermons n'a pas une moindre valeur; d'après le *Sic et Non* et les *traités de dialectique*, on se représente aisément le grand orateur tenant suspendue à ses lèvres la foule immense des jeunes théologiens avides de lumières nouvelles, avides surtout de combats spirituels et d'émotions philosophiques; on se figure moins bien ce roi de l'école cherchant à édifier une communauté de femmes. La dialectique domine dans ces sermons, une dialectique souvent bizarre, confuse, pédantesque, hérissée de citations sans fin; on y rencontre pourtant quelques mouvemens du cœur, et c'est là en définitive un curieux épisode dans l'histoire de la prédication au moyen âge. Le sermon sur saint Jean-Baptiste est remarquable entre tous par la hardiesse des pensées et la vivacité des peintures. Je ne m'étonne pas d'y trouver une amère satire de la société monacale du XIIe siècle, puisque saint Bernard a poursuivi d'anathèmes bien autrement redoutables certains couvens de son époque; mais on peut être surpris qu'Abélard traite si longuement un pareil sujet devant les sœurs d'Héloïse. « Quel collecteur d'impôts, s'écrie-t-il, est plus avide,

plus rapace, plus acharné à sa proie, que le ventre des moines? » C'est à des hommes du moins que parlait saint Bernard quand il traçait des tableaux de ce genre, et la satire était justifiée chez lui par les nécessités de l'enseignement moral. Le panégyrique de saint Paul, qui fait partie de ces curieux sermons, ne doit pas être lu sans doute à côté de celui de Bossuet; on y trouve cependant des accens assez fiers, la grandeur du sujet a manifestement élevé le ton de l'orateur. Si l'évêque de Meaux appelle saint Paul « le principal coopérateur de la grâce de Jésus-Christ dans l'établissement de l'église, » Abélard exprime la même pensée par ces mots énergiques: « La conversion de saint Paul a été la conversion du monde. » Signalons aussi les sermons sur la Pentecôte, dont la fête était célébrée au Paraclet avec une piété particulière. Il y a jusqu'à cinq sermons consacrés au Saint-Esprit; on y sent un enthousiasme philosophique autant que religieux, et si l'âme du dialecticien a fait éclater quelque part un désir d'édification sincère, c'est peut-être dans ces pages qu'il faut en chercher la trace.

« O ma sœur Héloïse, chère autrefois dans le siècle, très chère maintenant en Jésus-Christ, la logique m'a rendu odieux au monde! » Ainsi parle Abélard dans la lettre qui termine le premier volume des œuvres complètes; le second volume contient tous les écrits qui ont attiré sur la tête du logicien de si violens orages. Après l'*Introduction à la Théologie*, voici les ouvrages condamnés par le concile de Sens. Le premier est le *Commentaire sur l'Épître aux Romains*, où l'audacieux interprète des mystères, voulant expliquer le dogme de l'incarnation, le dénature et le détruit. « Quoi! s'écrie-t-il, la mort du Christ serait un moyen de satisfaire la justice de Dieu et de le réconcilier avec le genre humain! Cette mort au contraire, aggravant les crimes de l'homme, ne devait-elle pas accroître la colère divine? Si la désobéissance d'Adam a été un péché si funeste que la mort seule du Christ ait pu l'expier, quelle expiation faudra-t-il pour racheter l'homicide du Christ? » Voilà une objection bien hardie pour un théologien du temps de saint Bernard. Prenez garde, Abélard ne parle pas ici en son nom : il pose une objection et prétend la réfuter; mais l'attaque est si vive et la réponse si faible, que l'intention du philosophe devait être plus que suspecte à ses contemporains. Le livre *Scito te ipsum* contient des opinions qui devaient scandaliser plus gravement encore les hommes du XIIe siècle. — C'est l'intention seule, dit Abélard, qui fait le mérite ou le démérite d'un acte. Si les hommes qui ont crucifié Jésus et persécuté les martyrs obéissaient à leur conscience, ils n'étaient pas coupables. — Étranges subtilités de ce dialecticien, qui, menacé lui-même par l'intolérance très convaincue de son époque, prépare des excuses à tous les intolérans, fournit des armes à tous les fanatiques! Grâce à M. Cousin,

nous pouvons suivre aisément dans le texte même les bizarres erreurs de cette pensée, chez qui l'inexpérience, unie à de généreuses hardiesses, produit de si étonnans contrastes.

Oui, hardiesse naïve et inexpérience profonde, tel est, ce me semble, le touchant et tragique spectacle que présente la destinée d'Abélard. Quand on lit attentivement ses œuvres, il est impossible de ne pas être ému de sentimens contradictoires. On respecte cet homme qui se lève courageusement pour revendiquer le droit du libre examen; on s'intéresse à cette tentative qui marque une date solennelle dans l'histoire de la pensée humaine; on comprend que ce champion, seul contre tout un monde, est le représentant de nos intérêts les plus chers, et on lui souhaite autant de génie que d'ardeur; mais quelle déception, s'il s'embarrasse dans sa dialectique, s'il a tout à coup le sentiment de sa faiblesse, s'il se trouble en face de son œuvre, si ses meilleures intentions lui sont un piége! C'est un drame pénible assurément que la condamnation d'Abélard au concile de Soissons et surtout au concile de Sens; les violences de saint Bernard, l'abattement du novateur, l'autorité étouffant la liberté, la foi écrasant la raison, quel douloureux tableau! Il y en a un plus douloureux encore, c'est cette disproportion que nous venons de voir entre le candide élan du penseur et ses véritables forces. Qu'un novateur soit vaincu, qu'un réformateur soit condamné à l'impuissance politique et sociale, telle est la destinée commune. La tragédie qui m'émeut le plus en de semblables épisodes, c'est celle qui se passe au fond de l'âme et dont le monde ne se doute pas, c'est l'impuissance morale d'un esprit inférieur à ses desseins, c'est l'erreur souvent grossière déparant les plus nobles pensées, c'est enfin le désarroi d'une conscience généreuse et la déroute d'une grande cause.

Et pourtant il est bon que cette tentative ait eu lieu. Si le génie d'Abélard n'a pas égalé sa bonne volonté, si de regrettables erreurs ont compromis ses efforts, il n'en a pas moins pressenti et préparé l'avenir. Qui donc en effet est sorti vainqueur de cette lutte? Saint Bernard, dites-vous? Non, il a réduit Abélard au silence, mais il n'a pas été vainqueur, car ce n'est pas la personne d'Abélard qu'il poursuivait, c'était la liberté philosophique, et cette liberté est invincible. D'Abélard à Descartes, de Descartes jusqu'à nous, ce principe, qui semble étouffé par le concile de Sens, s'affermit de siècle en siècle. Déjà, du vivant même d'Abélard, l'illustre vaincu, enfermé à Cluny, pouvait compter avec orgueil tous ses disciples, qui occupaient les premières places de l'église. C'étaient des évêques, des cardinaux, ce furent même des papes; c'étaient aussi les plus grands docteurs du XIIe siècle, Gilbert de La Porée, Alain des Iles, Hugues de Saint-Victor, Pierre Lombard, Jean de Salisbury. On voit bien

qu'il n'était pas vaincu : la liberté est immortelle! Est-ce donc l'autorité qui a souffert dans cette lutte? Pas davantage. Liberté et autorité, foi et raison, ce sont là des besoins de l'âme, besoins qui se concilient difficilement, forces opposées qu'il faut accorder, qu'il faut pacifier au moins, mais qu'il est impossible de faire disparaître. Il y a des époques où l'une de ces deux tendances de l'esprit de l'homme prend le dessus et opprime l'autre. Tantôt c'est la foi, une foi aveugle qui est sans pitié pour la raison, tantôt c'est la raison, une fausse raison qui outrage et opprime la foi : luttes impies, et dont la dernière heure peut-être n'a pas encore sonné. L'infirmité de l'humaine nature peut-elle se promettre, hélas! l'équilibre complet de ces deux puissances? Les siècles qui ont le plus approché de cet équilibre sont les siècles privilégiés de l'histoire; c'est par exemple, non pas le siècle tout entier de Bossuet et de Descartes, de Pascal et de Fénelon, mais une bien courte période de cet âge, et encore, dans cet espace si limité, que de conflits secrets, que d'inquiétudes réciproques! L'union complète de ces deux instincts aussi sacrés l'un que l'autre, l'harmonieux développement de la raison et de la foi, du christianisme et de la science, serait la perfection de la vie individuelle et l'idéal des sociétés humaines : — idéal chimérique, dira-t-on, idéal impossible à réaliser, qu'importe? Quelqu'un l'a dit avec autant de profondeur que de grâce, « il n'y a que des commencemens dans la vie. » Parce que l'une des œuvres que la Providence nous impose ne doit pas trouver son couronnement ici-bas, est-ce un motif pour ne pas l'entreprendre? Abélard est le premier qui, à ses risques et périls, ait donné ce grand exemple. Sachons-le bien, l'histoire de saint Bernard et d'Abélard ne fait que produire sur une scène dramatique ce qui se passe obscurément au fond de bien des consciences. Or, quand on voit ces deux dispositions, ces deux forces, le besoin de croire et le besoin de comprendre, si énergiquement personnifiées par des champions comme ceux-là, on s'aperçoit bien vite qu'elles sont de droit divin toutes les deux. Nous sommes donc tenus de les concilier en nous, car elles ne disparaîtront pas au gré de nos passions étroites; c'est Dieu qui les a mises dans nos cœurs, elles dureront autant que durera l'humanité.

Une autre idée me frappe encore quand j'étudie ces premières tentatives de la libre pensée au moyen âge : comment se fait-il que des théologiens de nos jours, des théologiens animés d'inspirations toutes chrétiennes, aient trouvé dans ces œuvres d'Abélard, si gravement suspectes autrefois, une source d'édification religieuse? Comment ces ouvrages, condamnés avec tant de violence au XIIe siècle, peuvent-ils, d'après MM. Henke et Lindenkohl, fournir à notre époque des indications salutaires? S'il ne s'agit que de chercher des

encouragemens à l'esprit d'examen, nous n'avons pas besoin de remonter si haut; cet esprit n'a que faire d'excitations nouvelles, il est mêlé depuis trois siècles à l'air que nous respirons : *in illo vivimus, movemur et sumus.* Ce qu'il y a ici de nouveau et ce qui peut devenir un exemple fécond, c'est l'union de la liberté avec un fonds de croyances positives, en d'autres termes le mouvement au sein de la vie. Trop souvent chez les modernes la liberté de penser se nourrit de pures négations et finit par s'agiter dans le vide. Donnée à l'homme pour enrichir son âme, elle ne sait que l'appauvrir. On voit de fiers esprits s'habituer au doute, à l'indifférence, à l'inertie, et s'y trouver à l'aise pourvu qu'ils puissent se dire que leur pensée est libre; ils ne s'aperçoivent pas que c'est la liberté des fantômes. Un poète inspiré qui est aussi un penseur énergique, M. Edgar Quinet, a vivement peint cette situation morale dans les légendes de *Merlin l'Enchanteur;* ce singulier roi Épistrophius, si libre, si joyeux, si triomphant au milieu de son empire plein de ruines et de poussière, m'apparaît comme la fidèle image de ces vainqueurs, pour lesquels la liberté de penser est le droit de ne penser plus. Si l'on veut bien réfléchir à certaines tendances de notre époque, on verra que c'est là précisément une de nos plus sérieuses maladies. Aussi comment s'étonner de l'abaissement des caractères au moment même où l'on vante avec le plus d'emphase les conquêtes de la libre pensée? Les esprits que la liberté mal comprise a dépouillés de fortes convictions morales appartiennent au premier qui s'en empare. La vraie liberté de l'âme au contraire se meut et se développe au sein des croyances de l'âme : elle vivifie ces croyances en les épurant, elle les féconde en se les rendant propres; elle sait que la foi fait la vie; elle n'oublie pas que la religion est l'objet le plus élevé sur lequel puisse s'exercer son action, et, loin de s'en détourner avec insouciance, elle s'y applique avec ardeur, elle crée des hommes enfin capables de soutenir les plus terribles luttes. Telle fut la libre pensée au moyen âge, tel est son premier représentant, l'héroïque et malheureux auteur du *Sic et Non.* Voilà pourquoi, malgré tant de pages confuses, tant de verbiage, tant de fatras, la plupart des écrits d'Abélard nous offrent encore aujourd'hui un tout autre intérêt que celui de l'érudition. Il y a bien plus ici que des problèmes de scolastique; il y a une leçon de courage, un souffle de vie morale, un *sursum corda* en pratique, et ce n'est pas, j'en suis sûr, par un vain caprice d'antiquaire que le chef de la philosophie française au XIXe siècle a consacré de longues veilles à élever, comme un monument national, l'édition complète des œuvres où revivent ces grands souvenirs.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

DE

LA MÉTHODE EXPÉRIMENTALE

DANS L'ÉTUDE DES PHÉNOMÈNES VITAUX.

Les sciences physiques et chimiques ont trouvé depuis longtemps leur méthode d'investigation : c'est l'expérimentation. Non-seulement elles observent les phénomènes qui se développent dans la nature, mais elles s'attachent à placer les corps dans des circonstances spéciales, à en constater toutes les propriétés, dont elles déduisent un code de lois simples qui résument toutes nos doctrines. Ce code règle le monde physique, et il n'y a plus ensuite qu'à le consulter et à l'appliquer pour expliquer et pour reproduire les phénomènes que les élémens déterminent dans la nature par le développement régulier des propriétés qu'on leur a reconnues.

Quelques exemples feront comprendre cette méthode, qui paraît si détournée et dont l'application est si sûre. La terre exerce sur une boussole un effet si complexe qu'il n'est point possible d'en deviner *à priori* la cause et les lois. Pour les découvrir, on s'est condamné à des études de détail. On a pris deux aimans; on a reconnu qu'ils ont deux pôles, qu'ils s'attirent ou se repoussent suivant une formule mathématique dont on a trouvé l'expression; enfin on a cherché comment cette action varie quand on change les dimensions du fer et la nature des milieux interposés. Toutes ces expériences étant faites, il est devenu évident que la terre elle-même se comporte absolument comme si elle contenait à son centre un aimant énergique, et dès lors on a pu calculer quel effet elle exerce en chacun de ses points sur une boussole qu'on y place. C'est ainsi qu'a-

près avoir analysé les aimans, il a été possible de reconstituer et de reproduire dans une synthèse complète le grand phénomène naturel qu'on avait tout d'abord aperçu, et qui fût demeuré inexplicable sans la minutieuse recherche de toutes les lois dont il est la conséquence nécessaire.

La chimie ne procède pas autrement. Mettons 590 parties de potasse dans un verre et 500 parties d'acide sulfurique dans un autre. Quand nous mêlerons les deux liquides, il se dégagera beaucoup de chaleur, et on verra se former une substance nouvelle qui cristallise aisément, qui est neutre, qui a toujours les mêmes propriétés et qui est toujours constituée, quel que soit le mode employé pour la produire, par les mêmes proportions d'acide et d'alcali. Qu'on suppose maintenant des expériences analogues exécutées sur tous les corps possibles, qu'on les rassemble et qu'on les résume, on aura un corps de doctrines qui est la science chimique, et il est possible, en l'appliquant, de prévoir les réactions qui se produisent soit dans la nature, soit dans les arts, lorsqu'on fait agir une substance sur une autre dans des conditions définies. Ces deux sciences se constituent tous les jours par l'application incessante de la même méthode de recherches, et le code des lois naturelles se complétera peu à peu pour servir ensuite à toutes les applications.

A côté cependant de la physique et de la chimie, il y a les sciences qui s'occupent des êtres organisés, animaux et végétaux, et dans ce domaine nouveau on rencontre tout d'abord, outre la matière pondérable et ses propriétés, des phénomènes tout spéciaux, qui se développent progressivement, accomplissent une évolution prédestinée, et qui constituent la vie des êtres. La science ne peut que s'incliner devant la cause de ces phénomènes vitaux; mais, si elle n'a pas la témérité de la vouloir expliquer, elle conserve le droit et le devoir de rechercher le mécanisme et les lois qui président à l'accomplissement des fonctions; elle se limite dans ce sujet d'études, comme elle se limite en astronomie, où elle s'arrête devant la cause qui a constitué et qui maintient l'harmonie du monde. Dans ce domaine restreint et encore si vaste, il faut qu'elle cherche sa méthode et qu'elle établisse ses principes.

Jusqu'à présent, et à de très rares exceptions près, il semble que les naturalistes et les médecins aient voulu se réduire à l'observation pure et simple des phénomènes. Ils ont étudié les organes avec un soin minutieux, ils ont constaté les fonctions accomplies, et s'ils ont cherché à les expliquer, c'est en faisant appel à des causes occultes telles que la *vie* ou le *fluide nerveux;* ils ont fait comme les physiciens des époques anciennes, et ils manifestent pour l'expérimentation une répugnance qu'il est difficile de vaincre. Cette répu-

gnance s'explique jusqu'à un certain point. Les phénomènes vitaux sont loin d'offrir l'invariabilité qu'on rencontre dans les réactions de la physique et de la chimie. On ne peut répéter deux fois la même expérience sur un animal sans trouver quelques dissemblances dans les résultats, et cela tient à ce que les organes des animaux sont des appareils compliqués et variables, dans lesquels nous ne pouvons modifier les conditions de l'expérience à notre gré et sans exercer une influence sur les appareils eux-mêmes.

Il en résulte que les actes les plus simples de la vie, comme la vision et l'ouïe, dans lesquels on ne peut contester l'intervention presque exclusive des forces physiques, perdent un peu de leur simplicité géométrique, parce que ces forces agissent à travers un organisme qui est variable. La complication devient plus grande quand on considère des fonctions plus multiples comme la digestion, les sécrétions et la nutrition, ou les actes innombrables de la végétation, ou enfin et surtout le jeu des organes reproducteurs et du système nerveux. Mais de ce que l'expérimentation donne ici des résultats moins simples, parce qu'ils sont soumis à des causes perturbatrices plus difficiles à éliminer, s'ensuit-il qu'il faille l'abandonner? Quelle autre méthode d'investigation faudrait-il suivre alors? L'empirisme seul resterait, et nous serions condamnés à une ignorance fatale. On ne comprend pas que des esprits sérieux aient pu s'arrêter un instant à un système d'exclusion aussi téméraire et qui nous réduirait à l'impuissance.

Une autre question se présente encore à l'esprit. Il est certain par exemple que les parties vertes des plantes ont la propriété de décomposer l'acide carbonique, dont elles fixent le carbone et dont elles mettent l'oxygène en liberté, et d'autre part on n'a point réussi à reproduire cette action dans les vases de la chimie. Il est certain également que les appareils de la nutrition et de la digestion déterminent la formation de composés que la chimie est le plus souvent impuissante à reproduire par des procédés identiques. Devant cette impuissance actuelle, l'école des forces vitales a cru pouvoir ériger en principe cette hypothèse étrange, que les mêmes élémens obéissent à des lois et à des forces différentes quand ils réagissent dans un être vivant ou dans des appareils inorganisés. Cette supposition toute gratuite n'a pas une plus grande vraisemblance que celle qu'on ferait en astronomie, si on admettait que la lune et la terre s'attirent suivant une autre loi que les étoiles doubles, et il faudrait renoncer à tous les principes scientifiques pour croire que les atomes des corps peuvent avoir des propriétés distinctes dans les êtres vivans et dans les corps inorganisés. C'est contre cette tendance à l'empirisme, contre cette hypothèse du renversement des propriétés

des élémens, que nous voulons réagir ici, non pas en combattant les argumens des vitalistes par des raisons philosophiques, mais par un enseignement bien autrement sérieux, en faisant voir que toutes les données de la physiologie ont été acquises par expérimentation.

I.

Il faut se rappeler d'abord qu'un grand nombre de matières qu'on croyait exclusivement formées par la vie végétale et animale se peuvent directement obtenir par les procédés ordinaires de la physique et de la chimie. Il y a trente ans environ, un des chimistes les plus célèbres de notre époque, M. Wöhler, réussit à préparer artificiellement l'urée, qui est un des produits les plus constans de nos sécrétions : c'était faire avec éclat le premier pas dans une voie toute nouvelle, celle de la synthèse des matières organiques, voie qui a été suivie depuis par les chimistes modernes, en particulier par M. Berthelot, et qui nous a introduits dans un vaste domaine que l'avenir promet d'agrandir encore (1).

Les carbures d'hydrogène, les alcools et leurs combinaisons avec les acides peuvent aujourd'hui se préparer directement, et, en partant ensuite de ces composés, on est parvenu à obtenir, d'après une loi commune, toute une série de combinaisons artificielles dont plusieurs existent dans la nature : tels sont les principes odorans des fruits, plusieurs essences, la cire et les principes immédiats des baumes. En combinant les alcools avec l'ammoniaque, on a découvert encore toute une classe d'alcalis importans analogues aux alcalis organiques, et, en les brûlant partiellement avec l'oxygène, on a obtenu des acides dont plusieurs existaient dans la nature. Enfin des transformations analogues qu'il n'est pas nécessaire d'indiquer nous ont donné l'urée, le sucre de gélatine, la leucine, l'acide hippurique, etc.

Nous savons aujourd'hui que les élémens qui composent l'organisme végétal, et qui entrent dans cette immense série de matières organiques que les plantes produisent, doivent leur origine à l'eau, à l'ammoniaque, aux nitrates et à l'acide carbonique. C'est ce dernier corps qui paraît jouer le rôle le plus important. Il est décomposé par la matière verte des feuilles sous l'influence de la lumière solaire, et, dégageant de l'oxygène, il est ramené à l'état d'oxyde de carbone. L'oxyde de carbone est donc, comme M. Boussingault l'a

(1) Voyez l'étude de M. A. Laugel sur les travaux de M. Berthelot dans la *Revue* du 1er mai 1861.

remarqué, le premier produit de cette transformation, et c'est lui qui devient ensuite l'origine de toutes les combinaisons qui se développent ultérieurement. L'oxyde de carbone a été précisément pour M. Berthelot le point de départ d'un grand nombre de synthèses successives, d'où il résulte que de l'oxyde de carbone à l'acide formique, aux carbures d'hydrogène, aux alcools, aux éthers composés, aux acides végétaux et aux amides, la chimie ne voit plus aujourd'hui qu'une suite de métamorphoses effectuées suivant des lois générales.

Or, puisqu'il est démontré qu'en partant de l'oxyde de carbone les forces ordinaires qui règlent les combinaisons chimiques suffisent pour engendrer les produits que les végétaux nous offrent, il faut bien admettre que ceux-ci n'ont point à leur disposition des forces spéciales créées par la vie, et il n'est pas nécessaire d'imaginer, pour expliquer leurs fonctions, un renversement des propriétés de la matière.

Lorsqu'au lieu de se maintenir dans les raisonnemens généraux, on entre dans le détail des faits particuliers, on rencontre une multitude d'exemples qui montrent combien l'intervention de la chimie jette de lumière sur les actions de l'organisme. Nous n'en citerons qu'un. La chimie a découvert que l'acide hippurique peut être scindé en acide benzoïque et en sucre de gélatine, avec fixation des élémens de l'eau, et réciproquement elle a réussi à combiner l'acide benzoïque avec le sucre de gélatine et à reproduire l'acide hippurique. Cela étant, on peut remarquer que les alimens des carnivores ne contiennent point d'acide benzoïque, et que leurs urines ne renferment pas d'acide hippurique; mais on voit apparaître ce dernier acide aussitôt qu'on ajoute aux alimens l'acide benzoïque. Inversement, les herbivores sécrètent l'acide hippurique, parce que leurs alimens contiennent l'acide benzoïque, et ils n'en produisent plus, si on vient à les nourrir avec des matières entièrement dépourvues de cet acide benzoïque.

Les procédés qu'emploie la chimie pour faire la synthèse des matières organiques ne sont pas les mêmes, à la vérité, que ceux qui se réalisent dans les animaux et dans les végétaux, et le grand pas qu'il lui reste à faire serait d'imiter les conditions d'organisation des êtres vivans et de reproduire les mêmes effets. Nous avouons qu'elle n'est pas très avancée dans cette voie, et la difficulté aussi bien que la complication des expériences expliquent suffisamment la lenteur de sa marche; mais les conquêtes qu'elle a déjà faites démontrent assez la puissance de ses méthodes et justifient la confiance que nous avons dans ses succès futurs.

Berzelius appela le premier l'attention des chimistes sur une classe

de phénomènes nombreux qu'il a nommés *catalytiques*, et qui sont produits en apparence par le simple contact d'une matière avec une autre. C'est ainsi qu'il suffit d'introduire dans un mélange d'oxygène et d'hydrogène un très petit morceau d'éponge de platine pour que ces deux gaz se combinent subitement en détonant comme la poudre, en produisant de la chaleur et de la lumière et en donnant naissance à de l'eau. Ici l'explication est facile. C'est parce que les deux gaz sont condensés par le platine, comme je l'ai démontré autrefois en découvrant des propriétés électriques dues à ces gaz ainsi condensés, qu'ils s'échauffent et se combinent; mais il y a d'autres cas qui nous intéressent davantage, et dans lesquels on ne peut invoquer comme cause déterminante qu'une action de présence dont la nature est inconnue. Je vais en citer un exemple.

En traitant l'amidon ou les chiffons par un acide, M. Biot reconnut qu'ils se dissolvaient, et que la liqueur jouissait de la propriété tout inattendue de faire tourner le plan de polarisation de la lumière vers la droite. Dans cette réaction, l'acide n'a point changé, et, chose remarquable, l'amidon a conservé sa composition chimique primitive; mais il a pris des propriétés toutes nouvelles, il est devenu de la dextrine. En continuant la même action pendant plus longtemps, une seconde transformation succède à la première, et l'on s'en aperçoit aussitôt par les changemens qui surviennent dans les propriétés optiques du liquide. Il cesse d'abord peu à peu de faire tourner le plan de polarisation, puis il le dévie progressivement et de plus en plus vers la gauche. A ce moment, la dextrine a disparu; elle a changé sa composition, et l'analyse chimique prouve qu'elle s'est combinée avec de l'eau. Elle s'est transformée en une espèce de sucre qu'on trouve dans les raisins et qu'on nomme glucose. Voilà donc une série de modifications produites par le simple contact d'un acide avec l'amidon et étudiée dans les laboratoires, sans prévision d'aucune application, avec le double secours des appareils de la physique et de la chimie. Voici maintenant une autre découverte qui va compléter la précédente.

M. Dubrunfaut reconnut que l'extrait d'orge germé possède, comme les acides, la propriété de transformer l'amidon en dextrine d'abord et en glucose ensuite, et plus tard MM. Payen et Persoz ont prouvé que l'extrait devait cette propriété à une substance particulière qu'ils ont nommée *diastase*, et qui existe autour des pousses de toutes les graines au moment de la germination. Or toutes les graines renferment une provision d'amidon qui doit servir à la première nourriture de la plante. Aussitôt qu'elles commencent à germer, la diastase se forme, rend l'amidon soluble en le transformant en dextrine et en sucre, et ce sont ces matières dissoutes qui sont élaborées ensuite pour constituer les premiers organes du végétal. On

voit ainsi par quelles séries de découvertes chimiques on est arrivé à se rendre un compte précis des transformations auxquelles une plante doit ses premières évolutions, transformations qui sont absolument les mêmes que celles du laboratoire, et qui ne résultent d'aucune action spéciale à la vie du végétal.

C'est à des actions analogues exercées par le suc gastrique et par tous les liquides de l'économie animale qu'il faut rapporter l'acte par lequel les matières alimentaires sont dissoutes dans l'appareil de la digestion et peuvent être absorbées par ses parois. Les célèbres expériences que Spallanzani et Rumford faisaient dans le siècle passé pour réaliser la digestion artificielle le prouvent surabondamment, et il ne leur manque pour être complètes que d'être reprises avec les ressources actuelles de la chimie. C'est encore à la même cause qu'il faut attribuer la production du sucre dans le foie d'un animal, suivant la belle découverte de M. Claude Bernard.

Nous venons d'assister à la transformation successive de l'amidon en dextrine et en sucre de raisin : nous pouvons maintenant suivre ce dernier corps dans les modifications analogues qu'il éprouve à son tour par des causes pareilles. Le glucose peut être considéré comme formé par de l'alcool et de l'acide carbonique, de sorte que, si on lui enlevait ce dernier corps, on produirait le premier, l'alcool. Or c'est précisément ce qui arrive quand le jus du raisin fermente et que le vin se fait, et c'est aussi ce que l'on peut réaliser en mettant le glucose pur en contact avec la levûre de bière. Il semble donc que la levûre transforme le sucre, comme la diastase transforme l'amidon, par un simple effet de contact. On a soutenu cette thèse, mais elle n'est point exacte, et les travaux de M. Pasteur ont dévoilé, comme on va le voir, la véritable cause de la fermentation.

La levûre de bière, le ferment, est un amas de petits êtres organisés, vivans, constitués par des globules naissant au contact les uns des autres, se développant jusqu'à devenir adultes et donnant naissance à des êtres semblables à eux. Ainsi dans la bière le ferment est un monde tout entier. A l'origine de l'opération, ce monde est peu nombreux; mais, chaque individu se reproduisant, le nombre total des êtres augmente indéfiniment. Cependant, pour que des êtres puissent se développer et multiplier, il faut qu'ils trouvent dans le milieu où ils vivent les alimens nécessaires pour constituer leur propre substance. Ceux qui nous occupent sont formés de principes azotés, de matières minérales, de cellulose et de graisse. Or les principes azotés et minéraux n'existent point dans le sucre; aussi le ferment qu'on y met ne s'y multiplie pas, et les individus qui naissent ne se nourrissent que de la substance de ceux qui meurent; mais en y ajoutant de l'ammoniaque et des phosphates, M. Pasteur a vu ces êtres se régénérer avec une extrême fécondité et absorber

pour se les assimiler les principes azotés et les phosphatés qu'il leur avait donnés comme nourriture. En même temps ils s'emparaient d'une partie de la matière sucrée qu'ils élaboraient pour la transformer en cellulose et en graisse.

Il ne faut donc point douter de la nature du ferment de bière. C'est un composé d'êtres bien éloignés de ceux que nous considérons habituellement, mais ayant, comme tous les êtres, ce principe inconnu qui les fait naître, se développer et se reproduire, et dès lors nous devons nous attendre à les voir pendant toute leur existence accomplir des actions chimiques continues. Les animaux qui vivent dans l'air absorbent l'oxygène, lequel brûle une partie de leur substance et passe à l'état d'acide carbonique. Quel acte chimique analogue trouverons-nous dans l'exercice des fonctions vitales du ferment? La réponse à cette question n'est point aujourd'hui douteuse; la voici : le ferment décompose le sucre en acide carbonique qui se dégage et en alcool qui reste. Si l'oxygène est abondant et si l'air se renouvelle au contact du ferment, celui-ci se développe sans décomposer le sucre : dans le cas contraire, c'est le sucre qui fournit l'oxygène pour la respiration du petit être organisé, et l'alcool se produit en grande quantité.

Telle est la fonction accomplie par le ferment contenu dans la levûre de bière; mais qu'arriverait-il si, en conservant le même milieu, c'est-à-dire le sucre, on remplaçait les êtres qui l'ont transformé en acide carbonique et en alcool par d'autres espèces? M. Pasteur a répondu par des expériences tout aussi concluantes, et qui vont singulièrement agrandir le cadre de la question.

On sait depuis longtemps que ce même sucre, mêlé à quelques matières azotées, telles que le gluten, le caséum, etc., éprouve une fermentation toute différente, appelée *fermentation lactique*, parce qu'elle développe l'acide de ce nom. Or on trouve dans ce cas que la liqueur est encore habitée par un monde d'êtres qui vivent comme les précédens, se développent et se multiplient comme eux, mais qui, n'étant pas les mêmes, transforment le sucre en des produits nouveaux. Les conditions d'existence et de reproduction sont identiques; mais l'espèce est différente, et les transformations qui résultent de ces nouvelles existences ne sont plus les mêmes.

Une fois lancée dans cette voie si féconde, l'imagination se trouve en présence des problèmes les plus importans, et la solution en est prochaine. Quand on voit toutes les fermentations qui se développent spontanément dans la plupart des liquides qui proviennent de l'organisme, on ne peut s'empêcher d'admettre qu'elles sont les produits de la vie de certains êtres analogues à ceux qui déterminent la fermentation du sucre, et probablement c'est à ces êtres qu'il faut attribuer la plupart des maladies contagieuses.

La suite logique de ces idées a dû conduire et a conduit en effet M. Pasteur à se demander comment ces fermens se développent tout d'abord. En voyant les putréfactions des liquides organiques se produire d'elles-mêmes au bout de quelque temps, beaucoup de physiologistes avaient admis que les êtres inférieurs peuvent naître spontanément; d'autres pensaient qu'ils sont toujours précédés d'ascendans et que la vie leur est transmise comme chez les animaux et les végétaux supérieurs par d'autres êtres semblables à eux. Bien que de nombreuses expériences eussent été faites sur ce point, la question des générations spontanées restait indécise. M. Pasteur prit des liquides sur lesquels des moisissures se développent habituellement, et les ayant enfermés bouillans dans des vases de verre à l'abri du contact de l'air, il reconnut que jamais les végétaux ne s'y produisent; mais quand il venait à déboucher l'un de ces vases et à y laisser pénétrer l'air atmosphérique, il voyait naître les moisissures après un délai très court. Ainsi l'air est nécessaire à leur développement.

En variant l'expérience et en s'astreignant à introduire dans le vase de l'air primitivement chauffé jusqu'au rouge, on vit les liquides rester indéfiniment au même état de pureté que dans le vide. Cela prouvait que les moisissures ne provenaient pas de l'air lui-même, mais des matières étrangères qui s'y trouvent habituellement contenues. Alors M. Pasteur fit passer pendant longtemps ce gaz à travers des tubes remplis de coton-poudre qui retint ces matières, et il put ensuite les étudier d'une part et en examiner les propriétés de l'autre. Pour les étudier, il fit dissoudre le coton-poudre, et le liquide, examiné au microscope, montra des myriades de germes de formes et de grosseurs diverses. Enfin il introduisit une très petite portion de ce coton dans les liqueurs fermentescibles, et il vit quelques jours après naître les végétations dont il avait semé les germes.

En résumant tout ce qui précède, on reconnaît ainsi que l'air contient et charrie les semences microscopiques d'une infinité d'êtres, semences le plus souvent inutiles et perdues; mais viennent-elles à rencontrer une substance propre à leur fournir les alimens qui leur conviennent, aussitôt elles germent, se développent et multiplient, et, par l'acte même de leur vie, elles transforment les matières au milieu desquelles elles existent, comme les animaux et les végétaux supérieurs transforment l'air ou l'acide carbonique. Je le demande maintenant, où en seraient nos connaissances sur ces matières délicates, si l'on s'était contenté de décrire des organes, et si l'on avait abandonné systématiquement cette précieuse et unique ressource de l'expérimentation?

II.

L'intervention des théories mécaniques et physiques dans la science de l'organisme vivant ne pouvait être moins grande et moins importante que celle de la chimie. Il n'est pas nécessaire de nous arrêter sur certains phénomènes dont la physique n'a jamais été dépouillée. La vision, l'ouïe, les mouvemens, soit des différentes parties d'un animal, soit de l'animal tout entier, bien qu'étant des phénomènes compliqués d'acoustique et de mécanique, ont toujours été expliqués par les principes de ces sciences. En dehors de ces effets relativement simples, il y en a d'autres que l'imperfection de nos connaissances avait soustraits à la physique; mais les progrès modernes de cette science les ont remis à leur place. Nous allons les passer rapidement en revue.

Nous savons que les tissus organiques sont constitués par des fibres et des cellules élémentaires séparées par de très petits intervalles qui contiennent une certaine quantité d'eau, sans laquelle ces tissus seraient privés des propriétés physiques et mécaniques essentielles à leurs fonctions. N'oublions pas en effet que, même dans les animaux les plus rudimentaires, la vie n'existe qu'en présence de l'eau et sous l'influence d'une certaine température, comme le prouvent les expériences que l'on a faites sur les rotifères, dont les mouvemens s'éteignent ou reparaissent toutes les fois qu'on les dessèche ou qu'on les mouille. On peut en dire autant des végétaux; nous allons commencer par expliquer comment la séve monte et circule dans ces derniers.

Puisque les études les plus attentives n'ont fait découvrir dans le tissu végétal aucun appareil musculaire destiné à mettre les liquides en mouvement, il faut de toute nécessité que la circulation de ce liquide soit exclusivement réglée par le jeu des forces physiques et chimiques. Or nous savons que les corps solides exercent sur les substances liquides une attraction qu'on nomme moléculaire, parce qu'elle paraît s'exercer à des distances aussi petites que celles qui séparent les molécules elles-mêmes. Il convient donc de voir dans quelle mesure cette action peut influer sur le mouvement de la séve.

Lorsqu'on plonge un tube très fin dans de l'eau, on sait qu'elle y monte d'une certaine quantité, parce que les parois solides l'attirent, et comme le tissu d'un végétal offre dans toutes les directions des canaux très étroits, tout le monde a compris qu'il devait absorber et élever l'eau qui se trouve dans le sol; mais cette explication générale soulève tout d'abord une objection : c'est que l'ascension de l'eau se limite toujours à une très petite hauteur dans les tubes les plus étroits, et qu'elle se produit dans les arbres jusqu'à leur

sommet, quelle qu'en soit l'élévation. Cette objection a été levée par M. Jamin, à qui l'on doit sur ce sujet de très nombreuses expériences.

M. Jamin prend une masse poreuse quelconque, par exemple un bloc de craie, et, après y avoir creusé un petit trou jusqu'au centre, il y place un manomètre, c'est-à-dire un appareil capable de mesurer les pressions qui viendront à se développer dans l'intérieur du bloc. Cela fait, il plonge l'appareil dans l'eau. A l'instant même, ce liquide s'insinue dans les pores, comme on voit que cela se fait dans un morceau de sucre qu'on imbibe, et chasse devant lui l'air qui remplissait les cavités. Cet air se réfugie au centre, où il se comprime peu à peu, et le manomètre en mesure la pression, qui s'élève peu à peu jusqu'à 3 ou 4 atmosphères, et dans certains cas spéciaux jusqu'à 6. Quand l'état final est atteint, il est évident que l'air tend à s'échapper pendant que l'eau tend à entrer, et que la pression de l'air fait équilibre à la force de pénétration et en donne la mesure. Celle-ci est donc égale à 3, 4 et même à 6 atmosphères. Or, une atmosphère étant égale à la pression d'une colonne d'eau de 10 mètres, on peut dire que la force d'imbibition est égale à 30, 40 ou 60 mètres d'eau, et par suite que ce liquide pourrait monter jusqu'à ces hauteurs, si la masse poreuse était assez prolongée. La force d'imbibition suffit donc pour expliquer comment l'eau peut s'élever jusqu'au sommet des plus grands arbres.

Mais pour savoir comment les liquides circulent, il faut faire intervenir une autre expérience, exécutée autrefois par M. Biot, reprise ensuite par M. Magnus et enfin par M. Jamin. Que l'on mastique à l'un des bouts d'un tube de verre une plaque poreuse destinée à le fermer, qu'on remplisse ce vase avec de l'eau, et que, bouchant ensuite avec le doigt l'extrémité ouverte, on la plonge, en retournant l'appareil, dans un bain de mercure : alors la plaque poreuse qui se trouve au sommet s'imbibe, puis l'eau s'évapore dans l'air à la surface supérieure, mais elle est remplacée aussitôt par celle qui se trouve dans le tube. Un vide se fait dans l'intérieur, peu à peu le mercure monte jusqu'à la même hauteur que dans un baromètre, et bien qu'alors le vide soit devenu complet, l'air ne rentre pas à travers le corps poreux.

Il suffit de connaître ces deux expériences fondamentales pour se rendre maintenant un compte exact et presque complet de l'ascension de la séve. En effet, d'après la première, les racines doivent enlever l'eau du sol et la faire monter jusqu'au sommet des feuilles, et, d'après la seconde, l'évaporation de cette eau dans l'atmosphère fera dans le végétal un vide qui appellera, par un effet de succion, celle qui remplit les canaux de la tige. Pour justifier cette explication, M. Jamin a construit un appareil sur le modèle général des

végétaux. La base en est constituée par un corps poreux très dense qui représente les racines et qu'on plante dans un sol humide; de là s'élève un tube rempli de plâtre qui figure la tige, et au sommet se trouve une surface large, poreuse, qui tient la place des feuilles et qui doit servir à l'évaporation. L'expérience a prouvé que cet arbre factice absorbe l'eau du sol comme les végétaux réels, et qu'il la répand dans l'atmosphère de la même façon.

Le grand avantage des expériences exécutées dans des conditions aussi simples est de permettre l'emploi du calcul. M. Jamin a exprimé par une formule mathématique toutes les conditions de son appareil, et cette formule non-seulement prévoit en gros, mais encore calcule numériquement toutes les circonstances du mouvement des liquides dans la masse entière; or il se trouve que ce calcul explique précisément toutes les expériences qui ont été exécutées sur les arbres réels en même temps que l'appareil factice les réalise expérimentalement. Nous en citerons quelques-unes.

Le célèbre Hales déchaussa une racine de pommier, et, l'ayant isolée de ses voisines, il l'insinua dans un tube de verre, puis il la mastiqua avec soin, et après avoir rempli le tube d'eau il le plongea dans du mercure. La racine absorba cette eau, fit un vide dans le tube, et le mercure monta jusqu'à 9 pouces. La même expérience ayant été faite avec la racine d'un arbre factice, M. Jamin vit monter le mercure beaucoup plus haut, et même aussi haut que dans le baromètre.

On doit au docteur Boucherie une fort remarquable expérience. Elle consiste à pratiquer un trou dans le tronc d'un arbre et à y introduire un tube bien scellé, plongeant dans un liquide quelconque. Ce liquide est rapidement absorbé, et s'élève jusqu'aux extrémités les plus hautes des branches. S'il est coloré, il communique sa teinte à tout le corps ligneux, qui est parfaitement injecté au bout de quelque temps. Or la formule mathématique prouve qu'il doit en être ainsi, et l'arbre factice réalise ces mêmes effets aussi aisément que les végétaux réels.

Ces exemples, que nous pourrions multiplier, suffiront pour faire comprendre comment l'acte de l'ascension de la séve, considéré en lui-même et dégagé de toutes les autres fonctions d'un végétal, a pu, au même titre que tous les phénomènes de la physique, être soumis au calcul et expliqué dans toutes ses particularités; mais, pour que cette explication soit complète, il faut y joindre celle d'un autre fait bien communément observé et connu généralement sous le nom de *pleurs de la vigne*. C'est encore à Hales qu'on doit l'étude complète de cette singulière action. Il avait taillé une vigne au printemps; s'apercevant qu'elle perdait beaucoup d'eau par la plaie et craignant que le cep ne s'épuisât, il appliqua sur l'extrémité coupée une peau

de vessie qu'il lia avec un fil. Malgré cette précaution, la séve continua de sortir en gonflant la vessie, qui bientôt creva. Cela prouvait que la force qui chasse le liquide est considérable, et Hales voulut la mesurer. A cet effet, il prolongea la tige coupée par un tube vertical de verre qu'il scella à son extrémité, et il vit l'eau monter dans ce tube jusqu'à une hauteur de 22 pieds.

Il n'est pas possible d'expliquer ce phénomène par la simple capillarité. La théorie comme l'expérience prouvent en effet que les liquides peuvent bien s'élever dans les corps poreux, mais qu'ils ne peuvent, en aucun cas, sortir de l'intérieur des pores et se répandre à la surface; il faut alors faire intervenir une autre cause, et pour la découvrir il est nécessaire d'étudier avec détails toutes les circonstances qui accompagnent la production des pleurs. On peut d'abord se convaincre que l'eau ne remplit pas complétement les pores des végétaux, et qu'elle y est mêlée à une quantité de gaz d'autant plus considérable que l'élévation du point étudié est plus grande. Dans un peuplier coupé pendant un hiver rigoureux, on a trouvé 60 pour 100 d'eau dans la racine, 56 à un mètre au-dessus du sol, 54 à 4 mètres, et enfin 51 pour 100 à 8 mètres. D'autre part, Hales a reconnu que les vignes répandaient non-seulement de l'eau, mais du gaz, et que la quantité de pleurs versés était d'autant plus grande que le cep était plus long, c'est-à-dire qu'il conservait plus d'air. Coulomb a observé de son côté que cet air s'échappait souvent en sifflant. C'est donc à l'action de ces gaz enfermés qu'il faut attribuer l'effet que nous étudions. Hales fit une autre observation, confirmée depuis par Duhamel du Monceau : il reconnut que les pleurs cessaient au moment du refroidissement de l'air et qu'ils recommençaient aussitôt que le soleil venait échauffer la plante. En résumé, les pleurs sont mêlés d'air, leur abondance est liée à l'abondance de ce gaz, et c'est par suite d'un réchauffement de la vigne qu'ils se produisent.

Après avoir reconnu ces conditions essentielles à la production du phénomène, il ne nous reste plus qu'à citer sommairement l'étude que M. Jamin a faite des propriétés qu'offrent les gaz quand ils sont enfermés avec de l'eau dans les pores d'une masse de craie ou de poudre tassée. Il a reconnu que ces gaz y existent à une énorme pression, qui dépasse 10 ou 15 atmosphères, et qu'ils sont tellement adhérens aux surfaces solides qui les emprisonnent, qu'on ne peut les extraire par aucun moyen. Seulement, quand on fait le vide autour de la matière qui les contient, ils augmentent considérablement de volume et font sortir l'eau, et d'autre part, quand on chauffe la masse poreuse en l'exposant au soleil, ils se dilatent énormément, et alors on voit encore l'eau sortir par la surface extérieure et tomber goutte à goutte, absolument comme elle sort de la vigne, et par

suite des mêmes causes. Ces pleurs sont donc non-seulement expliqués, mais reproduits au moyen d'appareils où la vie végétale n'existe pas.

III.

Les actions moléculaires sont relativement très simples lorsqu'elles s'exercent entre un solide et un liquide déterminés; mais elles se compliquent extraordinairement toutes les fois qu'on plonge des corps poreux composés de particules hétérogènes dans des mélanges de différens liquides. C'est précisément ce qui a lieu dans les animaux et dans les végétaux, et c'est vraisemblablement à cette extrême complication des organes que nous devons attribuer la multiplicité des effets auxquels nous assistons. Nous ne pourrons les expliquer dans leur ensemble qu'après avoir réalisé dans nos expériences de laboratoire des conditions d'organisme analogues. Nous sommes naturellement moins avancés dans l'étude de ces problèmes complexes que dans celle des questions élémentaires; mais ce sera encore un enseignement utile que de montrer ce qui nous manque, tout en faisant voir que l'expérience nous a déjà beaucoup appris et qu'elle promet de tout nous dévoiler, pourvu qu'on ait la patience de la consulter.

Quand on plonge un tube capillaire de verre dans l'eau, elle s'y élève beaucoup; si on le met dans l'huile, celle-ci y monte à une moindre hauteur; enfin, si on remplace ce tube de verre par un autre qui ait les mêmes dimensions, mais qui soit de nature différente, on verra les phénomènes varier en intensité tout en conservant les mêmes caractères généraux. Les forces moléculaires dépendent donc de la nature des corps entre lesquels elles s'exercent. Sous ce rapport, elles ont de l'analogie avec cette force productrice des combinaisons chimiques que l'on nomme affinité, et qui a pour caractère spécial de dépendre exclusivement de la nature des deux substances qui se combinent. On peut donc considérer les forces moléculaires comme un premier degré de l'affinité et leur donner le nom d'affinité capillaire que M. Chevreul a proposé. L'exactitude de cette assimilation est attestée par des faits nombreux. On sait en effet que l'affinité, toutes les fois qu'elle s'exerce, développe de la chaleur, et il y a longtemps que M. Pouillet a constaté que la température s'élève dans une masse poreuse quelconque au moment de son imbibition; on sait également que deux corps, en se combinant, dégagent de l'électricité, et un physicien allemand, M. Quinkle, vient de découvrir qu'on développe un courant électrique très fort en faisant filtrer de l'eau par pression à travers un corps poreux. Voyons maintenant les conséquences qui résultent de cette spécia-

lité des actions exercées entre les corps différens par leur nature.

Si l'on plonge une membrane animale dans une dissolution de sel marin, elle s'imbibe; si on la retire ensuite, on enlève avec elle une portion du liquide. En répétant plusieurs fois la même opération, on obtient un résidu liquide plus chargé de sel que ne l'était la solution primitive. Cela veut dire que les membranes ont plus d'affinité pour l'eau que pour le sel, qu'elles absorbent et attirent celle-là, qu'elles exercent une moindre action sur celui-ci. Inversement, couvrons d'une couche de sel une membrane mouillée; nous verrons bientôt le sel se fondre, parce qu'il attire l'eau et qu'il en enlève une partie au tissu. Il y a longtemps que les chimistes emploient un procédé économique pour obtenir de l'alcool concentré : il consiste à mettre de l'eau-de-vie dans une vessie qu'on suspend au milieu de l'air. La membrane attire et absorbe l'eau que contient l'eau-de-vie, et ensuite la répand en vapeur dans l'atmosphère. L'action se renouvelant sans cesse, on trouve, au bout de quelques jours, de l'alcool presque pur dans la vessie. Concluons de là qu'en général les substances poreuses ont une faculté élective en vertu de laquelle elles peuvent décomposer un liquide mélangé, en extraire certains principes, en repousser certains autres, et nous arrivons immédiatement à des conséquences importantes.

Nous arrivons à expliquer d'anciennes expériences par lesquelles Saussure a prouvé que les végétaux choisissent de préférence dans le sol certains liquides qu'ils absorbent, pendant qu'ils y laissent certains autres qui leur seraient nuisibles; nous arrivons enfin à concevoir d'une manière générale l'action élective des glandes dans l'économie animale, puisque leur effet se réduit à enlever au sang des substances qu'il contenait, dont elles se débarrassent, et qu'elles apportent dans des canaux particuliers. En effet, en injectant dans les vaisseaux sanguins d'un animal vivant un mélange de différens sels, on trouve vingt ou vingt-cinq secondes après un de ces sels constamment dans les urines, un autre dans la salive.

On doit à Dutrochet des études suivies sur le rôle de ces affinités électives. Il appliquait à l'extrémité d'un tube de verre une plaque poreuse, par exemple une peau de vessie; il remplissait ce tube avec un liquide déterminé, et il le plongeait dans un vase qui en contenait un autre. Ces deux liquides, séparés par la membrane, tendent à se mêler en la traversant, l'un dans un sens, l'autre dans une direction opposée. L'expérience prouve qu'ils le font en proportion inégale. Supposons qu'il y ait une dissolution sucrée dans le tube et de l'eau dans le vase : c'est celle-ci qui passera avec le plus d'abondance, et l'on verra le niveau s'élever peu à peu dans ce tube. Ces actions, que l'on appelle actions d'endosmose, résultent manifestement des attractions inégales exercées par la membrane

sur ces deux liquides, et par ceux-ci l'un sur l'autre. Bien que l'explication n'en ait pas été jusqu'à présent formulée d'une manière simple, elles révèlent l'existence d'une force qui doit s'exercer dans tous les cas analogues et contribuer à la production d'une foule de phénomènes. Ainsi l'illustre doyen des physiciens vivans a pratiqué des entailles à diverses hauteurs dans le tronc d'un arbre, et ayant recueilli les liquides qui en découlaient, il a reconnu qu'ils avaient des densités de plus en plus grandes à mesure qu'on les prenait à des élévations plus considérables. Il suit de là qu'ils doivent agir l'un sur l'autre à travers le bois qui les sépare, que l'endosmose tend à les faire monter dans le végétal, et même qu'elle peut les faire écouler à l'extérieur, comme le font les pleurs de la vigne. Ainsi l'endosmose doit ajouter son effet à la force d'imbibition et à celle qui résulte de l'évaporation, et agir pour faire monter la séve. Je me suis assuré, par des expériences encore incomplètes, que la densité des sucs propres suit une marche contraire, et augmente en allant des feuilles au tronc. Par conséquent, ce serait encore à l'endosmose qu'il faudrait attribuer le mouvement de la séve descendante.

Sans nous arrêter à montrer tous les cas où l'endosmose exerce son effet dans l'économie animale ou végétale, bornons-nous à répéter qu'il était intéressant de signaler l'existence de ces forces plutôt à cause des espérances qu'elles font concevoir que par suite des résultats qu'elles ont donnés. Ne peut-on maintenant dire à ceux qui s'endorment dans la contemplation stérile des organes : Voilà des forces que la physique a reconnues; elles agissent manifestement dans l'économie animale et végétale, dont elles sont les ressorts secondaires : c'est à vous d'en préciser le jeu? Votre devoir et votre élément de succès sont d'imiter ces organes et de les soumettre artificiellement à des conditions identiques à celles de la nature. C'est ainsi seulement que vous ferez l'analyse de ces fonctions que vous êtes impuissans à expliquer. Comparez les progrès immenses que font tous les jours la physique et la chimie à l'état stationnaire où restent les sciences naturelles; ne cherchez d'autre raison de cette différence que la répugnance invincible que vous opposez à l'expérimentation. Les mêmes succès vous attendent, si vous vous décidez enfin à ne pas laisser enfouies les richesses scientifiques infinies que vous n'avez pas voulu exploiter.

IV.

C'est surtout quand on a commencé à réfléchir sérieusement sur le dégagement de la chaleur et de l'électricité et sur la production

de la force musculaire dans les animaux, qu'on a senti la nécessité d'avoir recours aux théories de la physique et de la mécanique.

Les mammifères et les oiseaux surtout nous présentent trois grands phénomènes physico-mécaniques. En premier lieu, ils possèdent une température élevée et sensiblement constante, et comme ils perdent continuellement une certaine quantité de chaleur par le rayonnement et l'évaporation, il faut bien qu'il y ait en eux une cause qui agisse constamment pour la reproduire. On a prouvé que l'homme développe en un jour une quantité de chaleur qui suffirait pour amener à l'ébullition 40 kilogrammes d'eau. — Le second de ces phénomènes a pour siége le cœur. On sait que le cœur est animé de contractions périodiques qui mettent le sang en mouvement, ce qui prouve qu'il est sollicité par une force continue; elle est égale à celle qui soulèverait un kilogramme à la hauteur d'un mètre en une seconde. En outre l'homme se meut, il porte des fardeaux et exécute en moyenne un travail extérieur trois fois plus grand que celui du cœur. — Un troisième phénomène, c'est qu'il n'y a pas une fibre, pas un élément musculaire ou nerveux qui ne dégage de l'électricité.

Avant d'essayer l'explication de ce triple phénomène, il est d'abord nécessaire de rappeler que la chaleur, le travail mécanique et l'électricité, malgré leur diversité apparente, ne sont que des effets d'une même cause. Par exemple, une force quelconque peut être employée à soulever des fardeaux, à entraîner des convois, etc., alors elle produit du travail; mais si on l'applique à une roue à palettes tournant dans une masse d'eau, elle ne soulève plus rien et ne produit plus de travail apparent; son effet cependant n'est pas nul, car elle échauffe l'eau et développe une quantité de chaleur qui est proportionnelle au travail qu'elle peut engendrer. Donc l'effet d'une force peut être de créer du travail ou de créer une quantité équivalente de chaleur. Considérons maintenant ce qui se passe dans une machine à feu : nous voyons la vapeur entrer dans le cylindre, soulever et abaisser alternativement le piston, et engendrer un travail qui se répartit dans toutes les pièces animées par la machine; finalement elle sort. Or, en entrant, elle contenait une certaine quantité de chaleur; quand elle sort, elle en a perdu une partie, et c'est cette chaleur perdue qui s'est transformée en une quantité de travail qui lui est équivalente. On voit donc que toute chaleur qui s'anéantit crée du travail, et que tout travail qui se détruit crée de la chaleur. Nous pourrions répéter les mêmes raisonnemens pour l'électricité, et montrer qu'elle peut se transformer ou en travail ou en chaleur, tandis que le travail et la chaleur peuvent se changer en électricité.

Les trois grands phénomènes physico-chimiques accomplis par les animaux n'étant que des manifestations différentes d'une même cause, il suffira de chercher ce qui produit l'un d'eux, par exemple ce qui produit la chaleur. Faut-il la rapporter à cette force vitale occulte et catalytique qu'on cherche à défendre, ou bien devons-nous l'attribuer à l'exercice régulier des causes naturelles agissant suivant leurs lois habituelles?

C'est Lavoisier qui, à l'éternel honneur des sciences, est venu résoudre cette question. Parallèlement à ces productions de chaleur, de travail et d'électricité, les animaux accomplissent des phénomènes chimiques continus et d'une effrayante complication; il y en a dans les muscles, dans les nerfs, dans les glandes, dans tous les organes; il y en a pendant la digestion et surtout dans l'acte de la respiration. Or il est de l'essence des actions chimiques de produire de la chaleur, laquelle peut élever la température des animaux ou se transformer en travail mécanique, et l'on sait de plus qu'elles donnent toujours naissance à de l'électricité. Dès lors il est naturel de penser que c'est à ces actions chimiques qu'il faut rapporter tous les phénomènes physico-mécaniques dont nous venons de parler.

Il y a loin de cet aperçu général à une démonstration précise: malheureusement cette démonstration est impossible dans l'état actuel de nos connaissances. Pour qu'elle pût être complète, il faudrait d'une part analyser toutes les actions chimiques accomplies par un animal dans un temps donné et faire théoriquement la somme de toutes les quantités de chaleur qu'elles développent; d'un autre côté, il faudrait pouvoir mesurer expérimentalement les chaleurs réellement produites par cet animal pendant le même temps ou transformées en électricité et en travail, puis enfin chercher s'il y a égalité entre les chaleurs théoriques et réelles; mais cette balance ne peut s'établir rigoureusement par suite de l'impossibilité où l'on est manifestement d'analyser cette multitude de causes et d'effets.

A défaut toutefois d'une démonstration complète qui embrasserait tous les faits, on peut au moins se contenter d'une approximation qui sera déjà très satisfaisante. Laissons l'animal en repos, négligeons le travail accompli dans la circulation et l'électricité développée, il ne restera plus à considérer que la chaleur engendrée. Celle-ci, nous pouvons l'évaluer en enfermant l'animal dans une caisse entourée d'eau dont nous mesurerons le réchauffement. D'un autre côté, la plus importante des actions chimiques est celle de la respiration, et elle se réduit sensiblement à la combustion du charbon et de l'hydrogène, qui donne naissance à de l'acide carbonique et à de l'eau. Nous pouvons très aisément mesurer la quantité d'oxygène que l'animal enfermé dans sa caisse consomme, celle de l'acide car-

bonique qu'il dégage et conclure le poids de l'eau qu'il produit, et comme nous savons par des expériences préalables la chaleur que l'hydrogène et le charbon dégagent en se brûlant, il nous est possible de calculer très approximativement celle que l'animal a dû théoriquement produire et de la comparer à la quantité de chaleur mesurée par l'échauffement de l'eau. C'est ainsi que Lavoisier a posé la question, et c'est par ce procédé qu'il l'a résolue d'abord; mais comme ses expériences laissaient à désirer sous le rapport de la précision, elles ont été reprises avec soin par Dulong et par M. Despretz. Dans tous les cas, la chaleur théorique a été sensiblement égale à la chaleur réelle, d'où il suit qu'on peut rationnellement admettre, comme l'a fait Lavoisier, que les actions chimiques sont les causes de la chaleur, du mouvement et de l'électricité.

Sans insister, ce qui serait inutile ici, sur les objections que soulèvent ces expériences, j'ajouterai quelques mots sur la production du travail mécanique et de l'électricité. On a toujours admis, par une espèce d'intuition, que la fibre musculaire et les matières neutres azotées, qui ont la même composition, étaient les matériaux de l'organisme qui, en se transformant chimiquement sous l'influence de l'oxygène, devenaient la source du travail musculaire, tandis que les fécules et les corps gras étaient les alimens respiratoires susceptibles de donner la chaleur. Cette distinction a certainement besoin d'être appuyée par des expériences directes; elle se justifie néanmoins par les résultats suivans. Nous avons réussi à démontrer par des expériences rigoureuses que la combustion de la fibre musculaire augmente par la contraction prolongée, que cette fibre se trouve alors imbibée d'une plus grande quantité d'acide carbonique, lequel existe aussi en plus grande proportion dans le sang veineux. On explique par là comment un muscle cesse de pouvoir se contracter quand il est enfermé dans un petit espace rempli d'air qui se transforme en acide carbonique, et comment il reprend sa propriété première quand on le met en contact avec du gaz oxygène. On a encore démontré tout récemment qu'après une longue contraction la fibre musculaire prend un excès d'acidité, due à la présence de quelques corps particuliers, tels que les acides lactique ou phosphorique.

Je terminerai cet examen des applications de l'expérimentation à la physiologie par des expériences personnelles, destinées à jeter quelque lumière sur la fonction des nerfs. En faisant passer pendant un temps très court, à travers l'un d'eux, un courant électrique, on produit une contraction et un effort musculaire toujours incomparablement plus grand que le travail mécanique qui correspond à la quantité d'électricité qui a été lancée dans le nerf. Cette conclusion nous conduit forcément à admettre que l'excitation électrique

de ce nerf se borne à exalter les phénomènes chimiques de la respiration musculaire, et que c'est entre ce phénomène et l'effort mécanique développé que doit exister la relation voulue par la théorie mécanique de la chaleur. L'excitation électrique d'un nerf est donc quelque chose d'analogue à une étincelle électrique ou à une particule incandescente qui met le feu à une grande masse de poudre; elle agit comme le ferait un petit effort musculaire pour déterminer la chute d'un poids d'une grande hauteur. Cette conclusion est confirmée par le fait que nous avons rappelé de l'augmentation qu'éprouve la respiration musculaire pendant la contraction.

Nous venons de rappeler tout ce que les sciences physiologiques doivent à l'expérimentation. Il y aurait une curieuse étude à faire, qui montrerait combien elles ont été égarées par les raisonnemens *à priori*, et quelle triste habitude de vagues explications elles en ont gardée. S'il est vrai qu'en général on doive tirer du passé l'enseignement de l'avenir, le choix n'est pas douteux : il faut abandonner la méthode stérile et persévérer avec un redoublement d'ardeur dans la voie féconde. A la vérité, les expériences sont plus difficiles, et leur résultat est moins constant quand elles sont exécutées sur des êtres vivans, parce que la plus simple des fonctions est un ensemble complexe d'effets produits par la température, les affinités, les états électriques et la constitution des organes, laquelle varie suivant l'âge, la vigueur et l'état de nutrition; mais cette difficulté ne doit pas nous désespérer. Au commencement de ce siècle, la chimie, qui pourtant sortait des mains de Lavoisier, n'avait que timidement abordé les corps organiques. La physique ne connaissait ni la pile de Volta, ni les merveilleuses théories d'Ampère, ni les lois de la polarisation, ni la machine à vapeur, ni le télégraphe électrique. Soixante années d'études ont suffi pour nous donner toutes ces conquêtes. Nous sommes aujourd'hui peut-être à la veille d'accomplir une pareille révolution dans l'étude des êtres vivans; persévérons. Que la Providence veuille nous donner des hommes tels que Hales, Rumford, Galvani, Spallanzani, Bonnet, dans le siècle passé, tels que Charles Bell, Magendie, Dutrochet, Müller, parmi les contemporains dont nous déplorons la perte récente. Que la physique et la chimie réalisent encore une fois des progrès semblables à ceux qu'elles ont faits entre les mains de Fresnel, d'Ampère, de Dumas et de Liebig, et nous arriverons lentement, mais sûrement, à dissiper l'obscurité qui couvre la science de l'organisme vivant, sur laquelle les prétendues théories des vitalistes n'ont jamais jeté que de fausses lumières.

CH. MATTEUCCI.

LES

ASSEMBLÉES PROVINCIALES

EN FRANCE AVANT 1789

III.

PROVINCES DU NORD.

I. — CHAMPAGNE.

Les assemblées provinciales créées en vertu de l'édit de 1787 n'ont pas eu la même durée que celles du Berri et de la Haute-Guienne (1); elles méritent cependant un coup d'œil de l'histoire, car leur courte existence a prouvé qu'elles renfermaient les mêmes élémens de succès. La première instituée fut celle de Champagne.

La généralité de Châlons, qui avait remplacé l'ancienne province de Champagne, comprenait à peu près les quatre départemens actuels des Ardennes, de l'Aube, de la Marne et de la Haute-Marne. Elle se divisait en douze élections, qui forment aujourd'hui seize arrondissemens, et dont les chefs-lieux étaient Châlons, Rethel, Sainte-Menehould, Vitry, Joinville, Chaumont, Langres, Bar-sur-Aube, Troyes, Épernay, Reims et Sézanne. Encore moins peuplée que le Berri, c'était une des parties de la France le plus accablées par les impôts. On y payait 26 livres 16 sols par tête d'habitant, ou près de deux fois plus qu'en Berri, et la différence ne tenait pas à une supériorité de ri-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet.

chesse. « La généralité de Châlons, dit Necker, fait partie des grandes gabelles; on y est de plus assujetti à toutes les impositions établies dans le royaume, et les travaux des chemins se font par corvées. Le peuple y est généralement pauvre, et l'étendue des impôts y contribue essentiellement. » Aujourd'hui tout a bien changé; les départemens champenois ont passé des derniers rangs dans les moyens, laissant derrière eux la plupart de ceux qui les dépassaient en 1789.

Ce n'est pas sans doute l'assemblée provinciale qui a beaucoup contribué à cette transformation; elle n'en a pas eu le temps, mais elle l'a commencée. La Champagne avait tout perdu en perdant ses anciens états. Les états de Champagne, réunis à Vertus en 1358, pendant la captivité du roi Jean, avaient donné le premier signal du soulèvement contre les Anglais. Deux siècles après, malgré ce grand service, ils n'étaient plus qu'un souvenir, car, dans les cahiers dressés en 1560 pour les états-généraux d'Orléans, la noblesse de Champagne se plaignait qu'on les laissât tomber en désuétude. L'institution des élections et des généralités remonte en effet à cette époque, ainsi que le constate Bodin dans sa *République*. La Champagne avait sous ses comtes beaucoup plus d'étendue que la généralité de Châlons; elle comprenait la Brie et arrivait jusqu'aux portes de Paris, les villes de Sens et de Provins lui appartenaient. Or, d'après tous les documens locaux, ces différentes villes avaient eu autrefois beaucoup plus d'habitans qu'à la fin du dernier siècle; les foires de Champagne étaient, au moyen âge, célèbres dans toute l'Europe.

L'assemblée qui allait rendre à cette province ses anciennes franchises se composait de 48 membres; elle se réunit à Châlons, chef-lieu de la généralité. La Champagne l'accueillit avec joie, sans discuter sur des questions surannées de forme et d'origine. Dès 1779, l'académie de Châlons, entrant dans les vues de Necker, avait proposé un prix dont les fonds étaient faits par le baron de Choiseul, ambassadeur à Turin, pour le meilleur mémoire sur les assemblées provinciales.

Le président nommé par le roi, M. de Talleyrand-Périgord, archevêque-duc de Reims, premier pair de France et légat-né du saint-siége, appartenait par sa naissance à une ancienne maison souveraine. Le siége de Reims donnait 60,000 livres de rentes, et M. de Talleyrand-Périgord y joignait les titres d'abbé de Saint-Quentin et de Cercamps, qui portaient ses revenus à plus de 100,000 livres. Comme l'archevêque de Bourges, il s'occupait activement des intérêts matériels de son diocèse; l'agriculture et l'industrie lui devaient de nombreux encouragemens. Il est mort en 1821 archevêque de Paris et cardinal. Auprès de lui siégeaient deux autres prélats, M. de Barral,

évêque de Troyes, et M. de Clermont-Tonnerre, évêque-comte de Châlons, parent de ce célèbre évêque de Noyon sous Louis XIV qui n'appelait le pape que *Monsieur de Rome*, et mort lui-même en 1830 archevêque de Toulouse et cardinal, après avoir rappelé dans une occasion bien connue la fière devise de sa famille : *Etiamsi omnes, ego non*. Le quatrième prélat de la province, M. de La Luzerne, évêque-duc de Langres, ne figurait pas parmi les membres de l'assemblée; il n'avait pas voulu sans doute accepter la présidence de l'archevêque de Reims, dont il se prétendait l'égal par l'ancienneté de son siége.

Après les évêques venaient les abbés des deux plus grands monastères de la Champagne, l'abbaye de Clairvaux, fondée par saint Bernard dans la vallée de l'Aube, une des plus riches et des plus magnifiques de France, et celle de Morimond en Bassigny, un peu moins célèbre, mais dont dépendaient les cinq ordres de chevalerie de l'Espagne. Toutes deux, étant en règle, avaient pour abbés de véritables moines. Puis siégeaient deux jeunes abbés commendataires, destinés tous deux à jouer un grand rôle politique. L'un, neveu de l'archevêque, qu'on appelait alors l'abbé de Périgord et qui devait s'appeler un jour le prince de Talleyrand, n'était encore, quoiqu'il eût plus de trente ans, qu'abbé de Saint-Denis, dans le diocèse de Reims, et ne devait être promu au siége d'Autun que l'année suivante. Rien n'annonçait la future grandeur de ce personnage équivoque et mécontent, fait prêtre malgré lui, parce qu'une chute l'avait rendu infirme, froidement spirituel, novateur hardi, railleur, hautain, paradoxal, ambitieux profond et prêt à tout, qui avait voulu, par amour de l'effet, se faire présenter publiquement à Voltaire, et qui, agent général du clergé pendant la guerre d'Amérique, avait eu la singulière fantaisie d'armer à ses frais un corsaire contre les Anglais. L'autre, M. de Montesquiou-Fezensac, abbé de Beaulieu dans le diocèse de Langres, avait succédé à l'abbé de Périgord comme agent général du clergé, et devait bientôt entrer avec lui à l'assemblée nationale; homme d'esprit aussi, instruit, éclairé, sans préjugés, mais moins amer et moins inquiet, d'un caractère bien autrement sincère et désintéressé, d'une éloquence douce et persuasive, qui, après avoir tenté vainement en 1789 la conciliation de l'ancien et du nouveau régime, a été en 1814 un des principaux auteurs de la charte, et qui, ayant occupé les plus hauts emplois, est mort dans une modeste retraite.

Les deux ordres de la noblesse et du tiers-état n'offraient pas de noms aussi éclatans. Le comte de Brienne, frère du premier ministre, fit un moment partie de l'assemblée; mais, appelé presque aussitôt au ministère de la guerre, il fut remplacé par son fils, le vicomte

de Loménie. On peut remarquer aussi dans la noblesse M. Lerebours, président au parlement de Paris; un représentant de l'ordre de Malte, qui avait de grands biens dans la province; le comte de Choiseul-d'Aillecourt et le marquis d'Ambly, qui furent tous deux députés aux états-généraux. Le tiers-état présentait cette particularité, que des membres de la noblesse ayant accepté les fonctions de maires avaient consenti à y figurer. Tels étaient M. de Souyn, maréchal de camp et maire de Reims; M. de Brienne, maréchal de camp et maire de Bar-sur-Aube; le comte de Pons, maire de Châlons. Ainsi s'effaçait tous les jours par le fait la vieille distinction entre les ordres. Parmi les autres membres du tiers-état se trouvaient M. Leblanc, correspondant de la Société d'agriculture de Paris, et M. Quatresous de Parctelaine, grand marchand de vin d'Épernay, qu'Arthur Young a visités l'un et l'autre en 1789, — le premier pour ses moutons d'Espagne et ses vaches de Suisse, le second pour ses vastes caves.

La réunion préparatoire pour les élections ayant eu lieu au mois d'août, la véritable réunion commença le 17 novembre, jour fixé pour la réunion des assemblées provinciales dans toute la France. Elle se tint dans la grande salle de l'hôtel-de-ville de Châlons, sous la présidence de l'archevêque. M. Rouillé d'Orfeuil, intendant, prononça le discours d'inauguration. L'administration des intendans s'était fort améliorée depuis l'avénement de Louis XVI, et M. Rouillé d'Orfeuil en particulier avait fait preuve de talens et de bonnes intentions; l'archevêque lui exprima la reconnaissance de la province. Il fut donné lecture dans cette séance du règlement arrêté par le roi pour les assemblées provinciales, ainsi que de l'instruction ministérielle qui l'accompagnait. Divisé en cinq sections, ce règlement comprenait les assemblées d'élection et de municipalité; c'était la charte complète de la nouvelle organisation. L'instruction entrait dans plus de détails encore et péchait beaucoup plus par l'excès que par le défaut des prescriptions. Le tout avait pour but de régler avec précision les relations des assemblées avec les intendans, *de manière*, y était-il dit, *que la liberté qu'il convient de laisser à l'action de chaque partie ne puisse jamais altérer le concours et la surveillance mutuelle qu'exige l'intérêt de la province*. Nous donnons ces détails une fois pour toutes, les mêmes formalités s'étant reproduites partout à l'ouverture de chaque assemblée provinciale.

L'intendant déposa en même temps sur le bureau la récente déclaration du roi pour l'entière liberté du commerce des grains, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. L'édit de 1774, rendu sous le ministère de Turgot, ne portait que sur la circulation des grains à l'intérieur; la liberté d'exportation avait été plusieurs fois depuis donnée

et retirée. La nouvelle déclaration l'établissait définitivement, le roi ne se réservant que le droit de la suspendre pendant un an, et seulement pour les provinces qui le demanderaient par l'organe de leurs représentans. « Nous nous sommes convaincus, disait le préambule, que les mêmes principes qui réclament la liberté de la circulation des grains dans l'intérieur de notre royaume sollicitent aussi celle de leur commerce avec l'étranger, que la défense de les exporter, quand leur prix s'élève au-dessus d'un certain terme, est inutile, puisqu'ils restent d'eux-mêmes partout où ils deviennent trop chers, qu'elle est même nuisible, puisqu'elle effraie les esprits, qu'elle presse les achats, qu'elle resserre le commerce, qu'elle repousse l'importation, enfin que la hausse des prix, pouvant être provoquée sur plusieurs marchés par des manœuvres coupables, ne saurait indiquer le moment où l'exportation pourrait être dangereuse. » On sait ce que les gouvernemens suivans ont fait de cette liberté précieuse, proclamée par Louis XVI; il n'a pas fallu moins de trois quarts de siècle pour la reconquérir.

L'assemblée reçut aussi communication de la déclaration du roi pour la conversion de la corvée en une prestation en argent. Louis XVI y chargeait les assemblées provinciales de lui proposer, dès leurs premières séances, les mesures qui leur paraîtraient les plus convenables pour régler le mode de conversion. Des *instructions* spéciales sur l'agriculture avaient été rédigées à Paris et envoyées par le gouvernement à toutes les provinces. « En comparant, y était-il dit, les différentes parties du royaume, soit entre elles, soit avec les royaumes voisins où la culture est plus florissante, on doit croire que, si les récoltes sont médiocres, même dans les terrains fertiles, si les essais pour tirer parti des jachères ont été infructueux, si enfin les nouvelles cultures qu'on a cherché à introduire n'ont pas eu tout le succès dont on s'était flatté, c'est au défaut de fumier et d'engrais qu'on doit principalement en attribuer la cause. Ce défaut d'engrais annonce l'insuffisance du nombre de bestiaux. Les assemblées provinciales doivent donc s'occuper des moyens d'introduire dans les campagnes un système de culture propre à les augmenter. Avant de chercher à les multiplier, il faut assurer leur subsistance. Un des principaux moyens pour y parvenir est la formation des prairies artificielles, et il est à désirer que les assemblées provinciales s'attachent à favoriser ce genre de culture. Indépendamment des instructions qu'elles peuvent publier, des distributions gratuites de graines, au moins sous la forme de prêt, seraient un grand encouragement. Ces assemblées pourraient proposer des gratifications en bestiaux aux cultivateurs qui auraient mis en bon rapport un certain nombre de prairies artificielles. Les turneps,

les betteraves et les pommes de terre, cultivés en plein champ et à la quantité de plusieurs arpens, fournissent encore une ressource précieuse pour la nourriture des animaux pendant l'hiver. » Puis venaient des instructions non moins bien conçues sur l'amélioration des races de bétail, les labours à plat, la moisson à la faux, l'assainissement des terres humides, le chaulage des blés, l'usage des meules pour les récoltes, le perfectionnement de la mouture, l'extension des plantes textiles. « C'est aux riches propriétaires à donner l'exemple, disait en terminant la circulaire ministérielle; leurs leçons seront plus utiles quand leurs essais présenteront des résultats, et ils pourront accroître leur aisance personnelle en devenant les bienfaiteurs de leurs concitoyens. »

L'archevêque-président ouvrit la session par un discours où se trouvait le passage suivant : « Une administration sage, égale et permanente va s'établir dans la répartition des impôts. La propriété, le premier objet du code politique dans toutes les constitutions, va reconnaître un code invariable dans ses principes. Aussi doit-on s'attendre à voir disparaître cette avarice frauduleuse qui cherche à dérober à l'état ce qu'elle rougirait de ne pas accorder à ses propres engagemens, *comme si l'on pouvait, sans injustice et sans honte, se faire assurer par la protection publique la jouissance paisible de sa fortune en s'affranchissant des charges de la société*. Tout ce qui pouvait porter le nom d'obstacle a disparu; tous les esprits éclairés sont d'accord sur les principes, tous les cœurs sont animés du même zèle. Je ne suis point effrayé de la variété des connaissances qui nous sont nécessaires, toutes se trouvent ici réunies; cette assemblée est composée de tous les esprits pour faire le bien, et elle n'a qu'une âme pour le vouloir. Déjà ont disparu les querelles affligeantes qui ont tant de fois divisé les différens ordres de l'état; on ne verra plus ces scènes de scandale où les droits, mêlés et souvent confondus avec les prétentions, étaient discutés dans le choc et le tumulte des passions. »

La commission intermédiaire, élue dans la session préparatoire, avait pu, en moins de trois mois, réunir les élémens d'un rapport sur l'état de la province. Le principal rédacteur de ce travail était l'un des procureurs-syndics, M. Lévesque de Pouilly, lieutenant-général au bailliage de Reims, fils de l'auteur de la *Théorie des Sentimens agréables* et auteur lui-même de plusieurs écrits historiques. Le père et le fils ont laissé un nom vénéré dans leur ville natale, qui leur doit plusieurs fondations utiles, entre autres des écoles gratuites de dessin et de mathématiques. Quand le célèbre Pitt, alors âgé de vingt-cinq ans, était venu en France après la paix de 1783 pour préparer un traité de commerce, il avait fixé sa résidence à Reims,

et y avait vécu dans l'intimité du jeune Lévesque de Pouilly, qui avait à peu près son âge.

Le rapport de la commission intermédiaire contenait une véritable statistique agricole de la province. Il en résultait que l'étendue totale était de 4 millions d'arpens de 51 ares, ce qui correspond assez exactement à ce qu'a depuis donné le cadastre, et que le produit brut pouvait être évalué en tout à 60 millions ou 30 francs par hectare. Les vignes couvraient 100,000 arpens, ou environ 10,000 hectares de moins qu'aujourd'hui. D'immenses quantités de terres incultes ne donnaient aucun produit. Le nombre des chevaux était de 120,000, celui des bêtes à cornes de 250,000, celui des bêtes à laine de 720,000; encore l'hiver rigoureux de 1784 et la disette de fourrage de 1785 avaient-ils réduit ce dernier nombre de près du tiers. Aujourd'hui les quatre départemens champenois possèdent 2 millions de moutons, 400,000 bêtes à cornes, 200,000 chevaux, et la valeur moyenne de ces divers animaux s'est encore plus accrue que la quantité. Un mémoire soumis à l'assemblée par un de ses membres, le M. Leblanc d'Arthur Young, traitait spécialement de l'état des troupeaux et des moyens de l'améliorer. L'auteur avait visité plus de 200 troupeaux sans en trouver un seul uniforme : à côté de moutons valant un louis, il y en avait qui ne valaient pas quatre livres; ceux-ci donnaient une laine aussi fine que la meilleure de Ségovie, ceux-là ne portaient que de la jarre. Ce n'était évidemment pas à la nature du sol qu'il fallait attribuer ces inégalités, mais au peu de soin des cultivateurs. La France avait eu autrefois la supériorité pour la production des laines; cette industrie était tombée en décadence, mais elle pouvait facilement se relever. M. Leblanc lui-même donnait l'exemple.

La commission avait recueilli des renseignemens non moins précis sur les manufactures. « Nous pouvons, disait le rapport, vous présenter la ville de Reims comme soutenant depuis plus de mille années une des manufactures les plus intéressantes du royaume par le nombre et la diversité des étoffes qui s'y fabriquent. En ne jetant les yeux que sur la quantité fabriquée dans le courant de l'année dernière, on trouve 95,000 pièces d'une valeur, exactement calculée, de 11 millions de livres, dont la moitié peut être considérée comme le prix de la main d'œuvre. Ces étoffes passent en Espagne, en Portugal, en Italie, dans le Levant, et y soutiennent la concurrence avec celles des Anglais. On emploie pour les faire un quart de laine d'Espagne, les trois autres quarts sont tirés du royaume. Trente mille personnes, tant dans Reims que dans la campagne qui l'environne, sont occupées à ce travail. » Suivent des détails du même genre sur les fabriques de Troyes, de Rethel, de Châlons, de

Suippes, d'Arcis-sur-Aube, sur la coutellerie de Langres, les armes à feu de Charleville, l'entrepôt des fers de Saint-Dizier.

Le reste du rapport entrait dans de grands détails sur l'état des routes. La Champagne avait alors 375 lieues de 2,000 toises, ou 1,500 kilomètres de routes terminées; elle en a aujourd'hui 7,500. La grande question des corvées ayant été définitivement réglée par le roi, il ne s'agissait plus que de bien employer les fonds de l'impôt établi en échange. L'ingénieur en chef de la généralité avait dressé un état des travaux à faire. On y remarque l'établissement de *cantonniers* ou *stationnaires* par chaque millier de toises sur les routes les plus parcourues, et par 2,000 et même 3,000 toises sur les moins fréquentées. Toutes les routes devaient être divisées en stationnemens de douze cantonniers, commandés par un chef. Chaque cantonnier, y compris les frais d'outil et le salaire du chef, devait coûter 300 livres.

L'archevêque présida exactement chaque séance, et tous les procès-verbaux imprimés sont revêtus de sa signature. Les noms des auteurs n'étant pas indiqués en tête des rapports, on ne peut savoir si l'abbé de Périgord en fit quelques-uns; il appartenait au bureau des impôts. Ce bureau fit deux grands rapports, l'un sur les vingtièmes, l'autre sur la taille; s'ils sont du futur évêque d'Autun, on y retrouve toute la variété de connaissances qu'il devait montrer à l'assemblée nationale. La taille avait eu en Champagne jusqu'en 1739 le même caractère d'arbitraire qu'en Berri; mais depuis cette époque on l'avait *tarifée*, c'est-à-dire assise sur une sorte de cadastre, et il ne s'agissait plus que de perfectionner cet instrument de répartition. Quant aux vingtièmes, le gouvernement lui-même offrait de les fixer dans toutes les provinces par un abonnement, grand progrès dont l'assemblée du Berri avait eu l'initiative.

L'abbé de Montesquiou appartenait au bureau du bien public; les travaux de ce bureau roulèrent sur des questions agricoles. L'archevêque avait déjà fait venir à ses frais un troupeau de moutons espagnols pour régénérer les laines de la province. L'assemblée décida qu'il serait écrit en son nom à M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, pour lui demander encore quarante béliers de l'Escurial et autant de brebis. Une souscription fut ouverte pour faire venir des taureaux et des vaches de Suisse et de Franche Comté. Le bureau de la comptabilité était présidé par l'évêque de Troyes, et celui des travaux publics par le comte de Coigny. Une somme annuelle de 184,000 livres venait de faire retour à la province sur le fonds des ponts et chaussées en vertu de la décision royale du 25 décembre 1786; en y ajoutant celle de 807,000 livres que donnait le nouvel impôt sur les chemins, et les 100,000 annuellement

accordés par le roi pour les ateliers de charité, on arrivait à un total de près de 1,100,000 livres pour les travaux publics, sans compter les souscriptions volontaires. En cherchant les moyens d'augmenter encore ces ressources, on avait eu l'idée d'établir des droits de péage sur les routes, comme en Angleterre; mais le temps n'avait pas permis d'étudier suffisamment ce projet, dont l'examen fut renvoyé à l'année suivante.

La province de Champagne fut la première qui mit à exécution la partie de l'édit de 1787 relative aux assemblées d'élection. L'assemblée provinciale désigna, aux termes de l'édit, les 12 premiers membres par chaque élection; ceux-ci choisirent ensuite leurs collègues. A raison de 26 membres par élection, y compris les syndics, on arrive à un total de plus de 300 personnes pour la province. Voici les noms des présidens : élection de Reims, l'abbé de Mourdier, prévôt de l'église métropolitaine; Troyes, l'évêque de Troyes; Rethel, l'abbé de Saint-Albin, vicaire-général de Reims; Vitry-le-François, le vicomte du Hamel; Châlons, l'évêque de Châlons; Langres, point de président nommé, sans doute dans l'espoir de décider l'évêque; Bar-sur-Aube, le comte de Mesgrigny; Sainte-Menehould, le comte de Giraucourt; Épernay, l'abbé de Lescure, vicaire-général de Reims; Joinville, le marquis de Pimodan; Chaumont, l'abbé de Clairvaux; Sézanne, M. de Cotte, conseiller d'état. La plupart de ces présidens appartenaient à l'assemblée provinciale. Parmi les simples membres de ces assemblées secondaires, on remarque le marquis de Sillery, qu'on appelait aussi le comte de Genlis, mari de la célèbre comtesse de ce nom, et un des plus grands propriétaires de vignes de la Champagne, qui a été député aux états-généraux, ensuite membre de la convention nationale, et qui a péri sur l'échafaud; puis M. Beugnot, alors avocat à Bar-sur-Aube, procureur-général du département de l'Aube en 1790, membre de l'assemblée législative en 1791, comte et préfet sous l'empire, ministre et député sous la restauration, un des hommes qui par la finesse de leur esprit ont le plus rappelé de nos jours la société du XVIIIe siècle.

Ces assemblées d'élection devaient avoir aussi leurs commissions intermédiaires et leurs procureurs-syndics. Leurs attributions, et c'était là leur principal défaut, ne différaient pas essentiellement de celles de nos conseils actuels d'arrondissement; sans aucun doute, si elles avaient duré, leur composition se serait simplifiée, et leurs attributions se seraient étendues, car leur organisation était hors de proportion avec leur pouvoir. On a contesté l'utilité des commissions intermédiaires et des procureurs-syndics pour les assemblées provinciales; cette critique ne paraît pas fondée pour les commissions, elle l'était davantage pour les syndics, qui pouvaient diffici-

lement se concilier avec le maintien des intendans. Pour les assemblées d'élection, c'était l'inverse; la commission intermédiaire n'avait aucune utilité réelle, mais il pouvait être avantageux de remplacer par des syndics élus ces agens de l'intendant, nommés et révoqués par lui à volonté, qu'on appelait des *subdélégués*. Seulement rien n'obligeait à en avoir deux pour chaque élection; un syndic aurait suffi. Même pour les assemblées provinciales, deux étaient de trop. Comme tous les nouveaux convertis, Calonne et Brienne avaient eu trop de zèle; ils avaient multiplié à l'excès les rouages de leurs administrations, et ce n'était pas sans raison que, dans le préambule de l'édit, le roi avait annoncé l'intention de faire à ces premiers arrangemens les changemens que l'expérience ferait juger nécessaires.

Pourquoi faut-il que cette expérience n'ait pas pu s'accomplir? L'assemblée provinciale de Champagne, comme toutes celles qu'avait instituées l'édit de 1787, n'a tenu qu'une session, et les assemblées secondaires ont eu à peine le temps de se constituer. On ne peut que le regretter profondément en voyant l'esprit qui y régnait. « L'étude de l'administration publique, avait dit l'archevêque-président, élève l'âme en occupant la pensée. Le temps employé à méditer sur l'économie politique remplit le cœur d'affections douces; il répond à ce besoin impérieux que ressent l'homme d'être utile à ses semblables. C'est là que le travail porte avec lui sa récompense; c'est là que l'âme peut jouir en paix du succès de l'esprit. »

II. — PICARDIE, SOISSONNAIS, HAINAUT.

Picardie. — La généralité d'Amiens, qui avait remplacé l'ancienne Picardie, comprenait le département actuel de la Somme et quelques parties des départemens voisins. Elle se divisait en six élections, qui forment aujourd'hui autant d'arrondissemens : Amiens, Abbeville, Doullens, Péronne, Montdidier et Saint-Quentin, plus les quatre gouvernemens de Montreuil, Boulogne, Calais et Ardres. Comme ceux de Champagne, les états de Picardie avaient disparu dans le cours du xve siècle. Il paraît même qu'il n'y avait jamais eu une assemblée unique pour la province entière : dans ce pays de libertés municipales, chaque fraction de territoire avait ses états. Il en restait quelque chose dans le Boulonnais, qui avait conservé une administration distincte avec le titre de gouvernement, et qui réclama le maintien de ses priviléges, ce qui lui fut accordé sans difficulté.

L'assemblée provinciale, à cause du peu d'étendue de la généralité, ne se composait que de 36 membres. Le duc d'Havré fut

nommé président par le roi; les autres députés de l'ordre de la noblesse étaient le duc de Villequier, le comte d'Hellye, le comte de Crécy, le duc de Mailly, le prince de Poix, le marquis de Lameth, le commandeur de Varennes et le marquis de Caulaincourt. Pair de France, lieutenant-général et grand d'Espagne, le duc d'Havré avait fait partie de l'assemblée des notables : député de la noblesse d'Amiens aux états-généraux, il devait y voter contre toutes les décisions de la majorité et s'en séparer de bonne heure par l'émigration; mais pour le moment il approuvait sans réserve l'institution des assemblées provinciales. Le prince de Poix, fils aîné du maréchal de Mouchy, passait pour un des plus grands admirateurs de Necker; il a voté tour à tour à l'assemblée constituante avec la majorité et la minorité, et a fini par se ranger auprès du roi, qu'il défendit de sa personne au 10 août. Le marquis de Lameth était le frère aîné des deux Lameth, Alexandre et Charles, fort connus par la part qu'ils ont prise à la révolution, et le marquis de Caulaincourt le père de celui qui a reçu de Napoléon le titre de duc de Vicence. Le clergé se composait de l'évêque d'Amiens (M. de Machault), d'abbés, de chanoines, d'un religieux de Corbie et du curé d'Ardres. M. Lecaron de Choqueuse, maire d'Amiens, siégeait en tête du tiers-état. Les deux procureurs-syndics étaient, pour la noblesse et le clergé, le comte de Gomer, et pour le tiers-état M. Boullet de Varennes, avocat.

L'intendant de la province, M. d'Agay, ouvrit la session, accompagné de son fils, qui devait lui succéder, et un passage de son discours prouve que la corvée pour les chemins avait été abolie pendant son administration, avant l'édit du roi. « Grâce à la législation bienfaisante de sa majesté et aux sages conseils d'une assemblée à jamais mémorable qui lui a transmis le vœu de la nation, l'odieux régime de la corvée a disparu. Les contributions que supporte la classe la plus aisée des campagnes, en soulageant les malheureux, épargnent à la province le prix inestimable d'une multitude de journées souvent inutiles et très mal employées. Des calculs que j'ai exposés aux yeux du gouvernement établissent que la valeur des journées d'hommes et de chevaux employées par corvées en nature dans cette province, évaluées au plus bas prix, formait un objet de 900,000 livres au moins. Les essais que j'ai concertés avec un grand nombre de propriétaires éclairés pour la conversion en argent avait réduit cette valeur à la somme de 336,000 livres par an avant les lois qui ont étendu ce bienfait à tout le royaume. »

Je donnerai aussi un extrait du discours du duc d'Havré; on aime à rappeler ce beau et touchant langage. « C'est l'union qui doit être notre premier caractère. Rien n'est plus précieux que cette intelli-

gence unanime; on marche pour ainsi dire en force et de front vers la vérité, la justice et le bien public; les volontés s'accordent toujours, lors même que les opinions se combattent, et il en résulte infailliblement que, tendant au même but, tout se confond dans le désir d'y atteindre. Tout ce qui procure le bien nous paraîtra également glorieux; dès que l'on a dirigé vers lui tous ses efforts, on se félicite également d'y contribuer, tantôt par un succès, tantôt par un sacrifice. Tous les succès seront communs et deviendront ceux de chacun de nous. Nous ne connaîtrons de rivalité que celle de l'application et du zèle; la province qui nous observe bénira tous les jours l'institution qui lui offre un si touchant exemple, elle attendra avec plus de patience et d'espoir le fruit de nos travaux, et nos assemblées pourront devenir des écoles de mœurs autant que d'administration. »

Au nombre des questions spéciales dont s'occupa l'assemblée de Picardie, on peut citer ce qu'on appelait dans le Santerre les *dépointemens*. Le procès-verbal s'exprime à ce sujet dans les termes les plus énergiques. « Un mémoire a dénoncé à l'assemblée ce genre d'abus qui consiste dans l'usage où sont les fermiers de se perpétuer par toute sorte de voies illicites, et contre le gré des propriétaires, dans la jouissance des biens affermés, ce qui leur donne une espèce de propriété fictive, qui dépouille presque entièrement par le fait le véritable maître de la chose. Cet abus est porté si loin que les fermiers de ce canton mettent les biens de leurs propriétaires dans le commerce, soit en vendant à d'autres la faculté de les exploiter, soit en les donnant en dot à leurs enfans, soit en les laissant dans leurs successions à partager entre leurs héritiers. Les fermiers dépointés se livrent à toute sorte d'excès contre ceux qui ont la hardiesse de leur succéder, jusque-là qu'ils deviennent assassins et incendiaires. On a présenté un relevé effrayant fait au greffe criminel du bailliage de Péronne des délits occasionnés par les dépointemens. On a fait voir qu'un incendie particulier devenait presque toujours général, et qu'ainsi la vengeance d'un fermier dépointé entraînait souvent la ruine d'un nombre infini de citoyens. On a montré que cet abus portait les plus fortes atteintes à la propriété, soit parce que le véritable maître du bien ne peut pas le retirer pour le faire valoir lui-même sans encourir la vengeance du fermier dépossédé, soit parce qu'il ne peut jamais l'affermer dans la juste proportion du produit, et ne trouve pas souvent à le vendre la moitié de sa valeur. »

Une déclaration du roi, en date du 20 juillet 1764, avait tenté de réprimer ces désordres, qui rappelaient un des plus grands fléaux de l'Irlande; mais les dispositions de cette loi restaient impuissantes

contre des habitudes invétérées. L'assemblée décida que le roi serait supplié de prendre des mesures plus efficaces, et chargea son président d'insister auprès du gouvernement. L'abus dont elle se plaignait ne devait pas disparaître encore; il prit de nouvelles forces pendant la révolution, et n'a cédé que de nos jours.

On recherchait depuis quelque temps sur cette côte la situation la plus avantageuse pour y créer un port. Des commissaires envoyés sur les lieux en 1784 par le ministre de la marine s'étaient prononcés en faveur de Saint-Valery, l'assemblée se déclara dans le même sens. L'exécution d'un canal de la Basse-Somme ayant été décidée en même temps, le roi y avait consacré une somme annuelle de 40,000 livres sur le trésor public pendant dix ans, plus le produit d'un droit d'octroi à percevoir sur les marchandises. Les travaux avaient commencé en 1786. Un autre canal, partant d'Amiens et passant à Péronne pour aller rejoindre l'ancien canal de Picardie, avait été commencé en 1770; les fonds étaient fournis par un octroi de 20 sols par velte sur les eaux-de-vie qui se consommaient dans la province. Enfin, pour joindre la Somme à l'Escaut en traversant des montagnes, Louis XVI avait fait entreprendre un canal souterrain, déjà ouvert en partie. « L'âme s'élève, disait dans son rapport le bureau du bien public, à la vue de ces canaux immenses, qui joindront le commerce de la Hollande à celui des principales villes du royaume. » — « Je suis fier d'être homme, s'était déjà écrié l'empereur Joseph II en visitant le canal souterrain, quand je vois qu'un de mes semblables a osé imaginer un travail si hardi! » L'assemblée, pénétrée des mêmes sentimens, vota un témoignage de sa reconnaissance pour le roi.

Un projet de desséchement avait été préparé pour la vallée d'Authie, dont les trois quarts formaient des marais inaccessibles. On devait rendre ainsi à la culture plus de 6,000 arpens. Le comte d'Artois, qui avait cette vallée dans son apanage, sollicité par M. de Lameth au nom des habitans, avait promis de faire exécuter à ses frais ce travail. Les choses étant toujours restées dans le même état malgré cette promesse, l'assemblée pria son président de s'informer de la décision définitive du prince, et, dans le cas où il ne croirait pas devoir donner suite à son projet, elle annonça nettement l'intention de s'en charger elle-même. La forme peu respectueuse de cette déclaration pouvait se justifier par la nécessité du desséchement; elle prouve dans tous les cas combien le sentiment de l'intérêt public passait avant toute considération. Un dernier projet consistait dans l'ouverture d'un canal de l'Oise à la mer passant à Roye et traversant le centre de la province. On utilisait pour ce canal les deux petites rivières du Dom et de l'Avre. La portion comprise entre

l'Avre et l'Oise devant passer sur le territoire de la généralité de Soissons, on résolut de concerter cette affaire entre les deux assemblées provinciales.

Soissonnais. — La généralité de Soissons, formée de parties détachées de l'Ile-de-France, de la Picardie et de la Champagne, n'avait pas plus d'étendue que celle d'Amiens; elle comprenait le département actuel de l'Aisne, moins l'arrondissement de Saint-Quentin, et une portion de celui de l'Oise. Elle se divisait en sept élections, qui forment aujourd'hui six arrondissemens, Soissons, Laon, Noyon, Crépy, Clermont, Guise et Château-Thierry. Création tout administrative, la généralité de Soissons n'avait pas d'unité historique; l'élection de Clermont était même séparée du reste par une partie de la généralité de Paris. On trouve, sous le roi Jean, les états du Soissonnais et ceux du Vermandois convoqués à part.

Comme l'assemblée de Picardie, celle du Soissonnais ne comptait que trente-six membres. Le comte d'Egmont-Pignatelli, gouverneur de la province, avait été nommé président par le roi; les autres membres de la noblesse étaient le comte de Noue, le duc de Liancourt, M. de L'Amirault, M. d'Alanjoye, le comte de Barbançon, le marquis de Causans, le marquis de Puységur et le vicomte de Labédoyère. Les évêques de Laon et de Soissons n'ayant pas été appelés à faire partie de l'assemblée, le personnage le plus important du clergé était l'abbé-général de Prémontré. Le tiers-état se composait, comme à l'ordinaire, des maires des principales villes, de propriétaires ruraux et de fermiers cultivateurs. Les procureurs-syndics élus furent, pour les deux premiers ordres, le comte d'Allonville, et pour le tiers-état M. Blin de La Chaussée, avocat. Sur cette liste, le nom qui domine tous les autres, sans en excepter le président, est celui du duc de La Rochefoucauld-Liancourt, grand-maître de la garde-robe du roi Louis XVI, un des hommes les plus passionnés de son temps pour la liberté, la justice et la bienfaisance.

On relit toujours avec plaisir les détails que donne Arthur Young sur son séjour au château de Liancourt en septembre 1787. « J'allai y faire, dit-il, une visite de trois ou quatre jours, et toute la famille s'employa si bien à me rendre le séjour agréable, que j'y ai passé plus de trois semaines. Le site est très heureux. Près du château, la duchesse a fait construire une laiterie d'un goût charmant. Dans un village voisin, le duc a fondé une manufacture de tissus qui emploie un grand nombre de bras. Les filles pauvres sont reçues dans une institution où on leur apprend un métier. La vie du château ressemble beaucoup à celle qu'on mène dans la résidence d'un grand seigneur anglais. C'est une mode nouvelle en France que de passer ainsi quelque temps à la campagne en été; quiconque a un

château s'y rend, les autres visitent les plus favorisés. Cette révolution remarquable dans les habitudes est le meilleur emprunt fait à notre pays; elle a été préparée par les écrits de Jean-Jacques Rousseau. Le duc de Liancourt, devant présider l'assemblée de l'élection de Clermont, se rendit à la ville pour plusieurs jours et m'invita au dîner de l'assemblée, où se trouvaient plusieurs agriculteurs en renom. Ces assemblées, proposées depuis si longtemps par les grands patriotes français et reprises par M. Necker, m'intéressaient au plus haut point. J'acceptai l'invitation avec plaisir. Il s'y trouvait trois grands cultivateurs, non pas propriétaires, mais fermiers. J'examinai avec attention leur attitude en présence d'un seigneur du premier rang; à ma grande satisfaction, ils s'en tirèrent avec un mélange d'aisance et de réserve fort convenable, d'un air ni trop dégagé ni trop obséquieux, exprimant leur opinion librement et modérément, *à la manière anglaise.* »

Les procès-verbaux de l'assemblée du Soissonnais ne présentent rien de particulier, ils ne se distinguent que par de nombreux détails sur les travaux des routes. Le département de l'Aisne est aujourd'hui le troisième de France pour l'étendue de ses voies de communication; il ne le cède qu'à la Seine-Inférieure et au Pas-de-Calais. Cette supériorité date de loin. Six routes royales traversaient la généralité en 1787, la plupart arrivées dans toute leur longueur à l'état d'entretien. Sept routes de seconde classe ou de province à province, six de troisième classe ou d'une élection à une autre, douze de quatrième classe, servant à rallier entre elles les trois premières, étaient aussi presque complétement terminées. Sur un total d'environ 1,100 kilomètres, 200 seulement restaient à achever. De toutes parts cependant on en demandait de nouvelles, et l'assemblée provinciale se mettait en mesure d'y satisfaire. Une loi nouvelle sur les chemins avait été préparée par le gouvernement, mais pour n'être définitivement promulguée qu'en 1789; en attendant, les assemblées provinciales étaient invitées à faire connaître leur opinion sur le projet. Le bureau des travaux publics de l'assemblée du Soissonnais fit à cette occasion un rapport remarquable; le nom du rapporteur n'est pas indiqué, mais comme le duc de Liancourt présidait le bureau, il a dû exercer sur la rédaction une influence décisive. Ce rapport mérite d'autant plus l'attention qu'il développe tout un ordre d'idées assez peu en faveur aujourd'hui, et qui était alors tout à fait conforme aux idées du gouvernement, la décentralisation aussi complète que possible des travaux des chemins.

Le projet de loi posait en principe, par application des règles générales de l'économie politique, qu'une localité quelconque ne devait concourir aux frais d'une route qu'en proportion de l'intérêt

qu'elle y avait. L'administration avait déjà fait un grand pas dans cette voie quand elle avait décidé qu'à l'avenir les fonds payés par chaque province pour les ponts et chaussées seraient dépensés dans la province elle-même; elle allait plus loin encore en étendant autant que possible cette règle aux élections et même aux simples communes. Le rapport s'associait complétement à cette pensée. « Ce n'est plus ici une loi qui, considérant les travaux des routes comme une dette commune à acquitter par toute la province, en répartit la charge dans une proportion uniforme sur tous les contribuables; c'est une loi qui, descendant dans l'examen de l'intérêt de chacun, ordonne qu'il serve de proportion à sa contribution, ne veut exiger de tribut que pour le rendre utile aux tributaires, et cherche à appliquer dans tous les rapports et dans tous les détails les vues d'équité qu'elle annonce. » On opposait à ce système que les municipalités rurales seraient incapables de bien diriger l'exécution de leurs chemins, et que les routes principales seraient négligées pour les chemins vicinaux; mais le bureau répondait aux objections par la puissance de l'intérêt bien entendu, qui ne pouvait manquer de se faire jour : il insistait sur cette considération, que les municipalités obtiendraient une grande économie dans l'emploi des fonds, surveilleraient de plus près l'exécution des marchés et augmenteraient souvent leurs contributions volontaires, lorsqu'elles seraient bien assurées que cette augmentation n'aurait lieu qu'à leur gré, et ne serait pas prolongée pour les besoins et par la volonté d'autrui.

Ces principes sont au fond ceux qui ont présidé à la loi de 1836 sur les chemins vicinaux, et l'expérience témoigne tous les jours en faveur des idées que voulait appliquer le gouvernement de Louis XVI en les généralisant.

Hainaut. — Au nord du Soissonnais et de la Picardie, et comme enclavée entre deux provinces qui avaient conservé leurs anciens états, la Flandre et l'Artois, se trouvait la plus petite des généralités, celle de Valenciennes, qui comprenait seulement le Cambrésis et le Hainaut français, ou la moitié environ du département actuel du Nord. Le Cambrésis avait conservé une administration distincte, et on peut le ranger au nombre des pays d'états; chaque année, une assemblée, composée de l'archevêque, de sept membres du clergé, de huit barons et du corps municipal de Cambrai, se réunissait sous la convocation du roi, et réglait tout ce qui concernait les impôts. Le Hainaut avait eu aussi ses états particuliers, qui se tenaient à Mons; mais une partie seulement de cette province ayant été réunie à la France en 1678, la partie restée autrichienne avait seule gardé ses anciennes franchises. Le Hainaut français n'était pourtant pas tout à fait pays d'élection; la gabelle y était inconnue, ainsi que le

privilége exclusif du tabac, et, un siècle seulement s'étant écoulé depuis la réunion, son droit à une administration indépendante pouvait être considéré comme suspendu plutôt qu'aboli.

Louis XVI n'y établit pas d'emblée une assemblée provinciale. « Sa majesté, était-il dit dans l'arrêt du conseil du 12 juillet 1787, a pris connaissance du régime anciennement suivi dans la généralité du Hainaut, et voulant connaître si ce régime devait être remplacé par celui qu'elle a préféré pour les autres provinces du royaume, ou s'il était possible de le modifier de manière que le retour de cette province à ses anciens usages ne nuisît pas à ses intentions, elle a déterminé qu'il serait convoqué dans la ville de Valenciennes une assemblée consultative à l'effet de prendre une connaissance particulière et approfondie des formes des administrations provinciales que sa majesté vient d'établir dans les autres généralités de son royaume, et de s'occuper en même temps de l'examen attentif des formes anciennes de l'administration de ladite généralité, afin de voir les rapports qui peuvent exister entre ces deux régimes et leurs avantages respectifs. »

L'assemblée consultative se réunit en effet à plusieurs reprises sous la présidence du duc de Croï; elle se composait de 36 membres, dont 18 nommés par le roi et 18 élus par les premiers, en conservant les mêmes proportions entre les ordres que dans les autres assemblées provinciales. Le résultat de ses délibérations fut de réclamer le rétablissement des anciens états, mais avec des modifications qui les rapprochaient beaucoup du régime nouveau. Ainsi les trois ordres devaient délibérer ensemble; les voix se compter par tête, et le nombre des membres du tiers-état égaler celui du clergé et de la noblesse, ce qui s'écartait tout à fait des anciens usages. Les autres dispositions avaient moins d'importance, et on avait pu s'y conformer sans inconvénient aux traditions locales. Les états devaient avoir 46 membres; tous les abbés réguliers devaient en faire partie de droit, tous les gentilshommes possédant une terre à clocher y entrer tour à tour par voie de tirage au sort. En réalité, quoique l'assemblée répétât à tout moment dans son projet ces mots sacramentels : *conformément à la constitution essentielle du Hainaut*, on ne rétablissait que les noms et les apparences des anciennes institutions, et l'esprit nouveau pénétrait profondément cette organisation rajeunie.

L'assemblée provisoire s'occupa des affaires de la province absolument dans les mêmes formes que les autres assemblées provinciales, et remplit ainsi, pour commencer, l'office des états, qui devaient se composer à peu près des mêmes personnes. Ce qui arriva dans cette petite province mérite d'être remarqué en ce qu'on y voit comment on aurait pu passer sans secousse, dans tous les pays d'é-

tats, du régime ancien aux règles nouvelles. Les états eux-mêmes auraient pu être appelés à se reformer, et tôt ou tard la plupart d'entre eux y auraient consenti de bonne grâce.

L'assemblée, en se séparant, nomma comme les autres une commission intermédiaire et un procureur-syndic. L'intendant de la province, Sénac de Meilhan, qui a publié plus tard des écrits estimés sur la révolution, et dont l'administration a laissé en Hainaut d'excellens souvenirs, termina la session par un discours. « Je me glorifie, dit-il, d'avoir le premier applaudi à vos vues patriotiques, à cette application constante et éclairée qui vous a fait saisir l'ensemble et les détails de l'administration. Vous partagez ce succès avec les autres assemblées provinciales animées du même esprit. Il en est un qui sera votre gloire particulière : le roi a daigné se communiquer plus intimement à cette province ; il vous a associés en quelque sorte à l'exercice de sa puissance législative. Vous avez fait passer sous vos yeux les diverses constitutions des provinces de ce royaume. Vous avez été rechercher vos titres de famille dans les archives des états de Mons. Vous avez comparé ce que les temps, les lieux, les formes naturelles, doivent apporter de différences dans les institutions. Enfin vous avez été particulièrement attentifs à suivre les intentions de sa majesté, à en saisir l'esprit, afin de déterminer dans les trois ordres une égalité d'influence qui assure à chacun une égalité de traitement dans la répartition des charges. Le monument que vous allez élever fera votre éloge à jamais. Vous dire que je me concerterai du tout avec le chef qui vous préside, c'est vous convaincre de mon zèle. Ce concert, utile à la province et glorieux pour moi, doit vous être un présage de succès. »

Quelle différence entre ce langage et celui que tenaient les intendans quinze ans auparavant ! Ainsi constitués, les nouveaux états du Hainaut auraient été réellement bien supérieurs aux anciens. Quarante-six députés pour une province qui n'embrassait que les deux arrondissemens actuels de Valenciennes et d'Avesnes, c'était à coup sûr une représentation sérieuse de tous les intérêts. Le Hainaut aurait sans doute contrasté par sa petitesse avec la plupart des autres provinces, et la régularité symétrique y aurait un peu perdu ; mais était-ce donc un si grand mal ? Même en admettant que le Cambrésis ne se fût pas réuni un jour au Hainaut pour n'avoir qu'une seule assemblée, comme on les avait déjà réunis dans une même généralité, ces deux provinces, pour être les plus petites, n'étaient pas les plus malheureuses. La Flandre et l'Artois n'avaient pas beaucoup plus d'étendue. Ce coin du territoire contrastait alors avec le reste au moins autant qu'aujourd'hui, et parmi les causes de sa prospérité on peut compter hardiment cette division, qui donnait

plus de vie aux libertés locales. Même de nos jours, il a été souvent question de partager en deux le département du Nord, ce qui ramènerait à peu près aux faits historiques.

Le duc de Croï, président de l'assemblée provisoire, appartenait à l'une des plus grandes familles de l'Europe. Son père, le maréchal de Croï, avait été surnommé pour sa bienfaisance le *Penthièvre du Hainaut*; lui-même était membre de la Société d'agriculture de Paris et fort occupé d'améliorations positives. On voulut lui décerner la présidence perpétuelle; il refusa. A ses côtés siégeait un autre grand seigneur, issu comme lui d'une ancienne maison souveraine, le prince Auguste d'Arenberg, connu en France sous le nom de comte de La Marck, le même qui, ayant contracté à l'assemblée nationale des relations intimes avec Mirabeau, le réconcilia secrètement avec le roi et la reine au mois de mai 1790. Parmi les membres du clergé figuraient les abbés des cinq grands monastères du Hainaut, dans le tiers-état les prévôts ou maires des principales villes et un égal nombre de propriétaires de campagne.

III. — ILE-DE-FRANCE.

La généralité de Paris, une des plus grandes, comprenait à peu près les quatre départemens actuels de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne et Oise, avec une partie de l'Yonne et d'Eure-et-Loir. Elle se divisait en vingt-deux élections qui forment aujourd'hui vingt-cinq arrondissemens, et dont les chefs-lieux étaient Paris, Beauvais, Compiègne, Senlis, Nogent-sur-Seine, Sens, Joigny, Saint-Florentin, Tonnerre, Vézelay, Melun, Meaux, Coulommiers, Rozoy, Nemours, Provins, Montereau, Pontoise, Étampes, Montfort-l'Amaury et Dreux. On y payait beaucoup plus d'impôts qu'ailleurs, 64 livres 5 sols par tête; mais la ville de Paris, qui contenait à elle seule près de la moitié de la population, en fournissait la plus grande partie. « Tant de ressources, dit Necker, sont l'effet des grandes richesses concentrées dans la capitale, séjour des rentiers, des hommes de finance, des ambassadeurs, des riches voyageurs, des grands propriétaires de terres et des personnes les plus favorisées des grâces de la cour. » La généralité de Paris supportait toutes les impositions établies dans le royaume; mais, par un privilége particulier, les chemins s'y exécutaient aux frais du trésor royal.

Malgré ce privilége et beaucoup d'autres, les trois quarts de la généralité n'étaient pas beaucoup plus riches que le reste de la France. Arthur Young remarquait avec étonnement l'aspect morne et désert des grandes routes qui aboutissaient à Paris. Même aux

portes des deux villes où affluaient les tributs des provinces, l'administration despotique avait étouffé toute activité. A en croire les dénombremens, la population s'y était à peine accrue depuis Louis XIV. On a reproché à la formation des départemens de n'avoir pas suffisamment respecté les anciennes limites des provinces; cette critique peut s'appliquer encore plus aux généralités. Celles de Châlons, d'Amiens, de Soissons, de Paris, se partageaient des fragmens détachés de la Champagne et de la Picardie; la généralité de Paris avait même emprunté au Nivernais la pauvre et petite élection de Vézelay. Cette confusion permet difficilement de démêler les précédens historiques. Une portion au moins de la généralité de Paris avait eu cependant ses états particuliers, qui se réunissaient à Melun et qui duraient encore au commencement du XVIe siècle; la coutume particulière qui régissait la province avait été votée par les *gens des trois états* en 1506.

C'est probablement à cause de ce souvenir, et sans doute aussi pour échapper à l'influence de Paris, que Melun fut choisi pour la réunion de l'assemblée provinciale. Cette assemblée se composait de quarante-huit membres. A la tête du clergé était le général des Mathurins, ordre qui possédait de grands biens à Paris; les deux archevêques de Paris et de Sens et les autres évêques de la province ne figuraient point par exception parmi les membres. Dans la noblesse, on remarquait le duc du Châtelet, président; le comte de Crillon, le marquis de Guerchy, le prince de Chalais, le vicomte de Noailles, MM. Molé et Talon, qui représentaient les familles parlementaires; dans le tiers-état, les maires des principales villes, des avocats, des cultivateurs, et parmi ceux-ci M. Cretté de Palluel, maître de poste à Dugny, près Saint-Germain, un des membres les plus actifs de la Société d'agriculture de Paris, et dont Arthur Young parle avec les plus grands éloges.

Le duc du Châtelet, fils de la célèbre amie de Voltaire, créé duc en 1777, ancien ambassadeur en Autriche et en Angleterre, était alors colonel des gardes françaises, haute dignité militaire qui appartenait ordinairement à un maréchal. Le comte de Crillon, fils du duc de ce nom et arrière-neveu du compagnon d'armes d'Henri IV, avait le grade de maréchal-de-camp. Le vicomte de Noailles, second fils du maréchal de Mouchy et par conséquent frère du prince de Poix, était colonel des chasseurs d'Alsace, et passait pour un des meilleurs officiers de son temps; beau-frère de La Fayette, il avait combattu avec lui sous Washington pour l'indépendance américaine. Ces trois hommes, placés par leur naissance au premier rang de la noblesse française, professaient les opinions les plus généreuses, et allaient en donner d'éclatantes preuves aux états de 1789.

Le marquis de Guerchy, fils du brave colonel de Fontenoi, qui avait été ensuite ambassadeur en Angleterre, partageait les mêmes idées et s'occupait d'agriculture avec passion. Arthur Young fait une agréable description des trois jours qu'il passa chez lui, en juin 1789, au château de Nangis (Seine-et-Marne). « Une maison, dit-il, toute remplie d'hôtes, l'ardeur de M. de Guerchy pour la culture, l'aimable naïveté de la marquise, tout contribuait à m'attacher. Je me trouvai là dans un cercle de politiques : je ne pus m'accorder avec eux que sur un point, le désir d'une liberté indestructible pour la France; mais quant à la manière de l'établir, nous étions aux deux pôles. Le chapelain du régiment de Guerchy, qui a ici une cure, se montrait particulièrement porté pour ce qu'il appelait la *régénération du royaume*; il entendait par là, autant que je pus le comprendre, une perfection théorique de gouvernement qui me parut le comble de la folie. Le château de M. de Guerchy est considérable et mieux bâti que ceux qu'on construisait en Angleterre à la même époque; on était en France, sous Henri IV, plus avancé que nous en toutes choses. Grâce à la liberté, nous sommes parvenus à changer de rôle. Comme tous les châteaux que j'ai vus dans ce pays-ci, celui-ci touche à la ville; mais l'arrière-façade a vue sur la campagne. On y fait les foins, et le marquis, l'abbé et quelques autres montèrent avec moi sur la meule pour que je leur apprisse à la tasser. Avec de si ardens politiques quel miracle que la meule n'ait pas pris feu! Je demandai à M. de Guerchy combien il en coûtait pour habiter un pareil château, avec six domestiques mâles, cinq servantes, huit chevaux, y recevoir du monde et tenir table ouverte, sans aller jamais à Paris; il faut environ 1,000 louis de revenu, en Angleterre ce serait 2,000. »

Dans la session préparatoire de l'assemblée provinciale, il fut décidé que la commission intermédiaire se réunirait à Paris pour être plus près du gouvernement. Les mêmes raisons de jalouse indépendance qui avaient fait fixer hors de Paris le siége de l'assemblée elle-même n'existaient point en effet pour la commission. Les deux procureurs-syndics élus furent le comte de Crillon pour la noblesse et le clergé, et M. d'Ailly, ancien premier commis des finances, pour le tiers-état. La véritable session commença, comme partout, le 17 novembre. L'intendant de la province, M. Bertier de Sauvigny, remplissait les fonctions de commissaire du roi. Après l'accomplissement des formalités ordinaires, le comte de Crillon lut un mémoire sur la taille, et M. d'Ailly un autre sur la capitation. Tous deux tenaient compte des améliorations sensibles récemment apportées dans la perception. M. de Crillon surtout insistait sur les avantages de l'édit de 1780 qui avait arrêté la progression arbitraire

de la taille (1). La commission intermédiaire rendit aussi un hommage public à l'intendant, qui avait singulièrement facilité ses travaux. Le temps n'était plus où les intendans ne tenaient nul compte des intérêts et des besoins des peuples. M. Bertier de Sauvigny, qui administrait depuis vingt ans la généralité de Paris, et qui avait succédé à son père dans ces fonctions, avait commencé l'arpentage général de la province, et divisé les terres pour l'assiette de l'impôt en vingt-quatre classes, la première ne donnant que 25 sols de revenu par arpent, et les autres augmentant de 25 sols en 25 sols.

M. de Tocqueville a écrit un chapitre désespérant sous ce titre : *que le règne de Louis XVI a été l'époque la plus prospère de l'ancienne monarchie, et comment cette prospérité même amena la révolution.* Il y démontre que les parties de la France qui devinrent le principal foyer de la révolution étaient précisément celles où le progrès avait été le plus marqué. « C'est, dit-il, dans les contrées qui avoisinent Paris que l'ancien régime s'était le plus tôt et le plus profondément transformé. Là, la liberté et la fortune des paysans étaient déjà beaucoup mieux garanties que dans aucun autre pays d'élection. La corvée personnelle avait disparu longtemps avant 1789. La levée de la taille était devenue plus régulière, plus modérée, plus égale que dans le reste de la France. Il faut lire le règlement qui l'améliore en 1772, si l'on veut comprendre ce que pouvait alors un intendant pour le bien-être comme pour la misère de toute une province; dans ce règlement, l'impôt a déjà un tout autre aspect, de telle sorte que l'on dirait que les Français ont trouvé leur position d'autant plus insupportable qu'elle devenait meilleure. » M. de Tocqueville arrive par là à une conclusion un peu excessive, car elle ne tendrait à rien moins qu'à détourner les gouvernemens d'entreprendre des réformes; mais le fait qu'il signale ne saurait être contesté.

Il faut d'ailleurs tenir compte de l'état de la ville même de Paris, état qui avait ses causes particulières, et qui a été certainement la cause principale de la révolution. Dans la plus importante des notes secrètes que Mirabeau adressait à Louis XVI à la fin de 1790, il trace de Paris le tableau suivant : « La démagogie frénétique y est tellement invincible, qu'au lieu de chercher à changer la température de Paris, ce qu'on n'obtiendra jamais, il faut au contraire s'en servir pour détacher les provinces de la capitale. Jamais autant d'élémens combustibles et de matières inflammables ne furent rassemblés dans un seul foyer. Cent folliculaires dont la seule ressource est le désordre, une multitude d'étrangers indépendans qui soufflent la dis-

(1) Voir les procès-verbaux imprimés à Sens; 1 vol. in-4°, 1788.

corde dans tous les lieux publics, tous les ennemis de l'ancienne cour, une immense populace accoutumée depuis une année à des succès et à des crimes, une foule de grands propriétaires qui n'osent pas se montrer parce qu'ils ont trop à perdre, la réunion de tous les auteurs de la révolution et de ses principaux agens, — dans les basses classes la lie de la nation, dans les classes les plus élevées ce qu'elle a de plus corrompu, — voilà Paris. Cette ville connaît sa force; elle l'a exercée tour à tour sur l'armée, sur le roi, sur les ministres, sur l'assemblée, et une foule de décrets n'ont été que le fruit de son influence. » Mirabeau ne cessait dès lors de presser Louis XVI de quitter Paris et de convoquer ailleurs l'assemblée; il avait d'abord désigné Compiègne ou Fontainebleau; plus tard, il parla de la Normandie et enfin de la Lorraine.

On n'en était pas encore là en 1787, et l'avenir se montrait au contraire sous les plus belles couleurs. La plus importante des questions spéciales traitées par l'assemblée de l'Ile-de-France fut celle de la milice. Notre organisation militaire se divisait en deux parties, l'armée proprement dite, qui se recrutait par voie d'engagemens volontaires, et la milice, qui se recrutait par voie de tirage au sort. Cette dernière charge passait pour très lourde.

« Il y a 60,000 hommes de milice en France, dit Necker dans son *Administration des Finances*, et l'engagement est de six ans. Ainsi chaque année 10,000 deviennent miliciens par l'effet du sort. Tous les roturiers du royaume au-dessus de cinq pieds, et depuis seize ans jusqu'à quarante, participent à cette effrayante loterie, à moins qu'ils n'en soient exempts par des priviléges attachés à leur état ou au lieu de leur habitation. » Que dirait aujourd'hui Necker en voyant le temps de service porté de six ans à sept, et le contingent annuel de 10,000 hommes à 100,000? C'est le vicomte de Noailles qui lut à l'assemblée un mémoire sur cette question. Il y était tenu un compte curieux des pertes qu'entraînait tous les ans le tirage au sort. Dans la seule province de l'Ile-de-France, 25,000 hommes, obligés de se déplacer pendant trois jours, donnaient un total de 75,000 journées perdues, qui, à 25 sols chacune, valaient 93,750 livres. Chacun des appelés contribuant en moyenne pour 20 francs à une cotisation commune destinée à acheter des remplaçans, on arrivait à une nouvelle contribution de 500,000 livres, et ainsi de suite. M. de Noailles proposait, d'accord avec le duc du Châtelet, l'abolition du tirage au sort, qu'on aurait remplacé par un impôt destiné à payer des enrôlés volontaires. Tel fut en effet le système adopté par l'assemblée constituante dans son décret sur l'organisation de l'armée, mais il ne devait pas durer longtemps.

Plus on relit les documens de cette époque, plus on s'assure que

la révolution n'a réalisé qu'une partie des idées et des espérances de 1789. Cette partie a suffi pour doter la France d'une véritable prospérité; mais l'effet eût été bien autrement grand, si le programme entier avait reçu son exécution. La paix passait alors pour inséparable de la liberté, et un trop grand état militaire pour un des legs les plus funestes de l'ancien régime. Montesquieu, cité par le vicomte de Noailles, avait fixé à un centième la proportion des armées à la somme de la population. *Une expérience continuelle*, avait-il dit, *a pu faire connaître en Europe qu'un prince qui a un million de sujets ne peut, sans se détruire lui-même, entretenir plus de dix mille hommes de troupes.* Adam Smith avait accepté vers le même temps le même principe. A ce compte, la France, qui avait une population de 26 millions d'âmes, pouvait tenir sur pied une armée de 260,000 hommes. Elle en a eu au moins le double pendant les guerres de la révolution et de l'empire, et de nos jours encore l'armée dépasse de beaucoup la proportion. Depuis les lois de la constituante, celle du 6 mai 1818, qui fixait à 40,000 hommes le maximum du contingent annuel, s'est le plus rapprochée des principes de 1789. Moins ce contingent est élevé, plus on peut espérer de le remplir par des enrôlemens volontaires, et moins l'aveugle tirage au sort devient nécessaire; mais il faut, pour s'en tenir là, renoncer à l'esprit de conquête et de domination, et savoir préférer la réalité à l'apparence de la puissance.

Ce qui rendait surtout odieux l'ancien tirage à la milice, c'était la multitude des exemptions. Même en admettant que la moitié seulement de la population mâle y fût soumise, il était en fait bien moins lourd qu'aujourd'hui. Ce mode de recrutement avait d'ailleurs reçu de nombreuses améliorations depuis l'avénement de Louis XVI. Il suffit de lire dans les œuvres de Turgot sa *lettre au ministre de la guerre sur la milice* pour voir où l'on en était en 1771. A cette époque, le remplacement était interdit, et quiconque tirait le fatal billet noir se considérant comme perdu, le nombre des réfractaires était énorme. « Chaque tirage, disait Turgot, donnait le signal des plus grands désordres et d'une sorte de guerre civile entre les paysans, les uns se réfugiant dans les bois, les autres les poursuivant à main armée pour enlever les fuyards. Les meurtres, les procédures criminelles se multipliaient, et la dépopulation en était la suite. Lorsqu'il était question d'assembler les bataillons, il fallait que les syndics des paroisses fissent amener leurs miliciens escortés par la maréchaussée, et quelquefois garrottés. » L'admission des remplaçans et d'autres réformes de détail, dues pour la plupart à Turgot, avaient fort adouci le tableau en 1787; mais le souvenir du passé survivait toujours, ainsi que le défaut capital de l'institution,

l'inégalité. Il a suffi de supprimer toutes les exemptions pour la faire accepter définitivement par les populations, qui supportent sans murmure les plus grands sacrifices, pourvu qu'ils soient également répartis; mais ce moyen commode a mis entre les mains des gouvernemens ambitieux un instrument terrible dont il est facile d'abuser. Que d'hommes et de capitaux manquent aujourd'hui à la France, qui n'auraient pas disparu, si le tirage au sort avait pu être aboli, ou du moins renfermé dans de plus étroites limites!

Il est inutile d'insister sur les travaux de l'assemblée relatifs à l'extinction de la mendicité et aux travaux publics, ces sujets étant de ceux qui se reproduisaient dans toutes les provinces. La question des travaux publics avait d'ailleurs bien moins d'importance pour l'Ile-de-France que pour toute autre partie du royaume à cause du privilége dont jouissaient les abords des résidences royales, Paris, Versailles, Compiègne et Fontainebleau, dont les routes étaient sous la direction immédiate de l'intendant des finances, chargé de l'administration générale des ponts et chaussées.

La Société royale d'agriculture de Paris, qui comptait parmi ses membres le duc du Châtelet, le marquis de Guerchy, M. d'Ailly et plusieurs autres, s'était empressée d'écrire à l'assemblée pour lui offrir ses services. M. de Guerchy rendit compte de l'organisation toute récente des comices agricoles que la province devait à l'intendant. Une distribution gratuite de vaches aux cultivateurs pauvres avait été organisée par les soins du même administrateur. L'assemblée exprima, sur le rapport du bureau du bien public, plusieurs vœux dans l'intérêt de l'agriculture, tels que la réduction des capitaineries pour diminuer les dégâts commis par le gibier, la suppression de la dîme sur les prairies artificielles, l'extension à l'Ile-de-France de la récente déclaration du roi qui limitait le droit de parcours en Bourgogne et en Champagne, l'extension au desséchement des étangs de la loi qui exemptait de taille pendant vingt ans les terres nouvellement défrichées.

Sur le rapport du bureau de comptabilité, il fut décidé que les membres de l'assemblée ne recevraient aucun traitement, mais qu'il serait accordé aux officiers municipaux de la ville de Melun une somme annuelle de 2,400 livres pour prix des logemens qu'ils voulaient bien fournir aux députés. « Le bureau, disait le rapport, n'ose même pas prononcer le nom d'honoraires pour récompenser les services de vos procureurs-syndics. Nous voyons en ce moment le mérite réuni à l'aisance; mais cet heureux accord est rare, et nous devons prévoir que la fortune ne sera pas toujours aussi juste. Le bureau croit donc devoir vous proposer qu'il soit délivré tous les ans, sur les mandats des procureurs-syndics, une somme de

4,000 livres pour chacun, dont ils ne rendront compte qu'à eux-mêmes; c'est offrir pour la suite une ressource aux talens sans fortune, et dans ce moment confier un dépôt à la bienfaisance. »

Aux termes du règlement spécial arrêté par le roi pour l'Ile-de-France, la province était partagée, pour la formation des assemblées secondaires, en douze *départemens;* on avait jugé que la plupart des élections avaient trop peu d'étendue pour une administration particulière. L'élection de Paris formait à elle seule deux départemens dont les chefs-lieux étaient Saint-Germain et Corbeil; les élections de Meaux et de Beauvais en formaient chacune un; les autres avaient été groupées deux à deux et même trois à trois (1). Chacune de ces assemblées secondaires était composée de 24 membres, plus les deux syndics, total 384 en sus de l'assemblée provinciale. Parmi les simples membres se trouvaient des personnages considérables, comme le comte de Clermont-Tonnerre, le comte de Périgord, le comte de Grasse, le duc de Cossé, etc.

Telle est la véritable origine des départemens. L'assemblée constituante n'a inventé ni le mot, ni la chose. Cette division en départemens se retrouve dans la plupart des règlemens rendus en 1787 pour l'organisation des provinces, et partout ce nom sert à désigner une fraction intermédiaire entre la province et l'élection. Seulement les départemens de 1787 étaient plus petits que ceux de 1790, puisqu'on en avait formé douze dans la généralité de Paris, qui n'en a fourni plus tard que cinq; mais il n'est pas sûr que la première dimension ne fût pas préférable pour une bonne administration. Le mot d'*arrondissement* n'était pas plus nouveau en 1789. L'article 7 du titre II du règlement royal du 8 juillet 1787 pour l'Ile-de-France était ainsi conçu : « Les vingt-quatre personnes qui composeront les assemblées de département seront prises dans six arrondissemens, entre lesquels le département sera divisé, et qui enverront chacun à l'assemblée quatre députés. » On retrouve aussi l'origine des *cantons* dans les subdivisions adoptées pour la même province. « Chaque paroisse, disait M. de Crillon dans son rapport sur la taille, nomme un député pour délibérer sur l'assiette de l'impôt, et pour éviter les inconvéniens d'une assemblée trop nombreuse, on a divisé chaque élection en un certain nombre de paroisses qu'on a nommées *can-*

(1) Voici les noms des présidens nommés par le roi pour ces assemblées : Saint-Germain, l'abbé de Montagu, doyen de l'église métropolitaine de Paris; Corbeil, le bailli de Crussol; Beauvais, l'évêque de Beauvais; Senlis, Compiègne et Pontoise, l'évêque de Senlis; Dreux, Mantes et Montfort, le comte de Surgères; Meaux, l'abbé de Saluces, grand-vicaire; Rozoy, Provins et Coulommiers, le marquis de Montesquiou; Melun et Étampes, le baron de Juigné; Montereau et Nemours, le comte d'Haussonville; Sens et Nogent, le duc de Mortemart; Joigny et Saint-Florentin, le vicomte de La Rochefoucauld; Tonnerre et Vézelay, l'abbé Guyot d'Ussières, abbé de Saint-Michel de Tonnerre.

tons, et les représentans des paroisses de chacun de ces cantons choisissent un d'entre eux, qui est nommé le député du canton. »

Suivrons-nous maintenant les principaux membres de l'assemblée de l'Ile-de-France au milieu des orages de la révolution? Nous retrouverons M. d'Ailly le premier nommé président de l'assemblée constituante, le comte de Crillon dans la minorité de la noblesse qui se réunit au tiers-état en 1789, le vicomte de Noailles donnant, dans la nuit du 4 août, le signal de l'abandon général des priviléges, et le duc du Châtelet proposant, dans la même séance, l'abolition des corvées seigneuriales. Ces actes, généreux jusqu'à l'imprudence, ne calmèrent pas la fureur du peuple de Paris. Le malheureux Bertier de Sauvigny, victime de la haine amassée depuis deux siècles contre les intendans, fut massacré quelques jours après la prise de la Bastille, avec son beau-père Foulon, comme suspect de manœuvres pour faire renchérir le prix du pain, lui qui avait consacré toute sa carrière au progrès de l'agriculture dans sa généralité. Le duc du Châtelet, condamné à mort en 1793, essaya de se tuer dans sa prison en se frappant la tête contre les murs; il fut porté tout sanglant sur l'échafaud. Le vicomte de Noailles eut une mort plus digne de lui; après avoir émigré en 1792, il reprit du service en 1803 et fut envoyé à Saint-Domingue avec le grade de général de brigade. Bloqué par les Anglais dans le môle Saint-Nicolas, il s'échappa par une nuit obscure avec sa petite garnison, s'empara à l'abordage d'une corvette anglaise, et reçut le coup mortel dans cette audacieuse entreprise. Ses grenadiers enfermèrent son cœur dans une boîte d'argent et l'attachèrent à leur drapeau.

IV. — ORLÉANAIS.

La généralité d'Orléans comprenait à peu près les trois départemens actuels du Loiret, d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher, avec des fractions de Seine-et-Oise et de la Nièvre. Elle se divisait en douze élections, qui forment aujourd'hui autant d'arrondissemens : Orléans, Montargis, Pithiviers, Gien, Beaugency, Chartres, Châteaudun, Vendôme, Blois, Romorantin, Dourdan et Clamecy. Le nombre des membres de l'assemblée provinciale fut fixé à cinquante-deux, et son siége placé à Orléans, chef-lieu de la généralité; cette ville avait déjà 40,000 habitans.

L'Orléanais était encore une de ces provinces formées de pièces et de morceaux, qui ne présentaient aucune unité réelle. Le duché d'Orléans, les comtés de Blois, de Vendôme, de Chartres, ont une histoire; l'Orléanais n'en a pas. La forme même de la généralité, longue et étroite, témoignait de son origine artificielle; des plaines

fertiles de la Beauce aux montagnes forestières du Morvan, il n'y avait pas moins de cinquante lieues, et les mœurs différaient tout autant que les conditions de sol et de climat. Chacun des pays dont la réunion formait l'Orléanais avait eu autrefois ses états; ceux d'Orléans, entre autres, ont laissé de nombreuses traces.

Voici ce qu'on lit dans l'*Histoire d'Orléans*, par Symphorien Guyon, imprimée en 1647 : » L'an de salut 1509 fut réformée la coutume d'Orléans pour servir de loi à tous ceux qui dépendaient du bailliage et de la prévôté d'Orléans, et pour procéder avec mûre délibération à une réformation si importante fut faite l'assemblée des trois états du bailliage d'Orléans, clergé, noblesse et tiers-état. Tous les ecclésiastiques qui avaient droit et intérêt d'entrer dans cette assemblée y furent appelés, et leur chef, Christophe de Brilhac, évêque d'Orléans, y assista. La noblesse envoya aussi ses députés, le chef desquels était Lancelot du Lac, seigneur de Chamerolles, conseiller, chambellan du roi, qui était gouverneur et bailli d'Orléans, ayant succédé à Guillaume de Montmorency en ces deux offices. Les docteurs-régens de l'université d'Orléans (1) furent aussi appelés. Finalement le tiers-état, composé des officiers de justice, des échevins et bourgeois de la ville, de tous les autres sujets des justices subalternes du bailliage d'Orléans, ne manqua pas d'assister à cette assemblée si nécessaire, qui apporta une nouvelle forme à la coutume d'Orléans, laquelle dura en cet état soixante-quinze ans. » Une nouvelle réforme des coutumes se fit en 1583, mais cette fois les *gens des trois états* ne furent pas les seuls à y procéder; Achille de Harlay, premier président au parlement de Paris, et deux conseillers au même parlement avaient été envoyés par Henri III en qualité de commissaires royaux, et ne consultèrent les états que pour la forme.

Le duc de Montmorency-Luxembourg, nommé par le roi président de l'assemblée provinciale de l'Orléanais, possédait de grands biens dans le Gâtinais et la Puisaye. Il avait fait partie de l'assemblée des notables comme second pair de France et premier baron chrétien. Nommé en 1789 président de la chambre de la noblesse aux états-généraux, il fut de ceux qui combattirent le plus vivement la réunion au tiers-état; un ordre exprès de Louis XVI put seul le contraindre à céder; il se le fit même répéter plusieurs fois avant de l'exécuter, et donna presque aussitôt sa démission pour se retirer en Portugal. Il n'avait pas eu la même répugnance pour l'assemblée provinciale, qu'il présida très exactement. Le duc de Croï, qui avait montré le

(1) Cette ville avait alors une université qui attirait, dit-on, jusqu'à 5,000 écoliers. L'illustre Pothier a été un des derniers professeurs de cette université, qui n'existait plus de fait en 1789.

même zèle en Hainaut, donna en même temps et par les mêmes motifs sa démission de député.

La liste des membres du clergé s'ouvrait par le nom de l'évêque de Chartres, M. de Lubersac, qui devait aussi faire partie de l'assemblée nationale; l'évêque d'Orléans, M. de Jarente, à qui son grand âge n'avait pas permis d'assister aux séances, était représenté par son neveu et coadjuteur, l'évêque d'Olba. Passons quelques noms qui n'ont pas pour nous la même importance que pour les contemporains, entre autres celui de l'abbé de Bausset, grand-vicaire d'Orléans et plus tard évêque de Vannes, qu'il ne faut pas confondre avec le futur cardinal de ce nom, qui siégeait alors, comme évêque d'Alais, aux états du Languedoc, et arrivons à ceux que les événemens ultérieurs ont le plus distingués : l'abbé Louis, conseiller-clerc au parlement de Paris, chargé par Louis XVI de plusieurs missions diplomatiques, administrateur du trésor sous l'empire, ministre des finances sous deux gouvernemens, en 1815 et en 1830, et l'abbé Sieyès ou *de Sieyès*, car les procès-verbaux (1) lui donnent indifféremment les deux noms, alors chanoine et vicaire-général à Chartres, et qu'il suffit de nommer.

Dans la noblesse, le nom qui suit immédiatement le duc de Luxembourg est celui du comte de Rochambeau, né à Vendôme en 1725, lieutenant-général, gouverneur de Picardie et cordon bleu, qui avait commandé le corps auxiliaire envoyé par Louis XVI au secours des insurgés d'Amérique, et qui allait bientôt recevoir le bâton de maréchal de France. Après lui venaient trois futurs membres de l'assemblée nationale, le vicomte de Toulongeon, qui appartenait par sa famille à la Franche-Comté, mais qui possédait une terre en Orléanais, et qui, alors colonel comme M. de Tracy, devait mourir, comme lui, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques; le baron de Montboissier, non moins connu pour la hardiesse et la liberté de ses opinions, et le marquis d'Avaray, grand-bailli d'Orléans, grand-maître de la garde-robe de Monsieur et père de ce comte d'Avaray qui facilita l'émigration du prince et devint son ministre dans l'exil. On s'étonne au premier abord de ne pas trouver sur cette liste le nom de Malesherbes, qui possédait en Orléanais la terre dont il portait le nom et qui aimait à y séjourner; mais on s'explique son absence en songeant qu'il était alors ministre : sans aucun doute il aurait fait partie plus tard de ces assemblées, dont il avait des premiers conseillé la création (2).

Dans le tiers-état, un nom éclipse tous les autres, celui de Lavoi-

(1) 1 vol. in-4°, imprimé à Orléans, chez Couret de Villeneuve, éditeur du *Journal d'Orléans*.

(2) Les fameuses remontrances de la cour des aides, du 6 mai 1775, écrites sous la

sier. Le génie de cet homme extraordinaire comme chimiste a fait oublier ses autres qualités; mais cette vie si bien remplie se partageait en deux moitiés égales, ses recherches de savant et ses travaux d'économiste, d'administrateur et de financier. Fermier-général, il avait étudié à fond le mécanisme des impôts et du crédit public; propriétaire d'une grande terre aux environs de Blois, dont il dirigeait lui-même la culture, il ne connaissait pas moins l'économie rurale dans toutes ses difficultés pratiques. A ces talens universels, il joignait l'âme la plus noble, la plus bienfaisante, la plus ardemment dévouée aux intérêts de l'humanité, et ce sera l'honneur éternel du XVIIIe siècle, au milieu de bien des erreurs, d'avoir produit de pareils caractères, qu'on ne reverra peut-être plus.

La ville d'Orléans renfermait une société royale de physique et d'histoire naturelle, une société royale d'agriculture et une société philanthropique fondée par le duc d'Orléans. Ces diverses associations reçurent avec joie l'assemblée provinciale et l'aidèrent dans ses travaux. Une foule de mémoires, qui traitaient presque tous des questions agricoles, lui furent adressés. Le rapport de la commission intermédiaire fut présenté par l'un des procureurs-syndics, l'abbé Le Geard, abbé de la Cour-Dieu, dans le diocèse d'Orléans. Comme la plupart des documens du même genre, ce rapport témoignait de l'invincible défiance du peuple des campagnes. *Encore de nouvelles mangeries!* s'était écrié un laboureur en apprenant l'institution de l'assemblée provinciale. C'est contre cet obstacle, habilement exploité par des meneurs, que sont venus se briser tant de nobles efforts : incrédulité naturelle sans doute, mais aveugle et sourde, châtiment d'un long despotisme, mais en même temps source redoutable de révolutions injustes et funestes.

Aucune province plus que l'Orléanais n'avait à se plaindre, car aucune n'avait souffert plus profondément. Plus pauvre et plus dépeuplée que le Berri, elle était encore plus que la Champagne écrasée par les impôts; on y payait 28 livres 4 sols par tête, un peu plus que partout ailleurs, à l'exception des deux ou trois provinces les plus riches, et la somme annuelle de 20 millions qu'extorquait le fisc sortait encore presque tout entière de la province. La Beauce, qui vendait des grains pour Paris, pouvait du moins ramener assez de numéraire pour payer l'impôt; mais on a peine à comprendre comment le reste pouvait y suffire. Cette surcharge datait du règne de Louis XIV, et elle n'avait pas tardé à porter ses fruits. « La production et la population ont diminué d'un cinquième depuis trente ans

présidence et sous la dictée de Malesherbes, finissaient par cette conclusion : « Le vœu unanime de la nation est d'obtenir des états-généraux ou au moins des états provinciaux. »

dans cette généralité, » écrivait en 1699 M. de Bouville, intendant d'Orléans.

La Sologne, qui formait le quart environ de la province, fournit un des plus grands exemples connus de la puissance mortelle d'un mauvais gouvernement. Dans un mémoire de M. d'Autroche, membre de la Société royale d'agriculture d'Orléans, qui écrivait en 1786, on trouve le passage suivant : « Sous l'excellent roi Louis XII, dont on ne saurait prononcer le nom sans attendrissement, tout offrait en Sologne l'image de la richesse et de la prospérité. Une population nombreuse animait et fécondait chaque branche de culture, les coteaux étaient couverts de vignes ; plusieurs petites habitations appelées *locatures*, occupées par autant de ménages laborieux, entouraient chaque terre de quelque importance, et formaient comme autant de satellites. Des bestiaux abondans et bien nourris, en augmentant la masse des engrais, procuraient des récoltes heureuses, et ces récoltes, à leur tour, favorisaient la multiplication des animaux et des hommes. Et que l'on ne croie pas qu'on se fasse à plaisir un tableau chimérique ! Des états anciens du produit des dîmes et champarts ecclésiastiques prouvent que la seule production des grains était alors *triple* de ce qu'elle est à présent. Toutes les petites rivières qui traversent le pays étaient semées d'une foule de moulins très rapprochés les uns des autres. Depuis cent ans, les deux tiers ont disparu, et le peu qui en reste excède encore les besoins. Les petites locations ont subi le même sort, et s'il en subsiste encore un petit nombre, il touche à son anéantissement. Quant aux vignes, on ne retrouve plus que la trace de leur existence ; les bruyères ont pris la place des raisins. »

M. d'Autroche décrivait ensuite les causes qui avaient amené, selon lui, le dépérissement de la Sologne. « L'impôt de la gabelle doit être, dit-il, regardé comme la principale. Dans les pays fertiles et de grande culture, son influence a dû être bien moindre. D'après les relevés les plus exacts, la consommation du sel dans une ferme de Beauce estimée 3,000 livres coûte à peine 300 livres ; l'impôt n'est dans ce cas que d'un dixième par rapport au revenu. Dans une ferme de 300 livres en Sologne, il s'en consomme pour 150 livres ; la proportion devient alors comme un à deux et s'accroît d'autant plus que la ferme est plus modique. La Sologne était semée jadis d'une quantité prodigieuse de petites *locatures*, la consommation moyenne du sel ne pouvait y être moindre d'un quintal. Elles s'affermaient 40, 50, 60 jusqu'à 100 livres : tant que le prix du quintal de sel n'a été que de 10 livres, on avait intérêt à les conserver ; mais l'impôt de la gabelle étant venu à s'accroître de manière à augmenter la dépense de chaque ménage de 10 livres, les locatures de

40 livres sont descendues à 30, celles de 50 à 40, et ainsi de suite. Le propriétaire de la locature de 30 livres n'en retirant presque plus rien, il l'abolit. Voilà une famille éteinte ou sans emploi. Par suite de la répartition de la taille, qui n'a aucun égard aux facultés et au nombre des contribuables, le taux que rapportait cette locature se trouve reversé sur les autres, nouvelle surcharge dont elles n'avaient pas besoin. Après un certain laps de temps, le prix du sel étant encore augmenté de 10 livres par quintal, la locature ci-devant de 50 livres tombe à 30. Que fait-on? On abolit encore cette locature. Autant de familles de moins, autant de nouveaux taux de taille qui se reversent sur le restant et achèvent de les accabler. L'impôt continue à croître et à agir. Le mal dans ses effets suit, comme la chute des corps graves, une progression accélérée. Les guerres et autres besoins publics ayant nécessité des accroissemens successifs sur la taille et ses accessoires, les augmentations ont toujours été réparties d'après les anciens rôles, de sorte que dans la plupart des paroisses de Sologne le taux de la taille est de 10 sols pour livre de revenu, tandis qu'il n'est ailleurs que de 3, 4 ou 5 sols. »

Un autre écrivain de la même époque, M. de Froberville, secrétaire perpétuel de l'académie d'Orléans, confirme ces assertions de M. d'Autroche et en ajoute d'autres. « Le système féodal, dit-il, avait fixé en Sologne chaque propriétaire sur ses terres. Dès que les expéditions militaires ne les occupèrent plus, ils donnèrent leurs soins à l'agriculture. Vers le milieu du XVIe siècle, les grands seigneurs commencèrent à s'y plaire moins; ils se rapprochèrent de la cour, où la politique chercha à les fixer par des charges, par des bienfaits et par la galanterie. Les désordres des guerres civiles portèrent de nouvelles atteintes à la population de la Sologne. Les petits propriétaires, qui étaient nombreux, disparurent. *La plupart des titres de nos biens-fonds, composés de pièces morcelées, attestent cette vérité.* »

On ne trouve nulle part, dans les procès-verbaux de l'assemblée provinciale, la preuve que Sieyès ait donné un concours actif à ses travaux. Il appartenait au bureau du *bien public*, et tous les rapports émanés de ce bureau sont de Lavoisier. Le futur auteur de la constitution de l'an VIII n'a jamais beaucoup aimé le détail et la pratique des affaires; plus habile à inventer des systèmes de gouvernement qu'à les exécuter, son esprit n'était vraiment à l'aise que dans le vide. Il avait fait partie, avec l'abbé de Périgord, d'un nouveau groupe de libres penseurs, qui avaient succédé, en Sorbonne, à Turgot et à ses amis, et il affectait déjà des airs de domination et un ton d'oracle. Il avait d'ailleurs, comme tous les hommes qui surnagent dans les révolutions, un sentiment très sûr de son intérêt personnel; les labeurs obscurs d'une assemblée provinciale ne pouvaient donner que de la peine sans profit, et il évitait l'une autant

qu'il recherchait l'autre. L'abbé Louis fut moins inactif; membre du bureau des comptes, il y travailla sérieusement, montrant cet esprit calculateur et positif qui devait faire dire de lui par M. de Talleyrand *qu'il serait financier jusqu'au dernier soupir.*

Mais celui qui fait tout, qui anime tout, qui se multiplie en quelque sorte, c'est Lavoisier. Son nom reparaît à chaque instant. Le plus important de ses travaux est un rapport sur l'agriculture, lu dans la séance du 1er décembre 1787. Il serait impossible, même aujourd'hui, de mieux approfondir ce grand sujet. L'auteur connaît parfaitement l'état de l'agriculture anglaise au moment où il écrit, et il en parle en termes excellens. Il insiste principalement sur l'état de la Sologne, et ce qu'il en dit est si juste qu'on y trouve à la fois le germe des progrès obtenus jusqu'à ce jour et l'indication de ceux qui restent à accomplir.

Parmi les décisions particulières à l'assemblée de l'Orléanais, on doit citer l'idée première d'une *caisse d'épargne du peuple*, qui devait être en même temps une caisse de retraite. Un publiciste du temps, Mathon de La Cour, dans un ouvrage ingénieux ayant pour titre *Testament de Fortuné Ricard, maître d'arithmétique*, avait présenté plusieurs exemples frappans de la puissance des intérêts composés. Un autre écrivain, M. de La Roque, y joignant des études sur les tables de mortalité, avait eu la pensée de caisses de retraite pour le peuple au moyen de faibles placemens dans la jeunesse et l'âge mûr. Le bureau du bien public proposa de créer une pareille caisse à Orléans sous les auspices de l'assemblée provinciale et de la Société philanthropique. L'assemblée nomma des commissaires pour préparer les moyens d'exécution, et, parmi eux, l'infatigable Lavoisier.

Une autre commission, dont Lavoisier devait encore faire partie, fut chargée de rédiger un mémoire pour demander au roi que tous les secours recueillis pour le soulagement de l'indigence fussent réunis dans la main de l'assemblée. On s'occupa avec sollicitude du sort des enfans trouvés. Un édit récent venait de rendre les droits civils aux protestans; on voulut y joindre des droits politiques. Le baron de Montboissier lut un mémoire sur l'admission des protestans dans les assemblées provinciales. *Cet ouvrage*, dit le procès-verbal, *rempli d'excellentes vues, a excité les plus vifs applaudissemens.* Le commerce et l'industrie ne furent pas oubliés; on demanda l'abolition de tous les règlemens qui gênaient encore la liberté du travail, et entre autres des droits de péage perçus à l'intérieur du royaume. « Nous n'insistons pas sur ce sujet, dit le rapport, parce que nous savons que le ministère s'en occupe. » Le projet d'une caisse d'assurances mutuelles pour les récoltes donna lieu à un examen approfondi.

Le règlement de l'Orléanais, comme celui de l'Ile-de-France, groupait deux à deux les douze élections de la province pour en former six départemens. Le premier se composait des élections d'Orléans et de Beaugency, le second de Chartres et de Dourdan, le troisième de Vendôme et de Châteaudun, le quatrième de Blois et de Romorantin, le cinquième de Pithiviers et de Montargis, le sixième de Gien et de Clamecy. Ces départemens de l'Orléanais avaient en moyenne 350,000 hectares de superficie, ou à peu près l'étendue des deux départemens actuels de Vaucluse et de Tarn-et-Garonne. Le coadjuteur d'Orléans, l'évêque de Chartres, le comte de Dufort, le comte de Saint-Chamans, l'abbé de Césarges et le vicomte de Toulongeon furent nommés présidens. Parmi les procureurs-syndics, on trouve M. Dupin, procureur du roi du grenier à sel de Clamecy, qui a fait successivement partie de l'assemblée législative de 1791, du conseil des anciens et du corps législatif, qui a voulu finir sous-préfet de Clamecy comme il avait commencé, et dont les trois fils se sont de nos jours diversement illustrés.

On conserve aux archives d'Orléans le recueil complet des procès-verbaux de la commission intermédiaire de la province jusqu'au moment où elle a dû remettre l'administration à ses successeurs; elle a tenu, du 23 décembre 1787 au 13 septembre 1790, 333 séances ou plus de 100 par an. Les mêmes archives contiennent de nombreuses liasses sur les travaux des commissions intermédiaires de département. Ces divers documens montrent quelle vie animait cette organisation qui a duré si peu. Un des argumens favoris des partisans de la centralisation administrative, c'est que les petites villes de province fourniraient difficilement des administrateurs capables et zélés; l'exemple de l'Orléanais, une des provinces les plus arriérées en 1787, prouve le contraire, et puisqu'il s'est trouvé tant d'hommes prêts à prendre partout alors la direction des intérêts locaux, on doit croire qu'il s'en trouverait au moins autant aujourd'hui.

Les membres de l'assemblée d'Orléans, comme de toutes les autres, eurent dans les événemens qui suivirent un sort très différent. Les uns suivirent la révolution, les autres y périrent. En 1788, Sieyès publia son fameux pamphlet : *Qu'est-ce que le tiers-état?* Tout était faux dans les trois propositions qui résument cet écrit incendiaire; il était faux que le tiers-état ne fût *rien* en 1788; cet ordre exerçait au contraire le pouvoir prépondérant, et Sieyès lui-même le savait parfaitement, puisqu'il avait fait partie d'une assemblée où il dominait; il était faux que le tiers-état dut être *tout* dans la société régénérée, car l'expérience a prouvé qu'une nation ne pouvait pas, même quand elle le voulait, se séparer violemment de son histoire, et Sieyès lui-même l'a reconnu quand il a accepté le titre de comte sous un empereur héréditaire qui relevait pêle-mêle

toutes les ruines du passé; il était faux que le tiers-état demandât seulement à être *quelque chose*, car il n'a pas tardé à se constituer en maître exclusif, et Sieyès lui-même y a pris la plus grande part. Mieux eût valu travailler à la réconciliation des ordres qu'à leur division; mais le prévoyant chanoine avait senti où était la force, il s'apprêtait à la servir et à s'en servir.

Lavoisier a eu moins de bonheur et d'habileté. Quand l'assemblée provinciale eut terminé sa session, il ne cessa de s'occuper activement des intérêts de la province. Les intempéries de 1788 ayant amené la disette qui servit de prélude à la révolution, il prêta à la ville de Blois une somme de 50,000 fr. pour acheter des blés et en dirigea si bien l'emploi que cette ville eut peu à souffrir. En 1791, quand l'assemblée constituante voulut se rendre compte de la richesse territoriale de la France pour asseoir un juste système d'impôt, c'est lui qu'elle chargea de ce grand travail, et il s'en acquitta admirablement. Arrêté en 1793 et condamné à mort, il demanda en vain quelque jours de sursis pour terminer des expériences utiles à l'humanité; il fut exécuté le 8 mai 1794, à l'âge de cinquante-un ans, pendant que son ancien collègue siégeait à la convention.

L'Orléanais a fait depuis cette époque à peu près les mêmes progrès que la Champagne. On y paie aujourd'hui deux fois plus d'impôts; mais la plus grande partie se dépense dans le pays même, et un réseau de routes de terre, de voies navigables, de chemins de fer, y porte sur tous les points cette circulation du numéraire qui manquait autrefois et qui facilite l'acquittement des charges. La consommation de Paris, ayant plus que quintuplé, étend maintenant partout son action. La rive droite de la Loire, recevant de plus près l'influence de cette immense agglomération de capitaux, peut rivaliser de richesse avec les meilleures parties du territoire; la rive gauche, beaucoup plus en retard, porte encore le triste stigmate que deux siècles d'épuisement lui ont imprimé; mais elle s'en dégage peu à peu. C'est là surtout qu'il faut déplorer le peu de durée de l'assemblée provinciale. Si les principes économiques et politiques de 1787 et 1789, car ce sont bien les mêmes, avaient pu être appliqués sans interruption, la Sologne aurait maintenant effacé les dernières traces de son ancienne misère. Par les pas qu'elle a faits depuis quarante ans malgré bien des circonstances contraires, on peut juger de ceux qu'elle aurait dû faire auparavant, tandis qu'elle a reculé au lieu d'avancer pendant la période révolutionnaire. Le département de Loir-et-Cher, qui figurait pour 259,000 habitans dans le dénombrement de 1790, n'en comptait plus que 227,000 dans celui de 1821.

LÉONCE DE LAVERGNE.

LA

POÉSIE FRANÇAISE

EN 1861.

Les lecteurs qui s'affligent du déclin de la poésie et les poètes qui gémissent de l'indifférence du public ressemblent aux amans qui se plaignent de ne pas être aimés. On n'y peut rien, et s'il est, hélas! trop facile de constater la situation, il est impossible d'y porter remède. Évidemment le sentiment poétique s'affaiblit de plus en plus, et par un contre-coup inévitable ce sentiment perd chaque jour de son intensité et de sa puissance dans des œuvres qui ne sont, qui ne devraient être du moins que l'expansion d'une de ces âmes douées de la faculté d'exprimer ce que les autres ressentent. C'est de cet accord suprême, de ces attractions réciproques, que se forme, à proprement parler, la poésie, et pour peu que ces conditions lui manquent, elle perd à la fois sa raison d'être et les élémens les plus essentiels de sa popularité et de sa vie. Les noms qui surnagent encore, les ouvrages qui essaient de protester contre ce double symptôme de décadence, ont été justement comparés ici même à ces végétations d'automne dont la pâle verdure semble déjà frissonner sous le souffle de l'hiver, à cette *arrière-saison* dont les rayons et les sourires trahissent l'approche de la saison morte. On pourrait aussi peut-être, à l'aide d'une autre image, comparer encore une fois la société à l'individu, et les générations qui se sont succédé en littérature depuis le commencement de ce siècle aux divers âges de l'homme. On saisirait mieux ainsi la raison des

défaillances qui nous affligent, et le sentiment de ce qui fit la force d'une autre époque nous permettrait de porter un jugement plus équitable sur les tentatives du présent.

La foi, l'enthousiasme, la rêverie, l'amour, l'espérance, sont les divins attributs de la jeunesse : elle ne cherche pas à se rendre compte de ses émotions et de ses croyances; elle se trompe avec un radieux mélange de sincérité et d'ardeur, et elle possède le don précieux de faire de ses mensonges quelque chose de meilleur et de plus vrai que nos vérités. Cette richesse juvénile est déjà la poésie : qu'au lieu d'être individuelle, elle appartienne à une génération tout entière; qu'après avoir préludé dans toutes ces imaginations éparses, elle rencontre une imagination d'élite, un talent prédestiné, qui lui donne la forme, le contour, l'accent, la vie, qui lui imprime puissamment sa propre originalité tout en acceptant ses vivifiantes influences, et voilà la poésie complète, la poésie telle qu'elle doit être pour posséder tout son prestige et exercer tout son empire. D'ordinaire cet épanouissement, nous dirions presque cette explosion, se combine avec un moment favorable où tout l'accroît et l'active, où l'instrument est le mieux d'accord avec l'oreille, où ses vibrations sonores s'étendent librement dans l'espace, où le public est admirablement disposé à écouter, à comprendre, à applaudir l'œuvre qui résume et fixe ce qu'il a vaguement éprouvé. C'est là l'âge d'or pour les poètes, et nous en avons eu, il y a trente ou quarante ans, une phase brillante et rapide. Cependant la maturité arrive, et quand les faits extérieurs se coalisent pour rendre cette maturité plus prompte et plus âpre, la vieillesse ne se fait pas attendre. L'expérience, aidée de sa terrible compagne, l'analyse, détache peu à peu de notre front ces couronnes charmantes, mais fragiles, qu'y avaient tressées d'une main légère les fées riantes de la jeunesse. On devient plus savant, plus froid, plus observateur; on serre de plus près la réalité. Dans ce mystérieux travail où il s'appauvrit de tout ce qu'il croit conquérir, l'homme s'éloigne chaque jour de ce domaine des idées générales, des sentimens généraux, qui le mettaient à son insu en contact avec d'autres âmes, aussi riches d'abord et bientôt aussi dépouillées que la sienne. Faute de cet accord, il est trop aisé de prévoir ce que devient la poésie.

N'est-ce point là l'histoire de ce qui s'est passé sous nos yeux depuis près d'un demi-siècle dans l'art comme dans les lettres? Aux belles passions, aux rayonnantes illusions de la jeunesse, ont succédé l'observation, le calcul, l'habitude de compter avec les plus doux enchantemens de l'imagination et du cœur, de réduire à leur expression la plus simple et parfois la plus basse ces conventions aimables dont vivaient les âmes faciles à la poésie; l'esprit positif, en

un mot, a remplacé le sentiment poétique. Qu'en est-il résulté? Ce que l'on pouvait aisément prévoir : la part des idées générales, de ce que nous appellerions volontiers les lieux-communs héroïques, s'est amoindrie de plus en plus; d'un côté, la masse du public s'est détournée avec insouciance ou dédain de ce qui ne répondait plus à ses préoccupations nouvelles; de l'autre, ceux qui conservaient encore ou qui s'attribuaient une vocation poétique, voyant leur domaine au pillage, démembré et aminci, s'en sont violemment approprié un lambeau, y ont exagéré ou dénaturé leurs pouvoirs, et ont substitué la poésie individuelle à la poésie de tous. Le fil conducteur entre les poètes et la foule était brisé; les grandes sources d'inspiration auxquelles le genre humain s'abreuve depuis six mille ans étaient taries ou troublées; l'âme, avec son ineffable assemblage d'élans infinis et d'efforts bornés, cessait d'être partie intéressée dans ce triomphe du sens individuel sur le sentiment général; l'humanité, pour ainsi dire, se retirait de la poésie, comme la mer se retire parfois de ses rivages, où elle ne laisse que débris, formes étranges et végétations bizarres. Nous avons eu dès lors ou les échos stériles de grandes voix longtemps écoutées, ou les productions d'un art subtil, raffiné, fantasque, maladif, enclin surtout à se dédommager de ce qu'il perd par l'excès de ce qu'il garde.

C'est là un signe infaillible de notre chagrine maturité. Les puissances auxquelles manque le contrôle de leurs juges et de leurs alliés naturels s'abandonnent à huis clos et dans l'intimité de leurs derniers courtisans à des caprices d'enfant gâté. A mesure que s'altèrent les élémens de leur vraie grandeur, elles prennent un souci plus puéril de la forme, du détail, de la représentation extérieure. Plus elles se sentent contestées et réduites, plus elles sont disposées à faire abus de ce qu'on leur laisse. Dans les lettres, dans la poésie surtout, ce malheur n'atteint pas seulement ceux qu'un vice originel ou une infirmité native force à chercher en dehors de la vraie beauté leurs moyens de succès. Les plus grands, les plus robustes, ne sont pas inaccessibles à cette sorte de *mal'aria* qui semble isoler la poésie dans une île insalubre. Une fois que l'harmonie est rompue, que les courans magnétiques ont cessé entre leur ancien public et leur génie, ils se croient placés dans l'alternative ou de renier leur gloire poétique, ou de forcer le ton, de pousser au noir, de devenir excessifs, afin de rétablir la proportion et d'arriver à un succès égal par des effets plus violens. Ce qui suffisait à l'auteur des *Feuilles d'Automne* pour rallier à lui tous les amis de la poésie ne suffit plus à l'auteur de *la Légende des Siècles*.

Telle devait être et telle est en ce moment la situation : entre les majorités qui s'éloignent et les minorités qui persistent, la sépara-

tion s'aggrave chaque jour, et les unes tombent dans l'indifférence complète pendant que les autres tournent à la petite église. Vous aviez la poésie proprement dite, exprimée par quelques-uns, goûtée par presque tous : vous avez à présent d'une part la société tout entière envahie par les vulgarités de la vie positive ou les dissolvans de l'analyse, de l'autre quelques *individualités* qui forment à peine un petit groupe et qui ôtent à la poésie le plus beau de ses priviléges, celui de donner une voix à l'âme même de l'humanité. Si l'on jette un regard en arrière sur le chemin parcouru, on verra que l'espace est vaste et la chute profonde. Si nous voulions résumer notre pensée dans une de ces classifications qui ont toujours quelque chose d'incomplet, nous marquerions ainsi la dégradation; nous dirions que la poésie dans son acception primitive et suprême, la poésie homérique par exemple, a été universelle, et c'est à peine si l'on distingue alors le poète de son auditoire. La poésie de Virgile, de Racine et de Lamartine est générale ou collective; elle exprime avec un charme irrésistible le sentiment d'une génération, d'une société, d'une époque. La poésie d'aujourd'hui, à quelques exceptions près, est essentiellement individuelle et partielle.

Nous avons écrit le mot d'analyse, et c'est à l'analyse en effet que nous attribuons en grande partie cet affaiblissement du sentiment poétique dans l'esprit et le monde modernes. Parmi les ouvrages et les poètes célèbres qui ont passionné la première moitié de ce siècle, il en est peu dont on ne dise qu'ils ont vieilli : *René* a vieilli, *Corinne* a vieilli; lord Byron, Schiller, Walter Scott, Chateaubriand ont vieilli, et, si l'on osait, on distribuerait encore bien plus près de nous ce brevet de vieillesse. La formule est commode, elle est usuelle, et l'on dirait que nous aimons à nous consoler de la médiocrité de nos figures en reconnaissant l'empreinte des doigts du temps sur les portraits de ces glorieux devanciers. Eh bien! nous nous trompons, c'est nous qui avons vieilli et non pas l'œuvre des poètes. Par ce langage de désenchantement superbe ou morose, nous imitons ces vieillards qui disent que l'amour a vieilli, que la beauté a vieilli, parce que l'amour leur échappe, parce que la beauté n'éveille plus en eux que d'impuissans regrets. Contemplez en souvenir ce champ poétique, si vaste et si riche, tel qu'il s'offrit à ces moissonneurs de la première heure, et comparez ce qu'il était alors à ce qu'il est aujourd'hui. Comptez un à un les sentimens dont ils s'inspirèrent. Qu'en avons-nous fait? Le génie ou plutôt la poésie du christianisme trouva en Chateaubriand un éloquent interprète. A présent cette poésie n'existe plus; les indifférens la dédaignent, les croyans s'en méfient. L'analyse, en lui appliquant ses dissolvans, a prouvé qu'elle n'était pas assez pour la foi, qu'elle était trop pour le

scepticisme. L'amour de la liberté anima le noble et mâle génie de Mme de Staël; l'enthousiasme des arts promenait Corinne du Capitole au cap Misène : l'art aujourd'hui n'est plus enthousiaste ni libéral, il est calculateur; les grandes images de l'antiquité l'effraient; il n'en prend que le détail curieux et archaïque, assaisonné de quelque saveur libertine. Les héros de lord Byron feraient rire ceux de M. Dumas fils. Leur sauvage grandeur, le mystère de leur destinée, cet orageux assemblage de crimes et de génie, de désordre et d'orgueil, leur fière révolte contre une société dont les petitesses contrastent avec l'infini de leurs rêves, toutes ces belles poésies seraient renvoyées aux nuages d'Ossian et aux torrens de Jean Sbogar. Qu'est devenue la poésie jacobite de Diana Vernon et d'Alice Lee? Dans quelles catacombes du genre *troubadour* reléguerions-nous l'amour chevaleresque d'Aben-Hamet, l'amour héroïque de don Carlos, l'amour chrétien d'Eudore et de Cymodocée? Descendons quelques années et quelques degrés du temple, et en dehors de toute préoccupation de parti voyons où ont puisé Lamartine, Béranger, Casimir Dalavigne. L'analyse a décomposé l'amour d'Elvire, et c'est l'amant d'Elvire qui s'est chargé de l'opération. Le réveil de la Grèce avait échauffé le versificateur des *Messéniennes* et fait presque un poète lyrique du chansonnier de Lisette. Désormais la Grèce n'est plus bonne qu'à défrayer le succès d'un livre spirituel et moqueur, où les souvenirs de la ville de Minerve sont étouffés sous des comptes d'arithmétique. Et le moyen âge de M. Victor Hugo! Le sentiment profond et passionné de l'art gothique fut pour beaucoup dans le succès de *Notre-Dame de Paris*. Souvenons-nous des sympathies douloureuses qui accueillaient le poète lorsqu'il nous montrait les mutilations subies par son vieux Paris, lorsqu'il demandait de quel droit la truelle et l'équerre des maçons et des architectes patentés avaient touché à toutes ces merveilles, à toutes ces fleurs du passé, dépouillant peu à peu la ville et la cathédrale de leur physionomie originale. Il ne s'agissait alors que de quelques ogives disparues, de quelques rosaces profanées, de quelques sculptures brisées, de quelques arceaux démolis, d'une pincée de cette poétique poussière du moyen âge dispersée par la main des hommes et le souffle des révolutions. Aujourd'hui, grand Dieu! nous procédons plus largement; c'est la ville tout entière, c'est son histoire, c'est son âme, c'est sa vie, sa vie mystérieuse et intime, c'est tout cela qui disparaît, sans que personne réclame, pour faire place à des alignemens majestueux et à d'imposantes rangées de maisons toutes pareilles. Là, comme dans le reste de notre triste nomenclature, le symptôme est le même : la jeunesse et la poésie se sont retirées de nous et non pas des œuvres qui nous firent autrefois battre le cœur. Le siècle a vieilli, et ce siècle sexa-

génaire, ne se reconnaissant plus dans les brillantes idoles de son jeune âge, les rend solidaires de son propre déclin; il les accuse d'avoir perdu leur éclat et leur fraîcheur, parce que lui-même s'est assombri et desséché.

Si l'analyse nous a conduits là, si elle a traité en pays conquis les divers domaines de la poésie, que nous a-t-elle donné en échange? Ne soyons pas trop pessimistes, le pessimisme est aussi stérile que l'optimisme est dangereux : il y a eu des compensations. Peut-on s'étonner que là où la pioche a si obstinément fouillé et retourné le sol en tous les sens, les fleurs et le gazon aient été arrachés de la surface? En revanche, on connaît mieux la nature du terrain, on en découvre plus profondément les couches inférieures; on se rend mieux compte de ce qu'il a produit, de ce qu'il doit produire encore. S'il est vrai, — mais est-ce bien vrai? — que l'homme mûr soit dédommagé de la perte de ses illusions et de ses enthousiasmes par les biens que lui apportent la réflexion et l'expérience, on peut dire aussi que l'analyse, cette redoutable antagoniste du sentiment poétique, nous a donné, dans toutes les branches de la pensée humaine qui vivent d'observations et de réalités, de quoi nous consoler peut-être de ce qu'elle nous enlève. L'histoire, la critique, la science surtout, ont profité de ce mystérieux travail qui s'accomplissait aux dépens des idéales visions de l'imagination et de l'âme; le progrès du bien-être pour le plus grand nombre est aussi un avantage que nous ne voulons pas contester, car les sociétés, pas plus que les poètes, ne doivent être condamnées à perpétuité à ce grenier où l'on est si bien à vingt ans. C'est aux juges impartiaux de peser dans la balance la somme des profits et des pertes: notre seule tâche est de rechercher ici comment la poésie pourrait s'en aller de ce monde.

On remarquera encore une autre conséquence et un autre indice de cet affaiblissement graduel du goût et de l'esprit poétiques dans le public et dans les œuvres. Au lieu d'un ensemble harmonieux, d'une sorte de faisceau où le prestige de tous s'accroît de l'influence de chacun, au lieu d'un de ces antagonismes aussi féconds que l'harmonie elle-même, nous n'avons plus que l'éparpillement et l'isolement des facultés et des tentatives chez ceux qui font ou qui essaient de faire acte de poésie. Ce qui caractérise en effet les belles époques, c'est un groupe ou une lutte. Un même rayon de génie descend sur des visages de physionomies bien diverses, mais qui s'éclairent les unes par les autres, et l'on a, comme d'un seul trait, Racine, Molière, Boileau, La Fontaine, ou bien une idée militante met en présence deux camps ennemis. La poésie jaillit de leur choc, et vous avez le grand mouvement romantique qui précéda la chute de la restauration. Il existe alors, même entre ceux qui se combat-

tent et qui croient se haïr, des affinités secrètes : l'un jure par Aristote, l'autre par Schlegel; mais tous deux concourent au même but parce que tous deux ont foi dans leur idée et dans leur œuvre. Les différences de nationalités et de races, les distances matérielles, ne troublent pas même cet invisible accord, ce chœur radieux des poètes : Lamartine fraternise avec les lakistes sans les connaître; Sainte-Beuve côtoie Woodsworth sans l'imiter; Alfred de Musset trouve moyen d'accuser dès l'abord son originalité charmante dans le voisinage de Byron; les mâles et plaintifs accens d'Auguste Barbier répondent à la muse généreuse et patriotique de Leopardi; la même pensée semble être éclose en même temps chez le chantre de Werther et celui de René, chez le poète de Manfred et le rêveur Obermann. La même tige, épanouie au même soleil, produit des fleurs d'un parfum différent et d'un éclat inégal, mais ayant ensemble un air de de famille. Schiller, Chateaubriand, lord Byron, Walter Scott, Thomas Moore, Mme de Staël, Goethe, Wieland, Shelley, Werner, Jean-Paul, sont comparables aux divers instrumens d'une merveilleuse symphonie conduite par un maître divin. Maintenant nous n'avons plus qu'une poésie parcellaire; chacun garde à part soi le morceau qu'il s'est adjugé. Non-seulement les poètes n'ont plus de lien qui les unisse; mais on pourrait croire qu'ils s'ignorent les uns les autres, tant il existe entre eux de séparations et d'abîmes! Nous ne voulons pas discuter ici la question du *talent*, de la forme, de l'habileté de main, de l'accord étroit entre l'idée et l'image : sur ce point, le débat pourrait s'établir sans trop de désavantage pour quelques-uns des nouveau-venus; mais si l'on convient avec nous que la vraie grandeur de la poésie consiste à faire dans une œuvre individuelle la part aussi large que possible aux idées générales et aux sentimens universels, à quoi doit-elle se réduire entre les mains de ceux qui en font une sorte de puissance égoïste, tristement enfermée avec quelques adeptes et occupée à compter ses stériles trésors ou à varier à l'infini ses vains ornemens? Que deviennent, dans ces déplorables progrès du personnalisme aux dépens de la grande communauté poétique, l'âme, l'inspiration, la pensée collective, poussant vers un même but une génération de poètes et ralliant leurs contemporains autour d'eux comme un glorieux cortége? Le rôle de cette poésie dans la société moderne, la vibration prolongée de cette voix dans l'auditoire, ce patrimoine possédé par tous et confié à quelques-uns pour qu'ils nous le rendent plus fertile et plus riche, où les trouver désormais? Voilà le mal, et ce mal subsiste en dépit des efforts que l'on tente pour le déguiser sous le luxe des détails et le raffinement des ciselures. Aussi, dans ce désarroi où chacun chante son air sans s'inquiéter de

l'accord et de l'effet d'ensemble, nos préférences restent-elles acquises à ceux dont la poésie garde encore les traits de la famille humaine, à ceux que nous pouvons écouter et suivre sans avoir trop à nous éloigner des routes fréquentées, à nous aventurer dans des sentiers suspects, éclairés de lueurs bizarres ou sinistres, peuplés de visions monstrueuses ou maladives. Nous nous méfierons toujours d'une œuvre poétique, si savante qu'elle soit, si *montée* de ton qu'elle puisse être, lorsque pour la comprendre et pour la goûter il nous faudra commencer par nous isoler de l'humanité, par déraciner de nos cœurs les sentimens naturels ou effacer de nos âmes les traces de notre commune origine, afin de nous ouvrir à un ordre de sensations particulières, équivoques, accessibles seulement à une classe d'individus jetés hors des voies battues, à un petit nombre de cerveaux, sujets volontaires d'un régime spécial et de lois d'exception. Les aspirations de l'idéal, les ardeurs de la passion vraie, les beautés de la nature, les harmonies de la vie champêtre avec les joies paisibles du foyer et les affections de la famille, les vérités philosophiques poursuivies et illuminées par la poésie à travers le voile des symboles et la brume des légendes, il y a là, Dieu merci! de quoi inspirer encore les imaginations d'élite; il est doux de pouvoir nous incliner et lire derrière l'épaule du poète pendant qu'il récite et traduit à sa façon le texte du livre divin. Ce sérieux plaisir, M. de Laprade nous l'a souvent donné; c'est pourquoi nous voulons le placer à la tête du groupe, hélas! bien restreint, de ceux qui persistent encore à faire de la poésie une des expressions les plus pures de l'être moral, une des interprétations les plus hautes du monde extérieur, et qui ne se lassent pas de chercher ses sources ou ses racines dans les profondeurs de l'âme humaine.

On peut aisément suivre l'ordre et l'enchaînement des pensées qui ont conduit M. de Laprade d'*Éleusis* et de *Psyché* aux *Symphonies* et aux *Idylles héroïques*. Jeune, trouvant les places prises, désespérant peut-être de dépasser ou d'atteindre l'harmonieuse richesse de l'un, la couleur splendide de l'autre, la grâce ineffable de celui-ci, l'exquise élégance de celui-là, il se replia sur les symboles, où son talent, plus remarquable par l'élévation que par le charme, devait se sentir à l'aise. Il échappait ainsi dès l'abord à la vulgarité; mais il mettait d'avance un voile entre ses lecteurs et lui : il s'exposait à l'indifférence de ceux, — et le nombre en est grand, — qui préfèrent la Vénus à la Polymnie. L'inspiration de M. de Vigny et surtout de Ballanche est visible à ce début de M. de Laprade : il faut aussi tenir compte de certaines influences d'éducation et de climat, des premières impressions d'un jeune homme qu'attire le voisinage des Alpes pendant que ses yeux se promènent sur une ville sombre et

un ciel humide; il se sent d'autant plus porté vers les images de l'infini, vers la blancheur des neiges se découpant sur l'azur, vers les clartés immortelles, que ses yeux comme son âme ont besoin d'aller les chercher au-delà des brouillards et des nuages. Prenant pour point de départ l'une de ces fables, éternellement jeunes et belles, de l'antiquité grecque, M. de Laprade y découvrit de mystérieux rapports avec la beauté et la vérité suprêmes. Quoi de plus attrayant que l'histoire de Psyché, de cette gracieuse personnification de l'âme humaine mise en contact avec un dieu, satisfaite d'abord de son bonheur plein de mystère, puis aspirant à compléter ce bonheur par la science, punie de sa curiosité, passant par une série d'expiations et de métamorphoses, jusqu'au moment où, ayant parcouru les phases de l'épreuve et de l'exil, elle rentre en possession de ce dieu, désormais reconquis? M. Victor de Laprade, en écrivant plus tard les *Poèmes évangéliques*, s'est attaché surtout à exprimer, avec une simplicité souvent pathétique, la part de l'humanité contemporaine de la venue du Christ dans ce drame qui commence à Bethléem et finit au Calvaire. Les douleurs de l'humanité, assumées, purifiées et rachetées par les souffrances du Sauveur, telle est la principale inspiration de ces poèmes, où le talent généralisateur de M. de Laprade a rappelé et célébré l'union de la grande famille chrétienne avec le Dieu de l'Évangile. C'est par là que s'attendrit et s'humanise cette poésie à laquelle on avait reproché trop de tendance à l'isolement, trop peu de souci de nos amours, de nos tristesses, de nos songes et de nos joies. Les *Symphonies* et les *Idylles héroïques* expriment, parfois avec magnificence, parfois avec un peu d'uniformité et de raideur, la lutte inégale des forces de la société contre celles de la nature dans une âme hautaine, ulcérée, avide d'orages ou altérée d'infini. Seulement là encore la famille remporte cette victoire que la société n'obtiendrait pas. Les tendresses de l'amant, de l'époux et du père, les joyeux ébats de l'enfant, l'aspect animé du champ qui fait vivre le nid, le doux concert des félicités domestiques, ramènent le fugitif, l'exilé volontaire, et corrigent ce que les alpes et les chênes auraient de trop rude pour notre faiblesse : la Muse peut-elle paraître froide quand elle sait sourire comme une fiancée ou pleurer comme une mère?

On le voit, il y a de l'unité et de la grandeur dans cet ensemble. Il est permis pourtant de discuter le degré d'*attraction* qu'une semblable poésie peut exercer sur la société et le public; il est permis de se demander si la popularité qu'il est si honorable de dédaigner n'est cependant pas nécessaire pour compléter et fixer le rôle du poète en ce monde. Au moment où M. de Laprade publie une nouvelle édition de ses œuvres, on peut lui rappeler les conseils que lui

adressait, il y a six ans (1), Gustave Planche, ces pages éloquentes qu'il terminait en lui déclarant que la tâche du poète n'est pas seulement de convaincre, mais d'émouvoir. Nous engagerons surtout M. de Laprade à méditer le *dulcia sunto*, le *non satis est pulchra esse poemata*, préceptes d'un poète qu'il méprise peut-être un peu, mais qui avait du bon, et qui, sur ce point délicat du charme poétique, nous offre un modèle et un exemple. Le *Carmen seculare* d'Horace, que dis-je? les plus vantées de ses odes héroïques ont moins fait pour sa gloire et pour nos plaisirs que la moindre de ces perles cueillies sur le front de Glycère ou sur les lèvres de Lydie et enchâssées dans l'or pur par un artiste incomparable. Il n'est pas besoin d'ingénieux symboles, d'œuvres laborieuses, de poèmes grandioses, pour fixer à jamais un nom dans toutes les mémoires et un chant dans toutes les âmes. Trente vers y suffisent, une fable de La Fontaine, un lambeau d'André Chénier, deux ou trois strophes d'Alfred de Musset, une larme, un sourire, un souffle qui glisse, une mélodie qui passe, un oiseau qui chante! C'est cette pièce de trente vers que l'on n'oublie plus et que tout le monde répète, c'est celle-là que nous voudrions trouver dans le bagage, riche déjà, de M. Victor de Laprade. N'importe, si l'on ne peut encore lui décerner une de ces royautés poétiques dont les sceptres semblent perdus avec d'autres reliques du passé, nul n'est plus digne de remplir et d'ennoblir l'interrègne.

M. Joseph Autran, auteur des *Épîtres rustiques*, appartient, lui aussi, à cette famille de poètes qui font des sentimens *humains*, dans l'acception la plus naturelle et la plus vraie, l'élément essentiel de leur poésie. Seulement il ne poursuit pas son idéal parmi les grands chênes et les hauts sommets : il reste volontiers à mi-côte, il se complaît dans les épisodes de la vie champêtre ou domestique et dans les scènes familières. Cette préférence se révélait déjà dans *Laboureurs et Soldats*, dans *la Vie rurale*, dans les *Poèmes de la mer*, où l'homme apparaissait toujours au premier plan, mêlant ses douleurs, ses tendresses, ses rêves, aux aspects du paysage ou aux travaux de la campagne. Les *Épîtres rustiques*, en continuant cette veine heureuse, marquent une tentative dans un genre dont notre littérature offre peu de modèles, qui tient à la fois de l'idylle, de l'épître et du discours en vers, mais avec l'intention évidente de *familiariser* ces genres, de les fondre dans une même nuance de simplicité et de vérité. L'auteur choisit un thème dans la vie ordinaire, un voyage à travers champs, la chute d'un arbre, le portrait d'une jeune fille, le retour au pays natal; il s'adresse à un ami, à un absent, et,

(1) Dans la *Revue* du 15 janvier 1856.

tout en s'efforçant de ne pas enfler le ton, il s'élève à des idées générales, philosophiques, dont les laideurs parisiennes et les beautés agrestes forment la note dominante. Cette façon de considérer la campagne du côté affectueux, domestique, humain, en la rattachant aux meilleurs sentimens de l'âme et en se tenant également éloigné de la froideur didactique de notre vieil alexandrin et du naturalisme absolu de notre grande école poétique, n'a pas encore laissé beaucoup de traces dans la poésie française. Remarquez en effet que nos modernes lyriques, M. Victor Hugo en tête, chantent la nature et non pas la campagne, ce qui est bien différent. Ils seraient, nous le croyons, d'assez tristes campagnards; ils y apporteraient le despotisme de leur génie, et il leur serait aussi difficile de se borner au sens intime de cette vie que de se plier à ses petites misères. La nature pour M. Victor Hugo, ce n'est pas une maison, une ferme, un hameau, un refuge contre les agitations de la ville, un centre autour duquel gravite tout un petit monde de chers souvenirs, d'existences obscures, de vertus cachées; c'est un théâtre magnifique dont le génie allume les lustres, et où, seul à seul avec la création, il y absorbe à la fois la divinité et l'humanité.

On pourrait plutôt renouer ces *Épîtres rustiques* aux œuvres de *demi-caractère* que la poésie anglaise a groupées autour de ses lacs, avec cette différence que les conditions mêmes de cette poésie, plus libre, plus flottante, plus aisément familière, se prêtent bien mieux à ce genre que la versification française. Les Anglais ont en outre sur nous cet avantage, que, la vie morale, la vie de famille tenant dans leur littérature une tout autre place que dans la nôtre, ses images ne dépaysent jamais le lecteur, tandis que nous sommes malheureusement habitués à demander à nos œuvres d'imagination des émotions, des peintures différentes de celles que nous cherchons à notre foyer, souvent même contraires. Il y a peut-être quelques analogies entre les procédés de M. Autran et ceux de M. Sainte-Beuve dans le livre charmant des *Consolations;* mais ces analogies résident seulement dans ces images familières servant de point de départ à des idées générales, dans cet effort tenté pour assouplir la raideur traditionnel du vers français, pour nous le montrer en déshabillé, presque aussi bonhomme que si on le mettait en prose. Le sentiment personnel, le tempérament poétique, s'accusent plus profondément dans le recueil de M. Sainte-Beuve : la campagne en est à peu près absente, et la note élégiaque s'y détache sur un fond de tristesse romantique. On peut encore nommer Brizeux parmi ces *essayists* de la poésie française familiarisée avec les champs; mais Brizeux est encore plus Breton que champêtre : la campagne n'existe

presque pour lui que sous sa physionomie bretonne, et c'est cette physionomie qu'il exprime avec un délicieux mélange de simplicité et d'élégance. La Provence, ou, si l'on veut, le midi de la France, malgré de louables efforts pour lui rendre après coup une originalité, est loin d'avoir ces traits si fortement tranchés, ces caractères *sui generis*, ces mœurs et ces costumes à part que Brizeux a saisis avec amour et peints en maître au moment où tout cela s'affaiblissait déjà et allait peut-être disparaître dans le nivellement universel. Ce n'est donc pas, sauf quelques détails de labourage et de culture, une province plutôt qu'une autre, ce n'est pas une campagne, c'est la campagne dont s'inspire M. Joseph Autran. Au point de vue de l'artiste, ce sont là des désavantages. Sous un autre aspect que l'on pourrait appeler philosophique, nous n'avons pas besoin de démontrer tout ce qu'il y a de salubre et d'excellent à faire de la campagne non plus une *charmeresse* dont les philtres enivrans exaltent les facultés oisives de l'homme et énervent ses facultés actives, non plus une machine splendide dont les rouages broient tout à la fois le créateur et les ouvriers, mais une amie douce et fidèle, associée aux meilleurs sentimens de l'âme, aux plus pures émotions de la vie.

Peut-être pourrait-on chicaner M. Autran sur sa haine contre Paris, sur ce furieux amour pour la campagne, sur cet éternel contraste entre les perversités parisiennes et les perfections champêtres; peut-être serait-il permis de lui faire remarquer que l'homme au fond est partout le même, que ses passions et ses intérêts, en se développant dans un plus petit cadre, ne le rendent ni meilleur, ni plus pur, et que trop s'obstiner à vanter l'homme des champs, le charme des mœurs rustiques, les délices de la vie de campagne, c'est exposer les gens d'esprit au même genre de périls et de mécomptes où risquent de tomber les âmes romanesques et les imaginations sentimentales auxquelles on a trop magnifiquement parlé des *poésies* du mariage. Nous aimons mieux adresser à l'auteur des *Épîtres rustiques* un blâme plus littéraire. Cette difficulté qui consiste à établir en des sujets si simples une proportion exacte entre le fond et la forme, M. Autran en a triomphé souvent, mais pas toujours. Nous ne voulons parler, bien entendu, ni des sentimens qu'il exprime avec bonheur, ni des beautés descriptives qu'il reflète avec charme, mais des détails familiers qu'il avait à *sauver* par l'infaillible propriété du style, par une constante élégance artistement cachée sous une exquise simplicité. Or l'on a eu beau réformer, assouplir, déshabiller, ramener au naturel et au vrai notre terrible versification française : le pli est pris, et ne s'efface jamais complétement. Elle a ses pruderies, ses routines, ses incompatibilités d'humeur, dont il

est difficile de triompher. Il y a des périphrases chez M. de Vigny : il y en a chez M. de Lamartine, et nous ne voudrions pas affirmer qu'il n'y en ait pas chez M. Victor Hugo. Dès les premières pages des *Épitres rustiques*, l'auteur dit à un domestique campagnard : *clos ta paupière!* Plus loin un enfant gourmand est *atteint de gourmandise* pour les besoins de la rime et de l'hémistiche; ailleurs le jardinier s'appelle l'homme *qui préside à notre jardinage;* dans la pièce touchante à Brizeux, nous avons souligné ce vers :

La fortune approchant, *tu courais t'absenter!*

Ces taches ne seraient pas remarquées dans des sujets élevés, grandioses, vraiment poétiques, ou plutôt on ne les y rencontrerait pas. Le sujet aurait naturellement porté le poète et l'eût empêché de tomber par distraction dans le convenu ou le prosaïque; mais dans une épître à un cheval de réforme ou à un écrivain devenu maire de village (n'est-ce pas un peu la même chose?), dans le récit d'un voyage en carriole ou d'une rencontre dans une auberge, il n'y a pas de milieu. Il faut que le ton soit d'une justesse rigoureuse; plus l'idée est familière, plus il est indispensable que le mot s'ajuste étroitement à l'idée, sans quoi la dissonance apparaît toute nue, de même que sur un terrain plat le moindre caillou fait accident. Ce n'est pas pour rien que les rhétoriciens d'autrefois se jetaient tout d'abord dans les bras de la tragédie, et que ceux d'il y a trente ans s'élançaient d'emblée vers le haut lyrisme; ces genres-là ont leur langue faite; le moule est prêt : il ne s'agit plus que d'avoir quelque chose à y mettre. Pour plusieurs de ces *épitres rustiques*, la langue était à faire, et franchement ce travail ne rapporte point ce qu'il coûte. Les poètes d'origine provençale ne sauraient être assez timorés sur le chapitre des négligences, des suites d'une facilité proverbiale. Le préjugé parisien suppose que le vers est un produit naturel de la Provence, comme les figues et les olives, et il ne faut pas que M. Autran puisse jamais être responsable des improvisations de M. Méry.

M. Édouard Grenier est aussi un amant de l'idéal, mais d'un idéal plus lointain, plus cosmopolite, plus compliqué de figures épiques ou légendaires. Ce n'est pas à lui que l'on reprochera la trop grande familiarité de ses sujets. On pourrait plutôt l'accuser d'étreindre avec trop de hardiesse juvénile et de laisser ensuite à l'état d'ébauches de grandes idées dont une seule suffirait à l'ambition d'un poète. Eschyle, Milton, Shakspeare, sont ses patrons, et il sied au moins de rendre justice au choix de ses modèles et à l'élévation de

ses pensées. Il mérite d'ailleurs qu'on le rattache au groupe des poètes qui font intervenir dans leur œuvre les aspirations de l'âme et le souci de la destinée humaine, car ce qui le préoccupe en face de certains types mythologiques ou légendaires, c'est un idéal de délivrance pour l'humanité souffrante et opprimée, délivrance qui se poursuivrait à travers les âges, et qui, incomplète encore dans l'esprit du poète, serait demandée à l'avenir, comme tout ce qu'on n'est pas bien sûr d'obtenir du présent. Cette idée se trahissait déjà dans *la Mort du Juif errant*. Sous une forme plus romanesque, *l'Elkovan*, dont les lecteurs de la *Revue* n'ont peut-être pas perdu le souvenir, nous montrait deux âmes essayant de s'aimer sur cette rive du Bosphore où la femme n'est qu'un servile instrument de volupté. Le spiritualisme de l'Occident animait heureusement cette poésie orientale, et l'histoire de cette tendre Aïna dont l'âme s'envolait sous l'aile blanche d'un elkovan, pendant que les flots engloutissaient son beau corps, nous donnait une de ces sensations poétiques devenues trop rares pour qu'on les dédaigne, alors même que l'on y retrouve un reflet de lord Byron ou d'Alfred de Musset. Le morceau capital du nouveau volume de M. Grenier, *Poèmes dramatiques*, est la tragédie de *Prométhée délivré*. L'idée a de la grandeur. La délivrance de Prométhée, ce sera sa mort, mais ce sera aussi la chute des dieux de l'Olympe; ce sera l'avénement d'un dieu inconnu qui va régénérer le monde. Ainsi l'humanité est intéressée dans cette délivrance, comme elle l'était dans la rédemption symbolique d'Ahasvérus. Enchaîné sur son rocher, déchiré par le vautour, au milieu de ces scènes d'horreur immortalisées par le génie d'Eschyle, le vieux titan salue les premières clartés de l'aurore divine. Nul ne les aperçoit encore à travers les ombres de la nuit, mais la douleur et la solitude ont donné à ses regards une lucidité prophétique. Du haut de son agonie triomphante, il insulte ces dieux cruels qui ont applaudi à son supplice, et qui, sentant leur divinité chanceler sur sa base, viennent s'humilier devant lui. Il y a dans ce mélange d'espérance funèbre et de vengeance satisfaite je ne sais quelle ardeur sauvage que le poète a parfois exprimée avec bonheur. Cependant, si l'accent est vrai, l'expression n'est pas toujours juste; le souffle lyrique ou tragique ne se soutient pas constamment; l'harmonie du ton est souvent rompue par des vers prosaïques ou des nuances trop modernes qui nous rejettent loin d'Eschyle. Les océanides que M. Édouard Grenier fait dialoguer avec le titan parlent une langue qui ressemble quelquefois à de la prose rimée, et que l'auteur aurait dû épargner à ces belles créations de la poésie antique. Ce qui manque à ce *Prométhée délivré*, ce qui a manqué jusqu'ici à M. Édouard Grenier, ce n'est pas le

goût ou le courage de l'idéal, l'ampleur des cadres, le premier jet, la conception poétique : c'est le fini de l'exécution. Ces *Poèmes* font l'effet de ces toiles où l'artiste, pour échapper aux mièvreries de la petite peinture, attaque vaillamment un sujet grandiose, groupe sur un fond immense des personnages d'une fière et héroïque tournure, mais reste au-dessous de sa tâche, et nous donne un décor plutôt qu'un tableau. Nous reconnaissons chez M. Édouard Grenier l'étoffe d'un poète tel que nous les aimons. Il réussira tout à fait, lorsqu'il se souviendra mieux d'un mot célèbre appliqué à un autre ordre de témérités : « Quand on décroche des mondes, il faut avoir la force de les porter. »

A ces poètes restés fidèles au culte de l'idéal, au caractère général et philosophique de la poésie, nous n'essaierons pas de comparer ceux qui ne lui demandent plus que des inspirations solitaires, ceux qui lui imposent leur système ou leur caprice. Les termes mêmes de comparaison nous manqueraient entre ces deux pôles extrêmes du monde poétique, et nous ne pourrions nous donner le triste plaisir de constater l'infériorité du talent chez ceux dont nous déplorons les tendances, puisque leurs qualités d'artistes, — plutôt encore que de poètes, — sont hors du débat. Ces qualités, si nous leur rendions pleine justice, deviendraient à nos yeux un grief de plus, ou tout au moins un argument dont nous nous servirions pour les combattre. A quoi bon en effet s'abandonner à cette vocation pleine d'austérités et de sacrifices, posséder tous les secrets de l'art, assouplir la forme et le mécanisme du vers, arriver à une perfection de détails et de ciselures qui marque un progrès matériel, si tout cela doit demeurer stérile, s'il n'en doit pas résulter une communication plus intime et plus féconde entre le poète et toutes ces âmes qui lui demandent d'être leur interprète et leur guide? Choisissons par exemple M. Leconte de Lisle, un des maîtres de cette poésie savante de l'isolement volontaire : pourquoi tant d'efforts, pourrions-nous dire, une volonté si énergique, un contour si ferme, un ton si vigoureux, tant de muscles, de nerf et de saillie, pour aboutir à être apprécié de quelques artistes, de quelques dilettantes, et rester sans influence sur la vie intellectuelle de son temps? Le poète est-il donc fait pour une gloire cellulaire? Il se plaint de l'abandon de la poésie, et nous avons tenté d'en indiquer les causes; mais de quel droit se plaindre si les mieux doués et les plus forts, au lieu de s'éclairer de notre soleil, de vivre de notre vie, de laisser battre leur cœur à l'unisson des nôtres, de donner une voix à l'âme universelle, s'exilent loin de nous, au-delà des âges et des espaces, rejettent les clartés spiritualistes pour des théogonies confuses, et vont s'enfoncer dans quelque temple indien, s'égarer dans les jungles sous le

feu d'un soleil implacable, ou errer comme des fantômes sur des plages désolées? Vous êtes poète; ce serait une raison de plus pour être homme, car le poète encore une fois, c'est l'humanité qui chante, c'est l'imagination de tous exprimée et notée par un seul, et voilà que, renonçant à votre plus précieux privilége, vous aimez mieux faire du poète un être exceptionnel, vivant au milieu de créatures fantasques et redoutables où je ne reconnais rien de ce que je sens, de ce que je vois, de ce que j'aime! Quelles sont après tout, et en dépit de tous les systèmes, les vraies sources de la poésie? C'est Dieu, c'est la nature, c'est l'amour, c'est le monde extérieur, c'est la vie intérieure avec l'infinie variété de ses phénomènes et de ses mystères. Eh bien! dans l'œuvre de M. Leconte de Lisle, le ciel est dépeuplé; Dieu cède la place à une fatalité cruelle et sourde à nos douleurs, comme le *Fatum* des anciens; la tristesse est le désespoir; la rêverie est un engourdissement de bête fauve couchée sur le sable brûlant; les animaux sont des monstres; les plantes et les fleurs offrent les caractères de ces végétations excessives dont on ne peut dire si elles sont des merveilles ou des poisons; le spectacle de la nature, si consolant et si doux, cesse de nous émouvoir et de nous attendrir pour revêtir des formes étranges, exotiques, qui nous étonnent et nous épouvantent. L'amour enfin, l'amour n'est plus seulement la dure loi, le *fléau*, l'*exécrable folie*, que le poète peut maudire dans un moment de colère contre les fragiles ou décevans objets de ses tendresses; il est un enfer, ses victimes sont ses *damnés*, et ces suppliciés de l'amour élèvent leur anathème éternel contre l'impitoyable puissance qui leur a donné un cœur pour le meurtrir et des entrailles pour les déchirer. Dans ce terrible inventaire de toutes les forces hostiles ou funestes à l'humanité, les chiens mêmes, ces aimables familiers du foyer domestique, ces compagnons de promenade dont la vue n'éveille que des idées affectueuses, se changent en spectres affamés qui parcourent les grèves, et dont les hurlemens sinistres forment, avec le gémissement des vagues, l'hymne de la désolation et du chaos. Il faut, nous le répétons, des organisations spéciales pour pouvoir supporter ces excès de température poétique. Dans cette transposition violente de tous les objets sur lesquels aime à s'exercer la sensibilité humaine, que peut devenir le rapport nécessaire entre le poète et son auditoire? Et, quand même il s'exprimerait dans un splendide langage, quand même il accomplirait des prodiges de volonté et de science, comment aurait-il sur les âmes une prise suffisante pour caractériser et couronner sa tâche de poète? M. Leconte de Lisle ne peut donc s'en prendre qu'à lui-même s'il n'a pas encore obtenu une renommée égale à son talent; il faut communiquer avec les hommes pour réus-

sir à les dominer; quiconque s'obstine dans l'isolement peut-il sans inconséquence protester contre l'abandon?

Le nom et l'œuvre de M. Charles Baudelaire pourraient donner lieu à des réflexions plus sévères ou plus tristes. Ici ce n'est plus seulement un poète qui se sépare de la grande famille humaine, une personnalité inflexible substituant un système aux sentimens naturels : c'est une imagination malade, douée de cette subtilité de perceptions que surexcite la maladie, et l'exerçant aux dépens de tout ce qui, dans l'ordre poétique, mérite de nous émouvoir et de nous charmer. M. Baudelaire est assurément un des plus curieux produits d'une littérature dont le faisceau se brise, un frappant exemple de l'excès où peut tomber le sens individuel, lorsque, n'ayant plus ni lien, ni frein, ni loi, il combine un remarquable talent d'artiste avec des rêves d'halluciné. Rien de plus facile que d'attaquer l'auteur des *Fleurs du Mal* par de vulgaires sarcasmes ou des formules d'indignation vertueuse. M. Baudelaire, selon nous, mérite mieux et plus que cela : il y aurait peut-être à lui appliquer une étude psychologique, ou même physiologique, qui ne serait pas inutile à l'ensemble de notre histoire littéraire. Voilà une nature fine, nerveuse, prédestinée à la poésie : viennent des souffles vivifians, une lumière bienfaisante, une forte culture; la moisson pourra germer et mûrir. Par malheur, ce cerveau souffre d'une disposition particulière qui altère et envenime, à mesure qu'ils s'y réfléchissent, les sentimens et les images; cette coupe artistement ciselée a cela de bizarre, que la liqueur fermente et s'aigrit en touchant au fond. Pour tout dire, la poésie *tourne* dans cette imagination poétique, comme ces vins excellens, mais qui ne peuvent supporter certaines conditions de localité ou d'atmosphère. Dans un temps propice au libre développement d'une organisation de poète, au milieu d'illustres exemples dont l'autorité ne pourrait être méconnue, dans une littérature qui croirait à quelque chose, qui s'inspirerait d'une pensée, qui aurait une conscience et une âme, peut-être le sentiment général finirait-il par prévaloir sur ce sens individuel; peut-être la poésie vraie triompherait-elle de cette disposition maladive, comme ces régimes salubres qui détruisent un germe vicieux dans un organe attaqué ou menacé. Par malheur ici, grâce à cet esprit de morcellement que nous avons constaté, il s'est produit un phénomène contraire. C'est le sens personnel qui a absorbé le sentiment général; c'est le germe maladif qui est devenu l'organe tout entier. C'est ainsi que peut s'expliquer la poésie de M. Baudelaire. Nous le croyons sincère dans son excentricité, et nous reculons devant le lieu-commun qui consisterait à le traiter d'impie et d'immoral. Ces gros mots perdraient de leur valeur vis-à-vis d'un homme

pour qui se sont naturellement déplacées les idées du bien et du mal, et dont l'instrument poétique ne résonne plus que sous la main des puissances mauvaises. Comme ces malades qui trouvent ou donnent un arrière-goût de fièvre à tout ce qu'ils touchent, pour qui les alimens les plus savoureux et les plus sains deviennent indigestes et amers, M. Baudelaire ne peut plus aspirer une gorgée de poésie sans que cette gorgée ne s'imprègne de venin ou d'amertume. Pour lui, les mondes extérieurs ou invisibles sont hantés par le mal comme par leur hôte naturel, infestés de visions farouches, de laideurs gigantesques, de corruptions étranges, de perversités inouies, de toutes les variétés de la souffrance, de la scélératesse et du vice; les fleurs y sont vénéneuses et y exhalent un parfum pestilentiel; les sources y sont empoisonnées, et l'on ne peut se pencher sur leur frais miroir sans y voir la pâle figure d'un spectre ou d'un condamné à mort. La nature n'est plus seulement, comme pour M. Leconte de Lisle, une marâtre splendide et insensible; elle est une manifestation visible de l'enfer, un tissu d'ironies sanglantes ou funèbres jetées à la face de l'homme. L'amour est pire encore que cet infernal fléau, dont M. Leconte de Lisle fait défiler les victimes. Il devient quelque chose d'innomé, qui ne se plaît que dans le fumier et dans le sang, un héritier des honteuses débauches de Lesbos ou de Caprée, cherchant un assouvissement impossible dans ces voluptés qui déshonorent le monde païen, et que la civilisation moderne ne devrait plus même comprendre. Voilà jusqu'où peut arriver le sens individuel, quand il règne seul, quand ces *spécialistes* de la poésie, livrés à tout le désordre de leur caprice, espèrent ramener la foule indifférente par ces friandises de haut goût, et croient accentuer plus puissamment leur physionomie de poète en prenant le contre-pied de tout ce qui est vrai, bon, bienfaisant et beau, ou, en d'autres termes, de tout ce qui est poétique. Que serait une société, que serait une littérature qui accepteraient M. Charles Baudelaire pour leur poète? Où faudrait-il descendre, en fait d'ordre intellectuel et moral, pour s'acclimater à l'air que respire une pareille muse? Quel peut être l'avenir d'une poésie qui se condamne elle-même à n'être qu'une exception, exception solitaire comme chez M. Leconte de Lisle, ou monstrueuse comme chez M. Baudelaire? Poser ces questions, c'est les résoudre; c'est expliquer surtout comment, avec d'incontestables talens, la poésie peut perdre son influence, se placer en dehors du véritable mouvement de l'esprit humain, et n'être plus ni une autorité, ni une consolation, ni un charme, mais une curiosité plus ou moins bizarre, exposée dans un coin aux regards de quelques connaisseurs endurcis, de quelques collectionneurs acharnés.

Ainsi, de quelque nom qu'on le nomme, matérialiste ou fantaisiste, excentrique ou réaliste, cet art nouveau, sorti des ruines de ce que nous avons aimé, garde à nos yeux un tort impardonnable et qui nous gâte d'avance toutes ses qualités : il se sépare de plus en plus des sentimens et des aspirations de l'humanité; il rompt les communications de la poésie avec tout ce qui la faisait vivre et en tirait une vie nouvelle; il est enfin la négation de l'idéal, et par conséquent il seconde parmi nous, au lieu de les combattre, ces penchans mêmes de l'esprit moderne, que nous accusons de notre dépérissement poétique. Volontiers nous comparerions les recherches et les raffinemens de cet art à ces voluptueux suicides que, dans l'extrême civilisation païenne, des épicuriens blasés environnaient de tout ce qui pouvait enchanter leurs regards et enivrer leurs sens. Doit-on en conclure que tout soit désespéré? Nous ne le croyons pas : il ne faudrait pas surtout céder à cette disposition chagrine qui fait aisément supposer que ce qui nous froisse n'a pas de précédens et n'est jamais arrivé ailleurs. En d'autres temps, sous d'autres formes, par suite d'excès différens ou même contraires, la poésie et l'art ont eu à subir des épreuves tout aussi rudes, à traverser des crises tout aussi dangereuses. A quoi se réduit la question? A savoir si la démocratie, qui règne et gouverne dans l'art comme partout, sera capable, après les premiers tumultes de son installation et de sa victoire, d'avoir, elle aussi, son idéal qui l'élève au-dessus des vulgarités de la vie pratique et des grossières suggestions de la matière. Qu'on ne s'y trompe pas en effet : le réalisme, — pour revenir à un mot si souvent répété, — ne signifie absolument rien qu'une pauvre petite secte inventée par une coterie pour les plaisirs de son orgueil, ou il signifie, ce qui est beaucoup plus grave, l'alliance de la démocratie et de l'analyse, appliquant, l'une ses instincts, l'autre ses corrosifs, à tous les objets qui occupent ou qui charment l'imagination et la pensée. Dès lors la question change de face : il ne s'agit plus de persifler le réalisme ou de le maudire; c'est une puissance de création récente, avec laquelle il faut compter comme avec toutes les puissances, et probablement transiger, puisque c'est d'ordinaire par des transactions que les guerres se terminent. Or il a existé à toutes les époques un trait dominant, un goût, un penchant qui, s'exagérant dans la société, s'exagérait aussi dans la littérature, et qui inspirait aux pessimistes bon nombre de récriminations, de plaintes et d'épigrammes. Cet idéal, de quelque façon qu'on essaie de le définir, — recherche du beau dans le vrai, sentiment de l'infini dans le fini, — il y a bien des manières de le travestir. Aujourd'hui on le fait descendre trop bas. D'autres époques le plaçaient trop haut, le cherchaient même où il n'est pas. Quelques

années à peine avant l'épanouissement du grand siècle, lorsqu'une société aristocratique par excellence se passionnait pour des fadeurs chevaleresques, pour un héroïsme dameret qui défigurait tout ensemble l'humanité et l'histoire, elle était dans le faux à sa manière, et ce faux ne valait pas mieux que le nôtre; elle méritait qu'une bonne et franche veine du véritable esprit français ou gaulois fît justice de ces nobles extravagances, que l'or de Molière, de La Fontaine et de Boileau démonétisât bien vite ce clinquant. Mais que dire du siècle suivant, du temps où les plus graves, les plus éminens penseurs enguirlandaient de roses artificielles ou fanées les œuvres de leur génie, où une aristocratie dégénérée encourageait de toutes ses faveurs le paganisme dans l'art, — le paganisme pris dans son sens le plus érotique et le plus frivole? Celle-là se heurta contre un châtiment plus sévère et eut à subir une réaction plus rude. La révolution fut une critique à main armée, qui força cette société corrompue à retrouver la vie dans la mort, et réveilla dans les âmes le spiritualisme par la douleur. Et cependant combien il fallut d'années pour démêler, dans cet idéal reconquis, ce qui n'était qu'emphase, mauvais goût, mode ridicule, regain de fausse chevalerie, et ce qu'il y avait de vivace, ce qui signalait le réveil de la pensée et de la liberté humaines? Plus récemment encore, quand une révolution radicale est venue remettre en question les plus précieuses de nos conquêtes, on a pu se demander si les folles connivences de la société avec les succès scandaleux d'une littérature oublieuse de toute règle et de tout frein n'avaient pas contribué à cette invasion subite des passions mauvaises, légalisées dans les rues après avoir été applaudies dans les livres.

Aujourd'hui c'est la démocratie qui tient le sceptre, et, quand on parle d'elle, il ne faut jamais oublier les leçons de l'homme éminent qui l'a si bien comprise, qui l'a sincèrement avertie de ses dangers, noblement aimée malgré ses fautes, et dont les conseils, applicables à l'ensemble de ses destinées, pourraient aussi s'appliquer à sa littérature. L'autorité de M. de Tocqueville doit désormais dominer tout le débat, et nous croyons ne pas nous éloigner de sa pensée en affirmant que, dans l'art comme dans la politique, l'avenir de la démocratie ne dépend que d'elle-même, du choix qu'elle fera entre ce qui dépravе et ce qui purifie, entre ce qui relève et ce qui abaisse. Vivifiée par le spiritualisme, la démocratie peut accomplir de grandes choses: elle peut légitimer son avénement et ses conquêtes, prendre rang parmi ces pouvoirs que l'on ne conteste plus et qui finissent par s'assimiler des élémens longtemps réfractaires. Acclimatée à ce matérialisme qu'elle aspire par tous les pores et dont elle ferait à la fois l'arbitre de ses travaux et de ses plaisirs, elle ne pourrait

plus que tourner tristement sur elle-même, arriver à une déperdition fatale de ces forces dont elle est si fière, jusqu'au moment où le mauvais emploi de sa puissance produirait sa ruine comme l'abus de la liberté produit la servitude. Elle a des facultés que nous ne prétendons pas contester, une séve surabondante, une activité sans cesse renouvelée, une force d'expansion qui redouble dans la société moderne le sentiment de la vie; mais elle ne peut pas plus se passer de l'idéal que les autres puissances qui l'ont précédée. Que dis-je? il lui est plus nécessaire encore; elle a d'autant plus besoin d'y ramener ses regards que ses mains sont plus obstinément attirées vers la réalité.

Maintenant quel sera cet idéal? Doit-elle y comprendre toutes les poétiques chimères où se complaisent les siècles jeunes aux périodes de crédulité naïve ou d'enthousiasme facile? Y admettra-t-elle cette poésie de convention à laquelle sacrifient trop souvent les sociétés polies? Ne profitera-t-elle pas de ses observations et de son expérience pour élaguer tout ce qu'y mêlaient autrefois, sous un jour plus favorable à ces erreurs d'optique, des imaginations trop riches pour compter ou trop pauvres pour choisir? Que la démocratie se dégage, autant qu'elle le voudra, de toute inspiration factice, des fausses magnificences, des puériles coquetteries de l'art mondain; qu'elle ne conserve que ce qui est vivace et immortel, ce qui a sa racine dans les profondeurs intimes de notre être, ce qui se confond avec les plus hautes et les plus pures aspirations de l'âme. Qu'elle en use, non pas pour se guinder, mais pour s'assainir, non pas pour falsifier ses instincts, mais pour les épurer, non pas pour monter sur des échasses, mais pour gravir des cimes. Qu'elle brise les fleurs artificielles en épargnant les fleurs naturelles. Chose remarquable, qui dit poésie populaire éveille aussitôt l'idée de la poésie même, dans son acception primitive et vraie, souriant au berceau des peuples, leur montrant du doigt le monde invisible comme une mère qui fait réciter à son enfant sa première prière. A ces hommes courbés sur le sillon, elle parle de Dieu; à ces intelligences serrées dans les liens étroits d'une civilisation à peine ébauchée, elle ouvre des espaces infinis, elle prodigue de mystérieux trésors; elle jette le merveilleux comme un voile d'or sur les réalités grossières. Aujourd'hui la démocratie, qui n'est après tout que le peuple émancipé, organisé, fait homme, devenu son maître et le nôtre, aurait, si l'on n'y prenait garde, une poésie toute contraire, une poésie qui exprimerait la corruption des civilisations extrêmes, comme l'autre exprimait l'ingénuité des sociétés naissantes. L'art démocratique, — en ôtant à cette épithète son sens politique, — serait ainsi l'opposé de la poésie populaire. C'est que dans l'intervalle le temps a mar-

ché; la naïveté est devenue science, la grossièreté sans malice a fait place au raffinement sans âme. Les poétiques merveilles se sont évanouies comme disparaissent au grand jour les visions matinales. Et cependant la question n'a pas changé. Ignorant ou savant, soumis ou souverain, retenu dans ses langes ou investi de la toute-puissance, le peuple se ressemble toujours par quelque côté : toujours il doit demander à la poésie une diversion salutaire qui ranime en lui l'être moral, un retour vers l'invisible Dieu que lui cachent les intérêts terrestres, et non un redoublement de cette exaltation sensuelle, trop favorisée déjà par ses victoires sur la matière. C'est ainsi que Brizeux comprenait la poésie populaire, lorsqu'il adjurait sa chère Bretagne de rester poétique et bretonne, au lieu d'abdiquer peu à peu son originalité dans son contact avec une civilisation bâtarde. C'est ainsi qu'à une autre extrémité de la France, le réveil de la muse provençale n'a et ne peut avoir une valeur sérieuse que s'il représente l'élan d'une population intelligente vers une poésie qui lui appartient et qui la dérobe aux réalités présentes, pour lui rendre son passé, ses paysages, sa physionomie et son âme. Voilà ce que peut être encore la poésie dans les sociétés démocratiques, et il suffirait d'un génie sincèrement inspiré pour l'accommoder à la fois au goût de ces multitudes que l'on met aujourd'hui à un bien triste régime et aux exigences de ces connaisseurs dépaysés qui s'amusent à des recherches corruptrices, faute de savoir jouir de la vraie beauté. En un mot, pour appliquer à une maladie intellectuelle un aphorisme médical, que la démocratie se traite en poésie par les contraires, et non par les semblables! Le jour où, revenue aux sources vives et pures, elle aura reconquis son idéal, ses œuvres seront applaudies par ceux-là mêmes que l'on accuse de s'être affligés de ses triomphes.

ARMAND DE PONTMARTIN.

LES

AFFAIRES DE SYRIE

D'APRÈS LES PAPIERS ANGLAIS

II.

LA COMMISSION INTERNATIONALE DE BEYROUTH.

Correspondence relating to the affairs of Syria, presented to both houses of parliament by command of Her Majesty, 1861.

I.

Je suis vraiment honteux d'avoir à faire une réflexion personnelle avant de continuer l'analyse des documens anglais (1). Depuis quelques mois, je me suis particulièrement occupé des témoignages que les écrivains et les consuls anglais portaient sur l'Orient. J'ai parlé du voyage de M. Senior, de l'enquête faite par sir Henri Bulwer sur la condition des chrétiens en Orient, enfin des documens imprimés pour l'usage du parlement et relatifs aux affaires de Syrie. On sait pourquoi j'ai attaché une importance spéciale à ces divers écrits ou papiers anglais. Les Anglais ou du moins les ministres anglais sont les patrons politiques de la Turquie. Ce sont eux qui partout la défendent et la soutiennent. J'ai pensé qu'il était bon de savoir ce que les patrons pensaient au fond de leurs cliens. De là la curiosité que

(1) Voyez la livraison du 15 juin 1861.

j'ai eue de lire les récits des voyageurs et surtout les rapports des consuls anglais. Cette lecture m'a montré qu'ils ne pensaient pas mieux que nous de la Turquie et des Turcs : je l'ai dit; mais cette révélation m'a porté malheur. Depuis ce moment, je reçois de temps en temps de l'Orient de petits pamphlets contre moi, écrits en français, et je vois même dans un écrit qui m'arrive de Smyrne que je pourrais bien être un agent de la Russie. Que faire à tout cela? Je range soigneusement dans ma bibliothèque tous ces petits pamphlets turcs à côté de petits pamphlets russes faits aussi contre moi il y a vingt-cinq ans, quand je défendais la cause de la Pologne, et je tâche de ne pas me laisser aller à trop de vanité en voyant grossir ma collection.

Ni Russes ni Turcs à Constantinople, voilà toute ma politique en Orient. Avec cette politique, dont la pensée est de laisser l'Orient chrétien aux chrétiens orientaux, il n'est pas extraordinaire que je n'aie plu ni aux Russes ni aux Turcs. La guerre de Crimée m'a donné une première satisfaction; elle a ôté aux Russes l'espoir de Constantinople. J'attends la seconde, et, quoique déjà vieux, il est possible que je l'aie; mais pour cela il faut que le peuple anglais, qui a la bonne habitude de faire ses affaires selon ses opinions, arrive à croire sur la Turquie ses voyageurs et ses consuls, au lieu de croire ses ministres. Je tâche donc de mettre en lumière ce que pensent sur la Turquie et sur les chrétiens d'Orient les consuls anglais, c'est-à-dire des hommes qui ont sur ce point beaucoup de préjugés, mais qui ont le respect de la vérité, qui la disent à leurs supérieurs, croyant sans doute que ceux-ci la diront au parlement. Dans un pays qui comme l'Angleterre a la liberté de la discussion, il est impossible que la vérité n'ait pas son heure et son jour tôt ou tard. Cette vérité, c'est que l'Angleterre, en soutenant la Turquie, s'épuise à soutenir ce qui ne peut plus vivre. L'Angleterre, comme l'a montré lord Stratford de Redcliffe, ne peut sauver la Turquie qu'en la gouvernant, et peut-être ne veut-elle la sauver que pour la gouverner. Elle comprendra bientôt quel fardeau elle prend sur les épaules. C'est un second empire des Indes à conduire et à administrer, mais un empire qui ne s'aide plus lui-même, où il faut tout faire, à qui il faut donner le mouvement, et qui s'arrête sans cesse, comme une horloge usée par le temps.

Je sais combien ces paroles s'accordent mal en ce moment avec les espérances qui s'attachent à l'avénement du sultan Abdul-Azis. Je ne demanderais pas mieux, quant à moi, que de croire que le nouveau sultan va régénérer son pays et le tirer de l'abîme où il descend peu à peu; seulement, pour croire cela, il faudrait que je pensasse que tout le mal tenait au sultan Abdul-Medjid, que c'était

lui qui perdait l'empire ottoman, et que sa mort va redonner la vie à la société turque. Je n'ai pas à me reprocher d'avoir jamais pensé si mal du sultan défunt. Il voulait le bien, et ne le faisait pas à cause de ses défauts, et surtout à cause des défauts de la société ottomane. Prenons, je le veux bien, qu'Abdul-Azis n'ait aucun des défauts d'Abdul-Medjid, et qu'il n'en ait pas d'autres; restent les défauts de la société ottomane, qui n'ont pas pu mourir du jour au lendemain avec le sultan défunt. Je suis de ceux qui croient beaucoup à l'ascendant des hommes, mais non pas de ceux qui croient à leur toute-puissance, et qui passent leur vie à changer de bon Dieu. Un prince ferme et intelligent peut faire beaucoup pour la société qu'il gouverne; encore faut-il que cette société ait une vitalité quelconque. Si elle est barbare, il pourra la civiliser; si elle est civilisée, il pourra l'empêcher de se corrompre et de s'amollir; mais si elle est mourante, il ne pourra pas lui rendre la vie.

Qu'est-ce, dira-t-on, qu'une société mourante? C'est une métaphore, car pourquoi une société mourrait-elle, puisque les individus qui la composent se renouvellent sans cesse? — Une société naît, vit et meurt par des causes indépendantes de la naissance, de la vie et de la mort des individus qui la composent. Une société, par exemple, ne vit de nos jours qu'à la condition d'avoir les mêmes lois et les mêmes règles pour tous ceux qui en sont membres. Or c'est là pour la société ottomane la grande difficulté d'existence. Comment faire vivre ensemble les musulmans et les chrétiens qui composent l'empire turc? Comment établir entre eux l'égalité? Comment les musulmans pourront-ils la supporter sans se croire dégradés? Comment abaisser les uns sans les affaiblir? Comment relever les autres sans leur inspirer l'orgueil et la désobéissance? Si le sultan Abdul-Azis parvient à résoudre cette difficulté et à faire de la Turquie un état où la loi, égale pour tous, soit également exécutée, il sera l'un des plus grands hommes des temps modernes; mais, pour savoir s'il l'est, je pense qu'il faut attendre plus de huit jours. Cependant je ne me dissimule pas qu'il y a quelque messéance à troubler par des doutes et des prévisions fâcheuses la lune de miel du nouveau règne. J'ai donc hésité quelque temps à le faire et à continuer le récit des affaires de Syrie d'après les documens anglais. Quelque chose m'a encouragé à poursuivre mon travail, c'est que ce qu'il me reste à dire n'a rien qui puisse être désagréable pour la Turquie, tout au contraire. La société ottomane et l'autorité turque ont vaincu en Syrie, nous l'avouons, et vaincu malgré l'intervention européenne. Que les chrétiens de Syrie et que les publicistes européens, qui avaient beaucoup espéré, se plaignent de leur désappointement, qu'ils blâment même les moyens employés pour les désappointer,

qu'ils les disent contraires à la justice promise, ces plaintes ne font que constater la prépondérance obtenue par la société musulmane et par l'autorité turque. Raconter comment l'Europe, avec toute sorte de moyens de prépotence, a été impuissante, et comment la Turquie, avec toute sorte de causes de faiblesse, est restée victorieuse et toute-puissante, il n'y a rien là qui puisse déplaire au nouveau sultan.

Je veux aussi, sans me soucier d'une part des petits tracas que j'éprouve, sans chercher d'autre part à troubler les espérances du nouveau règne, je veux continuer paisiblement l'enquête que je fais sur l'Orient à l'aide des documens anglais, et examiner, selon le plan que je me suis fait, ce qui dans ces documens a rapport en premier lieu aux délibérations de la commission internationale de Syrie, — en second au régime nouveau du Liban.

On sait qu'outre l'expédition française l'Europe envoya en Syrie une commission internationale, « chargée (1) de rechercher les circonstances qui ont amené les derniers conflits, de déterminer la part de responsabilité des chefs de l'insurrection et des agens de l'administration locale, ainsi que les réparations dues aux victimes, et enfin d'étudier, pour les soumettre à l'approbation des gouvernemens et de la Porte, les dispositions qui pourraient être adoptées pour conjurer de nouveaux malheurs. »

Cette commission internationale, qui accompagnait l'expédition française, était une intervention diplomatique de l'Europe à côté de l'intervention militaire, et elle ne plaisait pas plus que celle-ci au gouvernement du sultan. Aussi la Turquie a-t-elle eu l'habileté d'éluder les effets de l'une et de l'autre. Elle a eu, pour éluder les effets de l'intervention militaire, l'aide de l'Angleterre; mais elle a éludé toute seule l'intervention diplomatique, et cela fait honneur à son adresse. Je reconnais que les rivalités des puissances européennes ont aussi aidé à l'habileté de la Porte-Ottomane, et que l'impuissance de l'Occident, quand il veut exercer une action collective sur l'Orient, a éclaté à Beyrouth comme partout ailleurs; mais sans vouloir rechercher ici toutes les causes, il faut avouer que l'intervention diplomatique de la commission internationale n'a pas produit pour l'avenir de la Syrie plus d'effets que l'intervention militaire.

La commission de Syrie avait deux missions différentes, une mission de répression et une mission de réparation; elle devait coopérer par ses recherches à la punition des auteurs des massacres et aux dédommagemens dus aux victimes. Voyons d'abord ses délibérations touchant les justices à faire.

(1) Dépêche de M. Thouvenel à M. de Persigny, documens anglais, p. 45, n° 66.

La commission ne pouvait pas juger par elle-même ; mais elle devait surveiller la manière dont le commissaire extraordinaire de la Porte administrerait la justice. Ce rapprochement ou plutôt ce conflit obligatoire entre les idées de la justice turque et celles de la justice européenne est un curieux sujet d'études. Soit dans la sévérité, soit dans la douceur, il est rare que la commission européenne et le commissaire turc s'accordent un instant. Évidemment ils ne se font pas la même idée de la justice. Quand Fuad-Pacha est à Damas, ce qui l'occupe surtout, si nous en croyons la dépêche de M. Fraser à lord John Russell (1), c'est de « savoir le minimum de condamnations qu'il faudrait à l'Europe pour qu'elle se tînt satisfaite. » Un justicier européen chercherait combien il y a de coupables à punir; le justicier turc s'inquiète du nombre de têtes qu'il faut couper pour contenter l'Europe, et cela de sa part n'est pas cruauté, c'est calcul et hâte d'en finir avec les réclamations de l'Occident. Voilà pourquoi il désire savoir le plus tôt possible le chiffre des condamnations à prononcer, pensant qu'une fois la dette de sang payée, ce sera fini. Quant à se soucier si le sang qu'il y aura à verser sera le sang des coupables du massacre de Damas ou de coupables d'autres crimes, ce sont là des scrupules et des difficultés que ne connaît pas un justicier turc. Aussi le major Fraser écrit à lord John Russell, le 21 septembre, que « l'on vient de pendre neuf criminels condamnés depuis longtemps pour meurtres, et qui, par une raison quelconque, avaient été jusque-là gardés en prison, gens du reste de la lie du peuple, » et qui certes n'avaient pris aucune part aux massacres de Damas (2), puisque pendant ce temps-là ils étaient en prison. Pourquoi donc a-t-on enfin exécuté ces criminels oubliés dans les prisons? Pour faire nombre, pour grossir le chiffre des condamnations qu'il s'agit de présenter à l'Europe.

Quand la justice européenne frappe un coupable, elle ne vise pas seulement à la punition du coupable, elle vise surtout à l'exemple, afin d'intimider les méchans. A Damas, Fuad-Pacha fait exécuter secrètement Achmet-Pacha, coupable d'avoir laissé faire les massacres. M. Fraser se plaint de cette exécution secrète. « Il en est résulté, dit-il (3), que le peuple à Damas ne veut pas croire qu'Achmet-Pacha ait été réellement exécuté, et que le bruit court qu'après un certain semblant de fusillade, Fuad-Pacha a emmené à Beyrouth Achmet le soir même de cette exécution simulée. » Le commissaire ottoman a voulu sans doute empêcher une émeute musulmane ou ménager la fierté des mahométans en dérobant la mort d'Achmet-

(1) Documens anglais, p. 92, n° 106.
(2) *Ibid.*, p. 153, n° 148.
(3) *Ibid.*, p. 152.

Pacha aux yeux des Damasquins. Cela fait qu'ils n'y ont point cru, et que l'inviolabilité, c'est-à-dire l'impunité des musulmans, est encore à Damas l'idée dominante, l'idée pernicieuse à la vie et à l'honneur des chrétiens.

Cette contradiction essentielle entre les idées de la justice européenne et celles de la justice turque éclate à chaque instant et dans les moindres occasions. Ainsi, dans une séance de la commission internationale de Beyrouth, le commissaire prussien, M. de Rehfues, interpelle Abro-Effendi, le secrétaire et le délégué de Fuad-Pacha, « sur la question de savoir pourquoi l'on exige des habitans de certaines localités des quittances définitives en échange des sommes à-compte qui leur sont allouées par les comités d'évaluation (1). Abro-Effendi répond que les sommes ainsi allouées ne sont pas même des à-comptes sur le montant des indemnités, mais seulement des secours. Quant aux quittances exigées des habitans, il nie que ce soient des quittances définitives et assure que ce sont de simples récépissés... M. de Rehfues maintient son assertion relativement aux quittances exigées des habitans, et que ceux-ci souscrivent par ignorance de l'avenir et pour ne pas être privés d'une indemnité même insuffisante. Abro-Effendi demande les noms de ceux qui ont souscrit de pareilles quittances; mais le commissaire prussien ne croit pas pour le moment devoir les faire connaître (2). » Un justicier européen demanderait le nom de ceux qui ont fait signer ces quittances abusives; le justicier turc demande les noms de ceux qui les ont signées, qui se sont plaints ensuite et qui ont donné à la commission internationale un motif de réclamer.

Abro-Effendi, le secrétaire et le délégué de Fuad-Pacha, a dans la commission internationale de Beyrouth un rôle curieux à observer. C'est lui qui est chargé d'éluder les questions, de nier les mauvais cas, d'échapper aux réclamations pressantes de la commission, de tergiverser, d'équivoquer, d'ajourner. Il joue ce rôle avec persévérance, mais il le joue en subalterne, sans aisance, sans hardiesse. L'homme vraiment habile à éluder les instances de la commission, c'est Fuad-Pacha. Il est tantôt adroit et rusé, tantôt fier et obstiné; parfois même il est de bonne foi, ce qui fait qu'il peut encore mentir avec succès, ce que Abro-Effendi ne peut plus faire. Enfin, à mesure que les délibérations de la commission se compliquent par le développement des rivalités européennes, Fuad-Pacha se sert avec beaucoup de finesse de ces rivalités, et finit par réduire la commission internationale à l'impuissance. Je ne sais pas

(1) Il s'agit des comités chargés d'apprécier les dommages et de donner des secours.
(2) Documens anglais, p. 204 et 205, n° 182.

quelle récompense Fuad-Pacha obtiendra de la Porte-Ottomane pour les succès qu'il a obtenus contre l'intervention européenne. Lord Dufferin voulait en faire un vice-roi de Syrie. Ce projet, qu'adoptait lord John Russell, a irrité la Porte et excité contre Fuad une jalousie qui pourra lui être fatale. Ce qui est certain, c'est que son délégué Abro-Effendi, qui avait été sur les rangs pour être nommé gouverneur chrétien du Liban, s'est vu préférer Daoud-Effendi. La Porte n'a pas voulu avoir dans le Liban un homme de Fuad-Pacha; elle a envoyé un fonctionnaire de Constantinople. Voilà le pauvre Abro-Effendi mal récompensé de son zèle.

Quels sont les deux points sur lesquels Fuad-Pacha a réduit la commission internationale à l'inefficacité? La commission voulait avoir une part de contrôle et de redressement dans les jugemens rendus contre les coupables des massacres; elle ne l'a eue qu'à peine. Elle voulait coopérer à la fixation de l'indemnité qu'il y avait lieu d'accorder aux chrétiens; c'est la Porte qui a fixé à Constantinople cette indemnité.

Je ne veux pas rechercher dans les diverses correspondances qui sont arrivées de Beyrouth pendant l'hiver de 1860-1861 quels étaient les procédés et les allures du tribunal extraordinaire turc siégeant à Beyrouth pour juger les auteurs des massacres de Syrie; je me borne aux témoignages de la commission internationale. Dès la première séance, le commissaire français, M. Béclard, demande si le colonel Hosni-bek, membre du tribunal extraordinaire de Beyrouth chargé de juger Kourshid-Pacha, gouverneur de Beyrouth pendant les massacres de Syrie, est le même officier qui commandait la garnison de Baalbek. Sur la réponse affirmative d'Abro-Effendi, qui assure d'ailleurs n'avoir pas connaissance des antécédens de Hosni-bek, le commissaire français fait observer que la présence de cet officier, contre lequel il existe des charges très graves à propos de sa conduite à Baalbek, que sa présence, dit-il, dans le tribunal extraordinaire de Beyrouth est au moins étrange (1). Ainsi le premier soin de la commission internationale est d'empêcher que le tribunal de Beyrouth ne soit composé des complices des accusés. Le droit de surveillance et de contrôle sur les actes du tribunal extraordinaire de Beyrouth que revendique la commission est sans cesse contesté, et de plus fort difficile à exercer. Fuad-Pacha déclare, il est vrai, par la bouche de son délégué Abro-Effendi, que les membres de la commission peuvent assister aux séances du tribunal; mais il ajoute en même temps que les étrangers de distinction pourront également y assister, de telle sorte qu'il y a lieu de douter si les membres de la commission internationale assistent aux

(1) Documens anglais, p. 170, n° 163.

séances du tribunal en vertu de leur droit, ou seulement par courtoisie et à titre d'étrangers de distinction.

La commission internationale avait bien raison de vouloir connaître ce qui se passait dans le tribunal extraordinaire de Beyrouth. C'était un parti pris et arrêté dans ce tribunal d'absoudre les officiers et les fonctionnaires turcs qui y étaient traduits comme ayant fait ou laissé faire les massacres de Syrie, ou de ne les condamner qu'à des peines illusoires. D'un autre côté, c'était une conviction arrêtée et persévérante dans l'esprit des membres de la commission internationale que les Turcs étaient les principaux coupables des massacres de Syrie, et qu'ils étaient même sur ce point plus coupables que les Druses eux-mêmes. Les Druses avaient fait le mal, poussés par les haines de la guerre civile; les Turcs avaient fait et laissé faire les massacres par politique ottomane et par fanatisme musulman. Le tribunal extraordinaire de Beyrouth ne demandait pas mieux que de condamner sévèrement les Druses, et surtout les plus riches et les plus puissans parmi les Druses; cela rentrait dans le vieux plan de la politique ottomane de frapper les Maronites par les Druses, et de frapper ensuite les Druses comme meurtriers des Maronites. La majorité de la commission internationale ne demandait pas mieux que de voir punir sévèrement les Druses, qui étaient les meurtriers; mais elle ne pouvait pas supporter de voir absoudre les Turcs, qui étaient les instigateurs des meurtriers. De là une lutte perpétuelle entre la commission internationale et le tribunal de Beyrouth, ou plutôt Fuad-Pacha et Abro-Effendi, qui soutiennent le tribunal qu'ils dirigent.

Fuad-Pacha, au commencement, avait voulu être sévère contre les Turcs qui avaient pris part aux massacres par leurs actes ou par leur connivence. A Damas, il avait fait condamner et fait exécuter Achmet-Pacha; à Beyrouth, pressé, il est vrai, par les sommations de l'amiral anglais Martin, il avait fait traduire Kourshid-Pacha devant le tribunal extraordinaire de cette ville. Il avait écarté du nombre des juges de ce tribunal le colonel Hosni-bek, qui aurait dû figurer au nombre des accusés; mais bientôt Fuad-Pacha avait été averti de Constantinople d'avoir moins de zèle pour la justice comme l'entendaient les Européens. « J'ai des raisons de croire, écrit lord Dufferin à sir Henri Bulwer le 18 janvier 1861, que Fuad-Pacha reçoit de la Porte des instructions dans un sens opposé à la conduite qu'il s'était prescrite, et que l'entreprise d'acquitter Kourshid-Pacha et les autres Turcs, aux dépens de la vie de trente cheiks druses, a été inspirée par Constantinople (1). Le gouvernement anglais ne s'accommode point de ces intrigues contre la justice: il ne demande

(1) Documens anglais, p. 363, n° 276.

pas que Kourshid-Pacha, que le tribunal de Beyrouth n'a condamné qu'à la détention, soit condamné à mort sur les représentations de la commission internationale; mais il demande, « si la vie de Kourshid-Pacha a été épargnée, que sa détention au moins soit rigoureuse et non indulgente, que sa peine soit une réalité, et non un masque destiné à couvrir une confiance récente et un avancement prochain (1). »

Je reconnais dans cette lettre le style péremptoire du gouvernement anglais, qui ne ménage guère ceux même qu'il soutient, et dont le patronage est aussi dur qu'il est efficace. D'où vient donc qu'avec l'appui de cette volonté anglaise, la justice contre les officiers turcs n'a pas pu prévaloir à Beyrouth? Hélas! le gouvernement anglais, qui ne voulait pas que la Porte défendît contre la justice ses officiers et ses fonctionnaires, avait aussi ses protégés devant le tribunal de Beyrouth : c'étaient les Druses. Il était sévère pour les Turcs et indulgent pour les Druses. En cela, il croyait être juste, et il l'était jusqu'à un certain point, car il savait bien qu'en défendant les Druses, ce n'était pas contre la justice sincère, mais contre la politique et l'intrigue turques qu'il les défendait. Cependant, comme les Druses se réclamaient depuis longtemps déjà de la protection de l'Angleterre, comme ils faisaient en Syrie le parti anglais, lord Dufferin, en plaidant pour les Druses, semblait plaider pour l'intérêt anglais, et cela affaiblissait l'autorité de ses réclamations. Il fallait s'accorder dans la sévérité contre les Turcs et contre les Druses, c'était la vraie justice, ou bien s'accorder dans l'indulgence pour les uns et pour les autres, c'eût été la vraie iniquité. L'Angleterre ne voulait ni cette vraie iniquité ni cette vraie justice.

Il y avait, par exemple, un cheik druse, Saïd-bey-Djumblat, qui était le protégé et le partisan déclaré de l'Angleterre. Il avait pris part aux massacres par sa connivence, et comme il était fort riche et fort puissant, qu'il excitait la jalousie de la Porte et la convoitise de ses fonctionnaires, qu'il y avait là tout ensemble une influence à détruire et une grande confiscation à faire, le tribunal de Beyrouth l'avait condamné à mort. Lord Dufferin avait souvent défendu Saïd-bey-Djumblat dans la commission internationale, sans, ce me semble, avoir pu convaincre ses collègues d'autre chose, sinon que Saïd-bey-Djumblat n'était pas plus coupable que beaucoup d'officiers turcs acquittés par le tribunal de Beyrouth. Lord Dufferin ne l'abandonna pas une fois condamné à mort, le ministère anglais non plus, et il y a dans le *blue-book* deux dépêches de lord John Russell : l'une à lord Dufferin pour lui prescrire « d'insister auprès de Fuad-Pacha afin que Saïd-bey-Djumblat ne soit pas exé-

(1) Lettre de lord John Russell à lord Dufferin, p. 462, n° 366.

cuté, » l'autre à sir Henri Bulwer pour lui enjoindre « de faire une communication dans le même sens à la Porte-Ottomane (1). » Je ne blâme point l'Angleterre de défendre énergiquement ses protégés quand elle les croit condamnés outre mesure; mais je m'explique comment sa volonté d'être juste contre les Turcs s'est trouvée affaiblie par son désir d'être secourable aux Druses (2).

Depuis le commencement de ses délibérations jusqu'à la fin, la commission internationale de Beyrouth n'a pas hésité un instant à déclarer que les officiers et les fonctionnaires turcs étaient les principaux coupables des massacres de Syrie, et le 23 février 1861 quatre commissaires sur cinq (3) ont signé l'acte suivant : « Les soussignés, après avoir pris connaissance des pièces du procès des fonctionnaires ottomans et des cheiks druses détenus à Beyrouth, croient devoir se borner à constater que de ces pièces il ne résulte aucune circonstance atténuante de nature à établir avec certitude que les fonctionnaires et officiers ottomans ne sont pas responsables en principe des événemens qui ont ensanglanté la montagne et amené le massacre de six mille chrétiens. Dans la pensée des quatre commissaires de France, de Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie, cette responsabilité continue, ils ont regret à le dire, à peser sur les agens de l'autorité ottomane au moins autant que sur les plus coupables des chefs druses, et la différence des châtimens infligés aux uns et aux autres ne trouve pas, à leurs yeux, une justification suffisante dans les pièces du procès soumises à leur examen. En conséquence les soussignés ont l'honneur d'inviter son excellence Fuad-Pacha à suppléer par sa propre initiative et dans le légitime exercice des pleins pouvoirs dont il est muni, en consultant à la fois les inspirations de sa conscience et les nécessités aussi impérieuses qu'urgentes de la justice, à ce qu'il y a d'incomplet dans l'instruction et d'inéquitable dans les sentences du tribunal de Beyrouth, et à terminer le plus promptement possible cette œuvre de répression, dont les lenteurs ont entravé depuis six mois le rétablissement de l'ordre dans le Liban (4). »

J'ai voulu citer cet acte solennel des commissaires internationaux de Beyrouth, parce que cet acte est, pour ainsi dire, le verdict de l'Europe sur les événemens de la Syrie. Qu'on ne dise plus que la Turquie n'est accusée que par des écrivains de mauvaise humeur, qui n'ont point de caractère officiel, qui n'ont pas étudié les ques-

(1) Documens anglais, p. 422 et 423, nos 329 et 330.

(2) Saïd-bey-Djumblat n'a pas été exécuté : par transaction, il est mort dans sa prison à Beyrouth.

(3) Les quatre signataires sont M. Béclard, commissaire français, lord Dufferin, commissaire anglais, M. de Rehfues, commissaire prussien, M. Novikov, commissaire russe.

(4) Documens anglais, p. 450, no 351.

tions sur les lieux, ou qui n'ont pas eu sous les yeux les pièces du procès. Voilà les commissaires européens réunis à Beyrouth, au nom de l'Europe, qui ont tout connu et tout examiné; ils déclarent que ce sont les Turcs qui sont responsables des massacres de Syrie, qu'ils sont aussi coupables au moins que les Druses qui ont pris part aux meurtres, et que le tribunal turc de Beyrouth n'a songé qu'à les acquitter ou à les frapper de peines illusoires. Ce verdict solennel de l'Europe est un grand fait moral; c'est la conclusion que l'histoire doit adopter, c'est la vérité qui doit rester dans la conscience européenne. Les massacres de la Syrie sont, comme ceux de Djedda, à la charge de la Turquie, et j'ajoute que, de même que Namik-Pacha, qui avait laissé faire les massacres de Djedda, vient d'être nommé ministre de la guerre, on verra sans doute d'ici à quelques mois Kourshid-Pacha, que le tribunal de Beyrouth a condamné à la détention pour sa connivence dans les massacres de Syrie, gracié et récompensé, afin de vérifier le mot de lord John Russell sur cette condamnation qui « masque une confiance récente et un avancement prochain. »

J'ai insisté à dessein sur l'importance morale de la déclaration des commissaires européens de Beyrouth, parce qu'elle n'a pas eu d'autre importance, et qu'il faut qu'elle vaille au moins pour l'histoire, n'ayant malheureusement pu valoir ailleurs. La commission, qui était d'accord sur la culpabilité des Turcs, était divisée sur celle des Druses. Il y avait des membres qui approuvaient comme justes les condamnations prononcées contre les Druses; d'autres les trouvaient trop sévères. Fuad-Pacha se servit avec habileté de cette division sur un point pour ne pas tenir compte de l'accord sur les autres, et il déclara qu'en présence des dissentimens qui s'étaient manifestés, il lui était impossible de rien changer aux sentences du tribunal de Beyrouth, et qu'il en référait pour l'exécution à la décision de la Porte-Ottomane (1). La commission internationale, qui sentait bien que Fuad-Pacha se servait de ses divisions et de ses rivalités pour annuler son autorité, fit encore un effort pour s'entendre et se mettre d'accord. L'effort fut inutile, et alors Fuad-Pacha, devenu le maître de la situation, exposa « que dans l'état de la question, un tribunal ayant rendu régulièrement des sentences, il n'avait, quant à lui, comme représentant du pouvoir exécutif, qu'à les confirmer tant pour les chefs druses que pour les fonctionnaires et officiers ottomans; mais, eu égard à la divergence d'opinions qui s'est manifestée dans la commission, il ajournerait toute autre mesure ultérieure jusqu'à ce qu'il ait reçu sur l'ensemble de la question les ordres de son

(1) Documens anglais, p. 502, n° 375. Vingt-troisième séance de la commission internationale, 28 février 1861.

gouvernement. C'est là, dit-il, la seule issue qui s'offre à lui pour résoudre cette difficulté. Toutefois il réclame encore à ce sujet l'avis de la commission (1). »

En demandant encore l'avis de la commission, Fuad-Pacha me semblait dans cette séance du 2 mars abuser de son triomphe. Quel avis en effet demander à des gens qui ne peuvent pas s'entendre? Aussi la commission se hâta de conclure en disant qu'elle n'avait plus d'avis à donner.

Ne dissimulons rien. La commission s'était attiré cet échec par ses divisions; mais l'échec était grand, il l'était pour la commission, qui, chargée par l'Europe « de déterminer la part de responsabilité des chefs de l'insurrection et des agens de l'administration locale, » n'avait pas pu faire punir ceux qu'elle trouvait coupables presque unanimement, parce qu'elle n'avait pas pu avoir la même unanimité sur d'autres coupables. L'incertitude sur quelques-uns avait servi à l'impunité de presque tous. La commission, qui au commencement semblait exercer un pouvoir indépendant et européen, avait fini par se trouver impuissante et subordonnée. La décision lui échappait, et Fuad-Pacha la transportait habilement de Beyrouth à Constantinople. L'échec était grand aussi pour la justice, « car, comme le disait très bien le commissaire français, M. Béclard, dans la séance du 28 février, l'œuvre de la répression est complétement manquée. Nous avions devant nous trois catégories d'accusés, les fonctionnaire et officiers ottomans, les cheiks druses détenus à Beyrouth, les Druses de rang inférieur détenus à Mokhtarah. Si le procès des premiers est renvoyé à Constantinople, si la sentence des seconds est confirmée, mais non exécutée sur-le-champ, et si elle est soumise à une sorte de révision déguisée, si enfin la peine des Druses de Mokhtarah est commuée en masse, il n'y a plus aucune répression (2). »

II.

Nous venons de voir l'échec de la commission internationale de Beyrouth dans sa mission extra-judiciaire : voyons si elle a eu meilleur succès dans la mission qu'elle avait reçue « d'apprécier l'étendue des désastres qui ont frappé les populations chrétiennes et de combiner les moyens propres à soulager et à indemniser les victimes (3). » Cette œuvre d'humanité et de pitié méritait de réussir, et la commission internationale pouvait d'autant plus se flatter d'un succès sur ce point qu'elle était unanime, et qu'il n'y avait là aucune

(1) Documens anglais, p. 507, n° 375. Vingt-quatrième séance de la commission, 2 mars 1861.

(2) *Ibid.*, p. 502, n° 395.

(3) *Ibid.*, p. 169, n° 163.

des rivalités et des divisions qui avaient affaibli son autorité dans son œuvre de répression.

Le premier soin de la commission devait être d'évaluer les pertes des chrétiens et l'indemnité que devaient payer les musulmans. Le consul de France à Damas, M. Outrey, estimait les pertes des chrétiens à 150 millions de piastres turques, et la commission internationale, à qui ce chiffre d'un peu plus de 30 millions de francs avait été communiqué, « trouvait après examen, dit lord Dufferin (1), que ce chiffre était vraiment modéré. Fuad-Pacha l'adoptait lui-même comme base de l'indemnité. » Il y avait bien quelques dissentimens sur la manière la plus convenable de lever cette somme. Lord Dufferin avait proposé de lever 64 millions de piastres sur Damas et les localités voisines qui avaient pris part aux massacres et aux pillages, et cela pendant sept ou neuf mois. Les 86 millions restans devaient être fournis par la Porte-Ottomane. « Tout était convenu, dit lord Dufferin, et dès le 26 novembre 1860 Fuad-Pacha avait déclaré qu'il allait écrire à la Porte-Ottomane pour lui demander de pourvoir à la portion de l'indemnité restant à sa charge. Il avait ajouté, il est vrai (2), que « quant au chiffre total de l'impôt et à la fixation définitive du délai dans lequel il serait perçu, il hésitait à prendre une détermination, » et il s'était « borné à donner à la commission l'assurance de son bon vouloir. » Il y avait bien là un peu d'incertitude et d'obscurité. Cependant, comme Fuad-Pacha « avait montré à la commission un projet qui offrait l'avantage d'une répartition juste et équitable (3), » la commission avait lieu de croire, comme disait lord Dufferin, que tout était convenu, quand dans la quinzième séance, le 22 décembre 1860, Fuad-Pacha annonça « qu'il venait de recevoir une dépêche officielle par laquelle il était informé que son gouvernement se réservait de décider la manière dont les indemnités seraient fixées et payées aux chrétiens, ainsi que la fixation des impôts à prélever pour les indemnités (4). »

Ainsi la commission internationale se trouvait dépouillée du droit qui lui avait été attribué « d'apprécier l'étendue des désastres qui avaient frappé les populations chrétiennes et de combiner les moyens propres à soulager et à indemniser les victimes. » Ainsi la Porte-Ottomane dessaisissait arbitrairement la commission d'une de ses prérogatives et substituait son pouvoir au sien. Les membres de la commission protestèrent unanimement contre cette décision, qui transportait de Beyrouth à Constantinople le règlement de la question qu'il fallait le plus traiter sur les lieux. Qu'a produit cette pro-

(1) Lettre du 27 février 1861, p. 479, n° 373.
(2) Treizième séance de la commission internationale, p. 292, n° 225.
(3) *Ibid.*, p. 294.
(4) Documens anglais, p. 313, n° 229.

testation de la commission? Rien. Mais qu'a produit la décision prise par la Porte-Ottomane? La lettre de lord Dufferin à sir Henri Bulwer, en date du 27 février, l'expose douloureusement. « L'effet de cette intervention du gouvernement central a été pernicieuse. J'ai déjà informé votre excellence qu'il y a dans l'esprit des populations chrétiennes de Syrie la conviction arrêtée que les désastres qui les ont frappées dernièrement ont été autorisés par la Porte. Le seul moyen pour Fuad-Pacha d'ébranler cette conviction était d'aborder hardiment et promptement l'œuvre de la réparation. » Il fallait donc frapper Damas d'un impôt pénal et se servir de cet impôt pour indemniser sans délai les chrétiens. En voulant tout régler de Constantinople, tout s'est trouvé arrêté, excepté les malheurs et les défiances des chrétiens, qui n'ont fait que s'accroître. « Depuis sept mois passés, il n'a rien été fait pour rétablir les pauvres chrétiens de Damas dans leurs maisons. Leur quartier est encore ce qu'il était le lendemain des massacres. La plupart des habitans de ce quartier sont à Beyrouth, et le petit nombre de ceux qui languissent à Damas dans l'asile sinistre des maisons musulmanes, où ils ont été entassés dans le premier moment, arrivent chaque jour à Beyrouth, à mesure que les routes sont ouvertes, refusant, non sans raison, de rester plus longtemps dans une ville où ils ne peuvent point avoir de maisons à eux, où ils n'ont aucun moyen de gagner leur vie, et où les rations quotidiennes que le gouvernement a dû leur fournir pendant l'hiver sont arriérées de trente ou quarante jours... Si Fuad-Pacha avait été mis à même de commencer de bonne foi l'œuvre de la réparation à Damas, s'il avait été généralement connu que la question de l'indemnité avait été réglée de manière à satisfaire la commission européenne, et que la Porte, dans sa sollicitude pour ses sujets chrétiens, était disposée à presser avec un certain degré de rigueur leurs persécuteurs musulmans, la situation du gouvernement ottoman serait en ce moment bien moins désavantageuse, et nous, qui entreprenons sincèrement de l'aider dans ses efforts, nous serions plus capables de combattre avec succès les efforts de ceux qui n'ont d'autre intention que de déprécier tout ce qu'il fait (1). »

La commission avait bien raison de croire que le règlement de l'indemnité n'avait pas été transporté à Constantinople dans l'intérêt des populations chrétiennes de la Syrie. Dans la vingt-cinquième séance de la commission, le 5 mars 1861, Fuad-Pacha fit part à la commission des instructions qu'il avait reçues de Constantinople au sujet de l'indemnité due aux habitans chrétiens de Damas. « La Porte a reconnu, comme la commission, que le principe d'une somme fixe et déterminée à l'avance, à répartir ensuite entre les ayant-droit au

(1) Documens anglais, p. 480, n. 373.

prorata de leurs pertes, était le meilleur qu'on pût adopter; mais si la Porte est tombée d'accord avec la commission sur le principe, elle s'en éloigne dans l'application. Au lieu de 150 millions de piastres que la commission proposait de répartir entre les chrétiens, la Porte serait d'avis, eu égard aux ressources dont elle croit pouvoir disposer, de s'en tenir au chiffre de 75 millions de piastres, dont le gouvernement du sultan se constituerait le débiteur vis-à-vis des chrétiens, et qu'il leur paierait en six à-comptes semestriels, c'est-à-dire dans le laps de trois années. Dans le plan arrêté à Constantinople, une imposition sur Damas et sur les environs serait le moyen employé pour faire face aux intérêts et à l'amortissement des sommes que le gouvernement avancera (1). » Cette décision émut beaucoup la commission. Elle changeait entièrement l'état des choses au préjudice des chrétiens. Non-seulement leur dédommagement était réduit de moitié, mais au lieu d'être des indemnitaires payables sur un impôt pénal et local, et par conséquent pouvant être payés promptement, ils devenaient les créanciers du gouvernement ottoman, ce qui n'est pas la meilleure condition du monde, et payables en trois ans, s'ils sont payés, ayant pour garantie le trésor public, au lieu d'avoir pour gage une taxe perçue dans la province et sous leurs yeux. Les commissaires européens se plaignirent à l'envi de cette décision. « Si l'arrêté de la Porte, dit le commissaire autrichien, est définitif, toute discussion semble inutile. Si ce n'est qu'un projet, je dois dire que dans ma pensée le chiffre de 75 millions de piastres est insuffisant... — 150 millions de piastres, dit le commissaire français, M. Béclard, étaient dans la pensée de la commission un minimum indispensable, et le terme de huit mois pendant lesquels la population musulmane de Damas et des environs devait payer la portion de l'intérêt mise à sa charge était un délai suffisant pour les musulmans et déjà très long pour les chrétiens... Mais quelle que soit la combinaison définitivement adoptée, il y a un point sur lequel je dois faire aujourd'hui les réserves les plus formelles, c'est qu'en aucune partie de l'empire les populations chrétiennes ne seront ni directement ni indirectement tenues de concourir au paiement de l'impôt d'indemnité. Il est bien entendu en effet que les musulmans seuls doivent être soumis aux conséquences de la mesure financière, quelle qu'elle soit, qui sera ultérieurement adoptée... » Lord Dufferin déclare que « 150 millions de piastres d'indemnité étaient le résultat du calcul le plus modéré auquel on pût se livrer sur les pertes subies par les chrétiens de Damas... » Le commissaire prussien, M. de Rehfues, ne cesse pas de croire « que

(1) Documens anglais, p. 511, n° 377.

le plan d'indemnisation indiqué par la commission était aussi expédient que modéré, et qu'il correspondait à ce que le gouvernement ottoman doit faire en faveur d'une population sujette du sultan, et que la protection de son souverain n'a pas empêchée d'être chassée de ses foyers, soumise aux plus horribles traitemens, et réduite en masse à la plus extrême misère. » M. le commissaire russe déclare « n'avoir presque rien à ajouter à toutes les idées justes qui viennent d'être exprimées par ses collègues. » Il renouvelle pour son compte la réserve faite par M. Béclard et d'après laquelle les chrétiens d'aucune localité ne doivent contribuer à la création des ressources nécessaires au paiement de l'indemnité. Il a soin aussi de mettre à part les dédommagemens et réparations que doivent obtenir les établissemens religieux indigènes, les consulats et les nationalités (1).

On voit que la commission n'a pas manqué, par ses réclamations au moins, à la mission qu'elle devait remplir. Elle était chargée de poursuivre la réparation des désastres qui avaient frappé les populations chrétiennes de la Syrie ; elle l'a demandée avec énergie et avec persévérance : que pouvait-elle faire de plus? Le pouvoir lui manquait. Nous dirons tout à l'heure pourquoi le pouvoir lui manquait; mais je veux dès ce moment faire voir comment, dans cette séance du 5 mars 1861, la commission internationale sentait son impuissance : j'en trouve la preuve dans les paroles du commissaire français, M. Béclard, et du commissaire russe, M. Novikov. Ces deux membres comprennent que la commission désormais est sans autorité, que la volonté de la Porte-Ottomane et de Fuad-Pacha prévaut partout, soit en ce qui concerne la punition et la répression des coupables, soit en ce qui concerne l'indemnité due aux victimes. Aussi, ne s'occupant plus du passé que pour s'en plaindre énergiquement, ils songent à l'avenir, et tâchent de le préserver des chances de la mauvaise volonté turque. M. Béclard, mettant pour ainsi dire le doigt sur la plaie, déclare que ce sont les musulmans seuls qui doivent payer l'impôt de l'indemnité. Il voit bien que la Porte-Ottomane, en prenant l'indemnité pour le compte du trésor public, en fait une charge de l'état, une charge que supporteront tous les contribuables, les chrétiens comme les musulmans, et les chrétiens plus que les musulmans, puisqu'ils supportent partout le plus lourd fardeau des impôts. De cette manière, les chrétiens de Syrie seront imposés pour les maux même qu'ils ont soufferts, et les indemnitaires paieront l'indemnité qu'ils recevront. Telle est la combinaison que dénonce M. Béclard. Cette dénonciation empêchera-t-elle la combinaison d'être exécutée? Je crains fort que la Porte-Ottomane ne soit ici dis-

(1) Documens anglais, p. 512 et 513, n° 377.

posée à appliquer une de ces règles de l'administration européenne qu'elle sait si bien pratiquer quand elle y trouve son intérêt ou son plaisir : la règle de l'égalité entre tous les contribuables. Quant à M. Novikov, il n'espère pas plus que ses collègues que les chrétiens de Syrie puissent désormais être indemnisés de leurs pertes; il songe seulement à la réparation particulière qu'il faudra obtenir pour les établissemens religieux indigènes, pour les consulats et les consuls étrangers, enfin pour les nationalisés qui ont souffert dans leurs personnes ou dans leurs biens. Il semble renoncer à l'action collective qui vient de si mal réussir entre les mains de la commission internationale, pour rentrer dans l'action particulière que la Russie a toujours préférée dans ses rapports avec l'empire ottoman.

D'où venait donc cette impuissance de la commission internationale, que tout le monde sentait dans ses dernières séances, et qui faisait un si grand contraste avec l'allure ferme et décidée qu'avaient dans le commencement les commissaires européens? Je vois en effet que, le 9 janvier 1861, M. Béclard se plaint que le nouveau gouverneur de Damas, Émin-Pacha, ait exclu du conseil provincial Salih-Agha-Mohayeni, « homme considérable par sa position et son caractère, et qui, pendant les événemens de Damas, avait recueilli chez lui un grand nombre de chrétiens. » Abro-Effendi commence par dire, selon son habitude, « qu'il ne possède aucune information sur les faits rapportés par M. Béclard; mais il conteste dès à présent à la commission le droit de critiquer l'autorité locale sur ses actes administratifs... M. Béclard répond que, pour son compte, il n'admet pas qu'aucune restriction puisse être apportée à l'exercice des droits dont la commission est investie. Jusqu'à ce que la Syrie soit réorganisée, Fuad-Pacha est armé de pouvoirs sans limites, et la commission de son côté a sur tous les actes de l'autorité, pendant cette période de transition, un droit de censure dont M. le commissaire de France croit devoir user dans cette circonstance (1). » Il est possible que M. Béclard exagérât quelque peu, en parlant ainsi, les droits de la commission; mais cette exagération même témoignait du sentiment de leur pouvoir qu'avaient encore les commissaires européens au mois de janvier 1861, et qu'ils n'avaient plus dans leurs dernières séances de mars. A quoi tient ce changement? J'en ai déjà indiqué une cause. Les rivalités et les dissentimens s'étaient manifestés. Fuad-Pacha, redevenu Turc de Syrien qu'il avait été tenté d'être un instant, s'était servi habilement de ces divisions pour anéantir peu à peu l'autorité de la commission, renvoyer à Constantinople la décision de tout, et regagner

(1) Dix-huitième séance de la commission de Beyrouth, p. 378, n° 288.

ainsi la faveur de la Porte-Ottomane. Il y avait de plus une autre cause qui, au mois de mars, faisait l'impuissance de la commission internationale : c'était l'évacuation de la Syrie par les troupes françaises, évacuation qui pouvait être retardée jusqu'au 5 juin, mais qui était décidée en principe, et cette décision ôtait d'avance toute force et toute autorité à la commission internationale. L'Europe en effet était représentée en Syrie par les troupes françaises et par la commission. Ces deux interventions, l'une militaire et l'autre diplomatique, s'appuyaient l'une sur l'autre; elles étaient fortes et elles étaient faibles l'une par l'autre. Aussitôt qu'il était décidé que l'intervention militaire devait cesser, l'intervention diplomatique perdait du même coup son efficacité, et la Porte-Ottomane, qui s'était résignée à l'intervention plutôt qu'elle ne l'avait sincèrement acceptée, se hâtait de se débarrasser par elle-même du contrôle de la commission internationale, après s'être débarrassée, à l'aide de l'Angleterre, du frein des troupes françaises; elle jouissait partout de la liberté d'action ou d'oppression qu'elle avait recouvrée contre les chrétiens.

J'ai raconté les deux échecs de la commission internationale tels que je les trouve exposés dans les documens anglais. Il me reste à voir ce qu'elle a fait pour remplir la dernière et la plus importante mission dont elle était chargée, la réorganisation de la Syrie. A-t-elle mieux réussi sur ce point que sur les autres? Y a-t-elle rencontré les mêmes obstacles et les mêmes difficultés? Que faut-il penser du système qui a été adopté? Mais avant d'aborder cette dernière question, qui sera l'objet d'une troisième étude, je veux faire une réflexion générale sur la commission internationale et dire à quoi elle a servi, car il me serait trop pénible, en finissant sur les deux points que j'ai traités, de laisser croire que cette commission n'a servi à rien.

La commission de Beyrouth n'a, il est vrai, réussi à obtenir ni la répression ni la réparation qu'elle voulait, je suis forcé de le reconnaître; mais elle a produit dans le présent un bon effet, et elle a créé pour l'avenir un bon précédent. Dans le présent, elle a contribué, avec nos troupes, à rassurer les populations chrétiennes de la Syrie; elle leur a montré que l'Europe s'occupait d'elles, prenait part à leurs désastres et voulait de bonne foi prévenir les maux dans l'avenir et les réparer dans le présent. Songez à l'état de démoralisation dans lequel les massacres de Damas, de Zaleh, de Déir-el-Kamar, de Rasheya, d'Hasbeya, etc., avaient jeté nos frères de Syrie. Ç'a été pour eux une sorte de retour à la vie que de savoir qu'ils avaient en Europe des protecteurs, que l'Occident ne leur envoyait pas seulement des soldats pour les sauver du glaive musulman,

mais des administrateurs et des publicistes intelligens chargés de veiller sur leur sort. Peut-être leurs espérances ont-elles été trop loin dans le premier moment, peut-être ont-ils trop cru au pouvoir ou à l'union de l'Europe; de là leurs désappointemens quand ils ont vu nos troupes évacuer la Syrie et la commission internationale perdre ou abdiquer peu à peu son pouvoir. Il ne faut pas cependant que ce désappointement leur fasse oublier ce qu'ils étaient quand nos troupes et la commission internationale sont arrivées; ils ont eu l'attention et la sollicitude de l'Europe pendant près d'un an, et cette attention, qui a été leur sauvegarde, ils l'ont encore.

La commission internationale de Beyrouth n'a pas été seulement un secours, elle est un précédent. Depuis près de vingt-cinq ans, c'est l'Europe qui gouverne à Constantinople; mais elle ne gouverne que par influence et à l'aide d'intermédiaires. Ses diplomates sont puissans et écoutés; l'Europe cependant n'y a aucune autorité publique et reconnue. Lord Stratford a été tout-puissant à Constantinople, mais il n'avait pas d'autre titre que celui d'ambassadeur d'Angleterre. Il était tout par ses conseils, qui étaient des ordres; il n'était rien en droit. A Beyrouth, pour la première fois, il y a eu une autorité européenne, reconnue et publique, prenant part à l'administration d'une province turque, contrôlant les actes des fonctionnaires ottomans. Il est vrai que Fuad-Pacha, sur l'injonction venue de Constantinople, a fait tout ce qu'il a pu pour annuler la commission de Beyrouth après avoir semblé pendant quelque temps vouloir s'appuyer sur elle. Il a peu à peu détruit le pouvoir de la commission, mais il n'a pas détruit le précédent qu'a créé l'installation à Beyrouth de cette autorité européenne. A Dieu ne plaise que je souhaite à d'autres provinces de l'empire turc d'acheter aussi cher que l'a acheté la Syrie le privilége d'avoir dans son sein une autorité européenne! Mais enfin, si le fanatisme musulman inonde encore de sang quelque province de la Turquie, soit en Europe, soit en Asie, l'Occident sait quelle voie il doit suivre pour obtenir la répression des massacres et la réparation des désastres. Il sait que le maintien de l'intégrité de l'empire ottoman comporte cependant des interventions salutaires, et que l'indépendance de la Porte-Ottomane ne va pas jusqu'au droit de laisser égorger impunément les chrétiens d'Orient. La sécurité des populations chrétiennes de l'empire ottoman est un des principes fondamentaux du traité de Paris, et ce principe, consacré par une première application en Syrie, fait dorénavant partie du droit public de l'Europe.

SAINT-MARC GIRARDIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet 1861.

Lorsqu'un pays n'est point activement et assidûment associé par ses institutions à la délibération et à la direction de ses affaires, il peut lui arriver d'apprendre sur son propre compte, par des voies étrangères, d'étranges nouvelles. La France vient d'éprouver l'autre jour une de ces bizarres surprises; elle a été informée par un long débat de la chambre des communes qu'elle travaille sourdement à s'annexer l'île de Sardaigne. A coup sûr, si la France nourrit ce projet, elle ne s'en doute guère; elle agit apparemment à la façon des somnambules, qui n'ont point conscience de ce qu'ils font dans leur sommeil magnétique. Ce qui est extraordinaire, c'est l'abondance des détails fournis par le membre de la chambre des communes qui a cru devoir interpeller à ce sujet le gouvernement anglais. C'est le surveillant jaloux de nos projets d'agrandissement, l'Argus auquel n'échappe aucun mouvement de notre diplomatie clandestine, c'est M. Kinglake en personne qui cette fois encore a voulu donner l'éveil à lord John Russell. Rien n'a manqué à l'ombrageux réquisitoire du spirituel auteur d'*Eothen*. Si quelque obscure feuille italienne a dénoncé la présence de prétendus agens français en Sardaigne, M. Kinglake connaît le nom de cette feuille, et a dans son dossier la correspondance accusatrice. Si notre grand homme d'action en fait d'annexion, M. le sénateur Pietri, qui est Corse sans doute, a passé le détroit de Bonifacio pour quelque visite de voisinage, M. Kinglake en a été aussitôt informé; il en tient bonne note. Jamais procureur-général n'a su mieux grouper une multitude de menues circonstances et n'a été plus habile à les enchaîner par toute sorte de conjectures plausibles et d'ingénieuses inductions pour en tirer une accusation formidable. Il n'est pas homme à se laisser déconcerter par les dénégations les plus formelles. M. Ricasoli a déclaré, avec l'énergie qui lui est propre, que jamais aucun pouce du sol italien ne serait cédé. Le bon billet! Le sol italien, pour le ministre de

Victor-Emmanuel, n'est-ce point la terre ferme? Est-on bien sûr qu'il y comprenne les îles? Puis, une fois la thèse bien établie, il s'agit de savoir ce que vaut la Sardaigne au point de vue maritime. Il n'y a pas de meilleures rades dans la Méditerranée que les ports naturels de la Sardaigne. C'est Nelson, Nelson qui l'a dit, et l'on apporte en témoignage la correspondance du grand homme de mer. L'Angleterre ne peut donc pas permettre que la France s'adjoigne la Sardaigne. Sir Robert Peel met sa plus chaude éloquence au service de cette conclusion. Un esprit ingénieux, un élégant érudit en matière d'art et d'histoire, M. W. Stirling, se joint à cette charge patriotique. Le ministre enfin lui-même prend la parole, il pèse longuement et avec le plus grand sérieux la vraisemblance des desseins dénoncés par ses honorables amis et les conséquences graves qu'auraient les projets prêtés à la France, s'il y était donné suite.

Pour couronner le comique de cette scène, il n'est rien comme le prétexte sur lequel lord John Russell a cru devoir fonder sa défiance invétérée. Le secrétaire d'état britannique croit aux protestations des ministres italiens, qui désavouent la pensée d'abandonner la Sardaigne; il admet les dénégations du gouvernement français. Il ne se fait pourtant pas faute de renouveler, même après les déclarations les plus satisfaisantes, ses interrogations soupçonneuses aux gouvernemens de France et d'Italie, comme si c'était un procédé usuel et courtois en diplomatie que de faire réitérer une parole d'honneur. Lord John Russell veut bien convenir enfin qu'il serait tranquille, s'il n'avait affaire qu'au gouvernement français; mais ce qui l'inquiète, c'est l'entraînement possible de l'opinion dans notre pays, c'est la fougue de nos assemblées! La presse française avec son autorité impérieuse, le corps législatif et le sénat avec la puissante initiative dont ils sont armés, peuvent, un jour ou l'autre, contraindre notre gouvernement à demander poliment la Sardaigne à l'Italie, en prenant, suivant l'usage, le suffrage universel pour arbitre! Il est difficile de deviner, au ton de lord John Russell, les momens où il parle sérieusement et ceux où il plaisante. Nous voudrions sincèrement, quant à nous, dissiper ses inquiétudes. Le hasard nous en fournit peut-être l'occasion. Apprenant, par le débat de la chambre des communes, l'importance des rades sardes, nous avons jeté les yeux sur une note, d'ailleurs très intéressante, publiée à Turin sur les stations navales du royaume d'Italie. L'auteur de cet opuscule n'est point sans autorité, si l'on en juge par les fonctions qu'il a occupées : c'est M. Salvatore Castiglia, commandant de la marine active du général Garibaldi en 1860. Que pensait sur la Sardaigne le marin garibaldien? Nous étions curieux de le savoir. Nous n'avons trouvé dans sa brochure que cette phrase laconique et significative : « Il y a en Sardaigne de très bons ports naturels; mais une station navale y serait peu sûre tant que la Corse ne sera pas rendue à l'Italie (*sino a che la Corsica non sia resa all' Italia!*). » De quoi s'effraient donc M. Kinglake et lord John Russell? Il est probable que l'Italie

convoite la Corse autant que nous la Sardaigne. Quant à M. Pietri, on voit qu'il a là une grosse affaire sur les bras! Avant de penser à enlever la Sardaigne à l'Italie, qu'il songe d'abord lui-même à rester Français!

On gémit quand on voit la facilité avec laquelle les idées les plus hétéroclites naissent et se propagent de notre temps, et le pouvoir qu'elles ont de distraire les esprits les plus distingués des saines pensées politiques. Le remède à ce mal existe, il est connu, nous ne nous lassons point de l'indiquer : il serait pour la France dans une action plus large donnée à l'opinion publique par la liberté de la presse, dans l'initiative rendue aux assemblées qui représentent le pays. Quelques mots échangés au corps législatif entre un député et un ministre feraient plus aisément et plus complétement que des entretiens diplomatiques tomber les mauvaises défiances et les ridicules soupçons qui ont à plusieurs reprises préoccupé le parlement anglais, y ont provoqué des discussions qui manquent d'objet, et qui ont l'inconvénient d'entretenir une irritation dangereuse pour la paix du monde et funeste aux intérêts bien compris des deux pays. Si l'on pouvait parler de la politique extérieure dans nos assemblées sur un ton de familiarité et de bon sens, et non plus dans les harangues d'apparat qu'autorisent deux fois seulement par session la discussion de l'adresse et celle du budget, les fantômes seraient promptement dissipés. Qui pourrait dans une chambre française demander l'annexion de la Sardaigne à la France? Quelque orateur excentrique, peut-être, réfuté et désavoué sur le coup par la moqueuse hilarité de l'assemblée tout entière. Après de telles manifestations, des séances comme celle de la chambre des communes qui nous inspire ces réflexions seraient impossibles. A moins de vouloir se couvrir, aux yeux du monde, d'un caractère indélébile d'absurdité, des hommes d'esprit comme M. Kinglake, sir Robert Peel et lord John Russell ne viendraient plus mettre le public dans la confidence des mauvais rêves que leur imagination enfante aujourd'hui dans les ténèbres. Les sentimens réciproques des deux peuples deviendraient meilleurs, et peut-être ne tarderaient-ils point à mettre un terme au gaspillage des capitaux qu'ils sacrifient à leurs craintes et à leurs animosités mutuelles dans leurs budgets de la marine et de la guerre.

On a pu remarquer il y a peu de jours, dans la discussion qui s'est engagée aux communes sur le budget de la marine, les regrettables conséquences de l'entraînement aveugle avec lequel la France et l'Angleterre poussent à l'envi leurs armemens maritimes. Si la France a tel nombre de vaisseaux cuirassés, il faut que l'Angleterre en ait un nombre plus grand : tel a été l'argument suprême de tous les orateurs anglais, celui que lord Palmerston en particulier a fait valoir avec son esprit ordinaire, invariablement assaisonné d'une pointe d'aigreur agressive contre la France. Pourquoi, nous aussi, ne raisonnerions nous pas de la même façon et ne multiplierions-nous pas indéfiniment nos vaisseaux cuirassés en prétextant de l'avance que l'Angleterre aurait prise sur nous? Où aboutirait cette concur-

rence aussi folle que ruineuse? M. Disraeli a fait entendre sur ce point des paroles sensées qui trouveront un écho des deux côtés de la Manche dans tous les esprits raisonnables. M. Disraeli a paru croire qu'il n'était point impossible d'amener les deux gouvernemens à s'entendre pour fixer la proportion des forces maritimes qui leur sont respectivement nécessaires en temps de paix. Établir cette proportion, voilà le problème. Il est clair en effet, si les deux gouvernemens veulent également vivre en paix, qu'en augmentant à l'envi l'un de l'autre leurs forces maritimes, ils ne feront qu'accroître leurs dépenses sans résultat efficace, puisqu'à l'égard l'un de l'autre ils n'auront point changé leur puissance relative. L'état de paix étant supposé, la même proportion pourrait être établie sur un nombre moindre de vaisseaux, et l'on s'épargnerait une consommation de capitaux onéreuse pour les deux pays, inutile pour les fins qu'ils se proposeraient avec une égale sincérité.

L'évidence de ce raisonnement saute aux yeux; mais les nations et les gouvernemens ne peuvent rien aliéner de l'indépendance de leur action politique : ils ne sauraient se lier par des engagemens qui les soumettraient, dans la direction qu'ils donnent à leurs armemens, à un contrôle étranger. Il n'est donc pas possible de résoudre le problème de la juste proportion des forces maritimes de la France et de l'Angleterre en temps de paix par voie d'arrangement diplomatique. N'y a-t-il pas d'autres moyens d'atteindre le même résultat, et faut-il désespérer de voir deux pays raisonnables mettre à profit la paix en réduisant leurs dépenses de guerre? Sans doute l'entente est possible à d'autres conditions : elle dépend surtout de la confiance mutuelle des deux gouvernemens, de la foi réciproque qu'ils auront dans leurs intentions pacifiques; mais, comme on le dit familièrement, la confiance ne se commande point. Entre les gouvernemens et les peuples, elle se fonde sur des garanties positives bien plus que sur des appréciations personnelles. La plus solide de ces garanties positives est celle qui résulte de la forme des gouvernemens. Si nos assemblées avaient une participation plus directe et mieux soutenue à la direction des affaires, si les gouvernemens étrangers pouvaient lire plus facilement dans leurs manifestations les tendances prononcées de l'opinion, la volonté décidée du pays sur les questions qui les préoccupent, il est certain qu'entre la France et l'Angleterre par exemple un doute sérieux ne pourrait subsister longtemps sur les intentions positives des deux peuples à l'égard de la paix. La diplomatie secrète ne suffit point de notre temps à toutes les nécessités de la politique internationale. Il est des questions, et parmi celles-ci il faut ranger la plus importante, la question de confiance, qui se négocient et se résolvent mieux d'assemblée à assemblée par la franchise et la liberté de la discussion qu'au moyen des conférences d'ambassadeurs et des protocoles de chancellerie. C'est un des motifs qui nous font le plus vivement désirer le progrès de nos institutions vers la liberté.

S'il nous vient d'Angleterre de mauvaises paroles, où se reflètent des sentimens fâcheux, c'est pour nous un devoir agréable de constater qu'il nous arrive aussi de ce côté des témoignages d'amitié dignes d'être appréciés par la France. Parmi ces meilleurs symptômes de l'esprit public anglais, il faut signaler la remarquable manifestation à laquelle a donné lieu le dernier banquet du lord-maire. Le magistrat populaire de la Cité de Londres pour la présente année, M. Cubitt, a exercé l'hospitalité avec autant de libéralisme que de magnificence. Dépassant la mesure ordinaire des fêtes traditionnelles données par les lords-maires, il a réuni dans des banquets différens les membres du gouvernement et les chefs de l'opposition. Il vient enfin, dans un récent dîner, de fêter la liberté commerciale en l'honneur des plus éminens organes de cette grande cause, de MM. Cobden et Bright pour l'Angleterre, de M. Michel Chevalier pour la France. Les applaudissemens qui ont accueilli les sages et éloquentes paroles de notre compatriote n'étaient point une simple courtoisie payée au plus actif et au plus efficace champion de la liberté commerciale en France : ils s'adressaient aussi à notre pays, ils étaient un témoignage du désir général qui règne, parmi les classes intelligentes et industrieuses de la société anglaise, de voir se perpétuer l'alliance de la France et de l'Angleterre. L'un des principaux héros de la fête, M. Cobden, est par excellence le représentant chez nos voisins des sentimens favorables à l'union pacifique des deux peuples. Nous sommes convaincus que M. Cobden, en convertissant notre gouvernement au principe de la liberté des échanges et en négociant le traité de commerce, a créé en quelque sorte le lien qui attachera les deux pays à la paix et les empêchera de sacrifier leurs intérêts sérieux à des boutades de mauvaise humeur. Il est difficile d'exagérer le bienfaisant service que M. Cobden a rendu ainsi aux deux nations et à l'humanité. Nous ne mettrons qu'une réserve à l'admiration et à la reconnaissance que nous inspire ce remarquable esprit. M. Cobden, à notre gré, est trop l'homme d'une seule idée. Il s'est dévoué sans doute à une œuvre immense, il a attaché son nom à un magnifique triomphe : profitant des libertés que lui donnait la constitution de son pays, il a poursuivi et obtenu l'abolition du système protecteur relativement au commerce du blé par la liberté d'association, par la liberté de la presse, par la liberté parlementaire; il a eu la douceur de n'avoir d'autre moyen à employer, pour gagner ses concitoyens à ses idées, que l'action juste et féconde de la liberté, la persuasion. Or il semble que M. Cobden voie dans la liberté du commerce une panacée universelle, à laquelle il subordonne trop facilement les libertés politiques dont il a su faire lui-même un si noble usage. Pourvu que l'on satisfasse sa passion pour le *free trade*, il a trop l'air de faire bon marché de la nature et de la forme des institutions, de professer à l'endroit des libertés politiques une indifférence dédaigneuse. Avec la finesse de son talent et la qualité de son esprit, il aurait dû échapper à ce travers des monomanes vulgaires. Cette faiblesse

lui a fait du tort en France, elle nuit à son influence en Angleterre; c'est parce que nous voudrions que sa parole, généreusement employée au service des idées pacifiques, eût toute l'influence qu'elle mérite, que nous voyons avec regret M. Cobden en restreindre lui-même l'efficacité par son scepticisme politique.

Les remaniemens ministériels causés par l'entrée de lord John Russell à la chambre des lords et par la retraite de lord Woodhouse et de lord Herbert n'indiquent malheureusement point que les idées systématiques de MM. Cobden et Bright soient en progrès dans l'administration britannique. Deux places étaient devenues vacantes dans cette administration, celles de secrétaire du gouvernement de l'Irlande et de sous-secrétaire des affaires étrangères. Lord Palmerston a choisi pour les remplir deux hommes de talent sans doute, sir Robert Peel et M. Layard, mais qui ne sont assurément point des sectaires de l'école de Manchester. Ils faisaient plutôt partie du groupe ombrageux dont M. Kinglake est l'organe le plus accentué, et dans les dernières discussions étrangères il s'en faut que la politique du cabinet des Tuileries ait reçu d'eux un traitement amical. Sir Robert Peel et M. Layard ne sont point appelés à remplir des postes d'une grande importance, mais leur nomination ajoute quelque chose à l'attitude un peu hargneuse du cabinet anglais à notre égard. La retraite de lord Herbert a été vue avec regret en Angleterre. Lord Herbert, autrefois M. Sidney Herbert, avait été un des élèves les plus distingués de l'ancien sir Robert Peel. Malgré la grande position qu'il tenait de sa naissance et de sa fortune, il s'était livré aux travaux de la chambre des communes et des fonctions ministérielles avec l'application laborieuse d'un homme qui aurait eu besoin de chercher dans les affaires publiques une carrière rémunératrice. C'était un orateur vigoureux, un administrateur éminent. L'état précaire de sa santé l'avait décidé, il y a un an, à quitter la chambre des communes pour la chambre des lords, et l'oblige aujourd'hui à se démettre du ministère de la guerre. Il est remplacé dans ce ministère par un des hommes les plus capables du cabinet, sir George Cornewall Lewis, car c'est maintenant la mode en Angleterre de considérer le département de la guerre, qui n'était, il y a peu d'années, qu'une insignifiante sinécure, comme un des postes les plus importans de l'administration. Sir George Lewis, connu par des ouvrages de philosophie politique et d'érudition historique, autrefois *editor* de la *Revue d'Édimbourg,* est une de ces aptitudes qui peuvent s'appliquer à tout. Il a été chancelier de l'échiquier, il était ministre de l'intérieur. Depuis quelque temps déjà, on le désignait comme devant remplacer lord John Russell à la tête du parti whig dans la chambre des communes.

Mais l'événement le plus important dans ces changemens ministériels, c'est la promotion de lord John, désormais comte Russell, à la chambre des lords. Lord John était depuis quarante-sept ans dans la chambre des communes. M. Disraeli a écrit de l'ancien sir Robert Peel qu'il a été de nos

jours le plus grand membre de la chambre des communes. Dans cette hiérarchie, la seconde place appartenait assurément à lord John. Il est rare de voir ces grands *commoners* quitter volontairement la scène familière où ils se sont élevés et sur laquelle ils ont vieilli. Ce qui aurait dû, ce semble, y retenir lord John, ce sont les lents progrès de la carrière qu'il y avait remplie. Il ne lui avait pas été donné, comme à Fox et à Pitt, d'être porté dès sa jeunesse à la tête de son parti. Ses débuts, comme ceux de lord Palmerston, avaient été obscurs. L'assiduité, l'application, la constance, lui avaient à la longue donné cette première place dont d'autres se sont emparés du premier coup par l'éclat souverain du talent et l'ascendant du caractère. Le grand mérite de lord John a été son inflexible fidélité à cette cause qu'il appelle volontiers lui-même la cause de la liberté civile et religieuse. Cette fidélité de près d'un demi-siècle aux mêmes principes, et les victoires progressives et considérables qui l'ont accompagnée, assureront toujours une grande autorité à lord John Russell au sein du libéralisme européen, car, l'histoire de notre siècle l'a démontré, il y a une réelle solidarité entre les libéraux des diverses contrées de l'Europe. A une certaine hauteur, aucun de ceux qui ont servi avec éclat la cause commune ne peut, malgré les différences nationales qui nous séparent, nous être tout à fait étranger, et parmi les Anglais lord John Russell est du petit nombre de ceux qui ont compris cette solidarité et qui ne l'ont jamais reniée; mais, malgré le souvenir qu'il a rappelé lui-même des funérailles de Charles-Quint, la chambre des lords n'est point une sépulture, et il n'y a pas lieu, grâce à Dieu, de faire l'oraison funèbre de lord John Russell. L'illustre homme d'état participe à cette vitalité qui semble être, de notre temps, un des plus merveilleux effets de la vie politique anglaise, et qui se révèle par de vrais miracles de longévité. Ce n'est pas la maladie ou la décrépitude qui le conduit dans la chambre des lords. Il y aura, dans le parti libéral, la première place, qu'il n'avait plus dans la chambre des communes, et qu'il avait lui-même abdiquée avec une noble abnégation. Il y conservera l'importance qui s'attache à la direction des affaires étrangères dans le temps où nous vivons. Il relèvera par son intervention les débats de la chambre haute. Il y commettra sans doute quelques-unes de ces témérités à froid qui sont un des traits de son esprit et de son caractère, et qui lui ont attiré plus d'une fois les sarcasmes de lord Derby. Il y excitera, dans des chocs que déjà l'on attend avec curiosité, l'éloquente verve du chef des tories.

La France, parmi les grands pays de l'Europe, a été la première à prendre ses vacances politiques : l'on s'en aperçoit à la stérilité de notre vie politique intérieure, si peu vivace d'ailleurs en d'autres saisons. D'intéressantes questions de presse viennent cependant de se vider devant les tribunaux. M. le duc de Broglie, en se désistant du procès qu'il avait intenté à M. le préfet de police, s'est tiré avec les honneurs de la guerre de l'aventure bizarre où l'avait entraîné l'administration par la saisie des épreuves auto-

graphiées de son livre inédit sur le gouvernement de la France. Un autre procès curieux était celui que M. Masson, traducteur du discours prononcé par M. le duc d'Aumale au *Literary Fund*, intentait à l'imprimeur qui avait d'abord accepté cet intéressant manuscrit. La circulaire de M. de Persigny, qui menaçait de la fameuse saisie les ouvrages des exilés, vint tout à coup intimider l'imprimeur; l'honnête industriel confesse sa terreur dans une lettre qui a été lue devant le tribunal, et qui est une illustration instructive des douceurs du régime administratif. Ce qui arrêtait l'imprimeur, ce n'est pas précisément la perspective d'une saisie, c'est surtout la crainte des rigueurs ultérieures de l'administration. L'imprimerie en France est soumise à des conditions de brevet et à une réglementation minutieuse qui placent entre les mains du ministre de l'intérieur le sort de ceux qui exercent cette profession. L'imprimeur de M. Masson redoutait, s'il mécontentait le ministère, d'encourir toutes ses sévérités dans la pratique journalière de son état. Sa lettre restera comme une des pages les plus instructives de l'histoire de la presse au XIXe siècle. On ne croira pas dans cent ans qu'un tel document ait pu être écrit soixante-dix ans après la révolution française. Chaque fait nouveau qui vient éclairer la situation de la presse élargit les perspectives du travail que nous devrons accomplir pour donner un jour la liberté à la presse. Comment la presse pourrait-elle être libre, si la profession de l'imprimeur ne l'est point? Voilà la question posée par le procès auquel nous faisons allusion. Constatons d'ailleurs que le tribunal a omis de viser la circulaire qui a édicté la saisie administrative dans le nombre des raisons légitimes qui ont dispensé l'imprimeur de l'exécution de son contrat.

Parmi les intérêts de la liberté qui sont en souffrance, il faut compter ceux de la liberté religieuse. Nous avons dû plus d'une fois appeler sur ce point l'attention du gouvernement. Une publication de M. Henri Lutteroth sur les écoles évangéliques de la Haute-Vienne, fermées depuis 1852, nous fournit un nouvel exemple du peu d'égards qu'apporte l'administration inférieure dans les questions de liberté religieuse. Il y a neuf ans que les écoles évangéliques de la Haute-Vienne ont été fermées par suite d'une fausse interprétation de la loi. Cette fausse interprétation est redressée dans une lettre du ministre des cultes à M. Lutteroth et dans un arrêté du conseil supérieur de l'instruction publique. C'est en vain pourtant que l'on réclame des autorités locales la réouverture des écoles fermées à tort. Il y a là une incompréhensible contradiction; on ne s'explique pas comment des autorités locales, un préfet, un conseil académique, peuvent faire prévaloir une interprétation qui n'est point celle que le ministre et le conseil supérieur donnent à la loi. Il semble qu'il doive suffire de signaler à l'administration supérieure cette anomalie pour en obtenir le redressement.

En Italie, bien que la session soit close, il ne peut y avoir de vacances pour la politique. L'Italie fait un grand emprunt pour combler le déficit de ses budgets ordinaires et subvenir aux charges extraordinaires que lui im-

posent son état politique et le développement des travaux publics. L'Italie a le royaume de Naples à pacifier, une conquête d'un autre genre et plus difficile que celle que Garibaldi avait si lestement accomplie. L'Italie a peut-être à fortifier son ministère, dont quelques membres sont fatigués d'une session qui a réclamé d'eux une rare énergie de travail.

L'emprunt italien a obtenu, même avant l'ouverture de la souscription, un succès signalé. C'est une victoire qui fait un remarquable honneur au ministre des finances, M. Bastogi. La fortune sourit depuis trois ans à l'Italie, et la richesse naturelle de ce pays lui promet, sous un gouvernement libre, de prospères finances. Un emprunt de 500 millions n'en était pas moins une difficulté énorme pour un état naissant, qui a encore sur les bras de si grosses affaires. Pour tenter cette première expérience du crédit italien, il fallait que les anciennes dettes des divers états qui composent le nouveau royaume fussent ramenées à un type uniforme, il fallait opérer l'unification de la dette. Ce préliminaire accompli, il restait à choisir le meilleur système pour la négociation de l'emprunt. Une maison de banque se chargerait-elle seule d'une opération si lourde? Dans la situation de l'Italie, on ne pouvait l'espérer. Essaierait-on du système appliqué en France des souscriptions publiques? Il n'était pas prudent de tenter ce hasard auprès d'un public novice aux grandes spéculations financières comme le peuple italien. Si les Italiens n'eussent point couvert l'emprunt, l'échec moral eût aggravé l'échec financier. On ne pouvait s'exposer à un tel péril. Enfin se fierait-on aux seules soumissions des capitalistes, et attendrait-on de la concurrence de leurs offres le prix le plus avantageux pour l'émission de la nouvelle rente? Mais c'est le procédé par lequel emprunte le pays le plus avancé en crédit, l'Angleterre, et il eût été chimérique de rêver de tels avantages pour le coup d'essai du crédit italien. On voit que les difficultés étaient nombreuses, complexes, et qu'il fallait une tête et une main habiles pour en venir heureusement à bout. M. Bastogi a rempli sa mission avec autant d'adresse que de bonheur. Il a commencé par faire l'unification des dettes italiennes, beau travail, hérissé de détails, qui est son œuvre toute personnelle, et auquel son nom demeurera attaché. Il a ensuite combiné avec dextérité les divers modes de négociations qui pouvaient être employés pour le placement de l'emprunt, usant de la concurrence des soumissions et de la souscription publique, et obtenant des soumissionnaires que la fixation du prix d'émission fût laissée à sa propre discrétion. Il a établi ce prix à 70, 50, et a vu affluer en si grande abondance les offres des prêteurs qu'elles ont dû subir une réduction de 42 pour 100. Les prêteurs et l'Italie ont fait chacun une excellente affaire. Les prêteurs ont un fonds d'état plein d'avenir à un taux qui représente un placement à plus de 7 pour 100. L'Italie s'est procuré les ressources qui lui sont nécessaires, et a trouvé une nouvelle et magnifique occasion de montrer la confiance qu'elle inspire à ses populations et à l'étranger.

L'état du royaume de Naples est un triste revers à cette brillante page, et présente un déplorable contraste avec la bonne tenue des populations du nord de la péninsule; mais ce ne sont point les Italiens du nord qui sont responsables de la démoralisation des populations napolitaines : l'anarchie des provinces méridionales accuse le précédent régime, le funeste et honteux gouvernement du roi Ferdinand. D'ailleurs le foyer qui entretient le désordre dans le royaume de Naples est manifestement à Rome. Cette malfaisante influence de toutes les hostilités concentrées et réunies dans Rome n'accroît pas seulement les difficultés du gouvernement italien, elle devient pour la France, dont la responsabilité est engagée par la protection dont elle couvre Rome, un sérieux embarras. Le gouvernement français a sans doute à considérer s'il lui convient que l'on se serve de l'abri qu'il prête pour exciter et perpétuer l'anarchie au sud de la péninsule. Pour notre compte cependant et dans l'intérêt, croyons-nous, de l'Italie indépendante et libérale, nous ne sommes point disposés à presser le gouvernement français de prendre à Rome des mesures énergiques. La dignité de l'Italie lui conseille de se passer de secours étranger et de ne point solliciter la sortie de Rome de l'ancienne cour napolitaine. Que les Italiens ne cherchent donc point à résoudre la question de Naples par la question romaine! Qu'ils se vouent avec leurs seules forces à la pacification de Naples! Cette tâche une fois accomplie, leur voix aura en Europe une plus grande autorité morale, et ils pourront aborder avec plus de chances de succès la difficulté romaine. La plus sage et la plus noble politique pour l'Italie, au lieu de solliciter un acte d'influence de la France à Rome, est de s'ouvrir par ses propres ressources dans la solution de la question napolitaine un acheminement décisif au dénoûment de la question romaine.

L'Italie a encore de trop grands soucis patriotiques, elle a des affaires trop graves à mener à fin pour que les questions de personnes que soulèvent les projets de combinaisons ministérielles doivent trouver place dans ses préoccupations. Il nous répugnerait donc de servir d'écho aux commérages, devenus plus persistans dans ces derniers jours, qui ont pour objet des changemens possibles dans le personnel du cabinet de Turin. Loin de croire que des mutations de personnes puissent être réclamées par des motifs vraiment politiques, il nous avait semblé que le ministère était sorti de la session plus fort au point de vue parlementaire qu'il n'avait été même avant la déplorable mort de M. de Cavour. Deux ministres surtout avaient honoré le cabinet par leurs travaux, M. Peruzzi et M. Bastogi. M. Peruzzi a eu à coordonner et à créer pour ainsi dire le réseau des chemins de fer italiens; il a imprimé aux grands travaux publics qui doivent renouveler l'Italie une puissante impulsion, et il a révélé au parlement, dans les discussions d'affaires, un remarquable talent de parole. Nous avons parlé des services rendus par M. Bastogi. Nous ne comprenons donc pas pourquoi l'on place ces deux ministres parmi ceux dont on s'obstine à prédire la retraite prochaine.

Les affaires d'Autriche et de Hongrie ont fait sans doute un grand pas, et malheureusement hors des voies de conciliation où l'on se plaisait à espérer que la lutte serait contenue jusqu'à ce qu'elle s'épuisât par la lassitude de tous. L'empereur d'Autriche n'a pas voulu faire une seule étape sur le terrain où l'appelait l'adresse de M. Deak. Il n'admet pas la discussion sur la subtilité du lien personnel. Tout en maintenant les concessions de la patente d'octobre, il revendique, dans les termes du rescrit de février, l'unité de l'empire. Que répondra la diète hongroise au dernier rescrit impérial? Quelles mesures la cour de Vienne prendra-t-elle contre une nouvelle résistance de la diète? Voilà les perplexités que fait naître la phase nouvelle de ce conflit. Il n'est guère probable que les Magyars acquiescent aux prétentions de l'Autriche. Ils ont peu de goût à s'engager dans les distinctions du lien personnel et du lien réel qu'a inventées la métaphysique allemande. Ils présentent leurs réclamations sous une forme plus pratique. La Hongrie, disent-ils, est unie à la maison d'Autriche par une série de traités qui établissent un contrat bi-latéral. Les obligations de la Hongrie vis-à-vis de ses souverains sont balancées par les obligations contractées par ses souverains envers elle. A ce contrat bi-latéral l'Autriche propose la substitution d'une constitution octroyée. La Hongrie ne veut point passer du régime de la royauté consentie au régime de la liberté octroyée. Si elle ne peut pas user de ses droits, elle protestera, elle ne les laissera pas périmer, elle ne les abdiquera point. Ni de la part de la Hongrie ni de la part de l'Autriche, on ne semble d'ailleurs impatient de vider la querelle par la force. On épuisera donc des deux côtés les moyens moraux. Peut-être l'Autriche obtiendrait-elle aisément raison sur le fond des choses, si elle se montrait plus coulante sur la forme. Pourquoi ne se prêterait-elle pas à rajeunir ce qu'il y a à réformer dans l'ancienne constitution hongroise en concédant aux Magyars un nouveau pacte, qui aurait, comme les anciens, le caractère d'un contrat bi-latéral?

C'est un des malheurs de la destinée humaine que les funestes effets que peuvent produire les doctrines politiques les plus honnêtes et les plus pures lorsqu'elles sont saisies à faux par des esprits infirmes et des imaginations malades. L'assassinat politique, comme autrefois l'assassinat religieux, est le produit de cette fermentation malsaine du fanatisme. L'attentat heureusement avorté d'Oscar Becker sur la personne du roi de Prusse prouve que l'aspiration unitaire a pu, même en Allemagne, produire dans une tête mal faite une exaltation capable d'aller jusqu'au crime. Il serait injuste et absurde de faire remonter au parti de Gotha et du *National Verein* la responsabilité de cet égarement. La cause de l'unité aura pourtant à souffrir passagèrement du crime solitaire de Becker. Ces déplorables accidens provoquent chez ceux qui en sont menacés et dans le public d'inévitables réactions. L'indignation de l'Allemagne contre l'attentat a trouvé au sein de la diète, comme on devait s'y attendre, une manifestation unanime. Le ministre d'Autriche, qui préside cette assemblée, s'est fait l'organe de la sympathie

qu'excitait le roi de Prusse. On a remarqué la chaleur de l'allocution prononcée à cette occasion par M. de Kubeck et de la réponse du ministre de Prusse, M. d'Usedom. Celui-ci s'est confondu en remercîmens envers « les confédérés du roi » et « son vénéré collègue d'Autriche » avec un accent d'attendrissement fraternel auquel les représentans de la Prusse n'ont point accoutumé leurs chers confédérés et les ministres autrichiens.

La mort vient de frapper en France un illustre vieillard qui demeurera comme une des plus nobles figures de notre siècle : nous voulons parler du prince Adam Czartoryski. Jamais plus de persévérance dans le patriotisme n'a été aux prises avec plus longue infortune politique; mais une consolation dernière n'a pas été refusée au prince Adam. Au terme d'une carrière presque séculaire, il a pu voir renaître, au milieu des sympathies des grandes nations occidentales, les espérances de sa patrie. Il lui a été permis à lui-même d'espérer que la terre promise où il n'a pu rentrer sera revue par ses enfans et par ses compagnons.

E. FORCADE.

REVUE DRAMATIQUE.

Le mot théâtre s'emploie ordinairement d'une manière abstraite et générale, comme synonyme d'art dramatique; mais plus nous suivons les spectacles contemporains, et plus la conviction entre dans notre esprit que ces deux mots signifient deux choses très différentes, et qu'il serait bon, une fois pour toutes, d'établir cette distinction. Il nous est prouvé bien décidément que le théâtre est une chose et que l'art dramatique en est une autre. Le théâtre contemporain existe, et certes d'une manière florissante. Jamais les théâtres n'ont été aussi richement pourvus de décors, de costumes et de machines ingénieuses; jamais on ne sut mieux se rendre compte, d'une manière plus scientifique, si j'ose m'exprimer ainsi, des lois de l'optique et de la mécanique théâtrales, et jamais ces lois n'ont été mieux observées. Jamais auteurs dramatiques n'ont été mieux représentés que nos auteurs contemporains. Le théâtre existe donc, il prospère, il grandit même, et loin d'être en décadence, il n'a pas encore atteint son zénith. Il est riche de ressources, d'inventions, de pratiques ingénieuses, d'artifices habiles. Au lieu de dire que le théâtre est en décadence, il faudrait dire plutôt qu'il est en progrès. Malheureusement la littérature dramatique est loin de partager cette fortune florissante; plus le théâtre grandit, plus elle décline. Pour se convaincre de la réalité de la différence que nous établissons entre le théâtre et la littérature dramatique, et de la supériorité incontestable de l'un sur l'autre, on n'a qu'à se figurer la plupart des pièces nouvelles privées des ressources que leur fournit la libéralité du théâtre, obligées de se tirer d'affaire toutes seules, par leur propre génie, et d'intéresser par la seule force de la

sympathie. Vous figurez-vous la plupart de nos vaudevilles et de nos mélodrames joués entre quatre murailles nues, sans le concours du machiniste et du décorateur, sans les splendeurs et les habiletés de la mise en scène? A l'instant leur faible intérêt s'évanouirait, et leur indigence réelle frapperait tous les esprits.

Je ne sais quel comédien se récriait naguère encore à l'idée des tragédies de Corneille et de Racine jouées dans une grange; il se voilait la face à la pensée d'un tel spectacle, qui lui paraissait la profanation des œuvres du génie. Il y a beaucoup d'emphase et d'affectation ridicule, à mon avis, dans un tel sentiment, et ce prétendu respect du génie me semble un faux respect. Peut-être au contraire serait-ce le meilleur moyen d'éprouver la valeur des œuvres dramatiques que de les faire jouer dans une grange, sous la lueur blafarde de deux lanternes d'écurie, devant des spectateurs assis sur de grossiers bancs de bois. De telles représentations seraient une pierre de touche excellente pour distinguer l'or du faux métal. Soumises à de telles conditions, les œuvres dramatiques seraient obligées d'intéresser par elles-mêmes, et l'on pourrait en toute assurance déclarer bonnes et même excellentes celles qui résisteraient à cette épreuve. L'art dramatique serait ainsi distinct du théâtre, et la fâcheuse confusion qui s'est faite dans nos esprits entre ces deux mots se dissiperait bientôt. Appartiendraient donc à l'art dramatique les pièces qui pourraient être jouées dans une grange, devant une rampe éclairée par deux lumignons fumeux; appartiendraient au théâtre les pièces qui ne pourraient se passer des clartés du lustre et du mobilier de la scène. Cette épreuve serait pour le critique un véritable bienfait, car elle dissiperait tous ces artifices, toutes ces illusions, qui troublent son jugement et risquent souvent de l'égarer. Il pourrait se prononcer hardiment, sans craindre de se tromper; il n'aurait plus besoin de résister à ses propres hallucinations et à ces mille sollicitations perfides et menteuses par lesquelles le théâtre l'enlace et le corrompt, car, hélas! le critique au théâtre est toujours un peu comme un homme dont le jugement et la conscience sont dominés par les faux miracles d'un magicien. Bien souvent, si on lui demandait son opinion, il pourrait répondre en toute sincérité qu'il ne sait pas bien au juste si la pièce qu'on a représentée devant lui est bonne ou mauvaise, car il n'a pas eu la force d'esprit nécessaire pour séparer en lui le spectateur et le juge. Comment se reconnaître et garder son sang-froid au milieu de toutes ces diableries du théâtre? Il déclare qu'il s'est amusé, mais cela prouve-t-il que la pièce soit bonne? Il assure que tel mot est charmant, mais il verrait comme ce mot lui semblerait vulgaire, si l'actrice qui le prononce avait de moins beaux yeux! Le critique perd la moitié de sa liberté d'esprit dès qu'il entre au théâtre, il devient un simple spectateur comme le premier venu, car de même que les narcotiques, l'opium ou le tabac, produisent sur tous les hommes, quels qu'ils soient, le même effet, le spectacle a la propriété de s'emparer également de tous les esprits, à quelque ordre qu'ils appartiennent. Le meilleur moyen pour le critique de juger sainement des œuvres dramatiques serait peut-être de ne jamais aller au théâtre et de se contenter de lire froidement, dans une chambre vide d'illusions, les pièces nouvelles; mais, s'il n'a pas le cou-

rage de résister à cette tentation, qu'il n'oublie jamais au moins de se poser cette question : quelle figure la pièce que je vois représenter ferait-elle dans une grange?

La prédominance du théâtre sur l'art dramatique, du *spectacle* sur l'*œuvre* représentée, est aujourd'hui aussi complète que possible. C'est en grande partie aux romantiques que nous devons cette importance exagérée qu'a prise le spectacle, et ce n'est pas la meilleure de leurs conquêtes. Pour mieux battre en brèche le vieux système des unités, pour montrer d'une manière sensible que la variété était la loi du théâtre, ils donnèrent aux accessoires dramatiques une importance inconnue jusqu'alors, et ils introduisirent dans leurs pièces ce luxe pittoresque de décors, de mise en scène, qui aujourd'hui menace d'étouffer l'art dramatique. L'intention était bonne, mais les résultats ont été désastreux. Ils s'autorisèrent justement de l'exemple de Shakspeare et de Calderon; cependant ils semblèrent trop oublier que les pièces de Calderon étaient jouées entre quatre chandelles, et que les pièces de Shakspeare étaient représentées dans un théâtre qui ne valait guère mieux qu'une grange. Si les contemporains de Shakspeare et de Calderon comprenaient et sentaient les beautés qui naissaient de cette variété de temps et de lieux où les poètes promenaient l'imagination de leurs spectateurs, ce n'était certes point par la richesse de la mise en scène, car en quoi une scène nue, où des écriteaux indiquaient qu'on passait d'une forêt dans un palais, différait-elle pour les yeux de l'éternelle antichambre ou de l'inévitable vestibule où les héros classiques causent avec leurs confidens, sans souci d'être entendus par les conspirateurs qui les guettent, et où les princesses amoureuses se rencontrent avec leurs amans préférés, sans crainte d'être surprises par le premier garde qui passera? La variété des pièces de Shakspeare et de Calderon n'existait pas pour les yeux, mais pour l'imagination des spectateurs. Les œuvres de ces grands poètes sont conçues selon des lois dramatiques différentes des lois du système classique, et elles se trouvent ainsi composées et combinées de manière à permettre tous les luxes de mise en scène que repoussent nos pièces classiques; mais en fait, historiquement, le spectacle n'a jamais été pour rien dans leur succès, et il n'a pas eu pour elles plus d'importance que pour les pièces de Corneille ou de Racine. Quoique conçues et combinées de façon à provoquer les féeries des changemens à vue, elles ont montré qu'elles pouvaient s'en passer, et, comme les grands seigneurs dans la mauvaise fortune, elles ont su se parer de leur propre indigence. Comme les pièces de Corneille et de Racine, elles peuvent être jouées dans des granges, et plus d'une fois les hangars de province en Angleterre ont vu se renouveler la scène des comédiens dans *Marion Delorme*, sans que les douleurs d'Hamlet aient paru moins pathétiques et les plaintes du roi Lear moins déchirantes.

Le spectacle menace donc d'écraser l'art dramatique dans le théâtre actuel. On en met partout, même dans les pièces qui pourraient le mieux s'en passer. Tout récemment on a repris *la Tour de Nesle*, et comme on désespérait sans doute de retenir, par le seul attrait de ce vieux drame, les spectateurs corrompus par les féeries du *Pied de Mouton*, on a cru bon d'égayer les sombres horreurs de cette œuvre baroque et vigoureuse par un

luxe de mise en scène tout à fait inusité et par des pompes d'opéra. On a donc introduit un tableau qui n'existait pas dans la pièce primitive, une procession de figurans et de comparses qui rivalise avec les processions de *la Juive* et du *Prophète*, et un ballet, exécuté par des danseuses italiennes et anglaises, qui, comme une bienfaisante ondée de printemps, rafraîchit l'atmosphère orageuse de ce drame et rassérène un moment l'imagination du spectateur. Nous ne nous plaignons pas de cette innovation, qui allégeait pour nous, blasés que nous sommes, le fardeau de ce spectacle; mais autrefois, à une époque qui n'est pas encore bien loin de nous, cette innovation aurait été regardée comme une sorte de profanation, car la pièce est après tout de celles qui peuvent se passer de ces accessoires alléchans. Je ne sais si elle pourrait être jouée dans une grange, mais à coup sûr elle pourrait être jouée dans le dernier des théâtres de la foire sans rien perdre de ce qui fait son véritable mérite, l'action et le mouvement. Tout a été dit sur *la Tour de Nesle*, et si nous mentionnons cette reprise, c'est qu'elle a eu pour nous l'intérêt d'une étude d'archéologie dramatique. Le spectateur d'aujourd'hui ne peut guère en effet prendre à ce spectacle qu'un plaisir archéologique; il écoute avec étonnement le langage de cette pièce écrite d'un bout à l'autre dans une sorte de jargon grandiloquent qui ne fléchit pas une seule fois devant la simplicité et la nature; il n'entre plus naïvement dans le sentiment de ces passions révoltantes et dans ces horreurs mélodramatiques qui enivraient de leurs fumées capiteuses les spectateurs de 1830. Cependant, telle qu'elle est, dépourvue de beauté et d'attrait poétique, incohérente, brutale, immorale, cette œuvre restera comme le chef-d'œuvre du mélodrame. C'est l'*Œdipe-Roi*, le *Macbeth* de cet ordre de littérature. Au milieu d'un chaos d'horreurs absurdes, une scène se détache, vivante, passionnée, énergique, qui suffit pour rattacher cette pièce au grand art, et qui ne permet pas au critique de la confondre avec les productions ordinaires du genre mélodramatique, la scène de la prison. Ce n'est pas cependant une belle scène, car la poésie lui manque, mais c'est la matière d'une belle scène; elle est belle rudimentairement, par ses élémens, qui sont tous très humains et pris au fond même de la conscience humaine. Cet intérêt humain et poétique ne frappe pas le spectateur, qui ne remarque guère qu'une situation émouvante; mais si un Shakspeare s'en fût emparé, nous aurions eu le pendant de cette admirable scène de *Richard III* entre le duc d'York et la princesse Anne suivant le convoi de son époux assassiné. C'est l'unique scène de l'ouvrage, mais elle suffit pour le sauver. Sans elle, il ne serait que le chef-d'œuvre du mélodrame; elle est le lien qui le rattache à la littérature dramatique élevée.

Le spectateur, disions-nous, n'entre plus dans le sentiment des passions de la pièce; les interprètes n'y entrent pas davantage. Toutes les traditions se perdent, même celle du mélodrame, et *la Tour de Nesle* est aussi peu comprise à la Porte-Saint-Martin que les tragédies de Corneille et de Racine au Théâtre-Français. Nous ne faisons pas ce rapprochement à la légère. Hier encore, on donnait au Théâtre-Français le *Nicomède* de Corneille. Oh! le triste spectacle! Seul entre tous les comédiens chargés de représenter la pièce, l'acteur Beauvallet semblait comprendre quelque chose

au mélange de bonhomie et de noblesse, d'héroïsme et de vulgarité, de fierté aristocratique et d'ironie presque bourgeoise, qui compose le rôle du prince Nicomède; mais tous les autres acteurs avaient l'air de réciter péniblement une leçon dont ils ne comprenaient pas le sens. On eût dit qu'ils s'étaient donné le mot pour justifier ces charges amusantes de l'antiquité et de l'art classique qui ont rendu presque célèbre le nom de Daumier. La reprise de *la Tour de Nesle* nous a montré que les traditions de l'art mélodramatique commençaient à être oubliées aussi profondément que les traditions de la tragédie. Les modernes acteurs de nos théâtres populaires ont perdu le secret de leur art. Le nouveau mélodrame et la nouvelle comédie les ont infectés de leur poison et leur ont inoculé un scepticisme déplorable. On voit trop qu'ils sont contemporains de M. Barrière et de M. Dumas fils, et qu'ils ont sacrifié à des dieux nouveaux. Ils ont perdu la foi mélodramatique, et ils jouent sans conviction, sans sincérité, et comme s'ils se raillaient d'eux-mêmes. Ils soulignent ironiquement leur emphase, comme pour inviter le spectateur à se moquer des phrases qu'ils prononcent; ils donnent aux accens de leur voix une note d'ironie comme pour vous engager à n'être pas dupes de leur sensibilité. Ils semblent transporter sur la scène ces imitations de leurs propres rôles qu'ils ont pu entendre le soir, au sortir du théâtre, répétés d'une manière si plaisante par les gamins du boulevard, ces parodies de certaines intonations qui sont devenues en quelque sorte proverbiales et se répètent comme un lazzi en vogue dans les conversations d'étudians et de rapins. Tel est l'effet que produit le célèbre acteur du boulevard, Mélingue, dans le rôle de Buridan, qu'il a pris plaisir à dénaturer sous prétexte sans doute de l'interpréter d'une manière nouvelle et inconnue avant lui. Il y a de tout dans son interprétation, qui ressemble à une parodie, tant elle manque d'unité: des gaietés de vaudeville, des vociférations de mélodrame, des vulgarités de comédie réaliste. Ces réflexions ne s'appliquent pas seulement au jeu de Mélingue, elles s'appliquent à presque tous les acteurs aujourd'hui en vogue dans nos théâtres populaires; l'art du comédien mélodramatique a aujourd'hui ses *Caravage,* et en prononçant ce nom nous croyons résumer d'une manière fort indulgente le genre de mérite et les défauts de nos nouveaux comédiens populaires. Quiconque a vu, même dans leur vieillesse, Frédérick Lemaître et Bocage et voit aujourd'hui Mélingue éprouve à un certain degré la même émotion qu'on éprouve en regardant un Caravage après quelque bon tableau des écoles antérieures. Si le directeur de la Porte-Saint-Martin a cru devoir ajouter au vieux drame de 1830 la pompe et le ballet du troisième acte parce qu'il ne comptait pas sur l'interprétation de l'œuvre pour le succès de cette reprise, nous ne pouvons que le féliciter de sa prévoyance.

Piccolino, de M. Victorien Sardou, qui vient d'être représenté au Gymnase, est encore une pièce à spectacle; mais ici le spectacle est si ingénieusement combiné, si amusant, que nous n'aurons guère le courage de le blâmer. De toutes les pièces que M. Sardou a fait représenter jusqu'à présent, *Piccolino* est peut-être celle qui donne le mieux l'idée de ses défauts, qui montre le mieux l'excès de ses qualités, et le côté par lequel il sombrera, s'il n'y prend garde. C'est très gai, très vif, très amusant surtout,

plein de jolies idées et d'inventions divertissantes; mais il y a excès de mouvement et de tapage. Rien ne peut rendre l'impression du bruit particulier que fait ce spectacle : c'est un bourdonnement, un crépitement, un pétillement continuels. Imaginez, si vous pouvez, le tapage musical d'une armée de hannetons enfermés dans le ventre d'une guitare, le bruissement ardent de myriades de cigales dans un champ de blé en plein midi, le bourdonnement qui s'échappe d'une salle d'étude ou d'une école primaire pendant l'absence momentanée du *magister!* Les personnages ne peuvent pas rester assis, il faut absolument qu'ils gambadent; ils ne peuvent pas parler chacun à tour de rôle, il faut qu'ils parlent tous à la fois. L'attention du spectateur n'est jamais ramenée à un point fixe, elle s'égare et s'éparpille sur mille détails qui éclatent simultanément comme un paquet de pétards. Il y a là une trop grande abondance de riens drolatiques et divertissans qui n'ont pas de raison d'être nécessaire. Dans la scène la plus tapageuse de cette comédie tapageuse, le déjeuner des artistes français aux environs de Rome, toute l'attention se porte pendant un quart de minute sur le musicien Musaraigne, qui s'assied sur la margelle d'un puits, tombe à mi-corps dans ce puits, se relève et se retrouve sur ses pieds en moins de temps qu'il ne m'en faut pour raconter sa mésaventure amusante. Ce n'est qu'un quart de minute; mais pendant ce temps la pièce continuait tout comme si Musaraigne n'avait couru aucun péril, et le spectateur ne l'écoutait plus. Je choisis ce petit incident, insignifiant en lui-même, parce qu'il exprime bien l'excès de mouvement que je reproche à *Piccolino,* et en général aux productions de M. Sardou, qui est le plus vif et le plus turbulent de nos jeunes auteurs dramatiques. Son talent a la vivacité d'allures, la rapidité de mouvemens qui caractérisent l'adolescence, et fait penser à cet âge heureux où le corps est si leste, où une minute suffit pour régler et exécuter un duel à coups de poing, où les heures sont si longues et les espaces si courts.

J'ai dit autrefois le caractère des productions de M. Sardou, qui sont une combinaison habile de la comédie d'intrigue, de l'ancien vaudeville et de la comédie réaliste, combinaison que j'ai nommée le vaudeville agrandi et ambitieux de s'élever au rang de la comédie. J'ai insisté aussi sur ce qu'ont d'essentiellement transitoire les caractères et les mœurs que l'auteur met en scène. Ses personnages ne touchent en rien à l'humanité générale, ce sont des personnages du jour et de l'heure présente. *Piccolino* m'a permis une fois encore de vérifier toutes mes anciennes observations. Je ne crois pas devoir blâmer M. Sardou de la route qu'il a prise et du but qu'il poursuit; libre à lui de n'exprimer, s'il le veut, que des mœurs éphémères et des caractères de transition, puisqu'il le fait avec grâce, esprit et talent. M. Scribe n'a pas fait autre chose toute sa vie. Cependant je l'avertis du péril qu'il court en suivant cette voie. S'il s'obstine à continuer, il est possible qu'il arrive à une grande réputation; mais il ne devra sa réputation qu'à la masse de ses productions. Les pièces qui reposent sur des données trop fugitives vieillissent vite; vraies à l'origine, au bout de peu de temps, le peu de vérité qu'elles contiennent s'est évaporé, et elles paraissent des œuvres de convention. M. Scribe n'a échappé à ce péril que par sa production incessante et son travail obstiné. On peut acquérir la gloire en une

heure avec une grande œuvre; mais acquérir la gloire avec des vaudevilles! Fussent-ils les plus gracieux du monde, c'est à peine si une vie entière peut suffire à une telle tâche. Des grains de blé ajoutés un à un finissent par former un monceau; mais que de temps il faut pour glaner ainsi sa moisson! Que le jeune auteur consulte ses forces et son courage; qu'il tente quelque grande œuvre, s'il se sent capable de la mener à fin; sinon, qu'il continue prudemment à marcher dans le sillon qu'il a si vivement ouvert.

Les pièces de M. Sardou sont faites avec rien ou avec les substances les plus légères du monde; cela est frêle et coquet comme ces vêtemens de gaze qui sont d'un si charmant effet sur certaines personnes, et qui ne peuvent se porter qu'une soirée. Il n'y a pas de pièce à proprement parler dans *Piccolino*, et cette comédie peut se raconter en quelques mots. C'est l'histoire touchante d'une jeune villageoise élevée dans le presbytère d'un pasteur des environs de Lausanne, séduite par un artiste français, qui s'est éloigné en lui promettant de revenir l'épouser, et qu'on n'a plus revu. Ces peintres français n'en font pas d'autres dans le drame contemporain. Elle s'enfuit du presbytère, gagne l'Italie, où, sur quelques renseignemens assez vagues, elle espère retrouver son amant, et le rencontre déjeunant en pleine campagne romaine, en très joyeuse compagnie. Le jeune peintre ne la reconnaît pas sous les habits de garçon dont elle s'est revêtue; il se laisse séduire par sa grâce et son air de candeur, et la prend chez lui en qualité de rapin. Un an s'écoule ainsi, et l'ingrat, qui pour elle n'a pas même des yeux de peintre, paraît-il, s'obstine à ne pas reconnaître ses formes féminines sous ses vêtemens de garçon. Cependant elle exerce sur lui une influence dont il ne peut se rendre compte, et il lui laisse jouer auprès de lui le rôle de lutin malicieux que son amour et sa jalousie féminine lui inspirent. Elle dérange ses rendez-vous, cache ses lettres, congédie ses belles visiteuses de manière à leur enlever l'envie de revenir jamais. Cependant ces manéges restent sans résultat, et Marthe sortirait de l'atelier comme elle sortit de la ferme, si son amant ne la surprenait au moment où elle s'évade et ne la reconnaissait sous ses vêtemens de femme, qu'elle a repris pour opérer plus aisément sa fuite. La trame de la pièce n'est pas très solide, comme on le voit, et les différentes parties n'en sont pas parfaitement cousues ensemble. On s'étonne par exemple de voir finir la pièce sans recevoir de nouvelles du bon pasteur chez lequel se passe le premier acte; mais les défauts sont sauvés par de jolis détails, et le peu de solidité de l'étoffe est dissimulé sous les plus agréables broderies. M. Sardou a découvert un élément dramatique d'un genre assez nouveau. Il groupe ses acteurs de manière à leur faire rendre des effets pittoresques; ses personnages lui servent à combiner des décors vivans. La scène de la veille de Noël dans le presbytère, le triomphe de Piccolino au second acte, l'épisode du carnaval romain au dernier, sont des exemples de cette innovation dramatico-pittoresque qui appartient bien en propre à M. Sardou, et qui jette dans ses pièces un reflet de poésie et un élément de rêverie. La curiosité du spectateur s'éparpille sur tous ces jolis tableaux, et trouve à peine assez de force pour accorder à Marthe-Picco-

lino tout l'intérêt qu'il ou qu'elle mérite. Ce rôle ambigu et assez difficile, qui demanderait une Déjazet passionnée, a été rempli avec talent par une jeune actrice qui s'est révélée comédienne, il y a un peu plus de deux ans, dans une pièce de M. Barrière, *Cendrillon*, et qui tient les promesses qu'elle avait données. Cependant les qualités de la nature dépassent encore chez elle les qualités de l'art : elle a de la vivacité, de la passion, des jets d'une sensibilité à la fois ardente et sèche d'un genre très original; mais sa diction, tantôt lente, tantôt précipitée, toujours inégale et saccadée, laisse à désirer. Vraiment remarquable quand il s'agit de *jouer*, elle faiblit quand il ne faut que réciter.

Quelque temps avant la pièce de M. Sardou, le Gymnase avait représenté une comédie de M. Henri Meilhac, *la Vertu de Célimène*. M. Meilhac est en tout l'opposé de M. Sardou; autant ce dernier est vif et turbulent, autant le premier est mesuré, paisible et lent. M. Meilhac a trop peu de cette turbulence et de cette étourderie dont M. Sardou a trop. Je ne sais si M. Meilhac a le travail difficile, mais on le dirait presque : ce qu'il écrit sent l'huile et la peine. On devine un esprit soigneux, appliqué et laborieux; mais nous aurions presque envie de lui dire quelquefois : prenez garde de vouloir trop bien faire, calculez moins, pesez moins vos paroles, et divaguez davantage. Vos comédies ont trop de tenue, et cela les rend froides; encore un peu, et elles vont être compassées. Votre esprit est ingénieux et fin, voilà sa grande qualité; prenez garde de l'exagérer et de faire dégénérer cette finesse en subtilité. Votre dernière comédie vous est un avertissement; les fils de l'action sont si ténus qu'on les aperçoit à peine, et qu'ils cassent à chaque instant; vous les nouez, et ils se brisent; vous les renouez, ils se brisent encore, et cette opération recommence à chaque scène de votre comédie. Quant à l'idée, elle est presque insaisissable; on se croirait en l'écoutant condamné à chercher une aiguille microscopique dans une botte de foin que l'on serait obligé de démolir brin à brin. Défiez-vous des longues œuvres, des œuvres qui exigent plus de force que d'ingéniosité, plus d'étendue d'esprit que de subtilité; vous regardez de trop près pour saisir les vastes ensembles, vous vous plaisez trop aux subtilités pour vous attaquer à ces robustes et éternels lieux-communs qui sont la substance même des grandes œuvres. Votre talent n'aime et ne comprend bien que les nuances; revenez donc à cet art du pastel qui seul sait les rendre. C'est là peut-être votre art véritable, j'en atteste *l'Autographe* et *la Sarabande*, j'en atteste même, malgré son étendue, *le Petit-fils de Mascarille*, qui n'est après tout qu'un pastel dans un cadre assez vaste.

Quelles sont encore les nouvelles du théâtre? *Un Mariage de Paris*, comédie amusante et légère de M. Edmond About et de M. de Najac, déjà connu par quelques jolis vaudevilles représentés dans ces deux dernières années avec succès. Pour peu que vous soyez au courant de la littérature romanesque contemporaine, vous connaissez certainement le sujet de cette pièce. Il est tiré d'une des nouvelles qui composent ce recueil intitulé *les Mariages de Paris*, lequel a eu tant de lecteurs et a compté toutes les éditions que méritait et que n'a pas obtenues *le Roi des Montagnes*. C'est l'histoire de cette jeune fille qui croit aimer un prince et qui finit par épouser un

sculpteur, à son parfait contentement d'ailleurs et à la satisfaction générale de l'assistance. La pièce est gaie, semée de mots heureux, dont quelques-uns vraiment comiques; cependant, si la pièce s'élève souvent au-dessus du vaudeville, elle approche rarement de la comédie. Si nous la jugions comme une comédie, nous aurions peut-être le droit d'être sévère, mais nous croyons qu'elle veut être prise comme un vaudeville, et par conséquent nous ne lui demanderons que les qualités qu'on demande en général au vaudeville. Or ces qualités, la pièce de MM. About et de Najac les possède; elle en possède même de plus sérieuses. Les défauts pourtant n'y manquent pas, et on les verrait beaucoup mieux qu'on ne les voit si la pièce n'était jouée par les acteurs du Vaudeville avec un ensemble qu'on ne rencontre que rarement à ce théâtre. Si Mme Lambquin ne jouait pas avec autant d'entrain le personnage de Mme Michaud, on verrait aisément tout ce que ce rôle a d'artificiel et d'exagéré. Est-ce bien un caractère que celui de Mme Michaud? N'est-ce pas plutôt un composé de coq-à-l'âne et d'incongruités? Je sais que la société présente les rudimens de ce caractère; je ne nie pas qu'on ne rencontre des personnes qui n'ont qu'à ouvrir la bouche pour laisser couler, comme de source, les inepties et les sottises: cependant je doute qu'on puisse rencontrer l'original de Mme Michaud. Les sottises et les ignorances des femmes de cette espèce que nous rencontrons dans le monde ne forment pas la trame de leur caractère et de leurs discours, elles n'en sont que les broderies et les agrémens : les broderies sont ainsi d'accord avec le fond de l'étoffe, et tout est pour le mieux; mais les sottises chez Mme Michaud sont l'étoffe elle-même. Les auteurs ont conçu leur personnage d'une certaine façon et l'ont représenté d'une autre. La Mme Michaud de leur comédie est juste l'opposé du personnage qu'ils avaient voulu montrer. Ils nous la présentent comme une bourgeoise grossière, mais sensée, comme une Mme Jourdain moderne. Je ne vois en elle rien de pareil. Cette bonne femme est une bête accomplie, cette femme sensée est digne d'aller habiter Charenton. On n'est pas bête ainsi tout d'une pièce et à toute heure du jour. Si Mme Michaud n'était inconvenante qu'à ses heures, le personnage serait vrai; comme elle l'est toujours et pour ainsi dire sans aucune solution de continuité, le personnage est faux.

J'aimerais à glisser sur deux autres défauts de cette comédie; je les signale cependant, parce qu'ils ne sont pas spécialement propres à la pièce, qu'ils tiennent de près à l'esprit même de M. About, et qu'ils sont pour beaucoup dans les critiques qui lui ont été adressées et dans les inimitiés qu'il s'attire de temps à autre. Cette pièce n'est pas avenante, et elle est injuste. M. About, en règle générale, n'a pas assez peur de déplaire à son lecteur, et son esprit, si vif pourtant, choque souvent au lieu de charmer. M. About aime à se placer sous l'invocation de Voltaire et à s'entendre dire qu'il a reçu un legs dans l'héritage du grand écrivain. Qu'il relise son auteur favori avec attention, et il verra qu'un des secrets de la force de Voltaire, c'est qu'au milieu de ses violences, de ses boutades, de ses cruautés, il resta toujours avenant et évita toujours de déplaire. Voltaire blesse et irrite souvent, il ne choque jamais. On peut braver la colère et la fureur, mais il est une certaine mauvaise humeur qu'il faut bien se garder d'éveiller,

et peut-être M. About n'y prend-il pas assez garde. Blessez votre lecteur ou votre spectateur aussi cruellement que vous le voudrez, il vous haïra peut-être; mais craignez par-dessus tout de l'indisposer : vous gagneriez sa malveillance, sentiment beaucoup plus redoutable que la haine, car il ne rapporte aucun bénéfice, pas même celui d'être exécré. La malveillance est le sentiment stérile par excellence. Il y a dans la pièce de M. About quantité de mots qui n'y ont sans doute pas été placés pour déplaire au spectateur et qui le choquent néanmoins, de ces mots qui font claquer la langue entre les dents ou qui tombent au milieu d'un silence glacé comme une de ces jovialités hors de saison que vous savez. Tous les personnages s'y ressentent un peu trop du voisinage de Mme Michaud, et mettent trop de zèle à rivaliser avec elle d'expressions drolatiques. Le héros lui-même n'échappe pas à ce défaut, et la scène du troisième acte où il se grise avec son rapin Tamerlan paraît d'un goût douteux, et laisse froid le spectateur qu'elle voulait égayer. La pièce est traversée tout entière par deux personnages grotesques, prétendans à la main de la nièce de Mme Michaud, et qui sont dignes en effet d'être les gendres de cette inoffensive poissarde. Ces deux grotesques s'intitulent l'un baron, l'autre vicomte, et se donnent sérieusement pour deux représentans de la noblesse française. Si ces deux personnages nous étaient présentés comme des charges, ils pourraient être amusans, mais ils nous sont présentés presque comme des portraits, et voilà où apparaît ce don de choquer dont M. About ne se défie pas assez. C'est une satire injuste, parce qu'elle n'est inspirée par aucun sentiment fort. L'auteur en dit trop et pas assez. Il en dit trop, s'il n'a voulu que plaisanter; il n'en dit pas assez, s'il a voulu rendre ses personnages odieux. Tels qu'ils sont, ils sont trop inoffensifs et de trop bonne composition pour être odieux, trop cupides pour être simplement ridicules. Ils sont mus, non par de mauvais sentimens, mais par des sentimens mesquins et malhonnêtes, qui n'ont vraiment aucune excuse, car ils y renoncent aussi facilement qu'ils les acceptent. Ils n'ont pas même de préjugés, ils n'ont que des prétentions. Ces deux grotesques, deux représentans de la noblesse française! Non vraiment. L'un est un brocanteur de chevaux des pays qu'arrose la Garonne, l'autre est un rentier de petite ville de province, qui songe à s'*établir* d'une manière convenable et à se mettre sur un bon pied dans le monde.

Nous avons insisté sur les défauts de la pièce : ils sont nombreux, et pourtant c'est à peine si on a le temps de les apercevoir; ils passent et vous effleurent; le spectateur les sent en quelque sorte sans pouvoir les saisir, tant l'action est lestement et rapidement menée. La rapidité, voilà la sérieuse qualité de cette pièce. C'est un spectacle qui ne traîne pas, comme la plupart des spectacles modernes, qui n'exerce pas par ses lenteurs maladroites la patience du spectateur : le mot n'attend pas le mot, les phrases se poursuivent et se serrent de près comme des coureurs dans une arène; les situations ne s'y font pas désirer, elles arrivent à leur heure et quittent la place sans se faire prier. C'est comme une de ces rapides promenades en cabriolet, sous la conduite d'un postillon leste et adroit qui vous mène à grandes guides : les roues soulèvent des tourbillons de poussière et heurtent contre bien des cailloux; mais la rapidité du voyage en supprime la

fatigue, et on arrive au terme sans avoir ressenti trop de secousses, sans que l'ardeur du soleil ait eu le temps de trop échauffer votre teint et la poussière du chemin de trop ternir la fraîcheur de votre toilette, tout disposé pour le souper qui vous attend. ÉMILE MONTÉGUT.

ESSAIS ET NOTICES.

LA PRESSE PÉRIODIQUE DANS LES ÉTATS SCANDINAVES.

La publicité retentissante des temps modernes a fait de la presse périodique le plus sincère écho de l'esprit public chez tous les peuples de l'Europe. Que l'esprit public soit dans le droit chemin ou qu'il soit dévoyé, qu'il obéisse à une généreuse ardeur ou qu'il subisse un abaissement temporaire et funeste, la presse périodique enregistre ses triomphes et ses défaites, ses abaissemens et ses erreurs; elle reflète son éclat ou s'efface avec lui. Elle peut, il est vrai, réagir puissamment contre ses fautes, mais alors même et plus que jamais elle les atteste et en porte témoignage. Aux progrès de l'esprit public se mesure dans les temps modernes le degré de civilisation d'un peuple, d'où il suit qu'au développement de la presse périodique peut se mesurer, dans les conditions de publicité qui ont été faites à notre temps, l'activité intellectuelle et morale d'une race ou d'une nation.

Les pays du Nord scandinave ont en cela suivi l'exemple des autres pays de l'Europe; après avoir eu au XVIIIe siècle quelques recueils littéraires semblables au *Spectateur* anglais de la même époque, essais timides encore, mais qui annonçaient déjà une période de publicité triomphante, ils n'ont vu s'ouvrir véritablement pour eux cette époque nouvelle qu'à partir du jour où ils se sont trouvés en possession de leur propre gouvernement. On sait de quel pas rapide et sûr ils se sont avancés dans la carrière politique. Il a suffi à la Norvége de faire consigner et reconnaître en 1814 des libertés qu'elle pratiquait depuis plusieurs siècles, et qui faisaient partie intégrante de son génie. La Suède avait trop souffert de l'absolutisme sous l'héroïque, mais imprudent Charles XII et sous l'insensé Gustave IV pour ne pas être bien préparée aux libertés constitutionnelles que devait lui apporter le changement de 1809. Si le Danemark enfin a dû attendre jusqu'au mois de janvier 1848 la promesse solennelle d'une telle forme de gouvernement, il n'en a pas moins montré, par le bon usage qu'il en a su faire, qu'elle convenait à son esprit de modération et de sagesse pratique.

Aussi la presse périodique ne manque-t-elle, au point de vue politique, ni d'élévation ni d'activité et de force chez les trois peuples scandinaves. L'*Aftonblad* ou *Feuille du Soir*, de Stockholm, fondé le 10 décembre 1830 par M. Lars Hjerta, et qui est tiré à près de sept mille exemplaires, est devenu un des grands journaux européens. Dévoué à la cause libérale, il a soutenu avec un entier succès la lutte contre la *Gazette suédoise* (*Svenska Tidning*), à laquelle a succédé depuis quelques années le *Nouveau Journal*

quotidien (*Nya dagligt Allehanda*). Le rôle libéral de l'*Aftonblad* en Suède est rempli en Danemark par deux feuilles importantes, *la Patrie* (*Faedreland*) et la *Feuille du Jour* (*Dagblad*). Ces deux feuilles se trouvent ainsi souvent opposées au *Berlingske Tidende*, organe semi-officiel, fondé par M. Berling, et le même que nos journaux, peu instruits et peu soucieux du Nord, ont longtemps appelé, par une étrange erreur, la *Gazette de Berlin*. Dirigées, la première par M. Ploug, et la seconde par M. Bille, qui sont, comme M. Sohlman pour l'*Aftonblad* en Suède, de zélés et intelligens patriotes, les deux feuilles danoises ne laissent passer aucune question politique ou sociale de quelque importance sans la discuter soigneusement, et leurs enquêtes, précédant ou accompagnant les discussions des chambres, font intervenir énergiquement l'opinion publique dans les résolutions qui doivent régler les destinées de la nation. La presse politique remplit de la sorte, en Danemark et en Suède, le rôle qui lui est naturellement assigné : elle est une seconde tribune à côté du parlement. Il en est de même en Norvége, grâce au *Morgenblad* ou *Feuille du matin*. De ces différentes feuilles, c'est l'*Aftonblad* qui a le plus d'importance incontestablement par le nombre de ses abonnés, par l'étendue de son format et l'abondance de ses matières. De nombreuses correspondances le rendent instructif, non pas seulement pour la Suède, mais aussi pour l'étranger, qui y trouve de curieuses informations venues de pays peu connus en Europe, comme la Finlande et la Russie. Toutefois un des journaux danois que nous venons de nommer l'a dépassé en efforts tentés pour attirer les lecteurs du dehors. Désireux d'obtenir pour son pays, au milieu des difficultés que suscite au Danemark l'animosité constante de l'Allemagne, l'attention et les sympathies de l'Europe occidentale et particulièrement de la France, le *Dagblad* donne depuis deux ans des chroniques hebdomadaires rédigées en français. Ce n'est pas un médiocre secours pour qui veut parvenir à comprendre la question complexe des duchés, et M. Bille accomplit de la sorte une œuvre patriotique dont ses concitoyens doivent lui savoir beaucoup de gré.

Un pareil essai a été tenté, — même sur une plus grande échelle, — par un homme de lettres résidant à Stockholm. M. Kramer a entrepris, il y a quelques années, la publication d'une *Revue suédoise* entièrement rédigée en français. Nos vœux sincères ont accueilli cet effort; il nous rappelait le temps où la Suède était pour tant de nos compatriotes du refuge ou de l'émigration une seconde patrie, le temps où, dans cet intelligent et généreux pays, la cour et la ville parlaient et pensaient en français... La tentative récente a échoué par la faute des auteurs plus que par celle du public, et, si nous ne nous trompons, la publication a tout à fait cessé. Elle avait paru cependant édifiée sur un plan sagement combiné, donnant une *chronique politique*, puis des études statistiques, littéraires, historiques et morales; mais, dans l'exécution du plan qu'on avait adopté, l'inexpérience se montrait au grand jour, et la direction n'avait pas obtenu un concours suffisant de talens disciplinés et préparés à l'épreuve.

L'œuvre de la presse périodique, si elle consent à s'enfermer dans le domaine purement scientifique ou littéraire, devient plus facile, et, pour peu qu'elle sache se plier aux exigences d'une publicité digne de ce nom, elle

ne cesse pas ainsi d'être utile et de représenter son temps. Le principal périodique publié en ce moment dans le Nord scandinave a limité ainsi sa tâche; nous voulons parler de la *Revue universitaire septentrionale* (*Nordisk Universitets Tidskrift*), qui accomplit déjà sa septième année. La forme extérieure de ce recueil, qui offre des emblèmes et des devises, annonce assez dès le premier coup d'œil quel but il se propose. A la première page, on voit une bannière semblable à celle qui accompagne d'ordinaire les étudians scandinaves dans leurs visites réciproques d'université à université. A la dernière page, on voit le *budstikke*, c'est-à-dire le javelot ou le bâton rougi au feu qu'on se transmettait de village en village dans l'ancienne Scandinavie pour convoquer une assemblée judiciaire ou bien appeler aux armes, tandis que les feux allumés çà et là sur les montagnes portaient au loin le même avertissement. Sur l'enveloppe qui s'enroule autour du *budstikke*, on lit ces mots : *Bud og Hilsen* ou *Bud och Helsning* (*message et salut!*) En effet, chaque livraison, qui est publiée une fois par an dans chacune des quatre universités, Christiania, Upsal, Lund et Copenhague, est pour les trois autres un message et un salut fraternel. A chaque fois d'ailleurs, une devise nouvelle entretient les lecteurs, au nom des poètes contemporains ou plus souvent encore de l'*Edda* et des anciens scaldes de la Scandinavie, des sentimens de communion patriotique qui les doivent unir aujourd'hui comme ils les ont unis autrefois : « Si tu as un ami auquel tu te confies, mêle ton âme à la sienne. — Tissée de plus de fils d'une force égale entre eux, la corde est plus forte. — As-tu un ami, va souvent le visiter, car de ronces et de broussailles s'embarrasse le chemin que nul ne foule. — Le pèlerin qui se sépare de ses compagnons court grand risque de tomber entre les mains des voleurs. — Nous parlons une seule langue, et Frigga est notre mère commune. Norvégiens, Suédois et Danois, soyons frères! — La grammaire latine nous enseignait jadis quatre conjugaisons régulières : la première *amare*, la seconde *docere*, la troisième *legere*, la quatrième *audire*. Nous aimer les uns les autres, nous éclairer les uns les autres, nous lire les uns les autres, nous écouter les uns les autres,... ce ne serait peut-être pas, aujourd'hui encore, un si mauvais mode de conjugaison (Thomander). » — Nous ne nous faisons pas garant auprès des lecteurs français du goût parfait de cette dernière citation; l'éloquence du célèbre prédicateur suédois contemporain à qui on l'a empruntée est souvent de la sorte mêlée de saillies et quelquefois même d'excentricités; mais elle n'en est que plus populaire, et cette popularité est toute libérale.

Emblèmes et devises, tout cela est un vêtement extérieur; les articles publiés par le recueil suédois y répondent-ils parfaitement? — On ne saurait le dire à notre gré. D'abord ce recueil n'a encore donné aucune étude de politique actuelle et contemporaine, soit qu'il entretînt ses lecteurs étrangers des rapports si délicats et trop souvent hostiles entre l'Allemagne et la Scandinavie, soit qu'il éclairât à nos yeux les questions intérieures dans lesquelles est intéressé le développement social des pays du Nord. Si l'on ne veut pas traiter expressément de la politique contemporaine, pourquoi ne pas élucider dans des études historiques impartiales et élevées les points de discussion qui divisent aujourd'hui encore le monde scandinave

et le monde germanique? Sur ce domaine, les grandes questions ne manquent pas. Ne serait-il pas utile de rechercher en quoi diffèrent originairement ces deux familles d'une même race? Ne pourrait-on suivre ces différences dans leur ancienne littérature, même dans leurs traditions primitives aussi bien que dans leur développement ultérieur? L'intérêt général de telles études serait incontestable, et elles serviraient assurément au but particulier qu'on s'est proposé. — Ce but lui-même, cette intention de rapprocher les trois pays par leurs universités, c'est-à-dire par tous les jeunes esprits à qui appartient l'avenir, où donc est-il clairement exprimé et avec quelque développement dans les articles dont se compose le recueil suédois en dehors des devises que nous avons dites? Il est vrai que toutes les fois qu'une fête *scandinave* est célébrée dans l'un des trois royaumes, les harangues qu'on y a prononcées sont vite insérées dans la *Revue universitaire*, il est vrai que le *prospectus* inséré en tête de la première livraison dit clairement ce que l'on veut faire; mais en réalité peu d'écrivains ont développé et mis en pratique l'intention qu'on avait annoncée. — Cela nous conduit à un autre reproche : la composition de chaque fascicule n'est pas assez habilement entendue. M. le professeur Bergfalk, d'Upsal, est assurément un fort habile économiste, d'un esprit libéral et élevé; mais pourquoi abandonner toute une livraison à ses documens *pour servir à l'histoire des crises commerciales des cent dernières années*? Quoi! l'université d'Upsal n'a dans cette œuvre commune qu'une livraison par an, et voilà le peu de variété qu'elle nous offre! Quand on pense à l'activité scientifique et littéraire de cette grande école, à la science et à la renommée de ses professeurs, on ne peut s'empêcher de regretter qu'elle ne saisisse pas une occasion comme celle que lui offre la *Revue universitaire* pour multiplier d'intéressans témoignages de cette activité en présence et au profit des lecteurs étrangers.

Je m'aperçois que je n'ai guère encore exprimé que des griefs, et je prenais la plume cependant pour exprimer des sympathies et des félicitations. Que les intelligens éditeurs de ce recueil veuillent voir dans nos remarques le sincère désir de servir, s'il est possible, nous aussi, la cause qu'ils veulent soutenir. Ils ont publié de fort curieuses études sur la mythologie et l'ancienne littérature du Nord, par MM. Carl Säve, Grimur Thomsen, Thaasen, etc. Le travail de ce dernier sur le mythe de l'arbre Yggdrasil, et pour rechercher si l'origine de ce mythe a été chrétienne, est assurément de beaucoup de prix. Les études historiques de M. Hammerich et de M. Fryxell répondent à la réputation de leurs auteurs. Les travaux économiques dus à la plume du feu professeur Agardh sont d'une rare clarté d'exposition. La revue des anciens usages universitaires qu'a donnée M. Ek est un intéressant tableau de l'histoire des mœurs au moyen âge. Rien de mieux que de nous entretenir, comme l'ont fait MM. Lysander, Ljunggren, Hammerich et d'autres, des poètes modernes de la Scandinavie, de Holberg, d'Atterbom, d'Œhlenschlaeger, de Bellman. D'excellens morceaux scientifiques enfin nous ont permis de suivre, d'une façon trop fragmentaire cependant, les progrès des sciences naturelles chez les peuples scandinaves, qui leur ont imprimé de tout temps un si puissant essor. Peut-être cette publication universitaire du Nord pèche-

t-elle par trop de modestie; peut-être ne sait-elle pas assez qu'on est tout prêt à l'étranger à suivre son développement et à le seconder. Qu'elle étende son cercle d'action des trois royaumes au reste de l'Europe. Qu'elle songe, non pas seulement aux sympathies de famille, mais, hors de ce cercle un peu resserré, aux amis éloignés et inconnus. Pourquoi ne réserverait-elle pas, en vue de ceux-ci, une partie de ses efforts et quelques feuilles de chacune de ses livraisons? Pourquoi peu à peu ne donnerait-elle pas une étude raisonnée des institutions politiques, de l'organisation administrative et judiciaire de chacun des trois royaumes? Pourquoi la critique occupe-t-elle toute la place réservée à la pure littérature, sauf quelques rares pages de poésie? Le Danemark en particulier ne manque pas d'habiles conteurs, dont les récits, après un choix sévère, jetteraient ici le charme d'une agréable variété. A toutes ces demandes, les éditeurs objecteront peut-être que les moyens matériels ne leur sont pas aussi facilement acquis que les bons conseils. Il est certain aussi qu'ils ont fait déjà beaucoup, et que leurs efforts, même en tenant compte de ce qu'il reste à faire, méritent encore nos félicitations.

En passant aux autres publications périodiques que nous recommandent dans le Nord scandinave leur intérêt et leur notoriété, nous rencontrons des *revues*, si on peut les appeler de ce nom, rédigées et publiées par un seul homme. Voilà ce que l'esprit français n'admet pas aisément. Il demande, avec une forte unité de vues, plus de variété de ton et de manière que n'en peut donner un seul esprit, quelque heureusement doué qu'il soit, et quelques titres qu'il ait acquis à l'estime, à la sympathie ou à la curiosité des lecteurs. Les brochures mensuelles que publie M. Crusenstolpe en Suède depuis 1838 sous le titre de *Ställningar och Förhallanden* (*Situation et Circonstances*) n'ont absolument pour objet que de rendre compte de l'histoire de chaque mois, principalement de ce qui intéresse, à l'intérieur ou au dehors, la Suède et les pays scandinaves; elles ne s'interdisent pas la politique générale, et souvent l'auteur, homme d'esprit, très familiarisé avec l'histoire contemporaine, possesseur d'une curieuse collection de lettres et de papiers politiques, a commenté d'une façon intéressante et inattendue certains épisodes tout européens.

M. P. A. Munch, professeur à l'université de Christiania, publie depuis 1855 sa *Revue mensuelle norvégienne* (*Norskt Maanedsskrift*). Son programme dit assez les difficultés que rencontre un pareil recueil avec un seul rédacteur. Pour venir au secours de sa verve, fort abondante, mais non pas inépuisable, l'auteur ne sait invoquer que les traductions signées de lui et sans doute revues par lui. De là un même style à travers toute la publication, qui, sans devenir un livre, cesse d'offrir la variété qu'on demande à un recueil de ce genre. Cela n'empêche pas que le recueil de M. Munch n'ait donné quelques études politiques d'un incontestable intérêt. M. Munch est un des savans les plus distingués du Nord et, on peut l'ajouter, de l'Europe entière. Nous espérons faire connaître quelque jour ses nombreux travaux, et nous aurons alors occasion de lui rendre toute justice. Après avoir rendu de grands services à la science scandinave par la publication de textes peu connus en langue norrène, il a abordé l'histoire générale de sa patrie, et,

chemin faisant, a répandu sur celle de tout le moyen âge du Nord de nouvelles et abondantes lumières. Entraîné par les perspectives lointaines de son travail, qui s'étendaient sans cesse, il vient de passer un long temps à Rome, où nous savons qu'il a apporté, pour beaucoup de monumens écrits restés jusqu'à ce jour inexpliqués dans la bibliothèque du Vatican, des interprétations inattendues. M. P. A. Munch est un savant de premier ordre; mais il est systématique. Il s'est fait de l'histoire primitive des Norvégiens une conception où l'imagination risque d'avoir obtenu une trop grande part. Les contradictions n'ont fait que le confirmer dans ses vues, et elles influent aujourd'hui sur sa manière de considérer et d'apprécier les événemens qui se passent autour de lui : par exemple le scandinavisme, c'est-à-dire l'espérance d'une étroite union avec des droits égaux pour chacun des trois peuples du Nord, ne saurait lui sourire. — Hors deux ou trois études sur ce sujet brûlant du scandinavisme et un long travail sur les noms de personnes dans les langues scandinaves, ce n'est guère dans son recueil que nous pourrons trouver à nous instruire du Nord. Il est évident qu'il l'a destiné aux seuls Norvégiens, tout au plus aux lecteurs des trois royaumes. Nous avons lieu de croire que d'autres conditions donneraient au sérieux talent de M. Munch un meilleur essor.

M. Goldschmidt, qui a publié de même tout seul à Copenhague pendant quelques années un *périodique* in-18, intitulé *Nord et Sud*, auquel a succédé jusqu'à ces derniers temps le *Hiemme og Ude*, c'est-à-dire *le Dedans et le Dehors*, est moins exclusif en histoire, bien qu'il n'aime guère à se ranger du côté du plus grand nombre, et qu'il en ait donné des preuves en certaines occurrences. M. Goldschmidt est fort connu dans le Nord par plusieurs écrits remarquables. Il a publié deux romans; *l'Homme sans foyer, Hjemlös*, se réimprime en ce moment à la fois à Copenhague et à Londres, en danois et en anglais; l'autre, intitulé *Un Juif*, a obtenu, soit dans le Nord, soit en Angleterre, un assez grand succès. En outre M. Goldschmidt a rédigé pendant assez longtemps *le Corsaire*, journal satirique publié à Copenhague, qui lui a fait une grande réputation d'esprit. — Le *Nord et Sud* a plus que les periodiques que nous avons nommés jusqu'à présent le caractère d'*actualité* qu'on demande à de tels écrits. L'auteur y rend compte dans une sorte de *chronique* des plus récentes combinaisons de la politique. Pour donner à ses comptes-rendus de l'intérêt et de la vie, il n'épargne pas ses peines, et les affaires d'Italie par exemple lui ont fait successivement visiter Florence, Milan, Turin, où il s'est montré un habile et intelligent témoin des événemens. Quant aux affaires et à l'histoire de son propre pays, il les suit de près également dans le présent et dans le passé, et en même temps que son recueil soutient dans le cours de la lutte engagée entre le Danemark et l'Allemagne des opinions et des idées qui lui sont propres, il offre aussi des traductions intéressantes d'anciennes sagas où revit avec un puissant relief l'image d'un passé énergique et fécond. Le recueil de M. Goldschmidt se conforme d'ailleurs aussi peu que possible aux conditions matérielles que nous imposons d'ordinaire à tout *périodique*, et par cette capricieuse indépendance il mérite même à peine ce nom. Il paraît quand il plaît à M. Goldschmidt, qui doit seulement avoir fourni à ses abonnés au bout de la période

annuelle un certain nombre de feuilles. M. Goldschmidt n'a-t-il pendant ce mois-ci rien à dire, ou bien est-il en voyage ou même en villégiature, son recueil vaque avec lui. De retour à la ville, il imprime, corrige, et tout le monde est content. Voilà qui ne ressemble guère aux travaux de nos directeurs de *revues*, auxquels nous ne permettons pas même le repos du dimanche, si le dimanche est condamné par l'almanach. Ces petits mondes littéraires du Nord n'en vont pas plus mal, et la bonne entente subsiste entre les abonnés débonnaires et le rédacteur homme d'esprit.

Le Danemark nous offrirait encore un intéressant périodique dans la *Revue mensuelle danoise* (*Dansk Maanedsskrift*) de M. Steenstrup, avec des articles historiques et littéraires signés de leurs auteurs; mais l'intérêt de ces recueils, qui se renferment dans le cercle un peu étroit du public scandinave, s'efface devant celui des périodiques spéciaux, pour la philologie, pour la théologie, pour l'agriculture, l'industrie, la médecine, la chirurgie, les sciences naturelles, l'économie domestique, etc., qui sont nombreux et influens dans le Nord. On conçoit que dans les pays peu riches se multiplient ces publications en commun, qui réunissent les conditions de bon marché et de publicité assurée. C'est ainsi que les périodiques spéciaux du Nord, dont la liste serait trop longue à donner ici, sont devenus pour les sciences théoriques ou pratiques des répertoires bien connus et d'une richesse considérable; on sait combien le génie de l'observation scientifique est développé chez les compatriotes de Linné, de Berzélius et d'OErsted (1). Il faut un esprit différent, à certains égards plus général et même plus élevé, pour les études politiques et littéraires dont vit la presse périodique vraiment digne de ce nom. Cet esprit ne se développe, nous l'avons dit, que chez les sociétés avancées et éclairées, où le nombre est grand des hommes intelligens et instruits. Il nous a suffi de montrer que les trois pays du Nord font en ce moment même d'honorables efforts vers de telles publications pour témoigner en même temps de leur progrès intellectuel et moral.

A. GEFFROY.

L'Abolition de l'Esclavage, par M. Augustin Cochin (2).

On ne trouverait plus en Europe un écrivain pour plaider la cause de l'esclavage. Il faut traverser l'Atlantique pour rencontrer des panégyristes de ce crime social qui a immolé tant de victimes, et encore ces panégy-

(1) Le nombre des journaux et recueils périodiques en Suède était de 100 en 1833, de 120 en 1843, de 138 en 1853 (105 journaux et 33 recueils dont 21 à Stockholm), de 140 en 1859. La Suède ayant une population de 3,700,000 âmes, cela fait environ un journal par 26,000 habitans, quand l'Allemagne en 1850 n'avait qu'un journal par 50,000 habitans, la France en 1844 un pour 45,000, et l'Angleterre un pour plus de 50,000. Le Danemark avait en 1848 un journal pour 23,500 personnes, la Russie en 1850 un pour 357,142, et les États-Unis un pour 9,200. Le plus ancien journal suédois, le *Post-och Inrikes-Tidningar* (*Nouvelles de la Poste et de l'Intérieur*), aujourd'hui journal officiel, date de 1645; le *Dagligt Allehanda* (*Faits divers de chaque jour*), qui a précédé le *Svenska Tidning*, date de 1767.

(2) 2 vol. in-8°; J. Lecoffre et Guillaumin.

ristes sont-ils sincères? Quand ils dogmatisent sur l'esclavage, quand ils prétendent y voir un fait naturel et providentiel, quand ils veulent que la science et la loi divine soient complices de leur cruelle théorie, doit-on croire qu'ils sont de bonne foi, et qu'ils soutiendraient en Europe la thèse qu'ils professent en Amérique? Pour l'honneur de leur raison, sinon de leur conscience, le doute est au moins permis. A dire vrai, les planteurs des États-Unis et de Cuba sont convaincus que le sort de leurs cultures dépend du travail esclave, et, résolus à garder jusqu'à la fin un instrument qu'ils jugent nécessaire, ils préfèrent invoquer solennellement de faux principes plutôt que d'assigner au maintien de l'esclavage un motif misérablement tiré de l'utilité matérielle. Ils édifient une doctrine sur l'intérêt.

En Angleterre et en France, l'esclavage a été flétri et condamné avant d'être aboli. Depuis longtemps, la question de principe n'y était plus sérieusement discutée; le travail servile n'y a jamais été défendu comme une théorie, et alors même que les lois autorisaient et protégeaient la traite, le sentiment public protestait contre cet outrage porté à la liberté humaine. L'heure de l'affranchissement a été lente à venir, parce qu'il ne s'agissait de rien moins que de transformer la fortune coloniale identifiée avec l'esclavage, parce que la rançon imposée aux métropoles semblait dépasser les ressources des plus riches budgets; mais lorsque l'esclavage a été enfin supprimé, toutes les consciences ont éprouvé un grand soulagement. Les principes d'humanité et de justice triomphaient de l'opposition puissante des intérêts, et la raison d'état, comme la question d'argent, s'inclinait devant le devoir. En un mot, l'abolition de l'esclavage était dans les vœux les plus ardens de l'âme européenne longtemps avant qu'elle fût inscrite dans les lois de notre génération.

Aussi, à l'époque où nous sommes, un plaidoyer contre l'esclavage ne serait plus qu'un lieu commun, une pure déclamation. L'éloquence s'épuiserait vainement au service d'une telle cause, car c'est une cause gagnée. Cependant il existe encore des esclaves, et il y a encore des chaînes à briser. Tant que l'œuvre de l'affranchissement ne sera point accomplie sur toute la surface de la terre, la protestation doit continuer à se faire entendre; seulement il lui est permis de modifier son langage. Puisque l'esclavage n'est plus défendu qu'au nom des intérêts, c'est au nom des intérêts qu'il faut le poursuivre et le combattre. Aujourd'hui Wilberforce n'aurait plus à invoquer les grands principes de morale et de justice qu'il plaidait à la fin du dernier siècle; il se ferait économiste, il démontrerait aux planteurs que l'esclavage n'est point nécessaire à la prospérité de leurs cultures, que dans les régions tropicales comme dans nos contrées les récoltes mûrissent plus régulières et plus fécondes sous les bras du travail libre.

C'est la thèse que M. Cochin s'est attaché à développer dans un récent et chaleureux écrit sur *l'Abolition de l'Esclavage*. Reprenant l'historique de cette grande question, rendant hommage aux hommes, aux nations, aux époques qui ont le plus contribué à l'émancipation de la race noire dans les colonies d'Amérique, il a démontré par des faits et par des chiffres que, loin d'avoir ruiné les maîtres, l'affranchissement a eu pour résultat d'augmenter et d'améliorer la production coloniale. Sans doute la période de

transition a été pénible et laborieuse; il y a eu dans la nouvelle organisation du travail des secousses violentes qui ont altéré pour un temps la condition des fortunes. Même dans les sociétés constituées régulièrement, les simples réformes de législation affectent plus ou moins les intérêts privés et ne produisent pas immédiatement leurs bons effets. Qu'est-ce donc lorsqu'il s'agit de modifier les fondemens d'une société coloniale? Il ne faut pas seulement changer les lois; il faut changer les mœurs en détruisant des préjugés invétérés, en imposant aux anciens maîtres les principes d'un droit nouveau que leur intérêt repousse tout d'abord, aux anciens esclaves l'accomplissement de leurs nouveaux devoirs. C'est un état social à défaire et à refaire presque tout entier, sans que les élémens du régime de l'esclavage puissent être appropriés en quoi que ce soit au régime de liberté. Comment dès lors la transition ne serait-elle point difficile et douloureuse? Les colonies anglaises et françaises ont éprouvé après l'émancipation cette crise inévitable, qui s'est traduite dans les premières années par une sensible diminution du travail, des produits et des profits; mais la crise n'a eu qu'un temps, et si l'on examine la situation actuelle des colonies où l'esclavage a été aboli en la comparant avec leur situation ancienne, on remarque un progrès réel dans toutes les branches de la production, un accroissement de richesse et de bien-être, la propriété mieux garantie, le travail plus régulier, les capitaux plus abondans, le commerce plus actif. Sauf de très rares exceptions, c'est là le résultat général de l'émancipation dans les colonies, résultat incontestable que M. Cochin a dégagé des documens statistiques en ajoutant au langage des chiffres l'éloquence de sa conviction. En pareille matière, la statistique cesse d'être aride : elle s'inspire aux sources les plus pures du sentiment moral, et elle projette les plus vives lumières sur un fait économique qui conclut énergiquement à la liberté du travail.

M. Cochin ne s'est pas borné à exposer les heureux résultats de l'émancipation dans les pays qui l'ont prononcée; il a étudié et fait ressortir les résultats de l'esclavage dans les pays qui l'ont maintenu, à Cuba, au Brésil, aux États-Unis. Cette seconde partie de son enquête n'est pas la moins concluante. La condition sociale, politique et économique des pays à esclaves repose sur les fondemens les plus fragiles : embarras dans le présent, péril dans l'avenir, voilà ce qui apparaît, et la situation des États-Unis atteste l'imminence ainsi que la gravité du péril. C'est l'esclavage, c'est lui seul, qui compromet sous nos yeux l'union et la prospérité de cette grande république, qui se montrait si fière de ses institutions et de sa richesse. Par quelle série de difficultés, dans quels flots de sang les États-Unis traverseront-ils la période qui doit aboutir à l'émancipation de leurs esclaves? Nul ne peut dire encore quel sera le dernier épisode de cette histoire qui commence. Ce qu'il suffit de constater à l'appui de la thèse développée par M. Cochin, c'est que, dans un pays où les ressources naturelles sont si grandes et le génie du peuple si actif, il n'y aura plus désormais de stabilité dans les institutions, d'union entre les citoyens, de sécurité dans les transactions, tant que la question de l'esclavage ne sera point résolue. Politique intérieure et extérieure, progrès moral et matériel, tout demeurera

suspendu jusqu'au jour où la liberté du travail humain aura triomphé. Si donc l'on prouve que l'émancipation a été bienfaisante pour les pays qui l'ont prononcée, que l'esclavage est funeste aux pays qui le conservent, on fait le meilleur et le plus sûr plaidoyer qui puisse convertir les intérêts aveuglément rebelles jusqu'ici aux inspirations de la loi morale, on détruit le seul argument par lequel on ose encore soutenir l'esclavage, on montre que l'asservissement du travail, loin d'être indispensable dans certains pays, est partout une cause de décadence et de ruine, et l'émancipation est dès lors proclamée immédiatement dans toutes les convictions.

Était-il nécessaire de démontrer, comme l'a fait M. Cochin dans la dernière partie de son livre, que le christianisme ne saurait être responsable d'avoir en aucun temps pratiqué et consacré l'esclavage? L'auteur a désiré répondre aux assertions de certains publicistes qui, torturant les textes des livres sacrés comme les témoignages de l'histoire, ont essayé de justifier par l'autorité de la loi chrétienne l'asservissement du travail, et de plaider la légitimité, la sainteté de ce qu'ils osent appeler une institution. Cette réponse, à nos yeux, était bien superflue. « Avant toute démonstration, dit M. Cochin, on comprend, on devine que le christianisme a dû abolir l'esclavage, comme le jour abolit les ténèbres, parce qu'ils sont incompatibles. » Cette déclaration aurait suffi. L'antipathie de la loi chrétienne contre l'esclavage n'est pas un théorème dont il soit nécessaire de rechercher la solution : c'est un axiome. M. Cochin n'a pas dédaigné d'apporter des preuves surabondantes pour venger le christianisme de l'injurieuse responsabilité que les théoriciens de l'esclavage voudraient lui imposer. Il y a mis toute l'ardeur de ses convictions religieuses; ne nous plaignons pas de cette dissertation, parfois biblique, qui achève et couronne son livre : c'est une protestation du cœur complétant une démonstration de l'esprit. Seulement ce n'est point sur le terrain du christianisme qu'il faut combattre l'esclavage : celui-ci ne mérite pas d'y avoir accès. Combattons-le sur le terrain des intérêts matériels, puisque c'est là seulement qu'il est encore considéré comme puissant. Attachons-nous principalement à prouver que l'esclavage ruine tout ce qu'il souille. A cet égard, l'argumentation de M. Cochin, appuyée sur l'observation des faits, nous paraît être la plus complète qui ait été publiée depuis l'émancipation : elle réfute et condamne l'esclavage par l'esclavage lui-même, elle provoque l'émancipation par l'exemple des colonies où règne le travail libre; enfin elle prouve une fois de plus que les principes économiques destinés à assurer le bien-être et l'ordre dans les sociétés doivent être d'accord avec les principes qui les dominent, ceux de l'éternelle morale commune à tous les peuples.

C. LAVOLLÉE.

V. DE MARS.